TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 715 — 32 PAGES — VENDREDI 13 JUILLET 1979

CONDAMNÉES POUR PROSTITUTION

Trois femmes sont fusillées en Iran

LIRE PAGE 6



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

2,00 F

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Crise politique en Inde

Le parti gouvernemental indien, le Janata, fait face à une crise sérieuse à la suite des démissions successives, cette semaine, de trente-quatre de ses membres, députés à la Chambre du peuple. La formation de M. Desai a perdu la majorité ; elle ne dispose plus que de deux cent soixante-sept sièges sur les cinq cent trente-huit que compte l'Assemblée. Sa position n'est pas meilleure à la Chambre haute.

Ces défections ont été provoquées par un personnage turbulent, l'ancien ministre de la santé, M. Raj Narain, qui se rendit célèbre en battant Mme Gandhi aux élections législatives de 1977, mais qui fut écarté du gouvernement fédéral il y a un an. Après sa propre démission du parti Janata, il est parvenu à entraîner dans son sillage un nombre significatif de parlementaires déçus. Ceux-ci estiment que le gouvernement fait preuve de « sectarisme » et qu'il est en particulier sous la trop forte emprise du Jan Sangh, l'aile droite nationaliste et hindouiste, à laquelle appartient notamment le ministre des affaires étrangères, M. Vajpayee. Aussi bien ont-ils formé un nouveau groupe, le parti Janata « séculier », tandis que quelques dissidents sont allés renforcer les rangs du parti du Congrès officiel.

Cette formation, avec soixante-quinze membres, supplante maintenant, comme principale force de l'opposition parlementaire, celle de Mme Gandhi, qui, en raison de plusieurs démissions, a vu tomber sa représentation à la Chambre du peuple de quatre-vingt-un à soixante-dix députés : conséquence de la rupture récente entre l'ancien premier ministre et M. Urs, chef du gouvernement de l'Etat du Karnataka, son lieutenant pendant un an.

Si, à court terme, le Janata peut encore se prévaloir de l'appui de petits groupes régionaux et vraisemblablement du parti communiste marxiste (indépendant de Moscou et de Pékin), c'est à ce soutien quelque peu fragile qu'il devra désormais de se maintenir au pouvoir, alors que sa popularité s'est beaucoup érodée depuis les élections de mars 1977. Forte maintenant de trois partis, l'opposition devient plus menaçante, et certains de ses leaders, comme M. Chavan, ancien ministre des affaires étrangères et des finances, cherchent à favoriser un grand rassemblement centriste.

La situation a paru suffisamment grave aux dirigeants du Janata pour qu'ils rendent visite au président de la République mercredi, au moment où des rumeurs circulaient à New-Delhi sur la démission prochaine de plusieurs membres du gouvernement. L'attitude des ministres et des députés du parti gouvernemental encore hésitants sera sans doute clarifiée lors du débat sur la motion de censure déposée par l'opposition. Le vote devrait avoir lieu lundi.

En fait, s'ils désirent montrer au premier ministre, M. Desai, les limites de son assise parlementaire et populaire, les chefs de l'opposition ne souhaitent pas une dissolution de la Chambre du peuple. Les hommes politiques indiens ont parfaitement conscience que, dans l'immédiat, des élections générales ne permettraient pas la formation d'une nouvelle majorité assez forte pour gouverner le pays.

En votant en 1977 contre le parti de Mme Gandhi, soutenu par l'intense propagande qui s'était développée pendant l'état d'urgence, les Indiens avaient montré que, malgré leur extrême pauvreté, ils avaient une conscience politique. M. Desai n'avait malheureusement pas les qualités requises pour répondre à leur immense attente. L'aggravation de la tension entre hindous et musulmans, dont les affrontements ont fait cent quarante-six morts et plus de huit cents blessés selon une statistique officielle publiée mercredi, montre que le gouvernement fédéral est incapable d'exercer son autorité dans les Etats. Surtout, M. Desai et ses ministres n'ont entrepris aucune des grandes réformes sociales indispensable pour la survie de la « plus grande démocratie ».

Les conséquences de la hausse des prix du pétrole

« L'année 1980 sera très difficile », déclare le premier ministre qui annonce une diminution de l'accroissement des rémunérations

A la veille du départ en vacances de nombreux Français, le président de la République et le premier ministre ont décidé de mettre l'accent sur les difficultés que va rencontrer, dans les mois à venir, l'économie française. Pour y faire face, le gouvernement va durcir sa politique, notamment en ce qui concerne l'évolution des rémunérations.

Dans la déclaration qu'il a faite mercredi 11 juillet, devant le conseil des ministres, M. Giscard d'Estaing constate que « les élections cantonales et les élections à l'Assemblée européenne sont passées » et que « pendant deux ans, en dehors de toute échéance électorale, la France doit consacrer ses forces à s'adapter au nouvel état du monde ». Il dresse le bilan des atouts et des faiblesses du pays face à la crise, et demande au gouvernement de « définir clairement et dans un langage simple », une « politique du faire face ». M. Giscard d'Estaing invite aussi les Français à « resserrer leur solidarité », à éviter « l'illusion qui dispense de l'effort et le pessimisme qui décourage d'entreprendre ». Il souhaite enfin que le gouvernement se garde « d'ouvrir toute polémique inutile ».

Répondant comme en écho au propos du président de la République, M. Raymond Barre, dans une longue interview accordée à notre confrère « Rhône-Alpes », indique les quatre objectifs que se fixe le gouvernement. Il s'agit de défendre le front extérieur, en résorbant le déficit commercial, d'épargner à la France une récession en acceptant un « déficit budgétaire significatif », d'assurer le succès du pacte national pour l'emploi des jeunes, enfin d'éviter tout dérapage inflationniste. Cela suppose que « l'effort de modération dans le domaine des rémunérations devra être poursuivi et intensifié », « la masse salariale dans l'entreprise ne devant pas croître plus vite que les prix ».

En ce qui concerne la Sécurité sociale, M. Barre indique que « le gouvernement prendra, avant la fin de juillet, des mesures destinées à infléchir le rythme de croissance des dépenses de santé ». « L'année prochaine sera très difficile », affirme encore M. Barre.

Ces prévisions pessimistes sont confirmées aux Etats-Unis.

Les experts de l'O.C.D.E. ne sont guère plus optimistes, qui estiment que les récentes hausses du prix du pétrole pourraient compromettre la reprise « prometteuse » de l'économie allemande, et remettre en cause le redressement opéré en Espagne en matière de balance extérieure et de prix.

La nécessité de ne plus attendre

M. Valéry Giscard d'Estaing n'est jamais tout à fait là où on l'attend. Alors que les élections européennes s'éloignent, que le bilan en est dressé depuis plusieurs semaines dans les formations politiques et que les stratégies de la rentrée sont seulement encore en gestation, le voici qui annonce la sienne, qui fixe au gouvernement les orientations de son action pour les deux années à venir, qui lance un appel aux Français. Et cela non pas face aux caméras de la télévision, dans une de ces émissions *dûment programmées* ou au cours d'un discours solennel face à la foule giscardienne, mais devant un conseil des ministres où rien de semblable n'était prévu. Au début de l'été, à l'heure des vacances.

Trente-cinq lignes de déclaration en forme de programme : un tout. Le décor : les élections appartiennent au passé, le pays a devant lui deux ans sans échéance électorale. L'inventaire : la France dispose d'atouts et souffre de faiblesses qu'elle doit connaître. Les directives : « *faire face* », s'adapter, accroître la productivité, conquérir les marchés, redresser la démographie, etc. Enfin l'appel et l'injonction morale : les Français doivent resserrer leur solidarité et éviter deux écueils : « *l'illusion qui dispense de l'effort et le pessimisme qui décourage d'entreprendre* ».

Un programme. Un programme de deux ans, dont on pourrait se demander pourquoi il vient si tard si l'on oubliait que l'important en politique, ce n'est *pas tant les programmes* que l'effet produit par leur annonce, la manière dont on les présente et le moment que l'on choisit.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

(Lire la suite page 27.)

AU JOUR LE JOUR

Train de ceintures

Il faut bien l'avouer, le train de mesures que le gouvernement envisage de mettre en route a tous les airs d'un train de ceintures.

A la ceinture que devront boucler les automobilistes s'ajoute celle que devront serrer les salariés. Ainsi estime-t-on pouvoir limiter les effets des dérapages mécaniques ou économiques. Comme en même temps on limite les vitesses de circulation et de croissance, voilà notre sécurité bien assurée.

Bison Têtu, notre chef, n'en démord pas, et l'on comprend le fond de sa pensée : le meilleur moyen de ne pas avoir d'accident de route, c'est de rester sur place, et le meilleur moyen d'habituer un âne à être frugal, c'est de lui faire passer le goût de l'avoine.

ROBERT ESCARPIT.

Le « vrai » plan Barre

Je ne durcirai pas ma politique, disait, il y a six semaines, M. Barre. Le propos était optimiste ou imprudent. Maintenant que la France dispose de deux ans sans échéance électorale, il va falloir définir la politique du « *faire face* » pour « *s'adapter au nouvel état du monde* ». Dans un entretien accordé au quotidien *Rhône-Alpes* du 12 juillet, le premier ministre dessine les grandes lignes d'une telle politique : un plan Barre III fidèle aux deux premiers, avec une ponction accrue sur le revenu des ménages.

Les prix pétroliers — compte tenu de l'incertitude qui pèse encore sur l'attitude de certains pays producteurs — vont s'accroître de 55 à 60 % en année pleine. A importations égales, la facture dépassera donc de 28 à 31 milliards de francs celle de 52 milliards de 1978. En termes réels, cela représente 55 à 60 % de l'accroissement des charges pétrolières qu'avait connu l'économie française après les hausses de 1973-1974.

Mais le pétrole n'est pas le seul à augmenter. Le prix du gaz — indexé le plus souvent sur le cours des douze derniers mois du fuel domestique sur le marché libre — va doubler. En année pleine, la facture gazière va passer de 5 à 10 milliards de francs. Si l'on ajoute le coût des importations de charbon (près de 20 millions de tonnes) et d'uranium (2 000 tonnes), la France devra débourser près de 110 milliards de francs pour acheter son énergie à l'étranger en 1980. En 1978, elle n'avait dépensé que 71,5 milliards de francs.

Encore faut-il souligner que ces chiffres sont optimistes. Ils supposent que le dollar demeure à un niveau proche de 4,30 F, et surtout que les pays de l'OPEP ne procèdent pas à de nouvelles hausses. Or, rien n'est moins sûr. La structure des prix du pétrole définie par les pays exportateurs à Genève, le 28 juin, est à ce point incohérente que les ajustements entre prix de bruts de même qualité et de même zone géographique semblent inévitables.

BRUNO DETHOMAS.

(Lire la suite page 27.)

Washington redoute une récession

Alors que M. Carter poursuit les consultations à Camp David dans le but de préparer des mesures d'ordre économique, le secrétaire américain au Trésor, M. Blumenthal, a publiquement admis, mercredi 12 juillet, qu'une récession n'était pas exclue. La bureau du budget du congrès, de son côté, estime que le P.N.B. des Etats-Unis pourrait connaître cette année une croissance nulle et que le nombre de chômeurs pourrait augmenter de un à deux millions.

Washington (*A.F.P., Agefi*). — Alors que M. Carter poursuit ses réflexions à Camp David, le secrétaire au Trésor, M. Blumenthal, et le bureau du budget du Congrès viennent simultanément d'envisager une récession pour cette année aux Etats-Unis.

Devant la commission économique conjointe du Congrès, M. Blumenthal a souligné que la hausse des prix du pétrole enlèverait un point au taux de croissance américain et ajouterait 1 % à la hausse des prix. Mais, selon lui, ces estimations ne prennent pas en compte toutes les conséquences de la nouvelle crise énergétique, notamment sur la confiance de la population. « *Ceux qui dans ces conditions*, a-t-il déclaré, *prédisent une récession pourraient avoir raison.* » Pour le monde industrialisé, M. Blumenthal prévoit que la croissance se réduira de 1 % en 1979 et de 1,75 % en 1980 et que l'inflation s'aggravera respectivement de 1,5 % et de 2 à 2,5 %.

Cependant, le secrétaire au Trésor a estimé que la confiance dans le dollar ne serait pas entamée. La devise américaine est, a-t-il dit, « *en assez bonne forme* » et nous estimons qu'elle demeurera « forte ». Selon lui, en dépit de la hausse des prix du brut, le déficit des paiements courants américains reviendrait cette année à 7 milliards de dollars (14 milliards en 1978) et devrait disparaître l'an prochain, en raison notamment de la faiblesse de l'activité économique.

Pour le bureau du budget du Congrès, le produit national brut américain, exprimé en dollars constants, serait cette année au mieux égal à celui enregistré en 1978 et au pire en baisse de 2 %. Ainsi les Etats-Unis connaîtraient en 1979 une récession modérée qui devrait être suivie, en 1980, d'une reprise également modérée. Le taux d'inflation atteindrait en définitive entre 9,9 % et 11,9 %. Le chômage se situerait entre 6,4 % et 7,4 % de la population active d'ici à la fin de l'année, contre 5,6 % actuellement ; ce qui signifie entre un et deux millions de sans-emploi supplémentaires. Unis s'accroîtrait de 1,9 % à 3,9 %,

Pour 1980, le P.N.B. des Etats-au lieu de 3 % à 5 %, comme il avait été estimé fin janvier. Les prix augmenteraient de 7,9 % à 9,9 % et le chômage s'aggraverait à 7,7 %.

Le ghetto de la faim

par ROLAND-PIERRE PARINGAUX

« La faim est une prison, sans doute plus contraignante que les centres de détention politique. La malnutrition est une forme de torture qui affecte les autres droits de l'homme, et le nombre des prisonniers de la faim excède de beaucoup celui des prisonniers politiques... La nourriture (...) est un droit fondamental qui est refusé à des centaines de millions de personnes et c'est intolérable. Dans un monde sensibilisé à la question des droits de l'homme, le problème de la pauvreté doit être considéré dans sa vraie perspective : l'assistance n'est pas une question de charité, c'est une question de justice. Notre propre survie en dépend. »

Dans cette déclaration, faite à Bangkok, M. Umali, responsable de la F.A.O. pour l'Asie, donnait, l'an dernier, la mesure politique et morale du problème le plus grave dont souffre l'humanité : la faim. En 1840, elle provoqua la mort d'un demi-million d'Irlandais et, en 1878, celle de dix millions de Chinois. On connaît ces catastrophes qui appartiennent au passé. Mais aujourd'hui ?

« Cette année, alors que les céréales abondent dans le monde, que les Etats-Unis conservent de vastes stocks, la faim sera l'une des causes majeures, sinon la principale, de la mort de quelque dix millions de personnes, en majorité des enfants en bas âge. L'an prochain, ce nombre augmentera », affirmait en novembre dernier *M. James Grant, président du conseil* du développement outre-mer des Etats-Unis. C'est, tous les cinq ans, l'équivalent de la population française qui disparaît.

L'évocation de ce problème suscite souvent la confrontation passionnée de théories du développement, la mise en cause du bien-fondé des aides et expertises internationales, de leur utilisation et des contraintes qu'elles entraînent pour les Etats clients. Elle provoque parfois la compassion ou la résignation. Les chiffres sont propres à décourager : selon la Banque mondiale, 800 millions d'hommes, plus du tiers de la population des pays en voie de développement, vivent sous ce qu'il est convenu d'appeler la « *ligne de pauvreté absolue* ». La plus grande partie végète en Asie. Sur ces 800 millions, les trois quarts souffrent de malnutrition permanente. Ailleurs, dans des pays qui tirent une bonne part de leurs richesses des ressources du tiers-monde, on meurt parfois des effets d'une surabondance alimentaire.

(Lire la suite page 2.)

CATASTROPHE A SARAGOSSE

Cinquante morts et plus de cent blessés dans l'incendie d'un hôtel

(Lire page 32.)

AU FESTIVAL DE SAINTES

L'âme préservée de la musique ancienne

Saintes. — On pouvait craindre de retrouver un Festival de Saintes exsangue, amer et désert après les crises de l'an passé, d'où il est sorti un peu par miracle (« le Monde » du 28 février). Il n'en est rien : c'est la même passion, le même public acharné qui, à une heure du matin, après quatre concert, réclame encore de la musique à des ensembles qui ramènent du passé des brassées d'œuvres souvent inconnues.

Certes, l'abbaye aux Dames est plus calme dans la journée, et elle a perdu le bourdonnement incessant de l'académie de musique ancienne que les difficultés financières ont obligée à se taire pour un été (car elle reprendra l'an prochain), mais entre deux morceaux de clavecin dans les écuries, on peut aller entendre répéter un chœur de Schubert dans une salle du conservatoire, ou bien quelque motet dans l'église Sainte-Marie.

L'essentiel donc a été préservé : une âme. Au lieu de s'affoler devant le déficit considérable d'une gestion généreuse et imprudente, le ministère de la culture, la municipalité de Saintes et le département de la Charente-Maritime se sont appliqués à recoudre patiemment le tissu déchiré du CIRMAR (Centre international de recherches musicales et d'animation régionale de l'abbaye aux Dames), en remboursant les dettes sur trois ans, mais sans renier l'esprit de cette merveilleuse aventure de sept années. Il ont fait confiance pour cela au fondateur, Alain Pacquier, appuyé désormais par un solide comité de gestion placé sous la responsabilité d'un conseiller municipal, M. Guy Antoons.

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 22.)

Le Monde

idées

LA MISÈRE DU TIERS-MONDE

LE COUPABLE

par RENÉ LEJEUNE (*)

QUAND un voyageur ramène, de l'autre bout du monde, le virus du choléra, et le transmet, dans son pays natal, autour de lui, c'est évidemment lui le responsable. *Il sera même tenu pour* coupable *s'il a délibérément négligé de se soumettre aux mesures prophylactiques qui lui auraient permis d'éviter la contamination.*

L'Europe est responsable de la tragédie des réfugiés indochinois. Elle risque d'en devenir coupable, si elle continue à sommeiller tandis que le feu ravage des demeures lointaines qui se sont édifiées avec son capital politique et intellectuel.

Les civilisations de la péninsule indochinoise se déployaient organiquement sur un fond culturel stable, au dix-neuvième siècle, quand une puissance totalement exogène envahit ces terres pour les soumettre à ses ambitions coloniales. Culture, langues, religion, philosophie de l'existence, structures mentales, sens des mots et des gestes de la vie, tout différait radicalement. L'étranger apportait, certes, sa technologie, son réseau d'échanges commerciaux, sa capacité d'organisation, son dynamisme occidental. Et jusqu'à la Bonne Nouvelle de Jésus-Christ, mais, hélas, dans les fourgons du prêteur. N'empêche, ce fut un viol culturel. Les peuples indochinois en furent psychiquement déstabilisés. La France porte, objectivement, la responsabilité de cette agression ethnique.

On se remet cependant de ce genre de viol. Bien des peuples en témoignent de par le monde, à commencer par les Gaulois. Malheureusement, cette première violence, perpétrée par l'Occident, fut suivie de plusieurs autres, dévastatrices. L'âme orientale, marquée avant tout par la délicatesse et la pudeur, en a été traumatisée jusqu'aux racines.

Violence de la guerre d'abord. Inutile d'insister...

Violence idéologique ensuite, la plus grave de toutes, car elle s'attaque jusqu'au plus profond de l'être. Elle a nourri les chiens de la guerre depuis trente ans.

On conviendra que l'idéologie qui s'est abattue sur le corps exsangue de l'Indochine, comme une nuée de vautours sur un troupeau moribond, est l'une des fines fleurs de la philosophie européenne. Marx et Lénine sont des descendants, en ligne directe, du nominalisme métaphysique et du dualisme manichéen qui ont dominé la pensée européenne depuis le Moyen Age, comme l'ivraie dans un champ de blé par une saison pluvieuse. Et cela continue, même après le renversement récent des idoles, à gauche comme à droite.

Passe encore que l'on se sabre à coups de disputes logomachiques. Cependant, de la violence verbale aux violences physiques il n'y a souvent qu'un pas. Dans le passé, il en résulta les inquisitions tant religieuses que profanes. Puis vint, en notre siècle éclairé, le plus mortel des phénomènes : l'idéologie s'érigeant en science. Le goulag en a été le produit fatal. Du moins, ce fruit vénéneux ne poussait-il que sur les terres européennes génitrices. Jusqu'au moment où l'Asie s'y mit avec son application et sa terrible efficacité. Les dizaines de millions de victimes de la terreur maoïste des années 50, les millions de morts du terrorisme idéologique cambodgien en sont, entre autres, l'illustration. Belle ouvrage, au pays de Confucius, de Lao Tseu, de Bouddha, réussie par la pensée réductrice de Marx et de Lénine, et poussée jusqu'aux conséquences extrêmes par des idéologues fanatiques souvent formés par les universités européennes.

Nul doute, la tragédie actuelle des « boats people » livrés aux exactions, aux tempêtes, aux pirates, dérive directement du choléra qu'une pensée européenne dévoyée a inoculé à l'Asie. Les images transmises par les médias bouleversent l'âme sensible des Européens. Les gouvernants se sentent interpellés. Il ne faut pas laisser passer cette conjoncture, cette chance historique. Ne pas se contenter des mesures dérisoires déjà proposées : doublement des contingents ici, mille réfugiés de plus par mois là. Sans compter qu'on sélectionnera les bénéficiaires...

∴

Au cours de sa fantastique histoire, l'Europe a produit le meilleur et le pire. La plus haute pensée, les plus grands saints, les totalitarismes d'asservissement les plus abjects. Socrate et Hitler, Le Poverello et Néron, Marc-Aurèle et Staline. Les sciences, et de ténébreuses déviations scientifiques. Elle a répandu le sentiment chrétien de l'unité du genre humain et l'art martial de la tenir en échec.

Vraiment, dans la tragédie indochinoise, la responsabilité de l'Europe est directement engagée. Y compris en ce qui concerne le court intermède américain. Le capitalisme yankee, matrice universelle, n'est-il pas le fils putatif de la Réforme européenne ?

Responsable ne signifie pas forcément coupable. C'est maintenant que l'histoire décidera de la culpabilité de l'Europe. En ce moment précis où un peuple en dérive sur terre et sur mer crie sa totale détresse, l'histoire cite l'Europe devant le tribunal de la conscience humaine. Il s'agit de lui faire reconnaître que l'exportation du manichéisme marxiste, de la praxis stalinienne — ou nazie — de l'économisme d'Adam Smith et du colonialisme latin et anglo-saxon ne saurait se solder, pour elle, par le geste de Ponce-Pilate. Les enfants déchirés par les requins en mer de Chine, les femmes violées, les bébés et les vieillards rejetés en haute mer, crient vengeance au Ciel.

Europe, réveille-toi ! Tu es directement responsable de la tragédie. Tu en seras coupable devant l'histoire si tu refuses de reconnaître ta faute collective, de la regretter, de la réparer. Voici venue l'heure critique, celle d'un geste qui ait valeur de rachat, de symbole. Il faut assumer pleinement, sans réserve ni restriction, les conséquences présentes des viols culturel et idéologique du passé. Simplement en accueillant, les bras ouverts, le pitoyable peuple des réfugiés. Quel qu'en soit le nombre. Un million ? l'Europe est preneur ! La France a su accueillir davantage de réfugiés d'Algérie en quelques mois. L'Europe entière ne saurait-elle en absorber autant en un an ?

(*) Secrétaire général du Centre Robert Schuman pour l'Europe.

Le drame des réfugiés indochinois polarise à juste titre l'attention d'un public de plus en plus ému par leur sort. Moins connue parce que moins visible est la condition de tous ceux qui meurent de faim à travers le monde. Sans doute dix millions de personnes en 1978.

Comme des mouches

par PIERRE DROUIN

QUAND des barcasses gorgées de réfugiés vietnamiens sillonnent la mer de Chine dans de tragiques allers et retours, le monde finit par s'émouvoir. Les journaux sont là pour raconter leur lamentable odyssée, la télévision pour montrer leur dénuement. Mais quand vous parlez de la famine qui sévit dans cent et une zones d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique du Sud, cela glisse sur la conscience, après un petit moment d'émotion. C'est que le mal est dispersé, affectant des zones intertropicales, des groupes de paysans plus ou moins isolés, qu'il croît lentement, sauf exceptions (sécheresse au Sahel) et que les Etats concernés ne se vantent pas de ce fléau.

Pour secouer l'opinion, M. Jean-Paul Harroy, professeur à l'Université libre de Bruxelles, vient de publier un livre qui jette les lueurs les plus sinistres sur la fin du siècle : *Demain la famine, ou la conspiration du silence (1)*.

Il est sans doute exagéré de parler de « conspiration du silence ». Josué de Castro, René Dumont, A. Provent et F. de Ravignan, bien d'autres, ont tiré la sonnette d'alarme, sans parler de trois rapports au Club de Rome, celui de M. Mesarovic et E. Pestel (2) (chapitre sur « le seul recours »), celui qui a été publié sous la direction de Jan Tinbergen (3), et surtout celui de Dennis Gabor et Umberto Colombo (4), dont le chapitre « Nourrir l'humanité » contient des pages et des pages de « données alarmantes ».

Mais ce qui fait le prix singulier du nouvel ouvrage, ce sont essentiellement deux partis pris (dans le bon sens du terme) : celui de la pédagogie et celui de l'anticonformisme.

Pour que rien de ce qui est et surtout sera le drame des paysans intertropicaux n'échappe au lecteur, M. J.-P. Harroy explique d'abord pourquoi le système du nomadisme agricole des précédents millénaires a été bouleversé au vingtième siècle, et pourquoi les solutions se rétrécissent à vue d'œil. L'équation ancienne comprenait quatre termes : sols généralement peu fertiles (contrairement à ce que pense l'homme de la rue devant l'exubérance sylvestre de ces régions), cultivateurs peu nombreux, médiocres techniques agricoles, équilibre précaire — où la disette restait toujours à l'affût — maintenu seulement au prix de très longues jachères.

Depuis cinquante ans, le nombre des agriculteurs a pratiquement doublé, avec pour effet la rupture de l'équilibre, le raccourcissement des jachères et l'équipement des sols, tandis que l'on attendait vainement une appréciable amélioration des médiocres façons culturales d'antan.

Théoriquement, plusieurs remèdes à l'extension de la famine se présentent à l'esprit : vivres vendus ou offerts par le monde riche au monde pauvre (cette aide ne pourra qu'être marginale pour des raisons de financement et de transport jusqu'aux régions souvent coupées de tout) ; élargissement des surfaces cultivées et pâturées entre les tropiques (cette formule mène aux pires dévastations des ressources) ; intensification de l'agriculture intertropicale.

« Tristes tropiques »

Ce dernier procédé est incontestablement le meilleur : il est techniquement possible de majorer la production par unité de surface en protégeant et en restaurant les sols, en irriguant, en choisissant et soignant mieux la plante cultivée.

Mais, dans la pratique, quelles sont les conditions pour que cette mutation réussisse ? L'auteur en cite quatre : le paysan intertropical doit avoir la force d'effectuer plus de travail qu'aujourd'hui ; il doit avoir été initié aux méthodes modernes de bonne agriculture ; il doit avoir peu épargné ou emprunté à des conditions raisonnables les sommes nécessaires pour ses frais d'investissement ou de fonctionnement (engrais, fil de fer, etc.) et, surtout, il doit être *motivé* pour produire ce travail supplémentaire en ayant l'espoir qu'il en résultera pour lui et les siens un mieux-être.

Or c'est là que le bât blesse surtout, que l'auteur nous introduit dans ce « nœud de vipères » auquel il attribue la responsabilité principale de la famine de demain.

M. Jean-Paul Harroy tient alors un discours rude, peu répandu dans les rapports officiels, voire dans la plupart des ouvrages consacrés au tiers-monde. Il est de bon ton, en effet — et tellement facile, — d'opposer la rapacité du Nord à l'impuissance du Sud, notamment à cause de l'histoire coloniale. Notre professeur a parfaitement conscience de l'égoïsme de l'Occident, mais au moins autant des « structures oppressives » qui existent (la formule est tirée de l'encyclique *Populorum Progressio*) sous ces « *tristes tropiques* », comme dirait M. Levi-Strauss.

Une quarantaine de pages — les plus fortes de l'ouvrage — passent en revue, impitoyablement les blocages politiques, socio-culturels et économiques que subissent les paysans des zones les plus pauvres du tiers-monde.

Le manque de liberté s'analyse sous des formes diverses : l'esclavage et le servage sont plus répandus qu'on ne le croit, mais surtout des restes de régimes féodaux, où le dominant est incité à veiller à ce que ses dominés ne s'écartent que peu du minimum de l'autosubsistance pour rester sous tutelle. En outre, le pouvoir central, même s'il est sincèrement désireux d'aider le secteur rural, ne fait pas tous les efforts qu'il faudrait pour faire passer jusqu'au ras du sol les flux du progrès (enseignement, fourniture de produits et outillage, aide alimentaire, etc.).

Les blocages socio-culturels sont plus connus provenant de la religion, de la tradition, ou de ce que Georges Balandier appelle « *les investissements sociologiques* » (c'est-à-dire les dépenses de prestige) ou de l'emprise du groupe social qui attire vers celui qui réussit une nuée de parasites familiaux.

Parmi les blocages économiques, M. J.-P. Harroy cite l'insécurité de la tenure, l'endettement vis-à-vis des propriétaires, du marchand ou de l'usurier, enfin la mauvaise commercialisation des surplus. Notation particulièrement intéressante : ce qui compte pour un paysan, ce n'est pas d'avoir juridiquement le droit de propriété, car s'il est endetté de toutes parts, il vit sous l'épée de Damoclès de la possibilité d'une exécution judiciaire de « gage » qu'est la propriété. Le plus important c'est précisément cette sécurité de pouvoir rester sur la terre qu'il travaille, quelle que soit la relation juridique avec celle-ci.

Que va-t-il arriver ? se demande notre auteur, à la fin de son ouvrage. Selon lui, trop de personnes influentes et notamment ceux qu'il appelle les « barons » de la ville, profitent du *statu quo*. Quant au dialogue Nord-Sud « *beaucoup de ceux qui prétendent parler au nom des paysans affamés du tiers-monde n'ont, en fait, aucune valeur représentative pour le faire* », et les organismes internationaux restent par trop dans les généralités de peur d'effaroucher les Etats souverains des pays en développement. Si bien que la fin du siècle pourrait voir des centaines de millions d'hommes mourir comme des mouches de malnutrition ou de famine tout court. A moins que les paysanneries intertropicales — car ce sont surtout les paysans qui ont faim — soient considérées autrement par les Etats intéressés, car « *la responsabilité de la situation incombe... par priorité à ceux qui, seuls auraient le pouvoir de corriger les structures qui sont les causes positives — oppression — et négatives — isolement — de l'actuelle stagnation de leur agriculture* ».

L'attaque est sévère, sans assez de nuances à notre avis. L'ouvrage n'est pas toujours très bien ficelé, avec des redites trop nombreuses. Mais l'auteur, qui a connu de près ce contre quoi il s'élève, a eu le courage de mettre le doigt sur des plaies trop camouflées jusqu'ici. Et c'est l'essentiel.

(1) Editions Hayez, rue Fin 4, 1080 Bruxelles, 194 pages.

(2) Editions du Seuil, 1974.

(3) Nord-Sud, Du défi au dialogue, Dunod, 1978.

(4) Dunod, 1976.

LE GHETTO DE LA FAIM

(Suite de la première page.)

Les statistiques sont globales et impersonnelles. Leur énormité même contribue à les rendre abstraites, désamorçant toute charge émotionnelle élémentaire. Elles reflètent pourtant des réalités particulièrement ignobles, même si elles existent loin des yeux d'un monde repu, qui gaspille et détruit ses excédents alimentaires. Dans les campagnes déshéritées, les bidonvilles et les bas-fonds des métropoles hypertrophiées du tiers-monde, des centaines de millions de gens sont captifs d'une misère sans espoir. Derrière les chiffres il faut retrouver la réalité des destins : le tiers des enfants morts avant cinq ans, le déni du droit à l'éducation, à l'hygiène, à l'emploi, à la protection de la loi, le refus de toute dignité, une existence subie dans la honte de soi, dans l'exploitation et l'abrutissement. C'est dans la fange, le désespoir chaque jour recommencé.

Il est difficile de le nier : dans les pays développés un bœuf à l'embouche est mieux protégé et nourri qu'un petit paysan d'Asie.

« *En l'espace de trois ans,* dit M. Umali, *nous sommes rapidement passé d'une période de pénurie à une situation de surplus céréaliers. Pourtant, il y a sans doute plus d'affamés aujourd'hui qu'il y a trois ans.* » Et pourtant, en 1950, les pays du tiers-monde étaient virtuellement autosuffisants sur le plan alimentaire... Alors, à qui la faute ?

« *La science a accompli sa tâche. Avec les variétés et les techniques nouvelles, on pourrait aujourd'hui nourrir l'humanité entière* », nous déclarait en novembre dernier le professeur Norman Borlaug, lauréat du prix Nobel de la paix en 1970 et considéré comme le « père de la révolution verte ». « *Si la faim persiste,* ajoutait-il, *c'est d'abord parce que les élites au pouvoir donnent la priorité à leurs clientèles électorales urbaines au détriment des masses rurales.* » A l'objection du coût élevé des technologies nouvelles il répondait avec passion : « *C'est l'argument de ceux qui n'ont jamais eu l'estomac vide, des égoïstes qui voudraient que la science fasse des miracles à bon marché. Cela n'est pas possible. Ces critiques devraient faire un stage aux champs, apprendre la faim pour connaître le prix de la nourriture. Ceux qui vivent dans leurs tours d'ivoire, qui n'ont jamais connu la misère, qui n'ont jamais eu les mains calleuses et sales ne savent pas de quoi ils parlent, mais ils s'inquiètent de savoir si l'augmentation du prix de la viande ou du riz ne va pas les empêcher de changer de télévision ou de voiture.* »

L'absence d'un pouvoir d'achat

Fût-ce aux coûts élevés pratiqués dans les pays développés, la solution du problème réside-t-elle exclusivement dans l'accroissement de la production des pays sous-développés ?

« *Même si la production augmentait de 25 % dans les cinq prochaines années, cela n'affecterait pas notablement le problème de la faim* », rétorque M. Grant. « *La faim est moins un problème de production que l'absence de pouvoir d'achat pour la masse des sans emploi et des sous-employés des pays en voie de développement. Cela a été illustré récemment en Inde, dans la C.E.E. et aux Etats-Unis, pays qui ont affronté des problèmes de surplus alimentaires considérables pendant que la masse des sous-alimentés — de quatre cent cinquante à cinq cent millions — est restée virtuellement inchangée. De plus, nous avons appris que certains systèmes pour accroître considérablement la production céréalière, comme dans le cas des cultures à forte mécanisation dans le nord du Mexique, peuvent aggraver le problème de la faim et de la pauvreté en ajoutant au nombre des paysans sans terre et sans emploi.* »

L'Organisation internationale du travail (O.I.T.) écrit, dans un ouvrage sur la pauvreté rurale en Asie : « *Dans la plupart des pays d'Asie, l'accroissement de la pauvreté n'est pas dû à une stagnation générale ou à un déclin économique. Au contraire, tous les pays étudiés* (1), *sauf un, ont connu une augmentation moyenne des revenus au cours des dernières années (...) ; quand les gens meurent de faim ce n'est pas tant qu'il n'y a pas de nourriture, c'est qu'ils n'ont pas les moyens d'en acheter.* » « *Le problème de la faim dans le monde,* ajoute l'O.I.T., *ne saurait être résolu uniquement par un accroissement de la production. La solution réside dans une meilleure distribution et une utilisation plus productive de la main-d'œuvre. Si la pauvreté des plus pauvres s'accroît, c'est bien plus à cause des structures de l'économie que de son rythme de croissance.* » En d'autres termes, il convient de se méfier des indicateurs officiels du développement et surtout de l'augmentation des revenus « *per capita* ». Dans les pays étudiés par l'O.I.T., les foyers les plus riches, qui représentent seulement 20 % de l'ensemble, reçoivent la moitié du revenu national. A l'autre extrémité, les 20 % les plus pauvres se partagent de 3 à 7 % du revenu. Les données officielles mélangent le tout et font des « moyennes », qui ne soulignent guère que les plus riches s'enrichissent et que les plus pauvres s'appauvrissent chaque année...

Le haut degré d'inégalité, la monopolisation des surplus économiques par quelques familles, accrochées à leurs privilèges et insensibles à toute émotion, constituent un contexte économique dans lequel les plus puissants écrasent les autres et perpétuent leur sous-développement. C'est une tendance généralisée que renforcent souvent, et en toute connaissance de cause, des aides internationales, dont l'utilisation est laissée aux mêmes élites politiques et économiques, pour leur plus grand profit.

Un système malade

Cependant, si les dirigeants de nombreux pays doivent être tenus pour responsables de cet état de choses (qui favorise l'éclosion de mouvements révolutionnaires), leurs pays sont également les victimes d'un système économique mondial malade, qui perpétue les inégalités et les désordres à l'échelle de la planète. Dans les années de crise 1973-1974, le renchérissement des prix alimentaires et de ceux des produits pétroliers ont contribué, à eux seuls, à 50 % de l'inflation mondiale. Et cela continue. « *Le système alimentaire mondial est à ce point inadéquat qu'une chute de 3 % dans la production provoque un triplement des prix* », note une étude. Les revenus nationaux, les aides au développement sont engloutis, dévorés par l'inflation venue de l'Occident et du Proche-Orient.

Le 14 mai, à la tribune de la CNUCED, M. Edouard Saouma, directeur général de la F.A.O., révélait que le déficit alimentaire des pays en voie de développement augmentait et que leurs importations céréalières (15 millions de tonnes en 1970 et 80 millions aujourd'hui) atteindraient 94 millions de tonnes d'ici à cinq ans, si les tendances de l'économie mondiale sont maintenues. En 1976, ces pays, à l'exclusion des producteurs de pétrole, ont dépensé plus de 10 milliards de dollars pour leurs seules importations alimentaires, soit l'équivalent de 80 % des aides internationales au développement cette année-là.

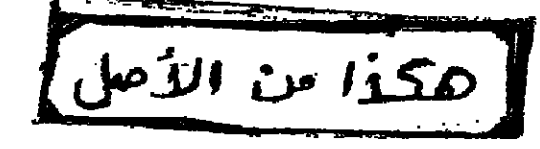
Les prévisions à moyen terme ne sont guère réconfortantes : tout indique une très forte demande de produits alimentaires tant de la part des pays développés que de ceux qui tentent de le devenir, y compris la Chine. A défaut de réformes, cela risque fort de perpétuer le cycle infernal : hausse des coûts de production, hausse des prix, inflation, sous-développement, famine.

Or Manille, nouvelle conférence des espoirs frustrés du tiers-monde, n'aura fait que confirmer le maintien des tendances malsaines du système économique mondial, en attendant la prochaine crise. Ce ne sont pas quelques promesses et quelques oboles qui modifieront durablement le sort d'un demi-milliard d'affamés.

« *La pauvreté,* disait encore M. Umali, *n'est pas le vrai problème : c'est le symptôme énorme d'un mal endémique dont les causes résident dans l'injustice économique, dans les structures socio-économiques qui bloquent les processus du développement. La plupart de nos stratégies du développement ont commencé par ignorer ces facteurs. Et, à moins de vouloir affronter ses causes profondes, le développement restera un rituel stérile d'agences, de séminaires et de conférences internationales, une litanie répétitive de déclarations, de rapports et d'études faites pour gagner du temps, pendant que la faim, l'injustice et les violations des droits humains augmentent (...) ; le problème essentiel, c'est la corrosion de la volonté politique. C'est la manipulation du pouvoir politique par des minorités pour canaliser le destin des multitudes sans pouvoir.* »

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

(1) *Poverty and Landlessness in rural Asia,* International Labour Office, Genève. Les pays étudiés sont : Bangladesh, Inde, Indonésie, Malaisie, Pakistan, Philippines et Sri-Lanka.



Le Monde

étranger

INDOCHINE

Seule une conférence internationale est de nature à résoudre ce problème

déclare M. Stirn à Hanoï

M. Stirn, secrétaire d'Etat français aux affaires étrangères, a eu, mercredi 11 juillet, des entretiens concernant la question des réfugiés avec MM. Hoang Bich Son, vice-ministre vietnamien des affaires étrangères, et Nguyen Co Thach, ministre d'Etat chargé des affaires étrangères.

Le séjour de M. Stirn à Hanoï, initialement prévu jusqu'à jeudi doit se prolonger. Le secrétaire d'Etat, qui a été chargé par M. Valéry Giscard d'Estaing de s'occuper du dossier des réfugiés, doit rencontrer le premier ministre, M. Pham Van Dong.

M. Stirn, indique-t-on de source française, a *« clairement précisé »* qu'il n'était pas à Hanoï pour traiter le problème de façon bilatérale, mais pour exposer les thèses françaises et recueillir les thèses vietnamiennes. *« La conviction de la France est que seule une conférence internationale est de nature à résoudre ce problème »*, a-t-il déclaré au cours des entretiens.

Le secrétaire d'Etat a évoqué les rapports entre les deux pays. La France est attachée, a-t-il déclaré, *« à la stabilité dans cette région du monde et au développement d'une coopération régionale profitable à tous ». « Elle reconnaît*, a-t-il poursuivi, *le rôle essentiel que le Vietnam peut jouer dans ce sens. C'est pourquoi elle s'attache à maintenir des contacts directs et l'esprit de coopération qui doivent caractériser nos rapports. »*

Pour sa part, le P.C.F. enverra une délégation à la conférence de Genève sur les réfugiés pour *« faire pression »* sur les représentants français afin que la conférence *« débouche sur des décisions »*, a décidé le bureau politique du parti.

Au cours d'une conférence de presse, mercredi, MM. Lajoinie et Juquin ont souhaité le maintien de l'aide alimentaire de la C.E.E. au Vietnam et une solution humanitaire au problème des réfugiés. Ils ont dénoncé *« l'exploitation politicienne indécente »* et la campagne *« indigne »* des autres partis dans la « course » aux réfugiés. Ils ont indiqué qu'ils rendraient publiques, vendredi, une série d' *« initiatives importantes »* du P.C. concernant la conférence de Genève.

M. Waldheim est arrivé à Londres mercredi, pour une visite officielle de deux jours en Grande-Bretagne, lors de laquelle il devrait discuter des problèmes des réfugiés avec le gouvernement britannique.



(Dessin de CHENEZ.)

L'action du prince Sihanouk

En ce qui le concerne, le prince Sihanouk ne participera pas à la conférence de Genève, car il refuse de représenter le régime khmer rouge de M. Pol Pot, a-t-il déclaré mercredi *(nos dernières éditions du 12 juillet)*.

Dans une interview téléphonique à l'A.F.P. à Pékin accordée depuis Pyongyang, où il réside, l'ancien chef de l'Etat a révélé qu'il comptait prendre la tête d'un « Front uni » ou d'un gouvernement khmer en exil représentant les réfugiés cambodgiens du monde entier. Il s'apprête pour cela à se rendre en août à Paris, où il assistera à un congrès national des réfugiés du Cambodge.

● *M. Michel Crépeau*, président du Mouvement des radicaux de gauche, a indiqué, mercredi 11 juillet, à Paris, que son parti souhaitait la création de *« casques bleus de la mer »* pour protéger les réfugiés du Sud-Est asiatique des pirates.

● *L'association Solidarité internationale, présidée* par M. François Mitterrand, dément l'information donnée par le Comité national d'entraide (*le Monde* du 12 juillet) selon laquelle le voyage de retour de l'avion de réfugiés accueillis moitié par le P.S. était payé par le CIME (Comité intergouvernemental des migrations européennes opérant pour le compte du H.C.R.). L'association rappelle qu'elle a organisée et financé ce voyage grâce aux contributions de nombreuses municipalités socialistes. Une mission dirigée par M. Attali s'est rendue à Kuala-Lumpur et à Singapour les 9 et 10 juillet et a ramené cent cinquante-neuf des huit cent cinquante réfugiés recueillis par le bateau *Ile de Lumière*. Seul cet avion a ramené des réfugiés recueillis sur ce bateau. L'association affirme qu'elle n'a reçu jusqu'à présent aucune proposition d'aucune organisation internationale ou autre visant à contribuer au financement de cette opération humanitaire.

● *Antenne II* diffuse ce jeudi 12 juillet, au cours du journal de 20 heures, un reportage de douze minutes consacré à nouveau au bateau-hôpital *l'Ile de lumière*. Jacques Abouchard et Patrice Dutertre ont filmé, notamment, diverses scènes de la tragédie des réfugiés vietnamiens, et notamment comment ceux-ci étaient chassés de l'île de Poulo-Bidong, pour être rejetés à la mer.

MOZAMBIQUE

FACE A L'INTENSIFICATION DES ATTAQUES RHODÉSIENNES

Maputo cherche des appuis extérieurs pour contenir l'influence de Moscou

Après avoir été reçu très brièvement par le président Carter, mercredi 11 juillet, à Camp David, l'évêque Muzorewa s'est déclaré persuadé que les sanctions économiques contre le Zimbabwe-Rhodésie seraient bientôt levées sans contrepartie. Mais un communiqué de la Maison Blanche, diffusé avant le départ du premier ministre de Salisbury pour Londres où Mme Thatcher doit le recevoir vendredi, ne fait aucune allusion à une levée des sanctions, et rappelle, que seul, « un large consensus sur les bases constitutionnelles » peut mettre fin « à l'amertume et aux massacres » en Rhodésie. De son côté, le conseil des ministres de l'Organisation de l'Unité africaine, a rappelé, mercredi, qu'il considérerait comme un « acte hostile » toute levée des sanctions contre Salisbury.

Les Etats africains de la « ligne de front » continuent, pour leur part, de subir les retombées des conflits namibien et rhodésien, auxquels ils sont de plus en plus mêlés.

En Angola, un service militaire obligatoire de trois ans a été décrété début juillet. D'autre part, M. Paulo Jorge, ministre des affaires étrangères, a indiqué que son gouvernement préparait un rapport sur les attaques sud-africaines en Angola. Ce rapport sera remis à M. Kurt Waldheim, secrétaire général des Nations Unies, lors de la prochaine visite de ce dernier à Luanda.

Au Mozambique, Radio-Maputo a annoncé le démantèlement de deux réseaux d' « agents ennemis et de contre-révolutionnaires » dans le centre du pays à la suite d'un attentat à la bombe contre des installations hydoélectriques. Vingt-trois « espions » accusés d'être à la solde de Salisbury ont été exécutés depuis le début de l'année, et l'agence portugaise de presse a signalé l'arrestation, la semaine dernière, de cinq cadres du Frelimo (Front de libération du Mozambique) accusés de « trahison, régionalisme et tribalisme ».

Correspondance

Maputo. — Il y a quelques semaines, deux avions rhodésiens bombardent, sans grand succès, une maison parmi tant d'autres, à Chokwe, ville située à une centaine de kilomètres à vol d'oiseau de Maputo. Les réseaux de renseignement ont parfaitement fonctionné : cette maison abrite un dépôt de matériel militaire que les autorités décident aussitôt en transfert. Deux jours plus tard, deux appareils, arrivant à très haute altitude, piquent sur le même objectif — sans qu'on les entende venir, — lâchent leurs bombes avec une très grande précision et disparaissent au ras du sol pour échapper à la D.C.A. *« Une affaire de quelques secondes »*, nous disent les témoins. Surpris, seize miliciens et un soldat sont tués.

Au Mozambique, les bombardements rhodésiens sont devenus presque quotidiens. Depuis l'été de 1978, l'armée de Salisbury a modifié sa tactique. Les interventions terrestres, trop risquées, en raison de l'efficacité accrue des forces mozambicaines, ont été abandonnées au profit de la *« cinquième colonne »* — qui porte, avec des moyens sophistiqués, la guerilla chez l'adversaire — et des bombardements aériens. Même les grandes villes ne sont plus épargnées. Ainsi, les installations militaires de l'aéroport de Beira, capitale du Nord, ont été attaquées. La mise en place toute récente de radars et de pièces anti-aériennes autour de Maputo montre que les autorités s'attendent, et se préparent, au pire.

Un état de guerre de fait

« Nous sommes obligés de consacrer les trois quarts de notre temps au problème rhodésien », déplore un dirigeant du Frelimo, les retombées du conflit du Zimbabwe-Rhodésie ont de graves conséquences dans tous les secteurs. Les pertes cumulées par suite de la fermeture de la frontière rhodésienne s'élèvent annuellement à 300 millions de dollars, chiffre qui correspond à peu près au montant des exportations. Les forces armées dépensent, officiellement, le quart du budget et, surtout, mobilisent les cadres qui font tant défaut ailleurs. L'état de guerre de fait dans les provinces frontalières et les destructions infligées par l'armée rhodésienne entravent le redressement de l'économie. Enfin, l'obligation de se procurer à l'étranger un armement de plus en plus moderne réduit considérablement la marge de manœuvre de la diplomatie mozambicaine.

« Aujourd'hui, après la farce électorale, en Rhodésie, les perspectives politiques d'un gouvernement néo-colonial ont sensiblement augmenté », écrivait dans un récent numéro, l'hebdomadaire *Tempo*. Ce commentaire est moins optimiste que celui de la ZANU annonçant la faillite du règlement interne, en raison du refus des colons rhodésiens de partager la réalité du pouvoir. Mais la conclusion est identique. *« Qu'est-ce qui est plus important »*, nous a déclaré le président Machel, *« la reconnaissance, la levée des sanctions ou l'appui au régime de Salisbury ? De toute façon, les puissances occidentales trouveront les moyens d'accroître leur aide à Ian Smith. »* Même s'il affirme : *« Nous sommes toujours prêts à coopérer à des initiatives diplomatiques honnêtes »*, le Frelimo semble avoir perdu tout espoir dans une intervention occidentale pour imposer *« une solution qui prenne pour élément central le peuple du Zimbabwe et non Ian Smith »*. Il s'attend, au contraire, à une offensive diplomatique et à une escalade militaire dont le Mozambique serait la première cible.

A court terme, le Frelimo redoute moins la seconde que la première. Certes, la couverture radar est insuffisante, les moyens antiaériens manquent, les fusées Sam, dont dispose l'armée mozambicaine, sont inefficaces contre les Mirage et sont rapidement hors d'usage, faute de pouvoir remplacer leurs têtes chercheuses, mais, comme nous dit le chef de l'Etat : *« Nous avons beaucoup de matériel et il en viendra toujours plus, toujours plus sophistiqué, dont des avions. »*

Le Frelimo est convaincu que, quelle que soit l'ampleur des attaques, le front intérieur tiendra. *« Ces agressions stimulent, aiguisent notre vigilance révolutionnaire ; elles consolident l'unité nationale, elles unissent tout notre peuple dans un sentiment commun : défendre notre patrie »*, assure le président Machel. Le Mozambique pourra-t-il cependant compter sur l'appui résolu de ses alliés ? Depuis l'été 1978, date de la crise au sein du Front patriotique et de la ligne de front qui suivit les rencontres entre MM. Smith et Nkomo, le Mozambique vit dans la hantise de se retrouver seul au côté de la ZANU face au régime de Salisbury.

L'attitude de la Zambie

Le Botswana n'a pas les moyens de jouer un rôle actif. L'Angola, éloigné du champ de bataille, est surtout préoccupé par la situation en Namibie. La Tanzanie, sans frontière commune avec le Zimbabwe, est accaparée par les conséquences de son intervention en Ouganda. Reste la Zambie. Malgré la réouverture de la frontière rhodésienne, ses difficultés économiques s'accentuent. Le président Kaunda, dont Maputo redoute la versatilité, doit compter, sur sa droite, avec la montée d'une opposition qui manifeste peu de sympathie pour la lutte de libération au Zimbabwe-Rhodésie et souhaite un règlement rapide avec Salisbury.

La facilité avec laquelle trois véhicules rhodésiens ont pu venir jusqu'à Lusaka, attaquer pendant plus de quatre heures trois objectifs différents et regagner leurs bases sans encombre, alors que les autorités zambiennes étaient informées de l'imminence de ce raid et de la nature des cibles visées (*le Monde* du juin) inquiète les dirigeants du Frelimo. Compte tenu de l'extension de la guérilla et des dissensions internes en Rhodésie, la Zambie et la ZAPU de M. Nkomo escomptaient un effondrement imminent du régime de Salisbury. La ZAPU avait donc, pour l'essentiel, entraîné et équipé ses forces armées en vue de s'emparer, au moment opportun, des centres urbains. Le rétablissement de la situation au Zimbabwe-Rhodésie, attribué à un appui massif de l'Afrique du Sud au cours des six derniers mois, a rendu cette stratégie caduque : la ZAPU ne pourra jouer aucun rôle militaire significatif tant que son armée, formée au maintien de la loi et de l'ordre, n'aura pas été reconvertie en une véritable force de guérilla.

Dans ces conditions, les autorités mozambicaines ne cessent de s'interroger officieusement sur la future ligne de conduite de MM. Kaunda et Nkomo. Elles n'écartent sans doute pas l'hypothèse que ceux-ci choisissent de sortir de l'impasse en négociant avec Salisbury.

Cette éventualité placerait le Mozambique dans une situation périlleuse. L'armée rhodésienne pourrait alors concentrer toutes ses forces sur un seul front. D'autre part, la participation du *« chef historique »* du mouvement de libération du Zimbabwe au règlement interne conférerait à celui-ci une légitimité qui rendrait difficilement justifiable la poursuite de la lutte armée. Or, le Frelimo est convaincu que, dans ce cas, le nouveau régime de Salisbury resterait dans l'orbite sud-africaine, que la Zambie renouerait ses liens historiques avec le Zimbabwe-Rhodésie et que la révolution mozambicaine, assaillie sur la quasi totalité de ses frontières, vivrait des jours particulièrement sombres.

Renforcer l'unité du Front patriotique

Pour conjurer ce péril, le Mozambique s'emploie d'abord à maintenir coûte que coûte la cohésion du Front patriotique et des Etats de la « ligne de front ». L'accord conclu à Addis-Abeba (*le Monde* du juin) est un premier succès pour *« maintenir M. Nkomo de ce côté du Zambèze »*. D'autre part, on doute ici que les jeunes chefs militaires de la ZAPU suivraient M. Nkomo si celui-ci décidait de regagner Salisbury. Les dirigeants de la ZANU estiment trop leur *« patriotisme »* pour le croire. Enfin, M. Mugabe dispose de dix mille combattants stationnés en permanence au Zimbabwe-Rhodésie, et probablement autant dans d'autres pays africains, où leur entraînement touche à sa fin. Ainsi la guérilla a repris après les élections, et on s'attend qu'elle se développe jusqu'à un niveau jamais atteint. M. Machel estime que la lutte armée reste l'*« élément décisif »* de l'évolution du conflit. Il a réaffirmé devant nous : *« Nous soutiendrons la guerre du peuple du Zimbabwe jusqu'à ses ultimes conséquences : c'est, pour nous, une position de principe. »*

Tenir cet engagement suppose que l'U.R.S.S. et ses alliés ne poussent pas à la négociation. Or, s'ils soutiennent toujours aussi résolument la ZAPU, leurs réserves vis-à-vis de la ZANU n'ont en rien diminué : à l'exception de Cuba — à une petite échelle et depuis peu de temps, — le camp soviétique n'accorde aucune aide matérielle au mouvement de M. Mugabe. Celui-ci ne peut compter, en ce domaine, que sur la Chine et quelques pays non alignés. De plus, après les élections en Rhodésie, Maputo bourdonnait de *« petites phrases »* prononcées par des diplomates et des coopérants des pays socialistes assurant qu'ils ne voulaient, en aucun cas, d'un affrontement majeur en Afrique australe et qu'*« on doit négocier avec Salisbury avant qu'il ne soit trop tard »*.

Le bloc de l'Est accroîtra-t-il ou, du moins, maintiendra-t-il la capacité de défense du Mozambique ? Il est notoire que les livraisons d'armes des pays socialistes n'ont jamais satisfait, en quantité comme en qualité, les demandes des Mozambicains. Qui plus est, faute de pouvoir les obtenir dans d'autres pays, qui ont toujours opposé à Maputo une fin de non-recevoir, ces livraisons ne sont pas sans contrepartie. Même si, officiellement, les pays socialistes sont toujours couverts de louanges à Maputo, ceux qu'on qualifie d'*« alliés naturels »* tendent à devenir des *« alliés obligés »*. La pénétration, économique et politique, des pays socialistes, en particulier des Allemands de l'Est, s'est accrue ces derniers mois.

Depuis sa création, le Frelimo avait réussi à maintenir des bonnes relations avec l'U.R.S.S. et la Chine. Celle-ci, par exemple, lui a toujours fourni des armes. Or Pékin est en froid avec Maputo — la coopération serait ramenée à un niveau symbolique — depuis que le Mozambique a reconnu le nouveau régime cambodgien et condamné — en termes d'ailleurs très mesurés — l'intervention chinoise au Vietnam. Pourtant, les pressions de Moscou ne se sont pas relâchées, afin que le Mozambique s'aligne sur la diplomatie soviétique, adopte une stratégie politique et économique strictement orthodoxe, et réponde aux besoins stratégiques de l'U.R.S.S.

Le Frelimo place au-dessus de tout la défense de l'indépendance nationale. C'est pourquoi il combat aussi énergiquement toute internationalisation du conflit rhodésien. *« La guerre est une lutte de libération entre les Zimbabwéens et les colons. Nous combattons pour qu'elle ne déborde pas du Zimbabwe »*, nous a affirmé M. Machel, qui se montre, en outre, extrêmement réticent à l'égard de l'arrivée éventuelle dans la région d'une force interafricaine.

Amer, un journaliste mozambicain nous confiait : *« Nous voulons rester non alignés : dans notre situation, cela relève de l'héroïsme. »*

RENÉ LEFORT.

Avec les « rééduqués » du camp de Chicomo

Correspondance

Chicomo. — L'écriteau rouge porte en lettres blanches : centre de rééducation de Chicomo. Les deux hommes qui, à l'ombre d'une guérite, surveillent la barrière d'entrée sont des *« rééduqués »*, appellation jugée plus appropriée que celle de prisonnier. De part et d'autre de la piste : des champs et la brousse. Ni barbelés, ni miradors, ni cellules, ni lourdes portes verrouillées : rien qui puisse évoquer les conditions habituelles de l'enfermement. L'encadrement comprend sept personnes qui, pendant notre visite, n'étaient pas toutes armées. La surveillance est assurée par cinq gardes et quelques miliciens.

Que pourraient-ils faire face aux trois cent cinquante *« rééduqués »* si ceux-ci se soulevaient, s'emparaient des dizaines de houes, de hâches, de machettes entassées dans un coin du magasin pour servir aux travaux agricoles ? L'éventualité d'une révolte n'effleure même pas l'esprit du chef du centre, un policier de vingt-quatre ans, recruté en 1975, et qui a suivi un stage de formation de onze mois. Quant aux évasions, on n'en compterait seulement une par mois en moyenne qui, chaque fois, rend les responsables *« très tristes »*.

Repris, l'évadé réintègre la vie normal après quelques jours de discussions avec l'encadrement au cours desquelles il explique les raisons de sa fuite. C'est la plus grave des punitions, le châtiment le plus banal consistant à travailler pendant les heures de détente. La dizaine de rééduqués, avec qui nous avons pu librement parler avant que le responsable provincial qui nous accompagnait ne vienne tendre l'oreille, nous le confirmeront tous : aucun châtiment corporel n'est infligé. Ils s'estiment bien nourris : trois repas par jour. Ils ne se plaignent pas non plus du travail : chacun cultive, sur une vingtaine d'hectares, du riz et des légumes. En revanche, l'incertitude quant à la durée de la détention leur semble particulièrement pénible.

Originaires des trois provinces du Sud : Gaza, Inhambane et Maputo, pour lesquelles n'existe que ce centre, les condamnés ont commis des délits mineurs : bagarres, vols, détournements de fonds, drogues ou *« corruption sexuelle »*. Ceux avec qui nous avons parlé étaient là depuis plus d'un an. Régulièrement, le ministère de l'intérieur demande la libération d'un quota de condamnés, choisis par l'encadrement, ou bien celui-ci estime qu'il est temps de libérer certains rééduqués. Suivant quels critères ? *« L'aptitude à réintégrer la société »*, nous répond le chef du centre.

Pour y parvenir, la rééducation par le travail semble secondaire : l'objectif est seulement de produire de quoi se nourrir. En revanche, l'éducation est essentielle. Sur les quinze brigades que comprend le centre, neuf reçoivent deux heures d'alphabétisation par jour, le samedi étant réservé à l'éducation politique sauf pour ceux qui, sachant déjà lire et écrire, suivent quotidiennement un cours politique.

« A Maputo, je n'avais pas de travail. Ici je m'instruis, je suis logé et j'ai de quoi manger », nous confiait, tout souriant, un rééduqué. Effectivement, les conditions matérielles sont bien meilleures que celles de la majorité des Mozambicains. Les installations elles-mêmes rendraient envieux n'importe quel *« village communal »*. Un *« centre-vitrine »* ? Les autorités s'en défendent, assurant qu'il n'est ni meilleur ni pire que la douzaine d'autres dispersés dans le reste du Mozambique. Elles reconnaissent cependant que les débuts ont été autrement plus difficiles. Mais elles se sentent désormais assez sûres d'elles-mêmes pour nous déclarer qu'elles sont prêtes à ouvrir les centres, comme les prisons, à une commission d'enquête étrangère, mandatée, par exemple, par Amnesty International. — R. L.

DIPLOMATIE

Assurée de l'appui des conservateurs

Mme Veil a de bonnes chances d'obtenir la présidence de l'Assemblée européenne

De notre envoyé spécial

Luxembourg (Communautés européennes). — L'élection de Mme Veil à la présidence de l'Assemblée européenne est en bonne voie. Les tractations qui, mercredi 11 juillet, ont suivi sa désignation comme candidate du groupe libéral lui ont été nettement favorables.

Une fois choisie par les libéraux, Mme Veil devait pour s'assurer une majorité rallier les voix des conservateurs (presque tous britanniques) et des démocrates-chrétiens. Sa rencontre avec le Groupe démocratique européen — *nouvelle appellation* des conservateurs — a été un franc succès. Interrogée sur ses intentions, elle a rassuré ceux qui pouvaient encore hésiter : elle conçoit son rôle politique — a-t-elle laissé entendre — comme désormais essentiellement européen. Dans le cas où l'Assemblée se prononcerait pour un siège unique impliquant l'abandon de Strasbourg (à quoi elle est évidemment opposée), elle remplirait loyalement sa tâche de présidente... (1).

Les conservateurs britanniques se sentent voisins des « giscardiens » et, de surcroît, considèrent comme utile pour faire entendre le point de vue de l'Assemblée, que son président soit proche du pouvoir d'un des grands Etats membres. Enfin, Mme Thatcher s'est montrée favorable à l'élection de Mme Veil. Le vote de la très grande majorité des conservateurs semble donc acquis.

Chez les démocrates-chrétiens, l'appui à Mme Veil n'est pas aussi net, mais les choses évoluent favorablement. Le groupe ne prendra sa *décision* définitive que lundi. Cependant, il apparait déjà que *l'effervescence* contestatrice que l'on pouvait y déceler encore mercredi est largement retombée. Plusieurs dirigeants y ont contribué. M. Klepsch (Allemagne fédérale), président du groupe, et M. Tindemans, ancien premier ministre belge et président du parti populaire européen (qui rassemble les démocrates chrétiens de la C.E.E.) ont insisté pour que l'accord précédemment conclu pour l'élection d'un libéral soit loyalement honoré en faveur de Mme Veil.

M. Tindemans a estimé qu'il n'y avait pas lieu de se montrer méfiant sous prétexte que Mme Veil était proche de l'Elysée : les démocrates-chrétiens doivent avoir en tête, a-t-il observé, que M. Giscard d'Estaing a pratiqué une politique d'ouverture européenne. M. Diligent (C.D.S.) a souligné qu'il *serait mal* venu de reprocher à Mme Veil son rôle dans l'adoption de la loi sur l'avortement alors que les démocrates chrétiens français, en dépit de leur réserve à cet égard, ont décidé de rallier *la liste qu'elle dirigeait.*

Parmi les réticients se trouvent encore les Irlandais, les catholiques néerlandais et peut-être quelques Italiens, mais ceux-ci insistent surtout maintenant sur la *nécessité d'obtenir de Mme* Veil des garanties enmatière d'engagement européen. Nul doute qu'ils auront satisfaction.

De leur côté, les socialistes ont désigné ce jeudi matin M. Zagari (parti socialiste italien) comme candidat à la présidence.

PHILIPPE LEMAITRE.

(1) Il n'appartient cependant pas à l'Assemblée, qui siège actuellement à Strasbourg et Luxembourg, de décider de l'implantation des institutions communautaires. La répartition des sièges résulte d'un accord entre les gouvernements.

M. HASSAN GOULED EST REÇU A L'ÉLYSÉE

M. Hassan Gouled, président de Djibouti, en visite privée en France, devait être reçu ce jeudi 12 juillet, dans l'après-midi, par M. Giscard d'Estaing. Selon l'Elysée, l'entretien devait porter notamment sur la situation dans la Corne de l'Afrique.

D'autre part, s'ouvrira samedi à Djibouti le procès de deux parlementaires, MM. Mohamed Houmed Soule et Ali Moussa, qui ont dénoncé les pratiques de la police locale et les « *tortures* » dans les prisons. Le 29 mars, Amnesty International avait réclamé l'ouverture d'une enquête au sujet de morts survenues après tortures dans les centres de détention de Djibouti. Elle avait cité le cas de quatre jeunes gens originaires de Djibouti, étudiants en France, qui ont été arrêtés à leur retour dans leur pays en 1978, puis emprisonnés et torturés pour avoir exprimé des opinions non violentes. unis. — *(A.F.P.)*

● *M. Henry Kissinger,* venant du Maroc où il avait rencontré le roi Hassan II, a fait mercredi soir 11 juillet escale à Roissy. Il est parti pour Washington à bord du Concorde régulier d'Air France. Il avait été prévu que l'ancien secrétaire d'Etat s'entretiendrait à l'Elysée avec M. Giscard d'Estaing, mais l'avion venant de Fès ayant un retard, l'entretien a eu lieu par téléphone.

● *L'ambassadeur de Grèce* et Mme Dimitri Papaioannou ont donné une réception mardi à l'occasion de leur départ. En poste à Paris depuis décembre 1976, M. Papaioannou et son épouse, qui parlent parfaitement notre langue, témoignaient d'une courtoisie et d'une finesse qui leur auront valu beaucoup d'amis ; et ceux-ci étaient nombreux à leur dire leurs regrets de les voir partir.

« LA LETTRE DE LA NATION » : des comportements méritant une sanction.

« Les paris restent ouverts. Personnellement — je dis bien personnellement, — je serais assez amusé que cette affaire de présidence trouve la plus farfelue des solutions. D'abord parce qu'il faut être cohérent et que l'on ne peut pas attacher une importance capitale à la présidence d'une Assemblée dont on a contesté le pouvoir. Ensuite parce qu'il y a des comportements qui méritent une sanction. Je préfère voir une Française à la présidence de l'Assemblée, mais je refuse que ce soit au prix du sacrifice des intérêts français. »

(PIERRE CHARPY.)

● *M. Debatisse,* ancien dirigeant de la F.N.S.E.A. et récemment élu à l'Assemblée européenne sur la liste de Mme Veil, a été reçu mercredi 11 juillet par le président de la République. A l'issue de cet entretien, M. Debatisse a estimé que la nouvelle Assemblée devrait se saisir de deux problèmes urgents : les réfufgiés de l'Asie du Sud-Est et la situation économique créée par la crise de l'énergie. Il a également souhaité que l'Europe ait bientôt « *une politique agricole plus dynamique, notamment dans la recherche de débouchés pour ses produits.* »

● *Un député européen britannique invalidé.* — L'élection d'un député conservateur britannique à l'Assemblée européenne, Mlle Shelagh Roberts, a été invalidée parce qu'elle occupait des fonctions qui la rendait inéligible, apprend-on mercredi 11 juillet, à Londres. Mlle Roberts, député de Londres sud-ouest, occupait des fonctions dans un fonds de gestion de retraites incompatibles avec le mandat européen. Une élection partielle sera organisée. — *(A.F.P.).*

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Le Sénat se prononce pour le maintien du système des grands électeurs

C'est dans l'indifférence générale que e Sénat a repoussé le mardi 10 juillet un projet d'amendement à la Constitution visant à faire élire directement par les citoyens le président des Etats-Unis sans passer par l'intermédiaire des frands électeurs. La proposition, présentée par le sénateur démocrate de l'Indiana, M. Bayh, n'a obtenu que cinquante et une voix, alors que l'approbation des deux tiers des sénateurs, donc soixante-six voix, était nécessaire.

L'espoir d'en finir enfin avec un des archaïsmes les plus étonnants de la Constitution s'envole donc une fois de plus. Selon le système *actuel, chaque* Etat *désigne* autant de grands électeurs qu'il compte de membres au Congrès. Leur seul rôle consiste à élire le président. Leur vote est bloqué, c'est-à-dire que tous les membres de la délégation d'un Etat votent de la même façon.

John Quincy Adams en 1824, Rutherford B. Hayes en 1876, et Benjamin Harrisson en 1888 ont été élus grâce à ce système alors qu'ils avaient obtenu dans l'ensemble du pays moins de voix que leurs concurrents. Le cas a bien failli se produire à nouveau en 1976. M. Carter, armé d'une avance de un million sept cent mille suffrages, et pourtant, il n'aurait pas *obtenu* la *majorité* dans le collège des grands électeurs si neuf mille deux cent quarante-cinq voix seulement s'étaient déplacées en faveur de M. Ford dans deux Etats, l'Ohio et Hawaï. Le système du vote bloqué permet de faire basculer des Etats entiers.

Le *New York Times* avait pris, il y a deux ans, la défense du système en vigueur en estimant *que celui-ci est* un *facteur* de stabilité car il rend difficile l'existence de tiers partis. Le quotidien faisait remarquer que le suffrage universel et le vote des grands électeurs avaint toujours coïncidé dpuis 1888 et qu'un changement présentait plus de risques que d'avantages.

M. Carter, au contraire, avait pris position en faveur de l'abolition du collège des grands électeurs au début de son mandat. Les *difficultés* qu'il connaît actuellement ne lui ont pas apparemment laissé le temps de réaffirmer son point de vue.

L'opposition la plus résolue est venue des sénateurs conservateurs *des petits Etats, très soucieux de* sauvegarder toutes les prérogatives, même les plus *symboliques*, des Etats face au pouvoir central. Conduits par le sénateur républicain de Caroline du Sud, M. Strom ils ont mené une longue bataille de procédure, alros que les partisans de l'amendement manifestaient une certaine lassitude. L'abolition, ou au moins la réforme du collège des grands électeurs, finit en effet par faire figure de « serpent de mer » législatif : cinq cents projets ont été déposés à ce sujet au Congrès en deux siècles.

Le sénateur Birch Bayh proposait, outre l'élection directe du président et du vice-président, qu'un second tour organisé entre les deux concurrents les mieux placés au cas où aucun candidat n'obtiendrait 40 % des voix. Selon un récent sondage, 80 % des Américains sont favorables à cette réforme. Une minorité de blocage au Sénat a pu la repousser une fois de plus.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Nicaragua

Les États-Unis engagent des négociations avec le gouvernement provisoire pro-sandiniste

Les Etats-Unis ont admis, le mercredi 11 juillet, qu'ils avaient engagé des négociations avec le gouvernement provisoire pro-sandiniste installé au Costa-Rica, cependant que les insurgés laissent entendre qu'ils pourraient assouplir leurs positions à l'égard de suggestions américaines pour mettre fin à la guerre.

A Managua, le général Somoza a cependant réaffirmé mercredi son intention de se battre jusqu'au bout, et il aurait reçu des avions militaires — probablement du Salvador — pour renforcer la garde nationale soumise au harcèlement des unités sandinistes qui contrôlent de larges secteurs du territoire. De nombreux cas de désertion sont signalés dans les rangs de la garde, et plus de trois cent cinquante personnes, dont trois *officiers de haut rang, se sont réfugiées à l'ambassade de* Colombie.

Le gouvernement de Managua a instauré mercredi la censure sur toutes les dépêches transmises par les correspondants étrangers. Dans la capitale, la vie continue sous les ruines.

A Managua, la vie dans les ruines...

De notre envoyé spécial

Managua. — Cette ville est partout et nulle part, le tremblement de terre de 1972 ayant rayé l'ancien centre, ce qui laisse entre les différents quartiers des terrains vagues immenses.

Des quartiers populaires constitués de modestes maisons de bois au sol de terre battue et aux toits de tôle ondulée ont surgi ici et là. Les destructions causées par les bombardements et les combats sont inégalement réparties. Dans le quartier de Belo-Horizonte, les bombes ont creusé des cratères de 10 mètres de large sur 2 m. 50 de profondeur. Elles pesaient, dit-on, entre 250 et 500 kilogrammes. Elles ont parfois barré une rue ou soufflé plusieurs petites maisons d'un seul coup. Le sol est jonché de débris de verre, des voitures brûlées ont été repoussées sur les côtés, le pavé — là où il existait — a été sommairement replacé. Les fils électriques traînent au milieu des carrefours. Plusieurs quartiers sont sans eau et sans électricité depuis un mois.

Les rues bordées de magasins ou d'entrepôts ont, elles aussi, souffert des combats ou des pillages. Le portail de l'usine Coca-Cola bâille sur un stock de bouteilles vides : le pillage méthodique a duré deux jours. A *quelques centaines de* mètres, l'édifice du journal d'opposition *La Prensa* a été détruit presque entièrement par un incendie « allumé » par la garde.

Les petits commerces n'ont plus de réserves, et les vitres — souvent intactes — de leur devanture ne donnent plus que sur des salles vides et abandonnées.

La vie continue. Les habitants se sont habitués à cette ville à l'abandon comme s'il s'agissait *d'une nouvelle* catastrophe naturelle : le tremblement de terre leur a appris à vivre sur des ruines. Sous sa petite véranda, à vingt mètres d'un trou d'obus, une famille a repris l'habitude de s'asseoir en fin de journée pour boire du jus de maïs, qu'on appelle ici *pinolio.* Un peu après l'heure du couvre-feu — 7 heures — tout le monde rentre, les portes se ferment, les rideaux se tirent et on s'apprête à dormir plus ou moins bien. Il n'y a guère de nuit où le dormeur ne sursaute, éveillé par l'aboiement des chiens, par des pas furtifs, un échange de coups de feu tout proche. Chacun a appris à reconnaître les armes employées selon le bruit. Tant qu'il s'agit d'armes légères, personne ne s'émeut vraiment. Au matin, tout paraîtra de nouveau normal, l'air aura la même fraîcheur, les oiseaux recommenceront à chanter.

Un chasseur des forces aériennes gouvernementales survole la ville à basse altitude. Dans un quartier, un homme revient chez lui à cheval, après avoir été chercher un bidon d'huile dans une station d'essence.

Trouver de la nourriture

Plus personne ou presque ne travaillant *depuis un mois*, la principale occupation de la journée est de trouver de la nourriture. Les stocks dévalisés refont surface dans des marchés en plein air, bruyants et colorés. La même vendeuse propose du café soluble et des brosses à dents, du lait en poudre et des piles électriques. Les vendeurs de cigarettes et de chewing-gum harcèlent les automobilistes, lesquels, avec la décontracton propre au pays, s'arrêtent au milieu de la rue pour aller faire des achats, bloquant derrière eux une file de véhicules qui s'allonge. La nourriture ne manque pas pour ceux qui peuvent se déplacer jusqu'à un marché et qui ont encore de l'argent pour payer leurs achats. C'est l'argent qui se fait le plus rare.

La raffinerie travaille au ralenti et distribue en priorité aux organismes de bienfaisance, ensuite aux statons servce que le gouvernement désigne. Des patrouilles de la garde, lourdement armées, sillonnent la ville à bord de jeeps découvertes. Sur leur passage, les gens regardent ailleurs apparemment absorbés par leurs pensées. Une mauvaise surprise est toujours possible. Comme cette voiture américaine que l'on manque d'accrocher à la sortie d'un tournant, dans la rue calme d'un quartier résidentiel. Son pare-brise a volé en éclats, les quatre portières sont grandes ouvertes, sur le siège, à côté du conducteur, une flaque de sang. Tout a dû se passer il y a moins d'une demi-heure. A une centaine de mètres, on entend les cris d'un enfant qui joue. Au loin se profile la silhouette d'un garde derrière le muret d'un édifice public. La guerre est toujours là, qui rôde.

ALAIN-MARIE CARRON.

Tribune internationale

L'Argentine et la conscience juridique internationale

par SEAN MACBRIDE (*)

Il y a un an, la Coupe du monde de football ramenait l'attention de l'opinion internationale sur l'Argentine où les méthodes de répression employées par les organismes de police officiels ou clandestins, ont suscité l'indignation. Le Département d'Etat américain estimait *alors* le nombre des seuls « disparus » à près de vingt mille. De l'avis des avocats réfugiés en Europe, la répression est moins forte en Argentine aujourd'hui, mais la situation des milliers de détenus politiques, ainsi que les carences de la justice demeurent préoccupantes. Prix Nobel de la Paix, M. Sean Mac Bride lance un appel à la conscience juridique internationale, à propos de l'Argentine.

NOUS vivons une époque où l'opinion publique acquiert chaque jour plus d'influence. Il n'est donc pas facile de persister longtemps dans un comportement que l'opinion publique censure avec vigueur.

L'opinion, en particulier, est très sensible à la violation des droits fondamentaux concernant la dignité de la personne humaine. De nos jours, la rapidité de la circulation des nouvelles à travers le monde entraîne une sensibilisation suffisante pour que toute politique systématique de violation des droits de l'homme soit condamnée par l'opinion et considérée comme un scandale intolérable.

Quand j'écris ces lignes, c'est le sort de l'Argentine qui me préoccupe. Je suis attaché à ce pays, dont ma défunte femme était originaire, et que j'ai connu alors que son système constitutionnel s'inspirant des principes démocratiques des révolutions américaine et française était en vigueur.

Depuis mars 1976, la situation de ce pays s'est dégradée, notamment par la détention d'environ vingt mille personnes pour des motifs d'ordre politique. Le plus grave est que la justice n'a pas été saisie pour le plus grand nombre des cas. Aucun chef d'accusation n'ayant été retenu contre eux, seul l'état d'urgence maintenu depuis des années explique leur emprisonnement.

Pire encore : le gouvernement militaire argentin n'assume la responsabilité que de l'emprisonnement de trois mille personnes, qu'il reconnaît garder dans les établissements pénitentiaires, certains depuis cinq ans, en vertu de l'état d'exception. Ils risquent d'y rester indéfiniment. Mais les autres, que sont-ils devenus ? Ils ont été arrêtés par les forces de sécurité et ont disparu après leur arrestation. Le gouvernement argentin essaye d'éluder sa responsabilité dans l'emprisonnement de ces milliers de personnes et, aux demandes angoissantes de renseignements émanant des familles des disparus, il répond qu'il ne sait rien.

Parmi les disparus, il y a des milliers de femmes, dont beaucoup étaient enceintes au moment de leur emprisonnement. Etant donné le temps écoulé depuis lors, elles ont accouché dans les centres de détention. La question se pose : Que sont devenus ces enfants ?

Dans cette situation « infrajuridique », où les gens sont soustraits à la juridiction de leurs juges, privés de justice, quel est le rôle des avocats argentins ? Imaginez le drame du juriste, de l'avocat, saisi par la famille, par un ami, du cas de quelqu'un qui vient d'être arrêté par les forces de sécurité et conduit vers une destination inconnue. Que faire ? Où se renseigner ?

L'avocat qui essaye de prendre contact avec les autorités administratives ou judiciaires, pour se renseigner sur le sort de son client, risque à son tour, de subir le même sort que lui. *Vingt-sept avocats assassinés, soixante-dix avocats portés disparus. Une centaine d'avocats emprisonnés en vertu de l'état d'urgence. Deux cents avocats contraints à l'exil. Ce sont des chiffres qui témoignent de façon éloquente de la dégradation de l'immunité du défenseur, de la méconnaissance des droits de la défense en Argentine.*

CES faits ont amené les organisations de juristes les plus importantes du monde entier à tenir un colloque international dont la présidence m'a été confiée. Il a eu lieu au Sénat de la République française les 19 et 20 mai (le Monde du 22 mai). Sa tenue a été saluée par le président du Sénat, M. Alain Poher. Deux cents juristes venant de vingt-deux pays ont échangé leurs réflexions et essayé de dégager des conclusions utiles, en solidarité avec leurs confrères argentins.

Des représentants qualifiés de l'Association internationale des juristes démocrates, d'Amnesty International, de l'American Bar Association of New-York, du Centre pou rl'indépendance des magistrats et des avocats, de la Commission internationale des juristes, de la Fédération internationale des droits de l'homme, du Mouvement international de juristes catholiques, de l'Union internationale des avocats, entre autres, ont exposé en détail les observations qu'ils avaient faites à l'occasion de missions en Argentine.

De nombreux juristes ont souligné notamment qu'aucune communication n'est possible entre l'avocat et son client quand il s'agit de disparus, d'emprisonnés en vertu de l'état d'urgence ou de civils soumis aux tribunaux militaires.

Un trait original du colloque fut la présence d'avocats argentins venus spécialement de leur pays. Ils ont exposé le drame de leur lutte pour le droit. Car c'est de cela qu'il s'agit : devant la violation brutale du droit, de quelle manière agit la conscience juridique pour faire rentrer les choses dans le domaine du droit ? Il nous ont renseignés sur la façon dont ils mènent leur combat, sur les petits progrès, réalisés pas à pas, pour obtenir qu'on parle des disparus, que la presse publie leurs noms, que la Cour suprême reconnaisse officiellement qu'on se trouve en présence d'une privation effective de justice (« efctiva privacion de justicia »).

C'est un véritable scandale pour la conscience publique mondiale, que, six mois après le vote de la résolution de l'Assemblée générale des Nations unies sur les personnes disparues, le gouvernement militaire argentin persiste à ne pas répondre. Or il ne s'agit pas de quelques personnes, mais de milliers. Pour garder en détention environ dix-sept mille personnes, il faut toute une infrastructure de personnel de sécurité, de surveillance, d'intendance. Il n'est pas admissible que cette pratique continue à défier la communauté internationale. Il est clair qu'il s'agit d'une politique systématique et persistante. A la veille même du colloque, Mme Jara de Cabezas, qui est la mère d'un jeune disparu et fait partie d'une association de défense des droits de l'homme, a été arrêtée à Buenos-Aires et portée disparue. Le gouvernement refuse obstinément de donner aucune information sur son sort.

POUR l'opinion mondiale, le gouvernement argentin est responsable du sort des prisonniers. Elle n'admet pas qu'aux questions « Pourquoi a-t-il été emprisonné ? », « Où se trouve le prisonnier ? le gouvernement réponde n'en rien savoir. Si les emprisonnés sont inculpés de délits, qu'ils soient jugés ; s'ils ne sont pas inculpés, ils doivent être libérés.

Pendant cette Année internationale de l'enfant, le gouvernement argentin doit faire connaître immédiatemet où sont les enfants, fils de mères disparues, qui ont accouché dans leurs lieux de détention. Où sont les enfants vraisemblablement nés dans les camps de concentration ? Que sont-ils devenus ? Le monde ne peut tolérer pareil scandale.

Je rends hommage aux avocats qui continuent, dans la difficulté, l'exercice de leur profession en Argentine, qui persistent dans leur lutte pour le droit, alors que tant de leurs collègues ont été assassinés, portés disparus, emprisonnés, contraints à l'exil. Ils poursuivent leur mission, animés de leur foi dans le droit, frappant aux portes de juges et des autorités, présentant des recours, multipliant les démarches. Leur tâche difficile est l'expression de la conscience juridique ; leur conduite ne peut passer inaperçue pour l'opinion mondiale.

Le colloque a décidé d'appeler les juges, les avocats, les juristes du monde entier à prendre connaissance de ce qui se passe en Argentine et à élaborer une forme efficace de la solidarité. C'est une exigence de la conscience humaine.

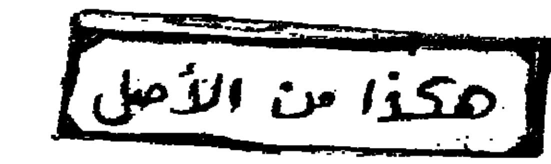
(*) Prix Nobel de la paix.

L'ÉVO[...]

M. Hawatmeh qualifie la démar[...] du chef de l'O.L.P. de hâtive et pré[...]

« Dissocier [...] des Etats-U[...]





هكذا من الأصل

ne internationale
l'Argentine
ience juridique internationale
SEAN MACBRIDE

PROCHE-ORIENT

L'ÉVOLUTION DES NÉGOCIATIONS DE PAIX

APRÈS LA RENCONTRE ARAFAT-KREISKY-BRANDT

M. Hawatmeh qualifie la démarche du chef de l'O.L.P. de «hâtive et prématurée»

De notre correspondant

Beyrouth. — La satisfaction est évidente dans les milieux palestiniens, en particulier ceux du Fath, à la suite de la rencontre de Vienne entre M. Arafat et MM. Kreisky et Brandt. Non seulement parce qu'elle constitue une percée diplomatique importante pour l'O.L.P., la fait apparaître à travers l'appréciation des deux interlocuteurs du chef palestinien comme un partenaire raisonnable et provoque la colère d'Israël, mais aussi parce que derrière cette rencontre apparaît le jeu américain.

Nombreux, en effet, sont ceux qui pensent ici, y compris au sein de l'O.L.P., que le gouvernement américain n'a pas été simplement informé de l'initiative austro-allemande, mais qu'il l'a encouragée, voire provoquée. Ils y voient un moyen habile de la part de Washington de faire passer un double message : à l'O.L.P., sur la reconnaissance *de facto* de sa représentativité; à Israël, sur l'inéluctabilité de cette reconnaissance sans que les Israéliens soient en mesure de soulever un tollé à l'intérieur des Etats-Unis. Un officiel de l'O.L.P. a souligné à ce sujet : « *Non seulement nous ne refusons pas le dialogue avec le gouvernement américain, mais nous le souhaitons.* »

Cependant, des voix discordantes s'élèvent au sein de la résistance palestinienne. C'est ainsi que le F.P.L.P. de M. Habache, principale organisation du Front du refus, a publié un communiqué critique, puis l'a retiré « *pour ne pas se retrouver du même bord que M. Begin* », commente-t-on dans les milieux du Fath. M. Nayef Hawatmeh, chef du F.D.L.P., n'a en revanche pas caché ses réserves, voire son hostilité. M. Hawatmeh a déclaré : « *C'est à mon sens de la part de M. Arafat une démarche hâtive et prématurée. Il nous a d'ailleurs mis devant le fait accompli, sans doute parce qu'il a craint des critiques et peut-être même un refus. Nous savions qu'il allait en Bulgarie et nous l'avons brusquement vu apparaître en Autriche.*

» *Certes, la rencontre de Vienne affaiblit le crédit des allégations israéliennes auprès des gouvernements et des opinions publiques en Europe ; elle raffermit la stature de l'O.L.P. et élargit les reconnaissances internationles dont elle jouit. Sous cet angle, et tactiquement, elle est positive. Mais elle risque d'être stratégiquement néfaste dans la mesure où elle pourrait favoriser le déblocage de l'impasse où se trouve la politique américaine au Proche-Orient après le traité de paix égypto-israélien, et relâcher le siège dont l'Egypte est l'objet de la part du monde arabe en donnant des illusions aux peuples et des justifications du comportement attentiste des gouvernements, y compris nos alliés du Front de la fermeté.* »

« Dissocier l'Europe des États-Unis »

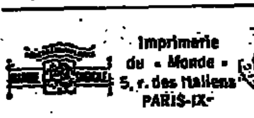
M. Hawatmeh estime que l'Internationale socialiste agit en coordination avec les Etats-Unis. Il rappelle le rôle qu'elle a joué dans les préliminaires du rapprochement entre l'Egypte et Israël : « *A l'époque, après une tournée du même M. Kreisky au Proche-Orient, une rencontre Kreisky-Brandt-Sadate avait eu lieu, puis M. Pérès était venu à Vienne.*

» *Au fond, les réserves de l'Internationale socialiste à l'égard des accords de Camp David, celles de la C.E.E. et même celles de la France se ramènent à les estimer « incomplets » et à en souhaiter l'amélioration, mais en partant des prémisses qui y sont contenues et qui équivalent à une liquidation et non à une solution — même mauvaise — du problème palestinien. Si l'on veut une action européenne utile et efficace à notre égard, il faut que le monde arabe en donne les moyens à l'Europe en la dissociant des Etats-Unis, notamment sur le plan des approvisionnements pétroliers. Alors l'Europe aura la possibilité d'agir et de profondes motivations pour le faire. Aujourd'hui, elle ne veut ni ne peut engager une épreuve de force avec les Etats-Unis au nom de ses intérêts propres. Au lieu de cela les régions arabes mettent dans un même sac l'Europe et les Etats-Unis, favorisant en fait ces derniers.* »

Quand on fait remarquer au chef du F.D.L.P. que le ministre syrien des affaires étrangères, M. Khaddam, a clairement fait savoir que son pays « *ne commettrait pas à l'égard des Etats-Unis la même erreur que M. Sadate à l'égard de l'Union soviétique* », il répond : « *C'est exact. Il n'en reste pas moins que la seule politique valable pour le Front de la fermeté est de suspendre toute participation à la solution américaine de la crise du Proche-Orient et à prendre des mesures concrètes à l'encontre des Etats-Unis en suspendant pour commencer les exportations pétrolières à ce pays.* »

LUCIEN GEORGE.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
1977

M. Burg reproche aux Américains d'agir « dans le dos » du gouvernement de Jérusalem

De notre correspondant

Jérusalem. — M. Burg, ministre de l'intérieur et chef de la délégation israélienne aux négociations sur l'autonomie, a critiqué les « *activités politiques* » menées en Cisjordanie par le consulat général des Etats-Unis à Jérusalem. Il a reproché aux diplomates américains d'agir « *dans le dos* » du gouvernement israélien.

Récemment les maires des principales villes de Cisjordanie ont été de nouveau contactés par des membres du consulat, comme ils l'avaient été à plusieurs reprises depuis les accords de Camp David. Une fois de plus, les diplomates américains ont tenté de convaincre les personnalités palestiniennes de Cisjordanie de se joindre à la négociation, affirmant notamment que l'Arabie Saoudite avait adopté finalement une attitude modérée à l'égard du traité de paix égypto-israélien. Cette nouvelle tentative qui est restée apparemment vaine correspondait à la venue la semaine dernière de M. Strauss, l'envoyé spécial de M. Carter chargé de relancer les négociations sur l'autonomie.

Les dirigeants israéliens ont souvent fait preuve d'agacement à l'égard des activités du consulat, particulièrement vigilant lorsqu'il s'agit de contrôler l'évolution de la politique d'implantation israélienne. Mais cette fois M. Burg a déclaré qu'il ne comprenait pas pourquoi son gouvernement n'avait pas encore adressé une protestation aux Etats-Unis. Le ministre de l'intérieur a répliqué : « *Cette question doit être posée à d'autres qu'à moi...* » Il paraissait ainsi viser une attitude trop modérée à son goût de la part du ministère des affaires étrangères.

D'autre part, M. Burg a répété que les implantations dans les territoires occupés étaient nécessaires à la sécurité d'Israël. Il a employé une argumentation qui vaut d'être signalée, car elle résume toute la politique israélienne à ce sujet : « *C'est une erreur que de croire que l'armée seule peut garantir cette sécurité. La présence juive sur tout le territoire d'Eretz Israël est vitale. Cela efface la frontière politique artificielle et fait de l'armée d'Israël une armée de défense et non pas une armée d'occupation.* »

FRANCIS CORNU.

● *Cent cinquante officiers et réservistes de l'armée israélienne* ont adressé au chef d'état-major une lettre de protestation contre les réductions de peine prononcées par ce dernier en faveur de soldats accusés d'avoir tué des Arabes (*le Monde* du 6 juillet). Dans leur message, les officiers soulignent que la décision du chef d'état-major, le général Raphaël Eytan, porte atteinte à la situation morale de l'armée. — *(Corresp.)*



A travers le monde

Brésil

● LE PRESIDENT FIGUEIREDO a condamné publiquement, mercredi 11 juillet, la violence politique après la mise à sac des locaux d'un journal de gauche. C'est la première fois depuis 1964 que la présidence intervient pour dénoncer un attentat commis contre la presse de gauche. — *(A.F.P.)*

Espagne

● LE PRINCIPAL SYNDICAT PATRONAL ESPAGNOL et le syndicat ouvrier d'obédience socialiste U.G.T. ont signé mardi 10 juillet un accord qui pourrait modifier profondément les rapports sociaux en Espagne. Le document a été signé par MM. Nicolas Redondo, secrétaire général de l'U.G.T. (Union générale des travailleurs), membre du comité exécutif du parti socialiste ouvrier espagnol, et M. Carlos Ferrer, président de la CEOE, confédération espagnole des organisations de patrons. Les dirigeants du principal syndicat ouvrier espagnol, les commissions ouvrières, d'obédience communiste, ont été exclus de cette négociation. Le « pacte » établit la nature des rapports entre patrons et ouvriers pour la négociation des conventions collectives et les conflits sociaux. — *(A.F.P.)*

Grenade

● LE GOUVERNEMENT REVOLUTIONNAIRE DE GRENADE a demandé, le mercredi 11 juillet, au gouvernement américain l'extradition de sir Eric Gairy, ancien premier ministre, accusé d'incitation au meurtre, de fraude et de détournement des fonds publics. — *(A.F.P.)*

Indonésie

● UN COMITE POUR LA DEFENSE DES PRISONNIERS POLITIQUES en Indonésie vient de se créer sous la présidence de M. Philippe Farine, professeur à Grenoble. Ce comité (68, rue de Babylone, 75007 Paris) a publié un dossier sur le problème des droits de l'homme en Indonésie.

Portugal

● M. SILVA PAIS, dernier directeur de la PIDE, la police politique du régime salazariste, a été mis, mercredi 11 juillet, en liberté provisoire par un tribunal militaire de Lisbonne. Agé de soixante-treize ans, il était incarcéré à la prison de Caxias, près de la capitale, depuis la révolution du 25 avril 1974. — *(A.F.P.)*.

Yougoslavie

● UN MEMBRE DE LA PRESIDENCE DES SYNDICATS DE CROATIE a déclaré, mardi 10 juillet, à Zagreb : « *Il ne faut pas condamner* a priori *les mouvements de grève.* » Selon M. Mecava, c'est au sein des entreprises dont le mécanisme autogestionnaire est défaillant que les arrêts de travail se produisent régulièrement : « *Les grèves favorisent l'autogestion et ne sont nullement dirigées contre elle* », estime-t-il. Vingt-deux arrêts de travail, touchant près de huit mille travailleurs, ont été enregistrés en Croatie entre novembre 1978 et mai 1979. — *(A.F.P.)*.

● LE MARECHAL TITO a reçu, mercredi 11 juillet, dans sa résidence de Brioni, M. Brandt, président de l'Internationale socialiste. M. Brandt a notamment rendu compte au président Tito de ses récents entretiens avec M. Yasser Arafat.

APRÈS LES ENTRETIENS SADATE-BÉGIN

Les deux parties font état de progrès dans la négociation

De notre correspondant

Alexandrie. — Aucun résultat spectaculaire n'a été enregistré au cours du sommet Sadate-Begin qui a eu lieu à Alexandrie les 10 et 11 juillet. Pourtant le raïs, lors de la conférence de presse donnée conjointement avec M. Begin mercredi matin, a qualifié la rencontre d'Alexandrie de « *très importante* ». Le porte-parole de la délégation israélienne, M. Pattir, n'hésitait pas, pour sa part, à estimer que la conférence était « *la plus importante et la plus fructueuse des réunions que MM. Sadate et Begin aient jamais eues* ».

M. Pattir n'a pas étayé son affirmation mais, du côté égyptien, on la justifie en faisant valoir que, pour la première fois, le chef du cabinet israélien a personnellement reconnu le droit à la « *complète autonomie* » des territoires occupés. M. Begin n'est toutefois pas allé jusqu'à parler — « *pas encore* », souligne-t-on du côté égyptien — de complète autonomie des « *Palestiniens* ». Il a employé l'expression des « *Arabes palestiniens* ». Dans son esprit cela signifie qu'il continue de nier aux Palestiniens en tant que tels le droit de jouir d'une nationalité propre, donc d'avoir un Etat à eux.

Une nouvelle rencontre à Haïfa

M. Begin, notent aussi les responsables égyptiens, n'a toujours pas désigné la Cisjordanie par son nom moderne mais par ceux bibliques de Judée et Samarie, qui traduisent la persistance de l'irrédentisme israélien (ou en tout cas « béginien ») à l'égard de la rive occidentale du Jourdan. Mais, insistent les mêmes sources, « *il a pour la première fois eu la délicatesse d'ajouter : la Judée et la Samarie ainsi que nous disons dans notre langue, et non pas la Judée et la Samarie tout court* ».

Etant donné que, en matière diplomatique chaque nuance compte, on retiendra à tout le moins l'emploi de l'expression « *complète autonomie* » dans la bouche de M. Begin. Jusqu'à présent, en effet, ce dernier, ainsi que plusieurs de ses ministres s'obstinaient malgré les accords de Camp David et le traité de paix à ne parler que d' « *autonomie administrative* » ou d'autonomie des habitants mais non point des territoires. La prochaine réunion ministérielle égypto-israélienne, prévue début août, dira sans doute quel contenu précis Israël entend donner désormais au terme « *complète autonomie* ».

La seule décision prise à Alexandrie par les deux dirigeants a été d'organiser une nouvelle rencontre à Haïfa, fin août. Les relations de bon voisinage continuent donc de se développer entre les ennemis d'hier, mais les Israéliens regrettent que, pour l'instant, la normalisation ne se fasse qu'au niveau des dirigeants, la frontière égypto-israélienne au Sinaï n'étant toujours pas ouverte au premier venu. Aux yeux des Egyptiens, les progrès de la normalisation au niveau du simple citoyen demeurent dans leurs mains une carte majeure qu'ils se réservent d'utiliser pour obtenir des concessions en faveur des Palestiniens.

Deux autres grands thèmes ont été officiellement débattus à Alexandrie : d'une part, les colonies juives de Cisjordanie, question fondamentale sur laquelle les positions antagonistes du raïs et de M. Begin sont apparemment restées les mêmes ; d'autre part, le Liban, dont les deux dirigeants, d'accord sur ce point, ont reconnu le droit à une « *complète intégrité* » (territoriale). M. Begin a ajouté que son pays ne pouvait pour autant se désintéresser du « *réel problème de minorité* » posé par les chrétiens du Liban ni de « *la présence à Beyrouth des états-majors palestiniens* », présence qui conférerait à l'Etat hébreu, au nom de sa sécurité, un « *certain droit d'intervention* » sur le territoire libanais.

M. Begin a terminé sa visite par un succès personnel : le président du conseil égyptien, M. Khalil, est venu dîner avec lui mercredi soir en grand apparat dans l'ancien palais princier où le chef du gouvernement israélien était logé à Alexandrie. On sait que les séquelles d'une brouille séparaient les deux chefs de gouvernement depuis que M. Begin avait eu la franchise, il y a quelques mois, de laisser entendre qu'il ne voulait négocier qu'avec le raïs, seul véritable détenteur du pouvoir en Egypte.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

PROCHE-ORIENT

En Tunisie

Les autorités dévoilent une affaire de transport d'armes au profit des Palestiniens

De notre correspondant

Tunis. — Il aura fallu deux jours de négociations entre l'ambassade américaine et les autorités tunisiennes pour résoudre une étrange affaire de transport d'armes à laquelle est mêlée l'Organisation de libération de la Palestine. Le silence des Américains et la version laconique fournie par les Tunisiens traduisent l'embarras des uns et des autres et, semble-t-il, leur volonté de taire la plupart des raisons pour lesquelles un Boeing 707 appartenant à la compagnie américaine de charters Global International et affrété par la firme belge Young Cargo a été retenu quarante-huit heures en Tunisie avant d'être autorisé à repartir *le mercredi 11 juillet pour une* destination non précisée.

Selon la version tunisienne diffusée par l'agence Tunis Afrique Presse, le Boeing affrété par la *compagnie belge pour le compte* de l'O.L.P. et « *contenant certains équipements militaires* » avait atterri le 10 juillet à la base de Sidi-Ahmed à Bizerte pour « *charger une cargaison d'équipements militaires qui y étaient déposés depuis un certain temps au profit de l'O.L.P.* » C'est devant « *la réticence* » manifestée par l'équipage américain de reprendre l'air avec cette cargaison que l'appareil a été déchargé et autorisé à repartir.

L'agence ne confirme pas les déclarations faites à Kansas-City par les dirigeants de la compagnie américaine, selon lesquelles le Boeing était parti le 9 juillet de Beyrouth avec pour destination finale San-José au Costa-Rica, où il aurait dû déposer des médicaments destinés aux victimes de la guerre au Nicaragua. Elle ne précise pas non plus les raisons pour lesquelles le Boeing, après avoir atterri à Bizerte, est venu se poser à l'aéroport international de Tunis-Carthage et ne mentionne pas la présence à bord *de trois ou quatre passagers*, probablement palestiniens, signalés par la Global International.

MICHEL DEURÉ.

Iran

POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS LA RÉVOLUTION

Trois femmes ont été fusillées pour avoir organisé un réseau de prostitution

Pour la première fois depuis la révolution iranienne, des femmes — trois prostituées — ont été passées par les armes, jeudi matin *12 juillet, à la prison Qasr de* Téhéran. Elles avaient été reconnues coupables par un tribunal islamique d'avoir organisé un réseau de prostitution à l'échelle nationale, et d'avoir entraîné dans le vice « *un grand nombre de jeunes filles et de femmes* ».

Début juillet, l'imam Khomeiny avait déclaré que le moyen de se débarrasser de la prostitution était de *flageller les prostituées*. Depuis son retour d'exil, il s'est régulièrement prononcé pour l'abolition du « *plus vieux métier du monde* ». Le quartier Shahr-é-No avait été attaqué et brûlé par des manifestants religieux en janvier, mais la prostitution et le marché de la drogue continuent à y fleurir.

Ces exécutions constituent en tout cas une violation des instructions données en mai par l'imam Khomeiny, selon lesquelles les peines capitales ne devraient être prononcées qu'à l'encontre de ceux qui auraient provoqué ou couvert de leur autorité la mort d'homme. Les tribunaux révolutionnaires qui, apparemment, ignorent ces instructions, ont condamné à mort et fait exécuter une quatrième personne, Mansour Bagherian, pour « *importation et distribution de films et d'objets pornographiques* ». Selon l'acte d'accusation, M. Bagherian avait participé au coup d'Etat anti-Mossadegh et se livrait à des « *activités d'espionnage au profit d'Israël* ».

D'autre part, le tribunal révolutionnaire de Desfoul, dans le sud *de l'Iran*, a *condamné* et fait exécuter, jeudi matin, un homme pour contrebande d'armes, sabotage, possession d'engins prohibés et « *complot contre la République islamique* ».

Une nouvelle explosion a endommagé, dans la nuit de mardi à mercredi, un oléoduc d'acheminement du pétrole brut des environs d'Ahwaz à la raffinerie d'Abadan, *dans le Khouzistan*, province pétrolière de l'Iran. Selon le journal *Etelaat*, les moyens mis en œuvre ont permis la réparation, dans la matinée de mercredi, de cet oléoduc, qui a été la proie « *d'un gigantesque incendie* ». D'autre part, une explosion a endommagé la voie ferrée Ahwaz-Khorramshar, mardi. C'est par cette *voie ferrée que sont acheminés les* produits importés passant par Khorramshar, le plus grand port commercial de l'Iran. Le trafic a repris mercredi.

Ces explosions interviennent quelques jours après celles qui ont endomagé un gazoduc et un oléoduc au Khouzistan. Le président de la Société nationale iranienne du pétrole, M. Hassan Nazih, a affirmé à ce propos que les exportations de pétrole et de gaz n'étaient pas affectées, grâce aux réserves constituées, et que les réparations seront achevées dans environ une semaine. — *(Reuter-A.F.P.)*

BIBLIOGRAPHIE

« Le Royaume d'Arabie Saoudite à l'épreuve des temps modernes »

de Jean-Louis Soulié et Lucien Champenois

Sans doute était-il difficile de ne pas commencer un ouvrage consacré à l'Arabie Saoudite par une description de la famille qui, depuis 1926, a tenu le devant de la scène et crée à coups d'épée ce « *royaume d'Arabie Saoudite à l'épreuve des temps modernes* », thème du livre de Jean-Louis Soulié et Lucien Champenois (1). Dépouillée des aspects romantiques que certains auteurs lui ont donnés, cette description rappelle les principaux faits et complète l'histoire de la dynastie jusqu'à la disparition tragique du roi Fayçal et l'avènement du roi Khaled en 1975.

Mais le lecteur réservera surtout son attention à la deuxième partie de l'ouvrage, intitulée un peu modestement « Essai d'analyse ». C'est, en effet, dans les cinq chapitres de cette deuxième partie qu'il trouvera le plus grand nombre d'informations clairement présentées, tant sur les institutions que sur le développement économique et les relations de l'Arabie Saoudite avec le monde extérieur.

Il est difficile de se faire une opinion objective sur ce royaume bédouin surgi des sables en 1926 et qui, en quelques décennies, grâce à la découverte d'une fabuleuse richesse pétrolière, a acquis un rôle mondial que la crise actuelle de l'énergie accentue encore. Les auteurs accordent en tout cas au roi Khaled et à son entourage une rare qualité : leur énorme et subite richesse ne leur est pas « montée à la tête ». Ils sont au contraire demeurés conscients de leurs responsabilités. Leur ligne directrice est restée la même, à savoir faire de leur pays, dans l'observance stricte des préceptes du Coran, un bastion non seulement de l'arabisme, mais aussi de l'Islam tout entier.

La fermeté de l'alliance avec *les Etats-Unis n'est pas mise en* doute par les auteurs, et les clins d'œil en direction du Kremlin (2) sont à l'avance considérés comme de simples moyens de pression sur Washington. La situation actuelle semble leur donner raison. — R. D.

(1) 248 pages, Albin Michel, collection « Présence du monde arabe ».
(2) A cet égard, les auteurs mentionnent que le Kremlin a rompu les relations diplomatiques avec l'Arabie Saoudite en 1938.

EUROPE

Espagne

L'ETA renoncerait à la « guerre des vacances »

Deux parlementaires basques espagnols de la coalition Herri Batasuna (Unité populaire) ont averti mercredi 11 juillet l'Espagne et la France que si leurs revendications ne sont pas satisfaites rapidement, la situation s'aggravera, « *car le peuple basque, en guerre depuis cent cinquante ans, est déterminé à lutter jusqu'au bout* ».

« *Plus le temps passe, plus nous durcirons notre position, comme l'ont fait tous les peuples opprimés. Mais nous restons prêts à coopérer pour que la paix règne enfin* », ont déclaré à Paris MM. Telesforo de Monzon, député de Gulpuzcoa, et Paco Letamendia, député de Biscaye. Ils ont indiqué que Herri Batasuna lutte pour l'autodétermination, « *c'est-à-dire le droit pour le peuple basque de reprendre en main sa destinée, perdue il y a cent cinquante ans* », ainsi que pour le socialisme.

La coalition adopte le programme en cinq points de l'ETA, qui réclame « *la légalisation de tous les partis politiques, une amnistie générale accompagnée du retour des exilés politiques basques, l'expulsion graduelle de tous les corps de police issus du franquisme, l'autogouvernement pour les quatre provinces et le contrôle des forces armées au Pays basque* ».

Les parlementaires qui refusent la nouvelle Constitution ont l'intention de former prochainement une assemblée populaire du peuple basque en vue de « *refléter véritablement les aspirations basques* ».

Trois députés et un sénateur de Herri Batasuna ont été élus aux élections de mars 1979, mais refusent de siéger aux Cortès, estimant que « *c'est une perte de temps, car tous les amendements proposés par des Basques ont toujours été repoussés* ».

Cependant la branche politico-militaire de l'organisation séparatiste basque ETA a publié, mercredi, à Bilbao, un communiqué laissant entendre que l'objectif de son offensive armée contre les plages espagnoles avait été atteint avec le départ de la prison de Soria des unités de la police nationale.

Un attentat manqué dans le train Nice-Irun

Tarbes. — A Tarbes, on s'interroge sur l'identité du correspondant anonyme qui avait appelé, lundi 9 juillet, à 20 heures, la gendarmerie de Montrejeau (Haute-Garonne) en se réclamant de l'ETA, pour annoncer qu'une bombe allait exploser à 20 h. 40 dans le train Nice-Irun. On devait, en effet, découvrir dans le train *stoppé en gare* de Lannemezan à 20 h. 21 une valise suspecte, cachée dans les toilettes. Aussitôt, les quelque deux cents voyageurs étaient évacués dans le calme, tandis que la voiture dans laquelle se trouvait la valise était placée sur une voie de garage.

Trente-six heures plus tard, les artificiers de Bordeaux (retardés par une mission au Pays basque français et un accident d'automobile) *découvraient à l'intérieur* de la valise 4 kilogrammes de dynamite reliés à quatre petites bouteilles de gaz et à un système de mise à feu. Selon les artificiers, la mise à feu a bien été déclenchée, la minuterie réglée pour vingt minutes a fonctionné, mais l'étincelle ne s'est pas produite en raison de la défaillance de deux batteries. L'explosion aurait dû se produire entre Montrejeau et Lannemezan. — *(Corresp.)*

République fédérale d'Allemagne

Accusé d'avoir dirigé une organisation terroriste

L'ancien avocat Siegfried Haag a été condamné à quatorze ans de prison

De notre correspondant

Bonn. — Au terme d'un procès qui a duré onze mois, le tribunal de Stuttgart a condamné, mercredi 11 juillet, l'ancien avocat Siegfried Haag à quatorze ans de prison pour avoir dirigé une organisation terroriste. Son complice, Roland Mayer, s'est vu infliger une peine de douze ans de prison. La troisième accusée, Sabine Schmitz, a été beaucoup *moins lourdement condamnée* (deux ans et huit mois), le tribunal ayant estimé qu'elle n'aurait joué qu'un rôle de comparse dans l'organisation dirigée par Siegfried Haag. Compte tenu du temps qu'elle a déjà passé en prison, elle sera très prochainement libérée.

Cette affaire avait, il y a quelques années, suscité des réactions *diverses dans les* milieux de la fraction « Armée rouge ». Contrairement à la règle, Haag et Mayer s'étaient, en effet, laissé arrêter sans opposer de résistance et sans faire usage de leurs armes, lorsque, le 30 novembre *1976*, ils furent l'objet d'un contrôle de police sur l'autoroute Kassel-Francfort. D'autre part, bien que l'avocat ait été considéré comme un organisateur aussi dur que compétent, il fut pris avec une documentation donnant des détails sur les plans opérationnels de son groupe. Ces documents, plus que les témoignages recueillis par la justice, ont permis sa condamnation.

Lors de leur arrestation, les deux principaux accusés portaient sur eux des billets de banque volés lors de deux hold-up commis à Cologne et à Hambourg. Selon le président du tribunal, il est établi que le groupe Haag avait pour but de changer le système politique de la R.F.A. en utilisant les méthodes de la guérilla urbaine

Un nouveau procès s'ouvre ce jeudi à Stammheim contre Siegfried Haag, auquel on reproche d'avoir organisé l'attaque de l'ambassade de R.F.A. à Stockholm, le 24 avril 1975.

JEAN WETZ.

Italie

M. Enrico Berlinguer renforce son pouvoir sur le P.C.I.

De notre correspondant

Rome. — M. Enrico Berlinguer paraissait n'être plus le chef incontesté du P.C.I. après les dernières élections, comme l'a montré la récente session du comité central. Mais cet homme obstiné, promoteur d'un dessein politique cohérent, vient d'imposer deux choses essentielles à ses amis : le maintien de la ligne du compromis historique malgré le passage des communistes à l'opposition et des structures dirigeantes quasiment inchangées qui renforcent son pouvoir.

C'est en effet une équipe très semblable à la précédente qui a été élue dans la nuit de mardi 10 au mercredi 11 juillet avec un organigramme identique. Ceux qui voulaient « équilibrer » les pouvoirs du secrétaire général n'ont pas été entendus.

Réunis en session commune, le comité central et la commission de contrôle n'ont pas ressuscité le bureau politique dissous en 1975 : le secrétariat, largement dominé par des « berlingueriens », restera la seule instance exécutive et le secrétaire général n'aura même pas d'adjoint, contrairement aux prévisions.

M. Berlinguer n'avait pas besoin d'être réélu, pas plus d'ailleurs que le président du parti, M. Luigi Longo : le quinzième congrès, réuni en mars dernier, *s'était* déjà chargé de pourvoir ces deux fonctions. Il fallait en revanche renouveler le secrétariat, la direction et les départements.

Deux nouveaux venus

Le secrétariat compte sept membres : MM. Enrico Berlinguer, *Gerardo Chiaromonte, Adalberto* Minucci, Giorgio Napolitano, Alessandro Natta, Mario Birardi et Pio La Torre, au lieu de neuf précédemment. On en a écarté des personnages de second plan comme MM. Cervetti et Pavolini, qui paient le recul électoral du P.C.I., mais aussi un dirigeant « historique », M. Gian Carlo Pajetta, appelé sans doute à diriger le groupe communiste à Strasbourg. L'autre sortie remarquée est celle de M. Paolo Bufalini, qui symbolisait les bonnes relations avec la démocratie chrétienne. Ce « berlinguerien » de « droite » n'a plus aucun titre.

Les regards sont tournés vers deux nouveaux venus. D'abord M. Natta, soixante et un ans, qui dirigeait le groupe communiste à la Chambre et va jouer, de fait, le rôle de secrétaire général adjoint puisqu'on ne lui a confié aucun secteur. Originaire de Ligurie, ancien collaborateur de Togliatti, il fut chargé, en *1969*, de prononcer le réquisitoire contre le groupe du *Manifesto* qui allait être exclu du parti pour gauchisme. A la récente session du comité central, il a été l'un des plus ardents défenseurs de la ligne Berlinguer. L'autre venu — vraiment nouveau, celui-là — est M. Minucci, directeur de l'hebdomadaire du parti, *Rinascita*, dont la promotion a créé quelque surprise. D'origine paysanne, mais proche des ouvriers, ce Toscan de quarante-sept ans, monté dans le Piémont, appartenait jadis à l'aile gauche du parti. Il s'occupera de la presse et de la propagande.

Deux secrétaires réélus occupent *toujours* une *place* de premier plan : M. Napolitano, chef de file du courant dit « social-démocrate », abandonne les affaires économiques à M. Chiaromonte, mais sera chargé de l'organisation du parti. En revanche, MM. La Torre et Birardi n'auront que des responsabilités administratives.

● *La direction est réduite* elle aussi, passant de huit membres à trente-deux. Faut-il y voir seulement un souci d'efficacité ? On a cherché en tout cas à la rajeunir un peu en y introduisant des militants d'un style nouveau comme M. Antonio Bassolino, secrétaire général de Campanie. A noter également l'entrée d'un bon administrateur, M. Renato Zangheri, maire de Bologne et professeur d'économie politique à l'université. Tous les leaders « historiques » (MM. Amendola, Ingrao, Pajetta, Terracini) conservent néanmoins leur fauteuil dans cette direction, qui reste très masculine avec trois femmes seulement.

● Les départements, au nombre de cinq, auront les responsables suivants : M. Napolitano (problèmes du parti) ; M. Minucci (propagande et information) ; M. Tortorella (activités culturelles) ; M. Chiaromonte (problèmes économiques et sociaux) ; et M. Pajetta (affaires internationales). Ce dernier n'aura plus pour adjoint M. Sergio Segre, élu au Parlement européen, mais M. Antonio Rubbi. *L'Unita*, quotidien du parti, sera toujours dirigé par M. Reichlin, mais c'est curieusement un économiste, M. Barca, qui animera l'hebdomadaire *Rinascita*.

Un grand absent : M. Pietro Ingrao, chef de file du courant de gauche. Certes, il reste membre de la direction et retrouve son ancien poste de président du Centre d'étude de la réforme de l'Etat. Mais le président sortant de la Chambre des députés n'entre pas au secrétariat où il aurait « équilibré » M. Berlinguer, donnant à celui-ci une caution de gauche. *M. Ingrao* a payé *son* refus de « rempiler » à la Chambre, malgré l'insistance des dirigeants du parti. Il retrouva sa liberté. Le voilà de nouveau en état de donner son avis et même de critiquer le secrétariat. Mais cet intellectuel de soixante-quatre ans apparaît comme un homme seul, malgré la grande popularité dont il jouit ; son éloignement *illustre aussi* le renforcement de M. Berlinguer.

ROBERT SOLÉ.

Une suite de l'« affaire Sindona » ?

UN AVOCAT EST ASSASSINÉ A MILAN

Milan *(A.F.P.)* — Un avocat, Me Giorgio Ambrosoli, quarante-six ans, a été tué de plusieurs coups de feu à Milan dans la nuit du 11 au 12 juillet.

Me Ambrosoli avait été chargé en *1974* de la liquidation de la Banca Privata Italiana et s'était intéressé de ce fait à l'affaire de la faillite du banquier italien Michele Sindona (actuellement aux Etats-Unis), affaire qui a provoqué des remous au plus haut niveau des milieux financiers italiens.

L'avocat a été assassiné au moment où il descendait de sa *voiture pour rentrer chez lui. Des témoins ont entendu* les coups de feu, puis une voiture qui partait à vive allure. Selon d'autres témoins, trois hommes auraient demandé à l'avocat s'il était bien Me Ambrosoli, puis auraient ouvert le feu. — *(A.F.P.)*

[Il ne manquait jusqu'alors qu'un meurtre dans l'« affarire Sindona ». Cet Italo-Américain, né en Sicile en 1911, surgit dans les milieux bancaires de Milan en 1968 en acquérant certains des biens que liquide le Vatican, notamment la Société générale immobilière. Il a la réputation d'être lié avec des personnalités politiques démocrates-chrétiennes et de leur avoir rendu de grands services. Son rôle aurait alors consisté à faire transiter par sa banque des capitaux qui fuient l'Italie ou qui doivent être « blanchie ».

En 1971, ayant vu échoué son O.P.A. sur la firme Bastogi, il commence à transférer son activité aux Etats-Unis, y investit des millions de dollars, offre 1 million de dollars *à M. Nixon. En 1974, il est poursuivi* en Italie pour banqueroute frauduleuse, *puis inculpé en 1979* par un grand jury fédéral de New-York, mais laiss en liberté (« le Monde » des 24 janvier 1975 et 22 mars 1979).]

Grande-Bretagne

Les parlementaires et les ministres bénéficient d'une substantielle augmentation de leurs revenus

De notre correspondant

Londres. — Sans même procéder à un vote, la Chambre des Communes a approuvé, mercredi 11 juillet, les propositions révisées du gouvernement relevant sensiblement l'indemnité des parlementaires et les traitements des membres du cabinet et des ministres *(le Monde* du 29 juin). La première passera d'environ 7 000 à 12 000 livres par an en trois étapes, sur une période de deux ans et non de trois comme l'avait prévu le projet initial. Les seconds passeront à 25 000 livres, soit 7 000 de plus par an. Les ministres n'appartenant pas au cabinet verront leur traitement annuel porté à 24 000 et 27 000 livres. Enfin, le gouvernement envisage de lier à l'avenir l'indemnité parlementaire aux traitements de certaines professions « *analogues* », vraisemblablement ceux des hauts fonctionnaires, qui *varient régulièrement* en fonction du taux d'inflation.

Le gouvernement a reculé sous la pression des parlementaires, qui, sans distinction de parti et dans leur grande majorité, avaient protesté contre le projet initial du gouvernement. Les députés insistaient pour recevoir une augmentation substantielle immédiate, le complément leur étant attribué sur une période réduite à deux ans. De même, ils souhaitaient une formule d'indexation pour les protéger contre l'inflation et leur éviter de se trouver dans la situation embarrassante d'avoir à se voter des relèvements de traitement. Sur ces deux points, ils ont obtenu satisfaction. Ils recevront immédiatement 2 500 livres, soit la moitié du relèvement prévu ; le reste leur sera versé en deux fois, d'ici à juin 1981. Entre-temps une formule aura été trouvée les *assurant d'une indexation* automatique en fonction du coût de la vie.

Le débat s'est déroulé devant des bancs très clairsemés, signe de l'embarras ressenti par les députés à s'accorder à eux-même un réajustement sans doute justifié mais de nature à créer un précédent dangereux pour les travailleurs des secteurs public et privé. Le gouvernement accepte en effet en faveur des députés et des ministres une formule d'indexation à laquelle il s'oppose pour les autres catégories de salariés. Il a refusé une augmentation massive immédiate en estimant qu'elle pourrait gêner les prochaines négociations salariales. Mais une majorité de députés estiment qu'il aurait mieux valu en assumer l'impopularité immédiate, car l'indexation créera un exemple encore plus néfaste. Après tout, le gouvernemnet, disent-ils, n'a pas hésité à relever très sensiblement les traitements *des membres des forces armées, de* la police, des hauts fonctionnaires, des médecins, des dentistes, etc. Mme Thatcher et lord Hailsham, le lord chancelier, ont fait savoir pour leur part qu'ils n'accepteraient *pas d'augmentation de leur* traitement avant 1981. Anticipant les critiques de l'opinion, M. Saint-John-Stevas, le leader de la Chambre, a souligné qu'au cours des sept dernières années l'indemnité parlementaire avait seulement crû de 53 % alors que la moyenne des revenus avait progressé de 200 %.

HENRI PIERRE.

Italie

Enrico Berlinguer
...on pouvoir sur le P.C...

De notre correspondant

Le Monde

politique

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni le mercredi 11 juillet 1979, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Au terme de ses travaux le communiqué suivant a été publié

● LE COMITÉ DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE

Le conseil des ministres a approuvé un projet de décret modifiant la composition du Comité de l'énergie atomique. Cette modification, qui a été rendue nécessaire par certains changements d'appellation et d'organisation administrative, tend à remplacer au sein du Comité le « délégué général à l'énergie » par le « directeur général de l'énergie et des matières premières », et le « délégué général à la recherche scientifique et technique » par une personnalité qualifiée dans le domaine scientifique choisie par le ministre chargé de la recherche.

● LE COMITÉ INTERMINISTÉRIEL DE LA FAMILLE

Le premier ministre a présenté une communication sur l'organisation en matière de politique familiale à la suite de la modification de la composition du gouvernement.

Un comité interministériel de la famille est institué. Il est présidé par le premier ministre ou, par délégation, par le ministre délégué chargé de la condition féminine.

Ce comité comprend :

- le garde des sceaux, ministre de la justice ;
- le ministre du travail et de la participation ;
- le ministre du budget ;
- le ministre de l'environnement et du cadre de vie ;
- le ministre de l'éducation ;
- le ministre de la santé et de la Sécurité sociale ;
- le ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs.

La mise en place de cette structure de coordination correspond au souci de mieux prendre en considération, dans la définition et la conduite de la politique familiale, l'ensemble des interventions effectuées en faveur des familles par les différents ministères.

Le comité interministériel de la famille est chargé d'élaborer la politique d'ensemble en faveur de la famille, de délibérer sur toutes les questions qui s'y rapportent.

● M. BARRE EN IRAK

Le premier ministre s'est rendu en Irak, du 7 au 9 juillet, pour une visite de travail, au cours de laquelle il a eu avec M. Saddam Hussein, vice-président du Conseil de commandement de la révolution, une série d'entretiens approfondis et confiants. Les conversations, qui ont porté sur toutes les grandes questions politiques d'intérêt commun, ont confirmé l'importance que l'Irak et la France attachent à une application stricte des principes de souveraineté et d'indépendance nationale. L'examen détaillé de la situation au Proche-Orient et dans le Golfe a fait apparaître une large convergence de vues, et le souci commun de préserver la paix dans l'attente des conditions qui permettront de progresser vers un règlement global.

Dans le cadre de la coopération politique étroite, qui unit les deux pays, il a été souhaité, de part et d'autre, que les relations économiques et commerciales entre la France et l'Irak connaissent un nouvel essor, sous la forme de livraisons accrues de pétrole irakien à la France, et d'une participation plus importante des entreprises françaises à l'important effort d'équipement, qui a été prévu par les responsables de l'économie irakienne.

● LA FRANCE ET LES PAYS DU PACIFIQUE SUD

Le ministre des affaires étrangères a fait une communication sur les rapports entre la France et les pays du Pacifique Sud. Il a souligné la volonté du gouvernement français de maintenir et de développer la politique de coopération engagée avec les Etats voisins de nos territoires du Pacifique.

A cette fin, M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères, a effectué, du 26 juin au 5 juillet, une visite dans plusieurs pays océaniens et a examiné, avec leurs principaux dirigeants, les moyens propres à mettre en œuvre, dans le respect de la souveraineté de chacun, cette politique d'amitié et de bon voisinage.

En ce qui concerne les Nouvelles-Hébrides, le processus de l'accession à l'indépendance se déroule normalement. Avec l'accord du gouvernement d'union nationale de ce territoire, la France et la Grande-Bretagne ont adopté le principe de l'approbation préalable d'une Constitution, actuellement à l'étude, avant de procéder aux élections générales, qui mettront en place les premières institutions du futur Etat.

● LA SOCIÉTÉ DE GESTION DE PARTICIPATIONS AÉRONAUTIQUES

Le ministre de la défense a présenté la création de la Société de gestion de participations aéronautiques (SOGEPA). Cette société, dont l'Etat détiendra l'essentiel du capital, sera constituée par apport d'une partie du capital de la SNIAS et des actions que l'Etat détient dans la Société des avions Marcel-Dassault-Breguet - Aviation. Elle aura pour rôle, sans intervention directe dans la gestion des entreprises, de gérer les participations de l'Etat qui lui sont dévolues. Son statut sera approuvé par décret.

La création de la SOGEPA s'inscrit dans le cadre de la politique de rationalisation de l'industrie aéronautique décidée par le gouvernement.

(Lire page 29.)

● UNE CAISSE D'ÉQUIPEMENT DES P.M.E.

Le ministre de l'économie a présenté au conseil des ministres une nouvelle série de réformes visant à mieux adapter le système financier français aux besoins de l'économie nationale. Ces réformes complètent les mesures prises au cours des derniers mois en vue de développer la concurrence et de renforcer la décentralisation du système financier, d'améliorer les relations entre les banques et leurs clients et de favoriser le renforcement de la structure financière des entreprises françaises. Elles doivent en particulier répondre à un objectif essentiel : assurer aux petites et moyennes entreprises des services financiers caractérisés par l'efficacité et la qualité. Elles s'inspirent largement de l'étude réalisée par le groupe de travail sur le développement des initiatives financières locales et régionales, dont la mise en place avait été décidée par le premier ministre.

1) Les entreprises et les particuliers doivent pouvoir tirer parti d'une concurrence effective entre les organismes financiers. Des dispositions seront prises pour que les emprunteurs soient en mesure de connaître le coût du crédit, calculé selon des méthodes homogènes. Les progrès accomplis, dans ce domaine, grâce à la réforme du crédit à la consommation et à la loi sur la protection de l'emprunteur immobiliers seront approfondis et élargis aux autres types de crédit, notamment en faveur des entreprises.

Le conseil a réaffirmé l'importance qu'il attachait à ce que la concurrence entre les divers réseaux de collecte de l'épargne et de distribution des crédits s'effectue dans des conditions satisfaisantes, en tenant compte des avantages et des contraintes propres à chacun.

2) L'environnement financier local et régional doit être favorable à la création et au développement des petites et moyennes entreprises. Les efforts engagés par les banques pour décentraliser les décisions d'octroi de crédit seront encouragés et renforcés. La déconcentration des organismes spécialisés dans l'assurance et le crédit à l'exportation sera poursuivie.

Les sociétés de développement régional jouent un rôle essentiel dans la vie financière locale. Le régime d'incitation aux prises de participation dans les entreprises régionales mis en place en 1976 a permis à ces organismes de décupler leurs interventions de ce type. Ce régime sera prolongé de deux ans pour les S.D.R. qui s'engageront à doubler de nouveau leur capital.

Quant aux instituts de participation, ils bénéficieront de la transparence fiscale. Une aide spécifique sera, en outre, accordée à l'Institut de participation de l'Ouest ainsi qu'à celui du Grand Sud-Ouest, qui doivent contribuer à la réalisation d'un objectif prioritaire de l'aménagement du territoire.

L'animation des marchés financiers régionaux sera encouragée : le lancement d'emprunts obligataires de moins de 50 millions de francs appelés à être cotés en province ne sera plus soumis à autorisation administrative.

3) La réduction du coût du crédit et la décentralisation des prises de décision en matière de crédit seront favorisées : la procédure du crédit à moyen terme sera simplifiée. Il en sera de même du crédit à court terme grâce à l'introduction progressive d'un crédit global d'exploitation adapté aux besoins des entreprises.

Les conditions de la création d'une Caisse d'équipement des petites et moyennes entreprises seront rapidement définies, dans un souci de simplification. Cet organisme respectera l'égalité de concurrence entre tous les réseaux chargés de la distribution du crédit ; il regroupera, afin d'en faciliter l'accès, les divers mécanismes financiers, notamment à moyen et à long terme, bénéficiant d'une aide directe ou indirecte de l'Etat ou faisant l'objet de procédures spéciales qui sont accordées aux petites et moyennes entreprises sur le plan national. Les représentants des petites et moyennes entreprises seront largement associés à la gestion du nouvel organisme qui sera aussi décentralisé que possible.

4) Le renforcement des fonds propres des entreprises constitue un des objectifs essentiels de la politique économique et financière menée par le gouvernement. Les résultats substantiels obtenus dans ce domaine seront encore améliorés grâce notamment aux fonds communs de placement qui permettront à un plus grand nombre de Français de s'associer comme actionnaires au développement de nos entreprises.

Afin d'inciter les entreprises à faire appel aux épargnants pour renforcer leurs fonds propres, les procédures d'augmentation de capital seront substantiellement simplifiées.

(Lire page 27.)

● LES ACCIDENTS DE LA ROUTE

Le conseil des ministres a examiné les moyens de renforcer la sécurité routière. Il a pris acte des améliorations qui ont permis, depuis 1972, de réduire de près de moitié le risque sur les routes. Mais il a également constaté qu'avec plus de 12 000 morts et 339 000 blessés par an, les accidents de la route étaient à l'origine de dommages intolérables pour les personnes. En outre, le coût des accidents représente pour la collectivité une charge de plus de 40 milliards de francs par an.

Pour réduire le nombre et la gravité de ces accidents, le conseil des ministres a décidé :

— d'achever, dans les cinq prochaines années, l'équipement du réseau routier national en dispositifs de sécurité et permettre ainsi l'élimination des points les plus dangereux ; des mesures analogues seront étudiées pour le réseau départemental ;

— de déposer devant le Parlement, dès la prochaine session, un projet de loi portant réforme du régime des amendes, qui aura notamment pour objet d'améliorer et de simplifier les procédures de recouvrement ;

— de désigner auprès du garde des sceaux, ministre de la justice, un parlementaire en mission, chargé de la préparation d'un projet de loi créant un dispositif de permis à points.

Le conseil des ministres a également adopté un ensemble de mesures réglementaires qui seront mises en œuvre d'ici au 1er janvier 1980, notamment :

— prescrivant le port de la ceinture de sécurité en agglomération ;

— disposant que seuls les feux de croisement (codes) ou de route (phares, pourront dorénavant être utilisés sur les véhicules en mouvement, afin de les rendre plus visibles, à l'exclusion des feux de position (lanternes) dont l'usage sera réservé aux véhicules à l'arrêt. Cette mesure concernera la totalité du réseau routier, y compris les agglomérations. Elle a également pour objet d'améliorer la sécurité des piétons ;

— étendant aux agglomérations l'obligation du port du casque pour les usagers de cyclomoteurs.

Le conseil des ministres a défini les conditions d'une adaptation de la réglementation de la conduite des motos, compte tenu de l'évolution technologique de ces véhicules.

Enfin, pour mieux faire respecter les principales réglementations de sécurité, et en particulier de la limitation de vitesse, les contrôles de police et de gendarmerie seront renforcés.

(Lire page 26.)

*

(Lire page 27 la déclaration faite par le président de la République à l'issue du conseil des ministres.)

Un important mouvement préfectoral

Le conseil des ministres du mercredi 11 juillet a approuvé le mouvement préfectoral suivant :

REGION POITOU-CHARENTES : M. HENRI BAUDEQUIN.

M. Henri Baudequin, préfet du Morbihan, est nommé préfet de la région Poitou-Charentes, préfet de la Vienne en remplacement de M. Buchet.

[M. Henri Baudequin est né le 3 juillet 1921 à Corancy (Nièvre). Administrateur civil, il est, en 1953, détaché en qualité de chef de cabinet du préfet de Haute-Savoie. En 1955, il est nommé sous-préfet de Nérac (Lot-et-Garonne) ; en 1958, il est chef de cabinet du préfet du Finistère, puis, en 1961, du préfet régional d'Oran ; il est ensuite successivement secrétaire général en 1962 de la Meuse, en 1967 des Côtes-du-Nord, et en 1968 de Meurthe-et-Moselle. En 1972, il est nommé sous-préfet de Lorient (Morbihan). Devenu préfet des Ardennes en mars 1974, il était préfet du Morbihan depuis mars 1976.]

AIN : M. RAYMOND LE BRIS.

M. Raymond Le Bris, préfet de l'Ariège, est nommé préfet de l'Ain en remplacement de M. Ninin.

[Né le 18 septembre 1935 à Gouesnou (Finistère), M. Raymond-François Le Bris est agrégé des facultés de droit et des sciences économiques. Maître de conférences de droit privé à la faculté de droit de Rennes en 1965, il devient, l'année suivante, directeur adjoint de l'Institut d'études juridiques, économiques et politiques des Antilles. Il revient en France en 1968 et occupe une chaire de maître de conférences à la faculté de droit de Rennes, puis de professeur de droit privé à l'université de Bretagne occidentale à Brest. Il dirige l'institut de droit et des sciences économiques avant d'être élu président de cette université en février 1971. En mai 1972, il est nommé directeur délégué aux enseignements supérieurs et à la recherche. Il conserve ses responsabilités sur l'enseignement supérieur lorsque, en mai 1973, les directions de l'administration centrale sont réformées. Il prend alors le titre de directeur général des enseignements supérieurs. En juin 1974, il avait été nommé directeur du cabinet de M. Soisson, secrétaire d'Etat aux universités. Il était préfet de l'Ariège depuis avril 1977.]

ARIEGE : M. PHILIPPE DENIS.

M. Philippe Denis, sous-préfet de Valenciennes, est nommé préfet de l'Ariège, en remplacement de M. Le Bris.

[Né en 1921 dans l'Oise, M. Denis, licencié en droit, diplômé de Sciences-Po, entre en 1945 au cabinet du général de Gaulle et devient, en 1946, chef de cabinet de préfet. Il occupe de nombreuses postes territoriaux de sous-préfet, notamment à Cholet et Cherbourg, avant d'être nommé en 1973 sous-préfet de Valenciennes.]

MANCHE : M. YVES BENTEGEAC.

M. Yves Bentegeac, préfet de la Haute-Corse, est nommé préfet de la Manche en remplacement de M. Quyollet.

[Né le 18 novembre 1927 à Saint-Sébastien (Espagne), diplômé de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer (1951), M. Yves Bentegeac a été administrateur de la France en Oubangui-Chari jusqu'en 1958 ; puis fut nommé conseiller aux affaires administratives. Il occupa ensuite plusieurs postes en République Centrafricaine, comme directeur adjoint des finances, contrôleur financier, inspecteur des affaires administratives, et enfin conseiller du ministre des finances (1963). De retour en France, il fut chargé de mission auprès du préfet de la région Midi-Pyrénées, successivement auprès de MM. Roger Moris, Alexandre Stirn, Pierre Doueil et André Chadeau. En août 1972, M. Bentegeac est nommé secrétaire général du Var, puis, en mai 1975, délégué à la rénovation de la viticulture languedocienne. En avril 1977, il devient préfet de la Haute-Corse.]

ORNE : M. DE FAUCIGNY-LUCINGE.

M. Louis de Faucigny-Lucinge, directeur du cabinet du préfet de la région des Pays de la Loire est nommé préfet de l'Orne en remplacement de M. Le Cornec.

[Né en 1927 à Paris, ancien élève de l'école spéciale militaire de Saint-Cyr, officier de carrière, M. de Faucigny entre en 1961 au cabinet de M. de Broglie, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, puis aux affaires algériennes. Il devient, en 1967, sous-préfet de Corte puis secrétaire général du Jura, sous-préfet de Nantes et est nommé, en 1978, directeur du cabinet du préfet de la région Loire-Atlantique.]

LOZERE : M. HENRI GUYON.

M. Henri Guyon, secrétaire général du Calvados, est nommé préfet de la Lozère, en remplacement de M. Félix Henry.

[Né en 1913 en Ille-et-Vilaine, docteur en droit, M. Guyon devient, en 1959, chef de cabinet du préfet de Médéa (Algérie). Il est ensuite sous-préfet de Pithiviers, secrétaire général de la Creuse, de l'Orne, sous-préfet de Lisieux et, en 1975, secrétaire général du Calvados.]

HAUTE-CORSE : M. PHILIPPE LOISEAU.

M. Philippe Loiseau, secrétaire général de la Seine-et-Marne, est nommé préfet de la Haute-Corse, en remplacement de M. Bentegeac.

[Né le 2 décembre 1930, à Gaillon (Eure), licencié en droit et breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, M. Loiseau, après avoir été administrateur adjoint de la FOM en service au Soudan français en 1955, fut intégré, en qualité de sous-préfet de 3e classe, en 1958, et devint directeur du cabinet du préfet du Finistère en septembre 1961. Il fut nommé sous-préfet de 2e classe, en 1963, et sous-préfet de 1re classe, en 1964. Il devint ensuite directeur du cabinet du préfet du Pas-de-Calais (1967), secrétaire général de la Réunion pour les affaires économiques (1968), puis chef de mission auprès du préfet de Haute-Normandie (1971). Il devint secrétaire général de la Seine-et-Marne, le 14 mai 1975.]

INDRE : M. DOMINIQUE LE VERT.

M. Dominique Le Vert, maître des requêtes, ancien directeur du cabinet de Mme Veil au ministère de la santé, est nommé préfet de l'Indre en remplacement de M. Bourseiller.

[Né le 10 décembre 1936, à Rabat (Maroc), diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, M. Le Vert fut nommé au Conseil d'Etat en 1962, dont il devint secrétaire général adjoint en 1969, en qualité de maître des requêtes. Conseiller technique au cabinet du garde des sceaux en 1970, il est, en 1973, directeur du cabinet de M. Druon, ministre des affaires culturelles et, en 1974, il exerce les mêmes fonctions auprès de Mme Veil, ministre de la santé.]

DANS LES CABINETS MINISTÉRIELS

Directeur de cabinet du ministre de la défense : M. MARC BUCHET.

M. Marc Buchet, préfet de la région Poitou-Charentes, préfet de la Vienne, est nommé préfet hors cadre pour devenir directeur du cabinet de M. Bourges, ministre de la défense, en remplacement de M. Paul Masson.

[Né à Blois (Loir-et-Cher) en 1923, M. Marc Buchet a été avocat stagiaire près la cour d'appel de Montpellier avant d'entrer dans l'administration. Successivement chargé de mission au cabinet du préfet de l'Hérault, chef de cabinet du préfet d'Indre-et-Loire, sous-préfet de Bellac, secrétaire général de la préfecture de l'Aveyron, puis de la préfecture de l'Orne, sous-préfet de Villeneuve-sur-Lot, secrétaire général de la préfecture de la Dordogne, puis de la préfecture de la Seine-Saint-Denis. Il devint en juin 1967 chef de cabinet de M. Ortoli, alors ministre de l'équipement et du logement. Il reste à ce poste lorsque M. Ortoli devient, en juin 1968, ministre de l'éducation nationale, puis, en juillet 1969, ministre du développement industriel et scientifique. Nommé préfet des Landes en décembre 1969, il reste en poste jusqu'en août 1972, date à laquelle il devient préfet de la Charente. En mars 1974, il est nommé directeur des renseignements généraux, et en septembre 1977, préfet de la Vienne, préfet de la région Poitou-Charentes.]

Directeur de cabinet du ministre de la santé : M. JEAN-CLAUDE QUYOLLET.

M. Jean-Claude Quyollet, préfet de la Manche, est nommé préfet hors cadre pour devenir directeur du cabinet de M. Jacques Barrot, ministre de la santé.

[M. Jean-Claude Quyollet, né le 28 mai 1932 à Saintes, est maître de conférences à l'Institut d'études politiques et à l'Ecole nationale d'administration. Il a été, en 1963, chargé de mission au cabinet de l'information, puis nommé, en 1966, conseiller technique au cabinet de M. François Missoffe, alors ministre de la jeunesse et des sports, après avoir été directeur du cabinet du préfet de la Charente (1959) et de celui du préfet du Haut-Rhin (1963). En mars 1968, il est nommé secrétaire général de l'Office franco-québécois pour la jeunesse, et en février 1974 il devient secrétaire général de la Seine-Saint-Denis. Il était préfet de la Manche depuis avril 1977.]

Directeur du cabinet du secrétaire d'Etat aux anciens combattants : M. ROGER NININ.

M. Roger Ninin, préfet de l'Ain, est nommé préfet hors cadre pour devenir directeur du cabinet de M. Plantier, secrétaire d'Etat aux anciens combattants.

[Né en 1919 à Malakoff (Hauts-de-Seine), M. Roger Ninin est licencié ès lettres (philosophie) et breveté du Centre des hautes études administratives. En septembre 1944 attaché au cabinet du préfet de police, M. Luizet, il est sous-préfet d'Issoudun, en 1946, et de Neufchâteau de 1947 à 1950, date à laquelle il est détaché comme administrateur du territoire de Kehl et chargé des relations avec le conseil de l'Europe.]

M. Ninin est, en 1953, chargé des fonctions de sous-préfet de Guebwiller. Sous-préfet hors classe, à la disposition du ministre d'Etat chargé du Sahara (M. Robert Lecourt), il est mis en position de service détaché, en 1962, pour exercer les fonctions de directeur du cabinet du délégué général à l'organisation commune des régions sahariennes (M. Olivier Guichard). Le 21 juillet de la même année, il est nommé sous-préfet de Cherbourg avant d'occuper les fonctions de secrétaire général du Rhône, à partir du 10 juin 1966. En 1969, M. Ninin est promu au rang de préfet et devient directeur du cabinet du préfet de la région parisienne (M. Delouvrier, puis M. Doublet). Préfet de la Vendée en août 1972, il avait été nommé dans l'Ain en avril 1975.]

*

● *M. Hervé Bourseiller*, préfet de l'Indre, est mis à la disposition du ministre du budget pour occuper un emploi de trésorier-payeur général.

● *M. Félix Henry*, préfet de la Lozère, est nommé préfet hors cadre, avant de devenir commissaire du gouvernement auprès d'une société à participation de l'Etat.

● *M. Jacques Le Cornec*, préfet de l'Orne, est nommé préfet hors cadre.

Le cumul des mandats et le financement des partis politiques

Le P.F.N. donne son avis à M. Barre

Dans une lettre adressée le 10 juillet au premier ministre, le Parti des forces nouvelles (P.F.N., extrême droite) donne son avis sur les projets du gouvernement, relatifs à la limitation du cumul des mandats électifs et au financement des partis politiques.

Il se déclare notamment favorable à « *une certaine limitation* » du cumul des mandats : « *Nul ne devrait exercer simultanément plus d'un mandat local et d'un mandat national.* » Le P.N.F. souhaite que « *ne puissent être cumulées les fonctions de parlementaire français et de parlementaire européen* ».

Soulignant que la campagne électorale pour les élections européennes « *a mis en évidence l'importance des moyens que requiert une action politique à l'échelle nationale, en même temps que les choquantes disparités existantes, dans ce domaine, entre grandes et petites formations* », MM. Jean-Louis Tixier-Vignancour, Joël Dupuy, Pascal Gauchon, Mme Ghislaine Lauret-Desrue et M. Alain Robert, cosignataires de cette lettre, proposent que le gouvernement fixe comme critère de répartition des subventions envisagées « *le nombre de voix recueillies par chaque parti au premier tour des élections législatives, chaque voix donnant droit à une certaine somme* ».

« *Il importe, bien sûr,* ajoutent-ils, *que n'aient accès à ce financement que des organisations jouissant d'une réelle représentativité. Le mode de définition de cette représentativité pourrait alors être la présentation d'un nombre suffisamment élevé de candidats à ce premier tour.* »

Les dirigeants du P.F.N. suggèrent que soit retenu « *le chiffre de soixante-quinze candidats actuellement requis pour l'accès à la campagne officielle radio-télévisée* ». Ils demandent audience à M. Barre pour l'entretenir « *des difficultés que rencontrent les petites formations* », et concluent : « *Une telle marque de considération pour les partis minoritaires permettrait, à notre sens, d'améliorer le consensus national autour des institutions de la Ve République.* »

MM. Mesmin et Montagne (U.D.F.) proposent un « mécanisme libéral »

Dans une proposition de loi enregistrée à l'Assemblée nationale, le 6 juin, deux députés, MM. Mesmin et Montagne (U.D.F.), suggèrent, à l'instar de M. Pams, président du groupe de la Gauche démocratique du Sénat (*le Monde* du 10 juillet), un système destiné à limiter le cumul des mandats. Excluant « *toute règle d'incompatibilité qualitative entre tel ou tel mandat* » et estimant que l'interdiction de tout cumul paraît « *peu souhaitable et peu réaliste* », MM. Mesmin et Montagne entendent proposer un « *mécanisme libéral* » : des points, s'échelonnant de 1 à 5, seraient affectés aux différents mandats et fonctions de caractère politique, leur total ne pouvant excéder le chiffre de 12 pour une même personne.

« *L'intéressé,* précisent les signataires, *est entièrement libre d'exercer mandats et fonctions à l'intérieur de ce total ; il peut postuler un mandat au-delà du total, mais, s'il est élu ou nommé, il ne peut l'exercer qu'après avoir démissionné d'un ou de plusieurs des mandats ou fonctions exercés auparavant, afin que soit respectée la limitation.* »

Dans la pratique, le plafond serait fixé de telle sorte que deux « *responsabilités importantes* » puissent être cumulées, mais pas trois. « *Ainsi,* ajoutent-ils, *un député pourra être aussi maire d'une grande ville ou membre du Parlement européen. Mais il ne pourrait pas être maire d'une grande ville et conseiller général. Un maire de grande ville peut être conseiller général, mais ne peut devenir en plus président du conseil général. De même, un ministre peut être maire d'une grande ville, mais, dans ce cas, il ne peut être conseiller général. Un président de parti national peut être député ou sénateur, mais il ne peut être maire d'une ville de plus de cinq mille habitants, etc.* »

La « nouvelle droite » en question

M. JUQUIN (P.C.F.) : une opération politique.

A l'issue de la réunion du bureau politique du parti communiste, mercredi 11 juillet 1979, M. Pierre Juquin s'est étonné du « *tapage fait autour de quelques hommes qui ne représentent pas une opinion majeure en France.* »

« *La nouvelle droite,* a-t-il dit, *n'est pas une philosophie, mais une opération politique, un repoussoir qui vise à faire passer la vraie droite pour libérale. Il faut ramener cette entreprise à de justes proportions sans céder à une opération de diversion. Nous réprouvons les thèmes de la « nouvelle droite », et nous invitons les intellectuels à dégonfler cette baudruche. Il faut combattre la « nouvelle droite », mais en combattant la droite, celle qui siège à l'Elysée. Le parti de Valéry Giscard d'Estaing est le parti de la droite la plus réactionnaire, la plus antinationale.* »

● *La fête de « l'Humanité »* qui se déroulera à La Courneuve les 8 et 9 septembre prochains sera, selon le bureau politique du parti communiste, « *un grand rassemblement de lutte des travailleurs du peuple de notre pays, une manifestation de solidarité internationale, une vaste rencontre culturelle* ». Dans un communiqué en date du 11 juillet, les responsables du P.C. ajoutent : « *Cette fête constituera une riposte à la politique économique et sociale de Giscard, Barre, Ceyrac, qui veulent prendre 200 milliards d'anciens francs dans la poche des salariés, accentuer la hausse des prix et le chômage, s'attaquer à la Sécurité sociale.* »

Le Monde

société

LES PROCÈS DES MILITANTS CORSES DEVANT LA COUR DE SURETÉ DE L'ÉTAT

De nouvelles condamnations pour trahison

Après les condamnations prononcées par la Cour de sûreté de l'Etat à l'aube du 11 juillet contre dix-sept des vingt et un militants nationalistes corses (*le Monde* du 12 juillet), un deuxième volet du procès a eu lieu dans la journée. La Cour, dans une composition différente de la veille (trois magistrats militaires, un magistrat civil et le premier président) a jugé et condamné MM. Paul Anziani, manutentionnaire, Jean-Baptiste Darnaud, sans profession, François Lorenzi, employé, Antoine et Dominique Mattéi, respectivement chauffeur de poids lourd et maçon, pour crime de trahison et MM. Mathieu-Dominique Filidori, viticulteur, et Etienne Graziani, représentant, pour complicité. Ces peines sont confondues avec celles prononcées la veille contre les mêmes accusés et leur sont toutes inférieures.

Dans la nuit du 25 au 26 mars 1977, Anziani, Darnaud, Lorenzi et les frères Mattéi — tous cinq habitant le quartier de l'Annonciade à Bastia — avaient pénétré dans le périmètre du relais hertzien de Fort-Lacroix, dépendance de la base aérienne militaire de Solenzara. Les membres du Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.), armés de deux pistolets-mitrailleurs et de trois pistolets, avaient menacé les soldats de garde et les avaient conduits à distance. Ils avaient alors fait sauter un bâtiment d'une soixantaine de mètres carrés. Une charge de plastc, d'autre part, endommageait le pylône de trente mètres de haut de la station.

Le petit commando avait préparé son action durant vingt jours. Celle-ci ne fit pas de victime. Conformément au code de procédure pénale, M. Claude Allaer, président de la Cour, a pourtant rappelé aux accusés : *« Vous encourez la peine de mort »*, avant d'ajouter : *« Nous n'en sommes pas là, bien sûr. »*

Comme dans le procès précédent, les sept accusés ont refusé de s'expliquer sur les faits et sur le fond. Lassitude, après vingt-sept jours d'explications préalables ? *« Nous vous avons tout dit »*, a déclaré Mᵉ Lorenzi. M. Antoine Mattéi a précisé : *« Ma patrie, c'est la Corse. Je ne pense pas l'avoir trahie. »*

A 17 h. 40, M. Olivier a requis l'application de la loi et les circonstances atténuantes, puisque *« nous ne sommes pas en état de guerre. »* La défense s'est tue, *« le dialogue étant définitivement rompu »*. Après trente-cinq minutes de délibératon, la Cour a condamné MM. Mathieu-Dominique Filidori et François Lorenzi à dix ans de détention ; Etienne Graziani, à neuf ans ; les frères Mattéi, à sept ans ; Paul Anziani et Jean-Baptiste Darnaud, à cinq ans.

Un nouveau procès aura lieu le 17 juillet ; il concernera M. Léonard Battesti, et un autre le 19 juillet (MM. Cristofari, Leoni et Oliva). — L. G.

L'INDEMNISATION DES PARTIES CIVILES

La Cour de sûreté de l'Etat a, d'autre part, statué sur le montant des dommages et intérêts à accorder aux parties civiles du premier volet du procès. La société T.D.F., dont un relais de télévision avait été entièrement détruit, obtient 24 290 000 francs ; la S.N.C.F., pour les dégâts causés à la gare de Villepinte et la sous-station d'Asnières, 3 millions 200 000 francs ; le Trésor public, pour le plasticage de deux bâtiments administratifs, la somme de 11 000 francs. Un viticulteur rapatrié d'Algérie, M. Antoine Infantes, a obtenu le franc symbolique qu'il réclamait. Les condamnés ont refusé d'assister à cette audience civile.

APRÈS L'ARRÊT DU 11 JUILLET

« Nos fils et nos maris nous ont montré la voie à suivre »

Bastia. — Elles s'étaient réunies, comme chaque soir, à *quelques mètres de la mer*, dans *l'arrière-salle* d'un café, les familles de quelques-uns des vingt et un membres du Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.), attendant près d'un téléphone, mardi 10 juillet, *l'arrêt de la Cour de sûreté de* l'Etat. *« Vers minuit, la sonnerie a retenti*, raconte un membre de l'association *A riscossa* (Le secours), qui regroupe les parents et les proches des militants corses inculpés, *et nous avons eu la triste confirmation de ce que nous attendions depuis le réquisitoire de l'avocat général. »* On a écrit à la craie *sur une affiche les condamnations* de chacun en face des noms des membres du F.L.N.C. emprisonnés.

« Certains ont d'abord pleuré, d'autres n'ont montré que de la colère. » Comme Mme Graziani, la mère d'Etienne, condamné à treize ans de réclusion criminelle. *« Une telle peine alors qu'ils n'ont même pas tué un chien*, s'insurge cette femme menue. *Les voyous corses peuvent être tranquilles : ils ne sont jamais punis autant. Et ce sont nos enfants qu'on fait passer pour des malfaiteurs ! »*

D'autres partagent cette indignation : le frère de Ghjuliu Giamarchi, condamné à dix ans de réclusion, la femme de Nanu Battastini, arrêté le 24 novembre 1978, la mère de Léo Battesti, qui doit être jugé le 17 juillet. D'autres encore...

De notre envoyé spécial

Au lendemain de l'arrêt, tous assurent que *« entre eux et l'Etat français, c'est désormais la guerre »*. Ils ne sont pas forcément membres ou sympathisants du F.L.N.C., mais depuis qu'ils ont rejoint l'association, quand *leurs proches ont été arrêtés « c'est tout comme »*. *« Nos fils, nos maris nous ont montré la voie à suivre. Nous devons nous montrer dignes d'eux »*, dit Mme Battesti, la présidente d'*A riscossa*, vêtue de noir.

Certains n'avaient rejoint l'association que pour mieux assurer la défense des leurs. Mme Mattei — deux fils et un gendre en prison — assure même qu'elle ne comprenait rien *« à la politique »* jusqu'au jour où la Cour de sûreté de l'Etat s'en est pris à ses enfants. Depuis, elle est *« indépendantiste »*. *« Regardez-là, la pauvre*, dit un homme, *cette femme a dû recommencer à travailler à soixante ans passés. Ce n'est pas une honte ? »*

L'association est officiellement apolitique. *« Sinon, ils l'interdiraient »*, dit, avec un sourire, la jeune épouse d'un *« Corse embastillé »*. Elle a pour charge d'organiser la solidarité, d'assurer l'aide matérielle aux familles. Elle prépare les visites aux prisonniers, les voyages trop coûteux vers Paris : *« Nous devons prendre des billets de groupe. »* Mais *A riscossa* ne se veut pas une vitrine légale du F.L.N.C. Les familles, les amis des inculpés savent pourtant qu'en d'autres temps, après l'arrestation, en août 1975, du docteur Edmond Siméoni, le mouvement de solidarité avait donné naissance à l'association des patriotes corses (A.P.C.), dont les militants devaient, plus tard, fonder l'Union du peuple corse (U.P.C.), puis, en 1976, pour certains d'entre eux, le F.L.N.C.

Soixante-dix familles

Ceux qui se réunissent chaque soir après leur travail dans ce café estiment ne pas avoir *« ce genre de projet »*. Plus simplement, ils comptent *« beaucoup sur le mouvement clandestin pour continuer la lutte et faire libérer leurs enfants »*. *« Seul un durcissement du combat peut empêcher les juges de frapper encore plus fort lors des prochains procès »*, note la mère d'un condamné, une femme âgée aux cheveux gris. Les jeunes approuvent. La reprise des attentats est attendue. *« Treize ans de prison, c'est le prix qu'on paie généralement pour tuer un homme*, ajoute un autre. *Alors, pourquoi se gêner ? »*

Dans cette perspective, les proches des militants corses inculpés se donnent pour rôle de soutenir les membres du F.L.N.C. Par exemple, en les cachant. *« Nous sommes soixante-dix familles*, dit encore une femme, *cela fait soixante-dix portes ouvertes. »*

PHILIPPE BOGGIO.

DEUX RÉACTIONS

● *Le parti communiste : « Casser le verdict. »* — Les fédérations du parti communiste de la Haute-Corse et de la Corse-du-Sud demandent, dans un communiqué, que *« le verdict de la Cour de sûreté de l'Etat soit cassé »*. *« Cette juridiction*, précise le texte, *n'offre aucune garantie d'indépendance et d'équité. Nous nous élevons avec force contre ce verdict.*

● *La L.C.R.* (Ligue communiste révolutionnaire) relève *« la lourdeur »* des condamnations prononcées le 11 juillet par la *Cour de sûreté de l'Etat, qui* montre, selon elle *« la nature des solutions que le pouvoir entend apporter au problème corse »*. La L.C.R. estime que *« ce cycle de la répression ne peut, à terme, que mener à des drames comme celui d'Aléria »*.

DEUX NOMINATIONS AU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

● **M. Rocca aux affaires judiciaires.**

● **M. Denoix de Saint-Marc aux affaires civiles.**

Sur proposition de M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, le conseil des ministres du 11 juillet a approuvé la nomination de M. Yves Rocca, directeur des affaires civiles et du sceau à la chancellerie, au poste de directeur des services judiciaires, chargé de l'inspection. M. Rocca remplace M. Henri Dontenwille, récemment nommé procureur général près la Cour de sûreté de l'Etat (*le Monde* du 31 mai).

Le conseil a également approuvé la nomination de M. Renaud Denoix de Saint-Marc, directeur adjoint du cabinet du garde des sceaux, comme directeur des affaires civiles et du sceau, en remplacement de M. Yves Rocca.

[Né le 2 avril 1922 à Collo (Algérie), M. Yves Rocca, docteur en droit, entre dans la magistrature en 1945. De juin 1958 à janvier 1959, il est conseiller technique au cabinet du garde des sceaux, M. Michel Debré, puis jusqu'en 1961 conseiller technique au cabinet de M. Michel Debré, alors premier ministre. En 1961, M. Rocca est substitut général près la cour d'appel de Paris, avocat général en 1973, puis en juillet 1977, avocat général, délégué à la Cour de cassation. Depuis le 1ᵉʳ février 1978, il était directeur des affaires civiles et du sceau au ministère de la Justice. Le 26 décembre 1978, M. Rocca était devenu avocat général à la Cour de cassation, son détachement étant maintenu.]

[Né le 24 septembre 1938 à Boulogne-sur-Seine (Hauts-de-Seine), M. Renaud Denoix de Saint-Marc, licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris en 1959, entre à l'Ecole nationale d'administration la même année. Il entre au Conseil d'Etat en 1964, où il est maître des requêtes en 1972. De 1974 à 1978, il exerce au Conseil d'Etat les fonctions de commissaire du gouvernement près de l'assemblée du contentieux et des autres formations de jugement. En avril 1978, M. Denoix de Saint-Marc devient directeur adjoint du cabinet du garde des sceaux, M. Alain Peyrefitte. En dehors du Conseil d'Etat, il a été également chef de la mission juridique du ministère de la protection de la nature et de l'environnement (1971-1973). M. Denoix de Saint-Marc est maître de conférences à l'Institut d'études politiques.]

La Corse toujours en procès

II. - CHOMEURS AU SOLEIL

L'arrêt de la Cour de sûreté de l'Etat va-t-il relancer l'agitation en Corse ? Pour détendre le climat, beaucoup d'insulaires appellent de leurs vœux une véritable réforme régionale (« le Monde » du 12 juillet).

De notre envoyé spécial

Ajaccio. — Le barrage de l'Ospedale, le car-ferry Cyrnos, l'aéroport de Figari : trois inaugurations coup sur coup. Ce spectaculaire effort d'équipement s'accompagnera-t-il d'un véritable développement économique ? *« Tout a été fait comme si on devait vivre ici dans un système d'étroite dépendance vis-à-vis du continent »*, souligne M. Yves Bentegeac, préfet de la Haute-Corse, qui vient d'être nommé préfet de la Manche. L'île se donne aujourd'hui les moyens de maîtriser son avenir. Reste à choisir le bon cap.

Il faudrait faire vite car la Corse vieillit et se dépeuple à belle allure. 24 % de la population rurale a dépassé les soixante-cinq ans. Les cent mille ruraux — 44 % de la population — occupent les neuf dixièmes du territoire, soit une densité moyenne de treize habitants *au kilomètre carré*. De 1976 à 1978, trente-trois écoles ont fermé en campagne. Ce dépérissement, qui paraît inexorable, alarme la jeunesse insulaire. Beaucoup voudraient relever ce défi. Le départ était autrefois le critère de la réussite ; il est aujourd'hui l'aveu d'un échec.

Déjà six mille demandes d'emploi non satisfaites, soit une progression de 28 % d'une année sur l'autre. 45 % de ces chômeurs ont moins de vingt-cinq ans. La Corse détient le record de France pour les licenciements économiques : 51 pour 1 000 salariés en 1978.

Les experts sont formels : *« Le tissu économique de l'île ne fournit pas suffisamment d'emplois pour stabiliser, voire diminuer le chômage. »* L'agriculture et le bâtiment et travaux publics — les deux secteurs forts de l'activité insulaire — n'embauchent plus ; au demeurant, la main-d'œuvre y est en majorité étrangère. Celle-ci représente 27 % de la population active et plus de la moitié des salariés du « privé ».

Les moyens de formation ne manquent pas. Quelques trois cents jeunes sortent chaque année du centre F.P.A. de Corte. Au mois de janvier prochain, un second centre F.P.A., spécialisé dans les métiers de l'hôtellerie, ouvrira ses portes près d'Ajaccio. Le ministère de l'éducation et les chambres de commerce conjuguent leurs efforts. *« Le caractère conjoncturel des actions en faveur de l'emploi n'a pu enrayer que provisoirement le chômage structurel de l'île »*, constatent les experts de l'INSEE.

Comment satisfaire les mille cinq cents à mille huit cents jeunes qui, chaque année, se présentent sur le marché du travail ? Les métiers du « tertiaire » continuent de les attirer davantage que ceux du « secondaire ». A la fin du mois de mars dernier, on relevait trois demandes pour une offre dans le bâtiment et travaux publics et... soixante et onze demandes pour une offre d'emploi de bureau.

On ne peut manquer de s'interroger sur la contribution que pourra apporter au développement insulaire l'université de Corte, prévue pour accueillir un millier d'étudiants dans les disciplines littéraire, juridique, scientifique et économique. Le chantier doit démarrer à l'automne prochain ; les premiers enseignants sont attendus deux ans plus tard.

Le recteur d'académie fait état de *« sondages désastreux »* quant à la fréquentation de cette université. A son avis, *« celle-ci risque d'être le refuge des pauvres, de ceux qui n'auront pas les moyens d'aller étudier sur le continent, de se transformer aussi en foyer d'agitation »*. A vrai dire, l'instruction de ce dossier a été si lente que le gouvernement a perdu le bénéfice politique de cette opération dont beaucoup d'insulaires craignent qu'elle ne se solde par un fiasco.

La part du feu

Certains soutiennent que la vocation naturelle de la Corse est d'être une terre d'accueil pour les activités tertiaires. D'où l'incessant appel à l'Etat pour y décentraliser ses services. L'institut de gestion des œuvres sociales de l'armée et une centrale solaire à Ajaccio, une ferme d'aquaculture à Pinia, une antenne de l'Institut national de la recherche agronomique à Corte, un échelon de bureau des recherches géologiques et minières à Bastia : au total, quelques dizaines d'emplois. S'engager plus avant sur cette voie n'est-ce pas renforcer la dépendance de l'économie insulaire à l'égard de Paris ?

Alors, faute de mieux, *« une Corse Eldorado » ?* L'île accueilli, l'an dernier, un million de visiteurs dont un quart d'Allemands, qui y ont laissé plus d'un milliard de francs. Depuis 1975, les grands projets touristiques sont au point mort. Le resteront-ils longtemps ? Ne vont-ils pas refaire surface sous des formes qui paraissent acceptables à une population insulaire, attentive aux risques de la « baléarisation » ?

On ne pourra pas indéfiniment « geler » les milliers d'hectares que des intérêts privés — notamment des banques — possèdent en bordure de mer ou à proximité. Il faudra bien, un jour ou l'autre, « faire la part du feu ». Le conservatoire du littoral a déjà en portefeuille 2 414 hectares ; la Corse est la région de France où il conduit la politique d'acquisition foncière la plus active. Ainsi dans le désert des Agriates, au nord de l'île, cet organisme a acheté 580 hectares, en négocie 1 035 et s'intéresse au domaine Rothschild.

« A coups de chantage »

Mais, les moyens financiers du conservatoire — environ 7 millions de francs par an — l'obligent à réduire ses ambitions. Le groupe La Paternelle cherche à se débarrasser du domaine de la Testa-Ventilegne, dans le sud de la Corse : un patrimoine foncier d'environ 3 000 hectares d'une valeur globale d'environ 60 millions de francs. La puissance publique n'est évidemment pas capable de contrôler une telle transaction sauf à user des armes de la réglementation.

Un schéma du littoral qui définira des « pôles de développement », des « zones de protection » et des « zones intermédiaires », est en cours d'élaboration ; il devrait être présenté, à la fin de l'année, aux assemblées régionales. Le bon ordre des choses voudrait que la publication des documents d'urbanisme précède la construction des équipements. Or c'est la démarche contraire que semblent suivre les responsables locaux.

On « tire », ici et là, des réseaux divers en l'absence de tout plan d'occupation des sols. *« L'adduction d'eau est générateur d'un mitage du paysage et d'une urbanisation désordonnée »*, confie le délégué régional à l'environnement. Pour alléger leur endettement, les municipalités sont tentées de laisser « partir » ces terrains. *« C'est un processus diabolique ; on nous neutralise à coups de chantage. Il y a urgence ; la population de tient plus. »*

La construction de l'aéroport de Figari, capable d'accueillir des avions gros porteurs, ne repose sur aucune réflexion d'ensemble concernant l'aménagement du sud de la Corse. Cette piste de 2 480 mètres ne sera-t-elle que le témoin solitaire d'une époque heureusement révolue où la Corse risquait d'être vendue à l'encan ? Ne va-t-on pas essayer de justifier *a posteriori* la réalisation de cet ouvrage insolite ?

« Nous refusons d'être les victimes expiatoires de promoteurs peu scrupuleux, déclare le maire de la commune. *Nous ne voulons pas que les passagers en transit dans notre aérogare aillent se faire bronzer ailleurs. Nous devons les retenir sur place. »* Et M. Jean-Paul de Rocca-Serra, député et maire R.P.R. de Porto-Vecchio, ajoute : *« Le tourisme n'est pas, à tout coup, une cause d'aliénation de notre patrimoine naturel et culturel. »* La vigilance des pouvoirs publics saura-t-elle tromper l'appétit des promoteurs et l'impatience des élus ?

La Corse serait-elle vouée à n'accueillir que des cénacles de chercheurs et des hordes de touristes ? Beaucoup le pensent ; pourtant rien n'est moins évident.

JACQUES DE BARRIN.

Prochain article :

PLACEMENTS D'AVENIR.

Les suites judiciaires des manifestations du 23 mars et du 1er mai

Une lettre du président de l'université Paris-X

Nous avons reçu de M. Jean-Maurice Verdier, président de l'université Paris-X (Nanterre), la lettre suivante :

Tout n'a pas été dit à propos des jeunes lourdement condamnés pour des faits survenus les 23 mars et 1ᵉʳ mai, en fin de manifestation. On a dit l'émotion et l'indignation de beaucoup, en province comme à Paris, on a dit la stupéfaction générale devant l'énormité des condamnations, comparées à d'autres.

On a dit aussi — et c'était le plus grave — la certitude acquise par certains, mieux informés, que les vrais coupables n'étaient pas ceux qui avaient été pris... Car le doute sur les preuves à charge (procès-verbaux raturés, grattés, surchargés, déclarations de policiers riches de contradictions entre elles) est devenu une certitude : c'est que ces prétendues preuves n'en sont pas. La raison eut été de ne pas condamner, la prudence de ne pas prendre le risque d'une injustice grave, le doute devant quand même, en vertu d'un principe essentiel, profiter à l'accusé...

On a justement dénoncé la prééminence donnée aux preuves policières réunies dans ces circonstances, preuves humaines, donc fragiles, sur les autres émanant de citoyens honorables — et il convient d'y réfléchir, l'affaire ayant au moins servi de révélateur. La libération des condamnés emprisonnés a été réclamée. Annoncée par les plus hautes autorités, elle est en cours, plusieurs d'entre eux étant déjà sortis de prison. Il faut qu'elle soit rapidement effective pour tous.

Mais cette mise en liberté ne suffit pas. La liberté passe par la justice. Ce qui n'a pas été dit — ou pas assez — c'est que s'en tenir là serait maintenir l'injustice et ruser avec la vérité. Car l'essentiel de l'injustice demeurerait : les condamnations resteraient inscrites au casier judiciaire de chacun des condamnés, avec toutes les conséquences qui s'y attachent ou peuvent s'y attacher, juridiques, morales et professionnelles. Elles resteraient aussi dans les mémoires, dans celles des autres, dans celle aussi de chaque jeune condamné qui ne pourrait oublier qu'on l'aura châtié pour l'exemple et que faute d'avoir pris les vrais coupables, on l'aura trouvé, lui, pour expier.

Les mises en liberté ne suffisent pas

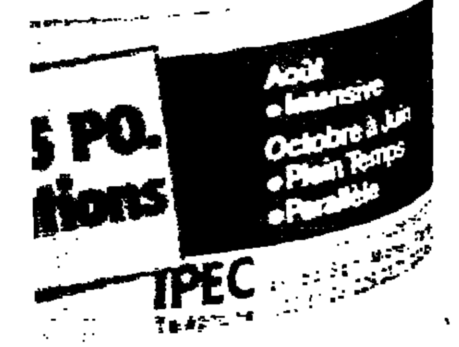
Cette tache que représente la condamnation. Il faut l'effacer, et l'arsenal juridique n'offre plus qu'un moyen de mettre fin à cette situation moralement intolérable : c'est l'amnistie. Il importe qu'une loi — nécessaire — soit votée en ce sens par le Parlement dès la rentrée. Mais il y a plus. Faute d'une amnistie décidée à temps, les prolongements d'une condamnation, nombreux et redoutables même après l'exécution totale ou partielle de la peine, risquent de se produire, de manière irrémédiable : outre la perte de l'emploi ou la difficulté d'en trouver ou retrouver, l'interdiction de se présenter à certains concours administratifs, la radiation possible des cadres d'une administration (dont certains « libérés » seraient déjà menacés), etc.

Et il convient d'attirer l'attention sur le sort des deux étrangers condamnés, libérés probablement prochainement, comme les autres : ils ont de fortes chances de se voir aussitôt conduits à la frontière ou mis dans l'avion, tant il est fréquent que la fin de peine ou sa sortie de prison sonne, pour un étranger, l'heure de son expulsion.

Il serait scandaleux que des mesures aussi graves de conséquences — licenciements, révocations, radiations des cadres administratifs, expulsions... — fussent prises à l'égard des condamnés, français comme étrangers, alors que la situation qui leur servirait de prétexte exige, pour l'ensemble des condamnés, l'amnistie. Il importe donc que les autorités responsables donnent les instructions nécessaires pour qu'aucune de ces « suites » gravement préjudiciables ne se produise. Les mises en liberté ne suffisent ni pour effacer l'injustice ni pour se laver les mains.



هكذا من الأصل



SOCIÉTÉ

JUSTICE

Les rééditions de «Mein Kampf» devront comporter un avertissement au lecteur

« *Ni l'appartenance de Mein Kampf à l'histoire ni l'exagération des propos qu'il contient ne sont de nature à faire disparaître le caractère pernicieux de sa réédition.* » Cet argument du jugement rendu, le 12 juillet 1978, par le tribunal civil de Paris (*le Monde* du 15 juillet 1978), a été repris, mercredi 11 juillet, par la première chambre de la cour d'appel de Paris présidée par M. Jean Vassogne, dans le procès opposant la LICA (Ligue internationale contre l'antisémitisme) à l'éditeur de la traduction française du livre d'Adolphe Hitler, Les Nouvelles Éditions latines.

« *Mein Kampf*, ajoute la cour, *peut contribuer à la renaissance de la haine raciale* » et « *il convient de rappeler les crimes contre l'humanité auxquels a conduit la mise en œuvre systématique de la doctrine raciste de Hitler* ».

En conséquence, les nouvelles éditions de l'ouvrage devront comporter un encart reproduisant le texte de cet arrêt de la cour d'appel, la copie de la loi du 1er juillet 1972 sur le racisme, et un « *avertissement au lecteur de cent soixante-dix à deux cent dix lignes en mêmes caractères que le livre, rédigés si possible après accord entre la LICA et l'éditeur* ». En cas de désaccord, la cour recevrait les propositions de l'une et l'autre partie et choisirait entre les deux ou rédigerait elle-même une synthèse.

En première instance, le tribunal avait ordonné l'encart de larges extraits du jugement de Nuremberg condamnant les crimes de guerre, remplacé par cet avertissement au lecteur. Il avait également accordé 80 000 F de dommages et intérêts à la LICA, que la cour a réduits à 30 000 F.

A LA COUR DE CASSATION

La victime d'un dommage à un droit exclusif sur l'indemnité due par l'assureur

La chambre mixte de la Cour de cassation, composée de magistrats des 1re, 2e et 3e chambres civiles et de la chambre commerciale, réunis sous la présidence de M. Pierre Bellet, premier président, a rendu un arrêt qui intéresse notamment le domaine de la construction, où il est fréquent que l'entrepreneur soit mis en règlement judiciaire ou en liquidation de biens. Jusqu'à maintenant, si les immeubles présentaient des malfaçons les victimes devaient se soumettre à la procédure, souvent très longue, des vérifications de leur créance, conformément au droit de la faillite, avant de pouvoir exercer une action directe contre l'assureur et l'entrepreneur et, entre-temps, les dommages risquaient de s'aggraver. Il fallait donc trouver une solution permettant d'aboutir à une réparation rapide des dommages.

L'occasion a été donnée à la chambre mixte d'unifier les jurisprudences divergentes de certaines chambres de la Cour de cassation, le premier président de la Cour suprême l'ayant chargée de statuer à la même audience sur les pourvois formés par des copropriétaires contre les arrêts rendus le 25 octobre 1976 et le 6 juin 1977 par la cour d'appel de Paris.

Ces arrêts décidaient, conformément à la jurisprudence ancienne, qu'il ne pouvait être statué sur l'action directe exercée par des copropriétaires de l'ensemble immobilier du quartier du Lac à Beaumont-sur-Oise et de la résidence La Colombe à Franconville, dans le Val-d'Oise, contre les assureurs des constructeurs, le Groupe des assurances générales (GAN) pour le quartier du Lac, la Société mutuelle d'assurance du bâtiment et des travaux publics pour la résidence La Colombe, car l'exercice de toute poursuite individuelle contre les entreprises responsables de malfaçons se trouvait suspendu par les opérations de liquidation de biens.

Unifier les jurisprudences divergentes

La chambre mixte, statuant sur le rapport de M. Jegu, les observations de Maîtres Le Griel, Boré et Odent, et les conclusions de M. Toubas, avocat général, a cassé les deux arrêts de la cour de Paris.

Les magistrats suprêmes ont donné une portée générale à la motivation identique des deux arrêts de cassation qui s'appuie sur l'article 53 de la loi du 13 juillet 1930, devenu l'article 1124-3 du Code des assurances, et les articles 508 et suivants anciens du Code de commerce applicables dans ces deux causes :

« *En vertu du premier de ces textes*, déclarent-ils, *la victime d'un dommage a un droit exclusif sur l'indemnité due par l'assureur de l'auteur responsable de ce dommage. Par suite, si la victime doit établir la responsabilité de l'assuré qui doit être mis en cause, elle n'est pas tenue lorsque celui-ci se trouve en état de faillite ou de règlement judiciaire, de se soumettre à la procédure de vérification de créance prévue aux articles 508 et suivants du Code de commerce, sauf dans la mesure où elle prétendrait faire valoir une créance de somme d'argent à l'encontre de l'assuré.* »

Les deux affaires seront rejugées par la cour d'appel d'Amiens.

CATASTROPHES

ACCIDENT D'AVION EN INDONÉSIE
Soixante et un morts

Un Fokker-28 de la compagnie indonésienne Garuda s'est écrasé, le mercredi 10 juillet, dans une région montagneuse au nord de Sumatra. L'appareil transportait a pas de survivant. Il n'y avait pas de ressortissants étrangers à bord. Le mauvais temps pourrait être à l'origine de cet accident. — (*A.F.P.*)

● *Séisme en Chine.* — Un séisme de magnitude 6 s'est produit le 9 juillet dans la province de Jiangsu (ex-Kiang Sou), située en bordure de la mer de Chine, au nord-ouest de Shanghai. Selon l'agence Chine nouvelle, qui a donné quelques précisions dès le 11 juillet — ce qui est tout à fait inhabituel, — le tremblement de terre aurait tué onze personnes dans la seule commune de Shangpei, mais il y aurait aussi « *d'autres victimes dans deux autres communes et plusieurs dizaines de blessés dans une autre commune* ». Soixante-dix pour cent des maisons de Shangxing se sont effondrées, et la plupart de celles de Shangpei ont été gravement endommagées. — (*A.F.P., A.P., Reuter.*)

● *La cour d'assises de Paris*, après cinq heures de délibération, a condamné, le mercredi 11 juillet, Guy Neumeyer à vingt ans de réclusion criminelle. Il était inculpé notamment de « *tentative d'homicide volontaire* » et de « *tentative d'homicide volontaire sur agent de la force publique* ». Quatre de ses complices ont été condamnés à des peines allant de un an de prison avec sursis à quinze ans de réclusion criminelle, un cinquième est en fuite.

● *Après la condamnation pour publicité illicite* du P.-D. G. de la société Martini et Rossi (*le Monde* daté 8-9 juillet), M. A. Chappex, directeur de la *société* Publicitas nous prie de préciser que « *Publicitas-France n'est en rien impliquée dans la condamnation* ». La dénomination sociale Publicitas a, en effet, été rachetée en mai 1976 — c'est-à-dire postérieurement aux faits incriminés.

● *Viol collectif à Marseille.* — La police marseillaise vient d'arrêter plusieurs des auteurs d'un viol collectif commis pendant le week-end dernier dans le quartier de Saint-Tronc à Marseille. Ils ont été présentés au parquet.

Une jeune fille âgée de dix-neuf ans, habitant le quartier de Saint-Loup, avait accepté de se rendre, en compagnie d'un camarade âgé de vingt-trois ans, à Saint-Tronc pour participer à la prétendue inauguration d'un bar. En passant près d'un terrain vague, le couple a été rejoint par une douzaine d'individus prévenus par l'ami de la jeune fille. La victime a alors été violée par tout le groupe. Gravement traumatisée et blessée, elle a dû être hospitalisée.

ÉDUCATION

CORRESPONDANCE

LE CHOIX DES SUJETS AU BACCALAURÉAT

Une épreuve à histoires

L'épreuve d'histoire et géographie au baccalauréat, qui n'a été rétablie à l'écrit qu'en 1978, a suscité cette année quelques remous. A des bruits de fuites totalement infondés (le Monde du 19 juin) se sont ajoutés des choix de sujets malheureux — notamment en région parisienne (le Monde daté 24-25 juin), — et parfois des conseils de correction pour le moins étranges.

C'est le choix des sujets dans les trois académies de la région parisienne (Paris, Créteil, Versailles) qui a déclenché les plus vives réactions, en particulier contre le premier sujet d'histoire (« L'Organisation des Nations unies »), jugé à la fois quasiment hors programme et trop étroitement institutionnel.

Une fois de plus, écrivent des élèves et « futurs élèves » de terminale parisiens, les joyeux bouchers du rectorat ont sévi en criant « Faut qu'ça saigne ! » (...) Le bac est-il une ouverture sur les études supérieures ou une clôture systématique et arbitraire à toute perspective estudiantine ?

Des professeurs du lycée Saint-Exupéry de Créteil s'indignent en pensant à toutes les précautions prises cette année et notamment aux contrôles de « faisabilité » effectués par les inspecteurs généraux et régionaux :

Fallait-il réunir tant d'autorités pour aboutir à si peu de compétence ? écrivent-ils. Ce choix, qui n'était à l'évidence pas le bon choix, venant après une obscure rumeur de fuites, ne peut que desservir notre *discipline*. Est-ce cela que l'on cherche ?

Faillite de notre enseignement

M. Michel Rapoport, professeur agrégé d'histoire et géographie chargé de cours à l'université de Paris XII (Val-de-Marne), déplore lui aussi ce choix maladroit. Mais l'examen des copies lui suggère cette réflexion :

Que des adolescents, dont certains, aujourd'hui, ont à exercer leurs responsabilités de citoyen, puissent, alors qu'on leur demande de parler de l'ONU, traiter de la Société des nations (S.D.N.), ou mieux, de la politique menée par le président Roosevelt à partir de 1933 (comment, dans certains esprits, a pu se faire la confusion ONU New-Deal ?) me paraît plus inquiétant. Tant pour eux que pour nous. Pour les candidats, car n'est-ce pas souligner et leur ignorance et leur absence de bon sens (choisir un sujet dont on ignore tout), voire leur incapacité à la réflexion ? Pour nous, car cela montre une certaine faiblesse, sinon faillite de notre enseignement, qui se révèle ici admirablement coupé des réalités contemporaines !

M. Pierre Millet, de Paris, s'étonne que candidats et correcteurs aient protesté contre un sujet de la dernière année du programme et ironise sur l'indulgence prônée par le ministère aux correcteurs pour les candidats qui auraient traité la S.D.N. au lieu de l'O.N.U., ce qui revient à être indulgent pour des candidats qui auraient traité Louis XV quand le sujet était Louis XIV.

M. Millet poursuit : « Que se serait-il passé si le sujet de cours avait appartenu à la première année du programme ? Ce qui est grave, à mon avis, c'est que les professeurs aient négligé de traiter un sujet qui est à la base de la vie internationale actuelle. Une mauvaise note devrait leur être donnée. Peu d'années ont été aussi importantes que 1945 (...) Si je comprends bien, il est inconcevable de demander aux pauvres impétrants de prendre en marche le dernier train du programme d'histoire. Quelle histoire !

La bonne copie

Une correctrice de l'Ardèche, qui souhaite conserver l'anonymat, nous a adressé copie d'une note d'information à l'attention des correcteurs de l'épreuve d'histoire et géographie, *émanant du rectorat de Grenoble. Cette note, lorsqu'elle aborde la correction du troisième sujet de géographie* (« Le sous-développement indien ») précise notamment : « La recherche des causes de la misère indienne se montrera prudente. Les condamnations péremptoires et définitives (celle des castes, des *mentalités religieuses ou même* du colonialisme britannique) ne peuvent traduire qu'une méconnaissance du sujet. (...) La bonne copie sera donc argumentée par des exemples concrets et prudents dans ses conclusions. Elle traduira de la sympathie et du respect pour le sujet abordé. »

La correctrice observe qu'il s'agit là d'un pas énorme vers le contrôle de l'enseignement de l'histoire et de la géographie et d'une pression extrêmement grave effectuée par la hiérarchie administrative sur le corps enseignant.

Ces réactions ne montrent-elles pas plutôt qu'on a tendance à prendre les candidats pour des spécialistes... et les correcteurs pour des enfants ?

Les résultats du baccalauréat en région parisienne

DIMINUTION GÉNÉRALE DU NOMBRE DE REÇUS NOTAMMENT DANS LES SÉRIES SCIENTIFIQUES

Les résultats définitifs du baccalauréat 1979 dans les trois académies de la région parisienne (Paris, Créteil, Versailles) font apparaître une baisse sensible du pourcentage de reçus. Sur les 53 345 candidats présentés, 64,94 % ont été admis, contre 67,43 % l'an dernier (66,52 % en 1977).

La baisse globale de deux points et demi n'affecte pas également toutes les séries. Les séries « littéraires » résistent mieux que les séries « *scientifiques* ».

Les difficultés de l'épreuve d'histoire (*le Monde* des 24-25 et 27 juin) n'ont pas eu d'influence dans cette baisse générale. La baisse la plus forte (— 5,46 %) a été enregistrée en série E (mathématiques et technique), dont les candidats n'ont pas subi cette épreuve. Très peu de candidats, au demeurant, avaient *choisi* le sujet contesté (entre 3 % et 4 %).

Voici les résultats par série pour les trois académies parisiennes :

— Série A (philosophie-lettres) : 65,83 % de reçus (contre 66,77 % en 1978).

— Série B (économique et social) : 68,93 % (69,52 %).

— Série C (mathématiques et sciences physiques) : 64,38 % (66,05 %).

— Série D (mathématiques et sciences de la nature) : 62,42 % (65,55 %).

— Série E (mathématiques et technique) : 57,25 % (62,42 %).

FAITS ET JUGEMENTS

CHANCE ET MALCHANCE

Un artisan de Saint-Etienne, M. Joseph Demurtas, qui avait eu la chance de gagner plus d'un million de francs au loto ne pourra pas toucher cette somme car son billet a été dérobé dans les bureaux du Loto.

Le tribunal civil de Saint-Etienne a débouté M. Demurtas, qui avait cité le Groupement économique de la Loterie nationale et du Loto pour obtenir le paiement de son gain au tirage du 26 juillet 1977. M. Demurtas assurait avoir joué la combinaison gagnante à six chiffres qui aurait dû lui rapporter plus d'un million de francs. Mais, deux jours avant le tirage, tous les bulletins, dont le sien, validés chez un dépositaire stéphanois, avaient été volés. Se retranchant derrière son règlement, la direction du Loto n'avait offert aux parieurs, gagnants ou pas, que le remboursement de leur mise.

Pour M. Demurtas, le Loto s'était rendu coupable de négligence en ne déposant pas son bulletin dans un coffre-fort. En l'occurrence, disait-il, le Loto ne pouvait invoquer les circonstances imprévisibles qui l'autorisent, selon son règlement, à se soustraire à ses obligations. Le tribunal ne l'a pas suivi, estimant que la société de la Loterie nationale et du Loto n'avait commis « ni fait dolosif, ni faute lourde » *et que tout joueur est censé accepter le règlement affiché dans les bureaux de validation, règlement dont l'article 9 stipule que sont annulés les jeux et paris qui ne sont pas transmis au centre de traitement.*

M. Demurtas et l'Union des commerçants de la Loire qui s'étaient portés partie civile supporteront par moitié les dépens. — (Corresp.)

● *Le chanteur américain de rock Chuck Berry* a été condamné le mardi 10 juillet à cent vingt jours de prison par un tribunal de Los Angeles pour évasion fiscale. La fraude portait sur 200 000 dollars non déclarés en 1973. Chuck Berry, qui a plaidé coupable, devra également consacrer mille heures à des œuvres sociales.

La cour d'appel de Paris confirme le jugement du tribunal de commerce dans l'affaire Boussac.

La validité de la cession des sociétés du groupe Boussac aux frères Willot a été confirmée, mercredi 11 juillet, par la première chambre de la cour d'appel de Paris, qui a ainsi rejeté la demande de M. Jean-Claude Boussac, neveu de M. Marcel Boussac, fondateur du groupe (*le Monde* du 8 juin). La cour d'appel a donc confirmé le jugement du 5 avril 1979 du tribunal de commerce de Paris tant pour des motifs portant sur le fond que sur la procédure (*le Monde* du 7 avril).

Sur le fond, la cour estime notamment dans son arrêt que « *les sociétés du groupe Boussac ne sont pas en mesure de faire des propositions concordataires et que pour éviter un arrêt de l'activité industrielle, le licenciement du personnel et un accroissement considérable du passif (350 millions de francs) il convient d'accepter les propositions de la société Saint-Frères.* »

Le fonctionnement du Palais de justice de Paris pendant l'été.

Pour « *améliorer la continuité et la qualité du service public de la justice* », M. Jean Vassogne, premier président de la cour d'appel de Paris, a rendu public, après concertation avec les représentants du conseil de l'ordre des avocats et de la chambre des avoués, les dispositions prises pour le fonctionnement du Palais de justice de Paris pendant l'été 1979.

« *Au cours du mois d'août, comme par le passé*, a indiqué M. Vassogne, *seules les affaires requérant l'urgence et ne présentant pas de difficultés techniques particulières seront jugées par des formations collégiales dites « de service allégé », constituées à cet effet. Mais cette année, à la différence des années précédentes, des chambres siégeant dans leur composition habituelle poursuivront leur activité au-delà du 14 juillet jusqu'au 1er août. Ces chambres jugeront les affaires relevant de leur compétence et de leurs rôles ordinaires. Semblable activité reprendra dès le début du mois de septembre.* »

● *Un soldat originaire du 33e régiment d'infanterie de marine*, stationné normalement à la Martinique, a remplacé, ce jeudi matin 12 juillet, le traditionnel garde républicain de faction à la porte d'honneur de l'Elysée à Paris. C'est à la demande du chef de l'Etat que cette relève a eu lieu et durera jusqu'au samedi soir 14 juillet, pour mettre à l'honneur les départements et territoires d'outre-mer.

Mise en liberté des manifestants condamnés après les incidents à l'arsenal de Brest.

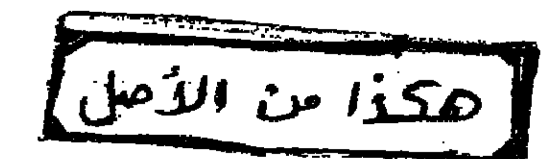
Arrêtés le 14 juin pendant la manifestation des ouvriers de l'arsenal de Brest (des pierres avaient été lancées contre les forces de l'ordre et sur la toiture d'une gendarmerie), condamnés le lendemain à trois mois d'emprisonnement ferme selon la procédure de flagrant délit pour « *destruction de matériel appartenant à l'Etat, outrages, violences et voies de fait à agents de la force publique* », par le tribunal correctionnel de Brest (*le Monde* daté 17-18 juin), MM. Bernard Abgrall, vingt-quatre ans, chaudronnier, et Jean-Jacques Quemener, vingt-trois ans, soudeur, actuellement en chômage, *ont été libérés mercredi* après-midi 11 juillet.

La cour d'appel de Rennes a, en effet, réduit leur condamnation à trois mois d'emprisonnement dont deux mois et deux jours avec sursis, permettant ainsi leur mise en liberté immédiate. M. Abgrall a été relaxé des chefs d'inculpation de dégradation de monuments appartenant à l'Etat et d'outrages à agents de la force publique. La cour a également dispensé les deux prévenus de la révocation des sursis antérieurs (pour conduite en état d'ivresse, coups et blessures et vols), les faits pour lesquels ils étaient poursuivis n'ayant aucun point commun avec les infractions qui figurent à leur casier judiciaire. — (*Correspondance.*)

● *Une information judiciaire est ouverte après l'attentat contre Me Klarsfeld.* — M. Louis Chavanac, premier juge d'instruction à Paris, a ouvert, mercredi 11 juillet, une information contre X... pour « *destruction de véhicule par explosif et menaces de mort* » après l'attentat commis, dans la nuit du 5 au 6 juillet à Paris, contre la voiture de Me Serge Klarsfeld, président de l'association juive pour le jugement des criminels nazis qui ont opéré en France (*le Monde* du 7 juillet). Les menaces de mort sont contenues dans une *lettre revendiquant l'attentat au* nom d'un mouvement « Odessa ».







SPORTS

LE TOUR DE FRANCE

Hinault traque Zoetemelk

De notre envoyé spécial

Evian. — Conséquence du changement de nom de Chrysler-Europe : les « rushes Simca » du Tour de France — c'est-à-dire les étapes volantes — sont devenus des « rushes Talbot », mais leur nouvelle appellation n'en modifie pas le sens. Ces classements intermédiaires assortis de bonifications s'adressent aux routiers rapides et... aux grosses cylindrées. On en dénombrait cinq, mercredi 11 juillet, au cours de la quatorzième étape Belfort-Evian, longue de 253 kilomètres, et cinq fois Hinault a battu Zoetemelk. Il a ainsi repris quarante secondes à son rival avant la course contre la montre, sans doute décisive, d'Avoriaz.

Bernard Hinault n'est donc pas seulement le leader le plus ambitieux, l'attaquant le plus agressif et le rouleur le plus efficace. Il est aussi l'un des meilleurs sprinters du peloton et il dispose, de surcroît, d'une équipe homogène qui lui facilite la tâche quand les circonstances l'exigent. *La préparation d'un « rush »* nécessite une organisation collective bien orchestrée. Le champion de Renault-Gitane peut compter sur des équipiers robustes et ponctuels comme Villemiane, Le Guilloux ou Bernaudeau. Zoetemelk n'a pas ce privilège. Souvent contraint de se débrouiller seul, il a choisi mercredi la seule tactique possible, qui consistait à prendre le sillage de son adversaire. Mais il n'en est pas sorti...

Le peloton à 60 à l'heure

Le spectacle de ces sprints, lancés à 60 kilomètres-heure, nous a convaincu de l'énorme supériorité de Bernard Hinault. On a l'impression qu'il fait ce qu'il veut et Zoetemelk, qui s'en rend compte, ne doit guère se bercer d'illusions. Evoluant un ton au-dessus des autres, le coureur de Cyrille Guimard aurait pu convoiter la victoire d'étape si telle avait été son intention, mais il a appris à ne s'intéresser qu'aux objectifs essentiels. Marc de Meyer, l'ancien vainqueur de Paris-Roubaix, a saisi l'occasion : il a gagné à Evian dans la meilleure tradition des grands routiers-sprinters, au terme d'une course échevelée.

On se demande encore comment Knetemann a pu jaillir du peloton à moins de 2 kilomètres de l'arrivée. Qu'il ait conservé 50 mètres d'avance pendant un court instant tient déjà de l'exploit. Cependant, on sait qu'en cyclisme l'exploit n'est pas toujours payant.

JACQUES AUGENDRE.

Classement de la quatorzième étape, Belfort - Evian (248 kilomètres). — 1. Demeyer (B.), 6 h. 45 min. 10 sec. (moyenne 36,755 km); 2. Kelly (Irl.) ; 3. Esclassan (Fr.) ; 4. Thurau (R.F.A.) ; 5. Mantovani (It.) ; 6. Sutter (Suisse) ; 7. Gauthier (Fr.) ; 8. Berto (It.) ; 9. Scherwen (G.-B.) ; 10. Tesnière (Fr.), tous même temps.

Classement général. — 1. Zoetemelk (P.-B.), 55 h. 43 min. 15 sec. ; 2. Hinault (Fr.), à 49 sec. ; 3. Kuiper (P.-B.), à 7 min. 48 sec. ; 4. Sutter (Suisse), à 8 min. 7 sec. ; 5. Nilsson (Suède), à 8 min. 38 sec. ; 6. Villemiane (Fr.), à 9 min. 39 sec. ; 7. Verlinden (B.), à 11 min. 11 sec. ; 8. Dierickx (B.), à 11 min. 15 sec. ; 9. Bernaudeau (Fr.), à 13 min. 19 sec. ; 10. Seznec (Fr.), à 14 min. 50 sec., etc.

TENNIS. — *Après avoir éliminé l'Argentin Guillermo Vilas par 6-1, 6-2, le Français Pascal Portes s'est qualifié, mercredi 11 juillet, pour les quarts de finale du tournoi de Gstaad (Suisse) en battant l'Allemand de l'Ouest Peter Elter par 6-3, 6-3.*

ATHLÉTISME

La France est dominée par la Finlande

Les équipes de France masculine et féminine d'athlétisme, qui menaient respectivement par 15 et 3 points après la première journée, ont finalement été battues, mercredi 11 juillet, à Helsinki, par leurs homologues finlandaises 218 à 214 et 78 à 77. Bien qu'ayant enlevé un plus grand nombre de succès individuels (douze contre neuf), les athlètes français n'ont pu pallier certaines absences comme celles du coureur de demi-fond Francis Gonzalez et du perchiste Jean-Michel Bellot, aggravées par quelques contre-performances notoires comme celles du perchiste Philippe Houvion (quatrième avec 5,30 mètres) ou de Jacky Boxberger sur 5 000 mètres (cinquième en 13 min. 57 sec. 3).

Alors que plusieurs Finlandais ont amélioré leur meilleure performance de la saison, les Français se sont surtout distingués à la perche, où Patrick Abada (5,50 mètres) a dominé le vice-champion olympique Kalliomaki, et sur 100 et 200 mètres, où ils ont réussi le triplé. Ce fut insuffisant compte tenu de la domination des Finlandais dans les lancers, où ils ont pris les trois premières places au disque, au javelot et au marteau.

Comme leurs camarades masculins, les Françaises ont gagné plus d'épreuves que leurs rivales (huit contre six) dans une rencontre d'une désolante faiblesse au plan des performances.

AUTOMOBILISME. — *L'écurie britannique Mac Laren engagera une nouvelle monoplace de formule 1 (M 29) au Grand-Prix de Grande-Bretagne, samedi 14 juillet. La nouvelle M 29 se rapproche, par sa silhouette et sa conception, des Ligier et des Williams. Pour l'instant, seul le premier pilote de l'écurie, l'Irlandais John Waston, en disposera, la deuxième M 29 devant être ultérieurement mise en service pour le Français Patrick Tambay.*

OMNISPORTS

Avant les Jeux méditerranéens de Split (Yougoslavie)

Six pays arabes annoncent qu'ils refuseront de concourir avec l'Égypte

De notre correspondant

Belgrade. — A l'approche des Huitièmes Jeux méditerranéens, qui auront lieu du 15 au 29 septembre en Yougoslavie, à Split, grand centre économique et touristique du littoral dalmate, la Fédération sportive des pays arabes a informé le Comité d'organisation que l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, la Libye, la Syrie et le Liban refuseraient de prendre part aux épreuves dans lesquelles seraient engagés les athlètes de l'Egypte, qui a été exclue de la Fédération. Ces pays seront néanmoins représentés aux Jeux.

La nouvelle a suscité une véritable consternation à Belgrade. En tant que pays hôte, la Yougoslavie est tenue d'inviter tous les pays de la région, sauf ceux qui ne sont pas membres des Jeux (Israël, Chypre et Albanie) et à leur assurer à tous les mêmes conditions de participation. Il n'est donc pas question de ne pas inviter l'Egypte ou d'appliquer à son égard, pendant les Jeux, une mesure discriminatoire quelconque.

Une manifestation d'amitié

Dans les contacts avec les requérants, les organisateurs n'ont donc pas dissimulé leur mécontentement devant la menace qui pèse sur les Jeux. Ils leur ont rappelé que ceux-ci étaient une manifestation d'amitié et qu'ils n'accepteraient pas que le territoire yougoslave soit utilisé pour une confrontation inter-arabe, c'est-à-dire entre des pays avec lesquels, sans exception, la Yougoslavie a de bons rapports et dont elle n'a cessé de soutenir la cause sur la scène internationale. Le refus éventuel de se rendre à Split à cause de l'Egypte, serait, selon Belgrade « *une faute politique* » et marquerait dans le même temps la fin des Jeux méditerranéens.

Les Yougoslaves gardent pourtant bon espoir que l'incident finira par être réglé. Ils ont remarqué que les ambassadeurs des pays participants avaient tous accepté, en juin, une invitation à visiter Split et que l'ambassadeur d'Egypte ne fut, à cette occasion, l'objet d'aucun boycottage de la part de ses collègues arabes.

Pour accueillir les trois mille athlètes des quatorze pays méditerranéens (1), la Fédération, la République de Croatie et la ville de Split ont fait d'importants sacrifices financiers pour la construction des ouvrages nécessaires au déroulement normal des jeux.

La France, d'autre part, a annoncé l'envoi d'une importante équipe et a laissé entendre qu'elle pourrait organiser les prochains Jeux méditerranéens si le Maroc, pour une raison ou une autre, y renonçait.

PAUL YANKOVITCH.

(1) Maroc, Algérie, Tunisie, Libye, Egypte, Liban, Syrie, Turquie, Grèce, Italie, France, Espagne, Monaco et Malte.

PRESSE

LE PRIX « DÉCOUVERTE DU JAPON » EST ATTRIBUÉ A UN JEUNE MÉDECIN

L'Association de presse France-Japon vient de décerner, pour la troisième fois, son prix annuel « Découverte du Japon ». Après une étudiante d'économie politique et un photographe, le jury a choisi cette année un jeune médecin de Tours, le docteur Jean-Daniel Flaysakier.

Grâce aux facilités de séjour (bourse, hébergement) et de voyage (offert par Air France et Japan Air Lines) dont bénéficie le lauréat du prix, le docteur Flaysakier va étudier, cet été, les méthodes de dépistage de masse du cancer mises en œuvre au Japon, notamment grâce aux équipes médicales des voitures de détection.

D'autre part, l'Association a renouvelé son bureau : président, Jean-Claude Courdy ; vice-présidents, Bernard Lauzanne, Jean-Marc Pottiez ; trésorier, Pierre Bonnefont ; secrétaire générale, Louise de Béa ; secrétaire général adjoint, Guy Lambert ; membres, Patrice Drouin, Maurice Delarue ; Robert Guillain, fondateur, et Serge de Guinzburg, anciens présidents.

(★) 14, rue Cimarosa, 75116 Paris. Tél. : 727-30-90.

● *Abrogations d'interdictions.* — Plusieurs publications, qui avaient fait l'objet d'interdictions diverses (vente, exposition ou distribution) viennent de voir ces mesures abrogées. En bénéficient notamment les publications suivantes en langue espagnole : *Solidaridad obrera, El Socialista, C.N.T., Espana libre, Despertar, Boletin confederal, Solidaridad.*

Est abrogé, d'autre part, l'interdiction de vente aux mineurs de la revue *Night magazine* et de l'ouvrage intitulé *la Main à l'appât.*

FEUILLETON

N° 9

ATAR-GULL

●

LIVRE TROISIÈME

CHAPITRE PREMIER

LE FAUX-PONT

« La Catherine », brick du négrier M. Benoît, qui transporte un chargement de « bois d'ébène », a été rattrapée par un bateau pirate, « la Hyène », commandée par le sinistre Brulart. Celui-ci pille « la Catherine », s'installe à son bord, s'empare d'une partie du « chargement » et expédie le capitaine Benoît sur une chaloupe vers les petits Namaquois, qui ne manqueront pas de le dévorer.

ON le sait, le capitaine Brulart fit embarquer à bord de *la Catherine* tout son mobilier, c'est-à-dire sa table tachée de graisse et de vin, son vieux coffre où il n'y avait rien du tout, la chemise bleue, sale et trouée qu'il portait sur lui, son gros bâton (ou son « éventail à bourrique », comme il disait plaisamment) et son grand pot d'étain qui tenait trois pintes.

Mais, une fois entré dans la dunette du malheureux Benoît, il fut émerveillé des richesses qu'elle contenait. Il s'empara d'abord du chapeau de paille et de la vieille couronne de bluets, qu'il planta sur sa tête, puis d'une veste et d'un pantalon dont il se revêtit insolemment : tout cela, il est vrai, lui était fort court et fort étroit ; aussi ne ménageait-il pas les imprécations et les injures contre l'ancien propriétaire ; après tout, il n'y regardait pas de si près, et s'en trouva fort bien ; aussi, le lendemain matin, à son réveil, il dit, en se mirant avec complaisance dans la petite glace de la dunette :

« Il n'y a rien de tel que la toilette pour refaire un homme. »

Puis il déjeuna de bon appétit d'une dalle de morue sèche, d'un fromage de Hollande, de trois galons d'eau-de-vie, et après boire fut inspecter les nègres et descendit dans le faux-pont.

Les grands Namaquois avaient été un peu négligés, un peu oubliés depuis la veille ; mais, que voulez-vous, il s'était passé tant d'événements, tant de choses, qu'on ne pouvait penser à tout.

Donc, sur les midi, le capitaine Brulart arriva dans le faux-pont, singulièrement espacé aux dépens de la cale ; car, de l'étrave à l'étambot, le faux-pont avait, je crois, trente-cinq pieds, et son grand bau à peu près quinze pieds, autrement dit : trente-cinq pieds de long sur quinze de large ; la hauteur était de dix. La lumière ne pouvait passer que par le grand panneau grillé et regrillé.

Brulart commença son inspection par tribord.

Oh ! de ce côté, ce n'étaient que des enfants, de frêles et pauvres créatures qui, servant d'appoint dans ces marchés de chair humaine, formalent pour ainsi dire la *monnaie* de ce trafic.

Ces enfants jouaient là comme ils eussent joué sur les bords frais et ombragés du fleuve Rouge.

Mon Dieu, pour eux, rien n'était changé ; seulement, au lieu du ciel pur qui leur souriait la veille, c'était le lourd plafond du brick ; au lieu du soleil éblouissant qui les inondait de chaleur et de lumière, c'était le panneau carré du faux-pont qui suintait à travers ses barreaux un jour douteux et un air épais. Seulement, en montrant le plafond et le panneau, ils se demandaient, dans leur naïf langage, pourquoi ce ciel était si noir et si près, et ce soleil si pâle et si froid... et puis pourquoi ces vilains cercles de fer enchevêtraient leurs petits pieds déjà endoloris et gonflés ; et puis aussi pourquoi ils ne voyaient pas leur mère depuis trois jours, leur mère qui justement leur avait promis un joli collier de plumes de colibris et un pagne plus brillant à lui seul que tous les cailloux de la rivière Rouge.

Enfin, las de se questionner, de pleurer, ils se roulaient et se battaient entre eux pour attendre plus patiemment sans doute l'heure de manger ; car, depuis deux jours, on les avait un peu oubliés, et ils avaient bien faim.

Brulart passa, et, sans le faire exprès, le capitaine écrasa presque la jambe d'un de ces enfants sous son pied large et massif.

C'est qu'il faisait si sombre dans ce faux-pont.

Le pauvre petit poussa un cri bien déchirant.

« Mets des sabots, mauvais rat d'Afrique ! », dit Brulart.

Et il continua sa promenade jusqu'au milieu du brick, fort mécontent de ces négrillons que l'on vend si mal... Par exemple, arrivé là, sa mauvaise humeur fit place à un sourire de satisfaction qui rida ses lèvres.

Car là commençait la *section des mâles*, comme il disait.

La clarté du grand panneau tombant d'aplomb sur cet endroit, il put facilement les examiner.

C'étaient des hommes forts et vigoureux ; aussi le négrier contemplait-il avec une curieuse avidité ces vastes poitrines, ces bras nerveux, ces épaules larges et découpées, ces reins souples, cambrés et musculeux, et encore, enchaînés qu'ils étaient, on ne pouvait juger de toute la puissance de ces êtres sains et jeunes, car le plus vieux n'avait pas trente ans.

Ces nègres, par exemple, n'imitaient pas l'heureuse et naïve insouciance des enfants ; car eux, je crois, comprenaient mieux leur situation.

Souvent, dans leur *kraal*, assis autour d'un bon feu de palmier et d'aloès qui répandait une fumée si odorante et une flamme si blanche, souvent ils avaient entendu raconter par un vieillard que, dans le Nord, quelques tribus, au lieu de manger leurs prisonniers, les vendaient aux hommes blancs qui les emmenaient dans leur pays... bien loin... bien loin... Ici, les renseignements s'arrêtaient, et la crainte s'augmentait de cette ignorance ; aussi, nous l'avons dit, les Namaquois de feu le capitaine Benoît (hélas ! on peut bien, je crois, dire de feu) étaient sombres et tristes.

Les uns assis, la tête penchée sur la poitrine et le bout de leurs pieds dans leurs mains, avaient les yeux fixes, ternes, et restaient dans un état d'immobilité parfaite...

D'autres raidissaient leurs bras, serraient fortement leurs dents, et faisaient je ne sais quel mouvement buccal intérieur ; mais de temps en temps leurs joues s'enflaient, leurs yeux devenaient sanglants, et on entendait une sorte de crépitation sourde et saccadée s'échapper de leur poitrine haletante.

Ils cherchaient, ceux-là, on peut le présumer du moins, à avaler leur langue ; espèce de mort, dit-on, assez commune chez les sauvages.

D'autres, couchés en long, semblaient fort calmes ; mais de temps en temps ils imprimaient à leurs jambes une violente et affreuse secousse, comme pour les arracher de l'anneau qui les étreignait, ce qui était absurde, et prouvait bien la stupide ignorance des sauvages ; car ces anneaux, rivés avec la barre, n'avaient, comme on le pense bien, aucune élasticité...

Ceux-ci enfin, et c'était le plus grand nombre, tournés sur le côté, dormaient d'un sommeil souvent interrompu par quelques mouvements convulsifs, quelques tiraillements de l'estomac, ou quelques joyeux souvenirs des rivages du fleuve Rouge... (...)

Autant la figure de ceux qui veillaient devenait sombre et chagrine, autant celle d'un bon nombre de dormeurs s'épanouissait, rayonnante et heureuse ; un surtout, Atar-Gull, un grand jeune nègre aux cheveux frisés, dilatait son bon et franc visage que c'était plaisir de voir ses joues s'enfler, ses sourcils s'écarter, ses oreilles remuer, ses mains battre la mesure, et un inconcevable frémissement de bonheur courir par tout son corps ; de voir enfin deux rangées de belles dents blanches qu'il montrait en ouvrant la bouche sans parler... le pauvre garçon, tant il était content de son rêve !

« Je vais te faire me rire au nez, f... noireau », dit Brulart, que cette gaieté hors de saison importunait, et d'un coup de son bâton de chêne il éveilla le dormeur en sursaut.

Alors, vraiment, c'était à fendre le cœur de voir cet homme, je veux dire ce nègre, tout à l'heure si gai, si content, conserver un instant encore l'expression de cette joyeuseté factice, puis, baissant les yeux sur ses fers, s'entourer tout à coup d'un morne désespoir, et laisser couler deux grosses larmes le long de ses joues.

C'est qu'il revoyait sa position actuelle dans son vrai jour, et que, comme les autres, il avait grand-faim, car on les avait aussi un peu oubliés.

Brulart passa, et arriva au bout du brick près l'avant.

C'est là que les femmes étaient parquées.

« Ah ! ah !, dit le forban, voici le sérail, mille tonnerres de diable ! il faut voir clair ici. Cartahut, va me chercher un fanal », dit-il à son mousse. La lumière vint, et Brulart regarda.

Vrai, si je n'avais eu un de mes grands-oncles chanoine de Reims, un bien saint homme ! je vous révélerais, sur ma parole, un gracieux et érotique tableau.

Figurez-vous une vingtaine de négresses ayant presque toutes l'âge d'un vieux bœuf, non de ces Cafres rabougries d'un brun terne, sales, huilées, graissées, avec une vilaine tête laineuse et crépue ; non !

C'étaient de sveltes et grandes jeunes filles, fortes et charnues, au nez droit et mince, au front haut et voilé par d'épais cheveux noirs, lisses comme l'aile d'un corbeau. Et quels yeux ! des yeux d'Espagnoles, longs et étroits, avec une prunelle veloutée qui luit sur un fond si limpide, si transparent qu'il paraît bleuâtre... Pour la bouche, c'était de l'ébène, de l'ivoire et du corail...

Et si vous les aviez vues là, mordieu ! toutes ces Namaquoises, bizarrement éclairées par le fanal de Brulart...

Si vous aviez vu cette lumière vacillante courir et jouer sur ces corps tant souples, tant gracieux, qu'elle semblait dorer...

Les unes, à moitié couvertes d'un pagne aux vives couleurs, laissaient à nu leurs épaules rondes et potelées, les autres croisaient leurs beaux bras sur une gorge ferme et bondissante ; celles-ci... [...]

Oh ! si vous les aviez vues parées pour le harem d'Ibrahim, avec leurs voiles rouges tressés d'argent, leurs anneaux d'or, leurs chaînes de pierreries qui étincelaient sur le sombre émail de leur peau comme un éclair au milieu d'une obscure nuée d'orage !...

Oh ! si vous les aviez vues, furieuses, échevelées, les narines sifflantes, le sein dressé, ouvrir, fermer à demi, et ouvrier encore les yeux nageants, qui regardent sans voir, et dardent au hasard un long jet de flamme...

Si vous aviez senti leurs délirantes morsures, entendu leurs cris de rage convulsifs... Si...

Ah ! mon Dieu ! j'oubliais mon grand-oncle le chanoine, un bien saint homme, et le capitaine Brulart...

En somme, il s'était sans doute fait à lui-même cette comparaison (que je lui emprunte, croyez-le, je vous prie) des beautés noires et beautés blanches : car il dit à Cartahut : « Mène là-haut ces deux cocottes ! », et, autant pour les réveiller que pour les désigner, il donna à chacune un coup de son bâton...

L'effet fut aussi prompt qu'il l'avait espéré, Cartahut ouvrit le cadenas, et les chassa devant lui, toutes tristes et toutes honteuses, et à moitié nues, les pauvres filles !...

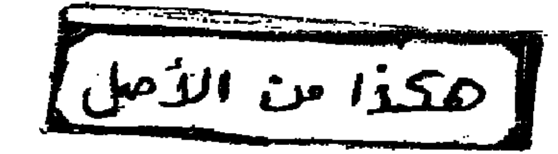
Et, en les voyant monter les étroites marches de l'échelle, le regard vitreux du capitaine Brulart s'éclaira sourdement, et brilla comme une chandelle au travers de la corne transparente d'une lanterne.

Il remonta aussi ; mais, en arrivant près du panneau de l'arrière, il s'arrêta tout à coup, à la vue d'un spectacle étrange et hideux.

EUGÈNE SUE.

(A suivre.)





هكذا من الأصل

OMNISPORTS

...méditerranéens de Split (Yougoslavie)

...bes annoncent qu'ils refuseront ...concourir avec l'Égypte

De notre correspondant

PAUL YANKOVITCH

Le Monde DES LIVRES

Ramuz, promeneur et penseur solitaire

● *Les vertus de l'interrogation.*

QU'APPELLE-T-ON penser ? Cette question, naguère formulée par Heidegger, contient en quelque sorte sa réponse, ou tout au moins l'illustre : penser, c'est d'abord questionner. La philosophie commence à l'étonnement, et la pensée à l'interrogation. En intitulant *Questions* l'un de ses essais, Ramuz a reconnu d'emblée cette vocation. Essayant de se définir et de définir son pays dans les années troublées de l'entre-deux-guerres, il a le grand mérite de ramener sans cesse la pensée à ses origines, ou, si l'on préfère, de maintenir ouverte la blessure originelle de la pensée, donc de refuser le parti pris, les solutions toutes faites, les idéologies régnantes.

Le mérite, dira-t-on, n'est pas si grand : Ramuz vit en Suisse, à l'écart de l'événement. Il peut disserter en toute quiétude sur le fascisme et le communisme, sur les bourgeois, les ouvriers et les paysans, sur la science et la foi, sur la nature, sur la création. En réalité, cette quiétude est fort relative : dans *Besoin de grandeur* (1937), l'auteur nous fait mesurer à quel point ses paisibles compatriotes se ruent sur les réponses toutes faites, non parce qu'ils seraient en quelque manière engagés dans le siècle, mais parce qu'ils ne veulent pas être dérangés par la pensée.

Le conformisme et la somnolence émoussent l'exigence de penser, tout autant, sinon plus que la foi dogmatique ou l'engagement aveugle. En U.R.S.S., en Allemagne, en France, le penseur doit se défendre contre les réponses imposées. En Suisse, il doit lutter pour maintenir dans l'existence l'univers de l'interrogation.

Comment Ramuz s'interroge-t-il ? Quelle est sa démarche ? Quelles sont ses idées ? A vrai dire, l'auteur de *Besoin de grandeur* n'est pas un philosophe. Sa pensée commence par l'interrogation, mais elle finit de même. Lorsqu'elle se risque à formuler des réponses, c'est alors qu'elle nous déçoit. Ramuz médite plus qu'il ne raisonne. Sa manière est descriptive, imagée ; elle n'est pas conceptuelle. On a l'impression d'un promeneur solitaire, dont la pensée, à l'exemple des spectacles naturels qu'il rencontre, est parfois arborescente, parfois sinueuse, parfois figée et parfois fluide. D'ailleurs, presque à chaque page, comme s'il craignait que ses idées ne s'échappent dans les cieux vides de l'abstraction, Ramuz retourne au paysage dont elles sont nées, les recharge de concret : « *Mes idées me viennent des choses* », dit-il dans son *Journal*.

Les thèmes qu'il aborde nous rappellent souvent les débats intellectuels que connut la France de l'entre-deux guerres. On goûtera la lucidité et l'indépendance d'esprit d'un homme qui refuse tout embrigadement, toute étiquette, tout esprit partisan. On appréciera la valeur prémonitoire de certaines mises en garde contre l'abrutissement de l'homme et la destruction de son milieu naturel. Cependant, la plupart des réflexions ramuziennes sur le marxisme, si elles anticipent d'une certaine manière sur celles de Camus ou de Malraux, ne sont guère menées en termes politiques ou philosophiques. Pour Ramuz, le communisme est une religion qui guerroie contre le christianisme, ce dernier étant colonisé et exploité par une bourgeoisie qui doit aujourd'hui payer pour cette faute. La bourgeoisie, d'ailleurs, est moins une classe sociale que l'ensemble des gens qui se détournent de l'être pour se ruer sur l'avoir. Une telle vision rappelle Berdiaev, mais en moins fouillé.

Le problème de l'engagement

Autre aspect discutable de la pensée ramuzienne : les réflexions que *Taille de l'homme* (1933) risque à partir de la science : celle-ci mettrait en cause le matérialisme marxiste, parce que les particules élémentaires, « sans masse et sans dimensions », seraient « esprit », et que par conséquent « l'esprit créerait la matière ». Cette confusion entre *énergie* et *esprit* n'est pas d'un penseur très rigoureux. On pourrait encore déplorer telle ou telle réflexion trop hâtive, ou trouver désormais vaine la glorification mythique et nostalgique d'un paysan qui se tient « aux origines de la vie ».

Mais l'important n'est sans doute pas là. L'important, c'est la vertu de ne rien tenir pour acquis, d'interroger toujours. Ainsi, à propos de l'« engagement » de l'écrivain, Ramuz se demande : quelle est la différence entre le peintre et le romancier ? A-t-on raison d'exiger de celui-ci ce qu'on n'exige pas de celui-là ? Dans *Qu'est-ce que la littérature ?* Sartre se posera une question semblable. La réponse de Ramuz, infiniment moins élaborée que celle de Sartre, nous paraît cependant plus féconde : l'écrivain ne peut être « engagé » au sens sartrien du terme, pour la simple raison que l'écrivain *interroge*. Et pour bien interroger, il lui faut une sorte de disponibilité douloureuse. Il ne peut être engagé dans le monde, car c'est le monde entier qui doit pouvoir s'engager en lui, comme le fer dans la plaie.

Nous voici ramenés à ce qui fait le prix des essais ramuziens, et le prix de toute pensée. Les questions sur la vie, sur l'être, sur le bien, sur le sens, les questions sans réponse que l'homme met toute sa grandeur à formuler. Ramuz, sans relâche, les pose et les dépose devant nous comme des objets très énigmatiques et très simples, il nous les montre sous toutes leurs faces, il les fait tourner lentement dans la lumière de sa quête, dans la lumière de son angoisse.

ETIENNE BARILIER.

★ LA PENSÉE REMONTE LES FLEUVES, de C.-F. Ramuz, Ed. Plon, coll. « Terre humaine », préface de Jean Malaurie. Sous ce titre sont réunis les textes suivants : « Besoin de grandeur », « Taille de l'homme », « Vendanges », quelques « Notes et articles », des extraits de « Questions », des bribes de « Remarques » et du « Journal ». A noter, parmi plusieurs erreurs et imprécisions, que « Questions », prétendument complet, est amputé de plus de la moitié. Signalons enfin que les Editions de l'Aire ont récemment réédité un autre essai de Ramuz, « Raison d'être », ainsi que l'intégralité du « Journal ».

Les sourds conflits des sang-mêlé

● *Découverte de Marie-Thérèse Humbert romancière mauricienne*

ON espère toujours que les sociétés multiraciales sont ouvertes, qu'elles admettent mieux les différences. Voici l'île Maurice telle que les touristes ne la verront jamais : de l'intérieur.

Deux jumelles métisses, Anne et Nadège, se débattent dans les stratifications secrètes d'une société qui confond ses préjugés et la morale. En apparence, tout est charme créole, et la misère même prend le masque du pittoresque. En fait, chacun est figé à la place que lui assigne l'imperceptible nuance de sa peau. Ceux qui chez nous paraîtraient bruns et mats révèlent ici à l'œil guetteur quelle proportion de sang noir ils recèlent.

L'oncle d'Anne et de Nadège a réussi : il a pu, notable considéré, épouser une vraie Blanche. Le père, en revanche, dégringole : il boit, il a puisé dans la caisse du patron, il séduit des femmes mal cotées, il parle trop et ment. Ce ne serait rien chez un Blanc. Mais, pour « monter », un métis doit être deux fois plus travailleur, pieux, conjugalement fidèle, honnête. Il aura droit alors à l'estime condescendante des « vrais » créoles.

La mère des jumelles, métisse elle aussi, gémit et crie et pleure : elle refuse que les vices du mari les repoussent tous vers les « *gens des cases* », les Noirs... qui d'ailleurs tiennent les métis en méfiance. Sans compter les Indiens, les Chinois et toute la pyramide compliquée des sang-mêlé... Tout le foisonnement d'un livre où des personnages se lèvent à chaque page.

La mère meurt, laissant les jumelles qui n'ont que seize ans offertes à la pitié des vertueux. Anne — la narratrice — tente en vain de s'adapter à cette situation. Nadège la rebelle, héritière de la fantaisie du père, se révolte. Sa sœur lui découvre « *l'âme orgueilleuse, mais populacière* ». Pourtant, un « vrai » Français voudrait l'épouser, l'emmener, et un moment elle se voit « là-bas », « avec un bambin aux yeux bleus sur les genoux ». Mais comment renoncer « aux passions interdites » ?

Bien plus tard le Français fera cette remarque : « *...placée là où elle se trouvait, au confluent de deux civilisations si différentes, elle ne pouvait mieux rencontrer qu'un jeune Indien diplômé de l'université de Londres...* » Vue d'Occidental, vraiment ! Pour une métisse, un Indien, même couvert de diplômes, représente l'inexpiable déchéance. Ces Indiens tard venus, amenés pour les gros travaux et traités en esclaves d'esclaves, sont maintenant presque aussi nombreux que les Noirs, mais restent des parias.

Nadège, enceinte, est repoussée par tous, par sa jumelle aussi. Elle se fait avorter, en meurt. Enquête, scandale, fin du prestige, même pour l'oncle quasi blanc. L'Indien, Aunauth, aussi en sort déshonoré. Un journaliste lui jette : « *Vous, le défenseur des Indiens, des opprimés, épouser une fille presque blanche, petite-fille d'oppresseurs ?* »

Le drame est sans issue : toutes les sociétés, toutes les hiérarchies, rejettent celle qui a osé défier les interdits. Le père meurt.

Alors, Anne, la survivante, sent Nadège la posséder. Elle va vers le quartier indien à l'odeur de santal, pousse la porte d'Aunauth, consciente de son « *profil dans le faux jour si semblable à celui de Nadège* ». Et Aunauth referme la porte sur eux.

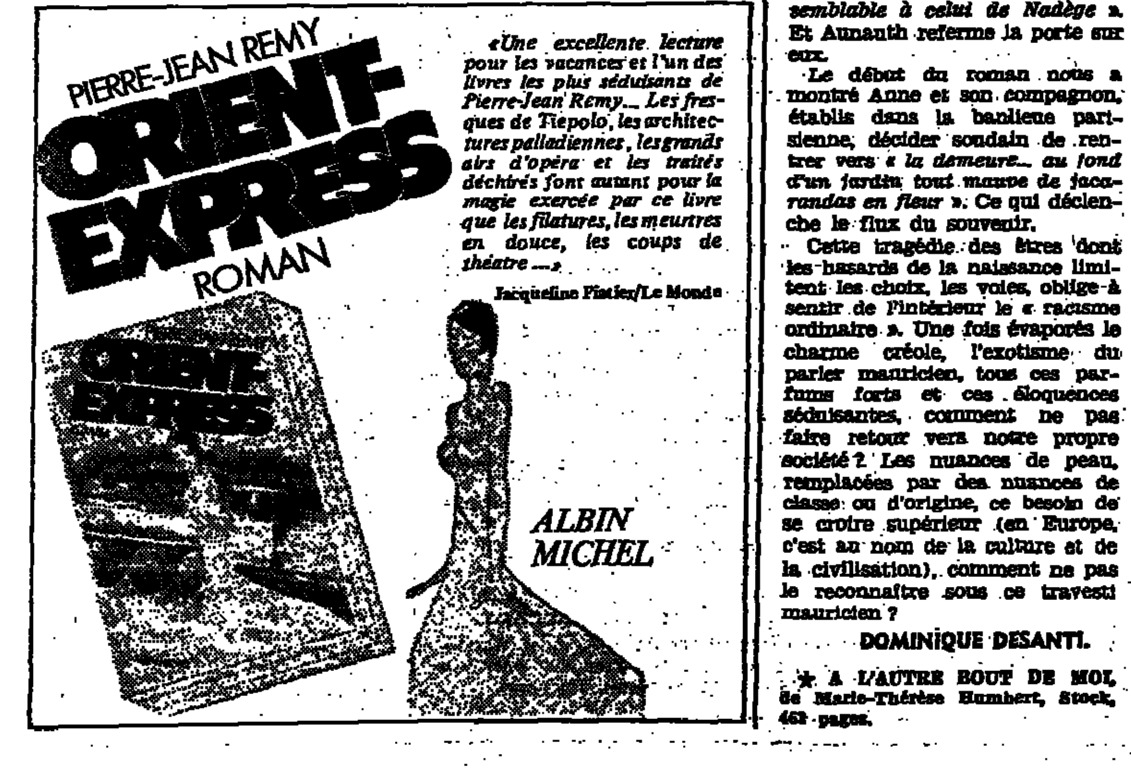
Le début du roman nous a montré Anne et son compagnon, établis dans la banlieue parisienne, décider soudain de rentrer vers « *la demeure... au fond d'un jardin tout mauve de jacarandas en fleur* ». Ce qui déclenche le flux du souvenir.

Cette tragédie des êtres dont les hasards de la naissance limitent les choix, les voies, oblige à sentir de l'intérieur le « racisme ordinaire ». Une fois évaporés le charme créole, l'exotisme du parler mauricien, tous ces parfums forts et ces éloquences séduisantes, comment ne pas faire retour vers notre propre société ? Les nuances de peau, remplacées par des nuances de classe ou d'origine, ce besoin de se croire supérieur (en Europe, c'est au nom de la culture et de la civilisation), comment ne pas le reconnaître sous ce travesti mauricien ?

DOMINIQUE DESANTI.

★ A L'AUTRE BOUT DE MOI, de Marie-Thérèse Humbert, Stock, 462 pages.

★ Dessin de Bérénice CLEEVE.



« LES CHATEAUX DE SABLE », d'Armand Lanoux
« LE MARCHAND D'OUBLIES », de Jacques Almira

Les choses et les mots

LES Français lisent peu de nouvelles. Tout a été dit là-dessus. Sauf... qu'on ne peut rien en dire, vu que le genre recouvre autant de variétés que le roman, et les mêmes, selon que l'auteur s'attache aux choses, ou bien aux mots. Deux recueils de nouvelles viennent d'illustrer cette différence fondamentale, qui est souvent affaire de génération.

C'EST peu dire qu'Armand Lanoux est du côté des choses. Comme pour Cendrars, l'écrivain n'a rien de mieux à faire, selon lui, que de peindre la vie « *remuant ses oreilles d'âne* ». Il paraît que cela s'appelle le réalisme.

Va pour le réalisme, à condition d'admettre que l'auteur y reste présent. C'était pure utopie, chez Flaubert et ses héritiers du Nouveau Roman, de prétendre s'absenter du tableau. Lanoux n'a pas à s'inquiéter, en préface à ses *Châteaux de sable*, du fil qui relie ses nouvelles-coquillages. Sa personnalité y suffit.

C'est-à-dire, d'abord, un sens de la filiation. Sans doute parce qu'il a perdu son père très jeune, et sa mère en captivité, le lien du sang lui importe. Plusieurs nouvelles traitent de la paternité et mettent en scène ses propres fils. Max Jacob le lui a bien dit, en 1938 : « *On ne chante juste que dans son arbre généalogique.* » Le sien, il y tient, s'enracine dans la misère. *Sa plus lointaine aïeule se nommait Populus.* Tant pis si cela fait sourire les révolutionnaires à poutres apparentes : par la tripe, Lanoux restera toujours du côté des exploités. Et il ne désespère pas qu'un Proust leur naisse un jour.

EN attendant, son dieu à lui serait plutôt Mac Orlan. Tant pis, là encore, pour la modernité « design » : rien ne vaut, à ses yeux, le fantastique social immortalisé au cinéma par Prévert et Carné. Lanoux a rassemblé plusieurs mini-nouvelles de cette veine, parues au Mercure de France, dans les journaux, ou diffusées à la radio, vers les années 50 : détails révélateurs surpris chez des voyageurs de troisième classe, du côté de Gagny, manèges forains, banlieue d'avant les échangeurs, avec son ciel « canaille » du temps d'Yvette Guilbert, ses jardinets impressionnistes aux odeurs de lilas et de clapiers...

Autre idole de Lanoux, on le sait : Maupassant, dont il a écrit une biographie (*le Bel Ami*, 1967), et dont il partage,

par Bertrand Poirot-Delpech

outre l'idéal littéraire, le goût du Midi et de la voile. Deux textes rappellent cette parenté, avec la connivence particulière que la navigation assure, à travers le temps.

Reste ce qu'on pourrait appeler l'esprit d'enfance. « *Il n'y a que les enfants, les oiseaux et les saints qui soient intéressants* », écrivait Milosz. Deux de ses récits montrent que l'écrivain en est convaincu. Dans le premier, un gosse de Sidi-Bou-Saïd, fabriquant de fausses lampes millénaires, prétend qu'au lieu de mourir de la peste à Tunis Saint-Louis y a survécu vingt ans, incognito et converti à l'Islam. Dans le texte qui donne son titre au volume, Lanoux se souvient, sur une plage de Noirmoutiers, après la Libération, de beaux adolescents pour qui seul comptait, comme pour *le Petit Prince* de Saint-Exupéry, de « faire des châteaux de sable ». « *Vierges de la guerre !* », observe tendrement l'auteur du *Commandant Watrin*, et de ce fait, « prisonniers ».

JACQUES ALMIRA fait partie de ces moins de quarante ans qui n'ont jamais creusé des tranchées que pour sauter dedans en riant. Ce qui ne veut pas dire que la vie leur a souri davantage. Rien de plus vain que de comparer les chances respectives des générations. Celle qui vient aujourd'hui à maturité a vu tomber, à défaut de camarades morts, des certitudes bien confortables ; entre autres, quant au pouvoir des mots sur les choses. Tout a été dit et rien ne peut l'être : c'est du moins ce que s'imaginent nombre de nouveaux venus, et c'est ce que suggérait Almira dans son anxieux *Voyage à Naucratis*.

Les nouvelles du *Marchand d'oublies* tirent les conséquences de ce doute profond. Puisque le langage échoue à saisir le réel, qu'il suive au moins son caprice de pur artifice ! Sans chercher le jeu de mots à tout prix, l'auteur ne peut empêcher qu'il ne guide son imagination. S'il peuple de rats la solitude d'un de ses personnages, c'est ouvertement parce qu'elle s'appelle O'Hara. La syllabe « ra » semble d'ailleurs coller à sa plume. Les noms de Bora, Mora et ménorah font écho à la rime de son propre nom.

S'il se rêvait chef de file, ce qui se porte bien de nos jours, Almira pourrait lancer, après l'« a-littérature » avec un a privatif, chère à Claude Mauriac, l'« allitérature » avec deux l, où l'assonance serait reine. C'est à elle, en tout cas, que ses nazis doivent de multiplier les ... lazzis, et la valetaille les représailles, une paire d'yeux d'être pers, et des natifs de Sologne ou de Pologne de faire suite, parmi les victimes d'une prostituée anthropophage, à un Italien de... Bologne. C'est las de faire des concessions à ses bruyants voisins qu'un écrivain en mal de silence acquiert une... concession au cimetière Montmartre !

LE procédé s'affiche comme tel et revendique sa puérilité. Le plaisir, qu'on dirait gustatif, de mâchonner des mots rares ignore les risques de paraître précieux. *Le Marchand d'oublies* doit se lire avec un dictionnaire à portée de main, du moins si vous doutez de ce que signifient eréthisme, fruttement, coruscation, disruptif, glaucescence, turriculé, fressure, émonctoire ou lucifuge...

Mais le fil conducteur dont s'inquiète à tort Armand Lanoux ne se réduit pas, pour Almira, à ces mômeries. A la banlieue des *Châteaux de sable* répond un Montmartre des solitaires bizarres et des chats. Le mot fait voir la chose, à force de la transfigurer. Un certain fantastique, s'ajoutant au quartier, fait songer à Marcel Aymé.

En plus morbide. Rats rongeant des jambes, chandelier dont l'encombrement voue son possesseur à la persécution d'un train entier : une culpabilité de « ce qui dépasse », une angoisse de la castration et d'étranges problèmes de nutrition assurent aux dix nouvelles une sorte d'unité obsessionnelle que récapitule et élucide la dernière, de loin la meilleure.

LE Bonheur du jour met en psychodrame les liens, souvent étudiés, entre l'écriture et le complexe d'Œdipe. Afin de raconter la passion dont il est né — en 1943, — le fils d'un officier allemand mort et d'une danseuse de cabaret parisien rejoint sa mère, restée en Prusse. Après avoir exploré le château et le passé de son père, joué à porter ses uniformes et à aimer sa mère d'amour, il s'aperçoit qu'il n'osera jamais achever son livre, elle vivante, et il la tue, avec le poison dont l'officier a usé naguère.

Derrière le récit, d'un Modiano grand-guignolesque, se profile l'angoisse de quantité d'écrivains, pour qui l'œuvre semble la transgression d'ils ne savent trop quel tabou, la reconnaissance et la délivrance d'ils ne savent trop quelle faute enfouie.

Cette Jocaste de cabaret, cet Œdipe déguisé en mari chamarré, ce huis clos où l'amour, la mort et l'art se font théâtre, on imagine que Cocteau aurait aimé.

★ LES CHATEAUX DE SABLE, d'Armand Lanoux, Grasset, 260 pages.

★ LE MARCHAND D'OUBLIES, de Jacques Almira, Gallimard, 172 pages.

Lire page 16 nos articles sur les nouvelles de Naïm Kattan, Gilbert Cesbron, André Stil, Paul Savatier et Frédérik Leboyer.

la vie littéraire

Darien, Rebell et quelques autres

Une nouvelle maison d'édition, qui porte un nom significatif, vient de naître : A l'écart (79, rue du Barbâtre, 51100 Reims). Son jeune fondateur, William Théry, entend ne publier que des œuvres rares et d'une qualité certaine. Imprimés par ses soins, tirés à petit nombre et d'un prix abordable, plusieurs ouvrages sont déjà en vente. Citons *la Saison à Bahia*, un merveilleux récit d'Hugues Rebell, préfacé par Auriant ; *Portraits d'écrivains* (Barrès, Maurras, Moréas, Renard, etc.), également de Rebell ; *A l'auberge de l'Aigle*, drame en un acte de Rachilde. Suivront prochainement, *le Théâtre inédit*, de Georges Darien ; un texte peu connu de Jules Verne, *Edgar Poe et ses œuvres*, et le *Guillaume Apollinaire*, de Louis de Gonzague-Frick. William Théry édite également des études littéraires et des poèmes dus à des auteurs d'aujourd'hui. On peut se procurer ou retenir ces divers ouvrages à la Librairie Belzébuth & Co, 4, rue Baudelique, 75018 Paris. — R. S.

Echappées belles

Chez Hachette, une nouvelle collection débute en septembre : L'Echappée belle, que dirige Emile Copfermann, propose la découverte des tentatives esquissées pour aller au-delà de l'institué dans les domaines de l'édition, de l'enseignement, de la culture, de l'art, dans les pratiques sociales, et aussi dans la vie quotidienne. « Echappées belles vers la vraie vie », souhaite Emile Copfermann.

Les quatre premiers titres seront : *Docteur, pour la première fois, nous avons parlé le même langage*, par une ancienne reporter suédoise, Christina ; *le Théâtre, l'Artiste, l'Etat*, par Jean Jourdheuil, ancien codirecteur de la compagnie théâtrale Vincent-Jourdheuil ; *les Détours de l'agir, ou le moindre geste*, par Fernand Deligny, avec des dessins de Gisèle Durand ; *Maintenant la pédagogie institutionnelle*, ouvrage collectif. — N. Z.

Pas si fada

Dans son *Apprenti fada* (Stock, 182 p.), Yvan Audouard se prétend fada par état et de père en fils. Lui, fada ? Allons donc...

Et d'abord, un fada,quès aco ? « *C'est quelqu'un, étymologiquement du moins, qui est habité par les fées.* » Voire. D'aucuns soupçonnent plutôt le provençal moderne « *fada* » de venir de l'ancien provençal « *fat* », qui signifiait « *sot* ». Or, les fadas sont loin d'être sots. Donc, l'étymologie peut aller se rhabiller. Les fadas sont tout simplement de petits malins qui enjolivent la vie, laquelle en a bien besoin. En témoigne le chapelet d'anecdotes, à consommer de préférence entre le pastis et la pétanque, que le père Yvan nous sert avec sa verve habituelle.

Mais tout de même, il envoie le cochonnet un peu loin. Il déclare : « *Les fadas n'ont pas de montre.* » Et devinez ce qu'on voit au poignet de Maître Audouard, en quatrième de couverture ? Si encore c'était une Seiko, comme dans les S.A.S., on se dirait qu'il n'est pas si fada. Ça rapporte ! Allons, Yvan, le détail ! Le détail ! Tu nous prends pour des jobastres ou quoi ? — C. C.

Du côté de Jacquou le Croquant

Il suffit d'écouter Hélie Nogaret, le narrateur du *Moulin du Frau*, porte-parole d'Eugène Le Roy et son contemporain à peu de choses près, pour être transporté entre Dordogne et Vézère, dans le monde rural tel qu'il a stagné de la Restauration finissante à l'aube du vingtième siècle. Poétique comme certains romans rustiques de George Sand, moins âprement contestataire que *Jacquou le Croquant* qui lui est postérieur de cinq ans, cette première œuvre du percepteur de Montignac frappe par son naturel, par la vérité des gestes, des sentiments, des idées attrapées au vol comme par mégarde. Ne pas s'y tromper : seule, la tendresse donne de ces clairvoyances.

A travers divers régimes, une idée vertueuse de la République s'est fortifiée, fortement marquée d'anticléricalisme, et l'idée de la justice court sa piste souterraine, en dépit de persistantes injustices. « *Grâce au progrès des idées de mutualité, de solidarité, la vie sera moins dure pour les faibles, meilleure pour tous.* »

Utopie ? A voir se vider les campagnes, on le dirait. Mais le mouvement de retour qu'amorcent, en sourdine, quelques « rêveurs écologistes » se trouverait justifié par bien des pages de cette saga périgourdine : « *Pour moi, l'existence de propriétaire paysan, petit ou grand, est la première de toute. Quand je devrais revenir dix fois au monde, dix fois je voudrais vivre de la même vie* » On comprend l'enthousiasme de G.E. Clancier, préfacier d'une réédition qui a de beaux jours devant elle. (Editions libres Hallier. Collection « le Grenier », 336 p. — G. G.-A.

Les Raisons de la folie.

Jacques Adout, chroniqueur à la Radio suisse romande, publie dans la collection « Champs » aux éditions Flammarion : *les Raisons de la folie* (406 pages). Il s'agit d'entretiens radiophoniques, approfondis et souvent fort instructifs, avec des psychiatres (J. Starobinski, R. Gentis, F. Basaglia, D. Cooper), des psychanalystes (M. Mannoni, Th. de Saussure, R. Henny), des psychologues (Agnès Contat) et des usagers de la psychiatrie. D'inspiration très diverse, les propos ou les témoignages recueillis par Jacques Adout soulignent la difficulté qu'il y a à trouver un langage commun pour aborder une des expérience les plus complexes et les plus douloureuses que l'être humain puisse faire.

Michel Foucault, à travers son étude de l'internement, nous a aidés à démystifier les illusions de la science psychiatrique et à comprendre la logique de l'exclusion. Aussi, vaut-il la peine de signaler aux paresseux, qu'effrayent les six cents pages de son *Histoire de la folie à l'âge classique*, le fidèle et succinct résumé que vient d'en donner Jacqueline Russ aux éditions Hatier, dans la collection : « Profil d'une œuvre », sous le titre : *Histoire de la folie-Foucault* (80 pages). — R. J.

vient de paraître

Roman

PIERRE REY : *Palm Beach*. — L'auteur du *Grec* raconte « un été délirant sur la Côte d'Azur ». (Laffont, 404 p.)

PASCAL LAINE : *Tendres Cousines*. — Un conte sur les amours adolescentes par l'auteur de *la Dentellière*. (Gallimard, 231 p.)

JEAN LORRAIN : *Les Noronsoff*. — Une séduisante réédition. Le mariage du raffinement et du nihilisme. (Ed. des autres, 239 p.).

Récits

LEONOR FINI : *Rogomelec*. — Dans un étrange monastère, une histoire selon les lois ou les caprices du rêve. (Stock, 122 p.)

Lettres étrangères

RICK DEMARINIS : *Scimitar*. — Aventures rocambolesques dans une *Amérique cocasse en proie* au délire collectif et à la sexualité de groupe. Traduit de l'anglais par Olga Féodoroff. (Flammarion, 376 pages.)

Critique littéraire

OUVRAGE COLLECTIF : *Gilbert Lély*. — Surtout connu pour ses travaux sur Sade, Lély est aussi un poète. Les divers aspects de sa recherche sont étudiés par Yves Bonnefoy, Thierry Bouchard, Jacques Henric, Claudie Massaleux. *(Thierry Bouchard, Losne, 21170* Saint-Jean-de-Losne.)

Société

GERARD DE VILLIERS : *La Chine s'éveille*. — L'auteur, qui est allé récemment en Chine, décrit les changements qui se sont produits dans ce pays depuis trois ans. (Plon, 348 p. Avec la collaboration de Gilbert Maurin.)

MARIE-JOSE CHOMBART DE LAUWE et CLAUDE BELLAN : *Enfants de l'image*. — La socialisation des enfants dans la « société de l'image ». (Ed. Payot, 294 p.)

ARKADY LVOV : *la Cour*. — La vie d'une trentaine de familles dans un bloc d'immeubles d'Odessa ou une peinture du stalinisme ordinaire. Trad. du russe par Maya Minoustchine. (Ed. des Autres, 576 p.)

Histoire

THEOPHILE DE RUTTE : *les Aventures d'un jeune Suisse en Californie (1846-1856)*. — Un fils de pasteur, qui fut pris par la folie de l'or, relate son voyage. (Buchet-Chastel, 237 p.)

LOUIS MADELIN : *Talleyrand*. — Réédition d'une monographie qui fait apparaître la vérité complexe de ce « serviteur de tous les régimes ». (Ed. Tallandier, 529 p.)

ACHILLE DARMAING : *l'Ouest dans la tourmente*. — Une autre réédition : la guérilla des Bretons et des Vendéens contre la Révolution française par un contemporain des événements. (Ed. Copernic, 248 p.)

THEODORE H. WHITE : *A la quête de l'histoire*. — Au bout de quarante ans de journalisme, un reporter écrivain donne une leçon d'histoire et s'interroge sur le rôle des Etats-Unis. Rencontres avec les Grands de ce monde. Trad. de l'américain par Henri Rollet. (Stanké, 588 p.)

EDMOND JOUVE : *Relations internationales du tiers-monde et Droit des peuples*. — Seconde édition. La troisième partie — entièrement nouvelle — de ce gros ouvrage à mi-chemin entre le manuel universitaire et l'essai (*le Monde* du 31 décembre 1976) analyse les difficultés et les ambiguïtés d'un nouvel ordre international. (Berger-Levrault, 592 p.)

Arts

BERNARD DAHHAN : *Vasarely*. — *Le portrait d'un artiste à partir* de l'histoire, de la théorie et de l'émotion. (Denoël/Gonthier, 443 pages).

Théâtre

JACQUES STERNBERG : *Théâtre-Kriss Pamballaw* et *Une soirée comme une autre*, deux pièces d'un auteur pour le moins turbulent. (Bourgois, 217 pages.)

en bref

● **LE DEUXIEME CONGRES INTERNATIONAL DE SEMIOTIQUE**, qui s'est tenu à Vienne, du 2 au 6 juillet, a réuni cinq cents participants de l'Ouest et de l'Est. Plusieurs absences de marque furent à déplorer — Greimas, Barthes, Verdiglione... Ce congrès a révélé notamment l'influence grandissante de la sémiotique américaine.

● **LA FONDATION SAINT-JOHN PERSE** présente, à l'hôtel de ville d'Aix-en-Provence, une « Célébration d'images à Crusoé 1909-1979 » ainsi que trois témoins de Saint-John Perse : Pierre Guerre, Jean Paulhan, Roger Caillois, avec un hommage à Victoria Ocampo. Le numéro 7 du 1er août 1909 de la Nouvelle Revue française publiait des poèmes d'un inconnu qui signait A. Saint Léger-Léger, poèmes intitulés « Images à Crusoé ». Celui qui devait devenir Saint-John Perse exprimait alors la nostalgie de ses îles natales, et déjà le thème de l'exil, cher au poète, imprégnait ses vers. L'exposition est ouverte, de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h., du lundi au vendredi, jusqu'au 12 octobre.

● **LE BUREAU DU FESTIVAL INTERNATIONAL DU LIVRE DE NICE** a mis au point un programme qui témoigne de son souci de poursuivre l'entreprise commencée il y a onze ans et d'en accentuer le caractère professionnel.

Le prochain Festival aura lieu du 9 au 14 mai 1980. Quatre cents personnes qui assurent la vente du livre français, en France, en Europe dans le Proche-Orient, en Afrique et dans les Amériques seront invitées à Nice.

Des personnalités compétentes examineront les politiques de traductions, le rôle du livre dans la diffusion de la langue, les encouragements et les aides à l'exportation dans différents pays.

Enfin, les conditions nouvelles faites en France aux écrivains, aux éditeurs et aux diffuseurs, ainsi que l'édition dans les régions, seront examinées au cours de rencontres réservées aux professionnels.

● **EN DEUX CENTS QUESTIONS DE DIFFICULTE CROISSANTE** et en autant de réponses commentées, Jean-Pierre Colignon, correcteur au « Monde » donne l'occasion à chacun de tester son vocabulaire. Agressé de tous côtés par la « néologite » aiguë, le « franglais » et le jargon des spécialistes, le lecteur de journaux — et en particulier celui d'un « grand quotidien du soir »... — saura, grâce à ce petit ouvrage sans prétention, séparer le bon grain de l'ivraie. (« Testez vos connaissances en vocabulaire », Ed. Hatier, 80 P.

● **LES EDITIONS PHEBUS PUBLIENT LE PREMIER VOLUME DE L'INTEGRALE DES CONTES ET RECITS D'HOFFMANN** : « Les élixirs du diable », traduit par Madeleine Laval, avec une introduction de Jacques Haumont. Albert Béguin et Madeleine Laval avaient entrepris une traduction complète du romantique allemand. La mort d'Albert Béguin laissa en chantier cette traduction partiellement publiée. Les Editions Phébus reprennent aujourd'hui ce projet « avec l'intention arrêtée de le mener à son achèvement ».

● **LA LIBRAIRIE KLINCKSIECK PUBLIE LE TROISIEME TOME DE LA CORRESPONDANCE DE JULES JANIN.** — Il s'agit de : « Jules Janin, 735 lettres à sa femme », une édition intégrale et inédite établie d'après les autographes de la Northwestern University Evanston - Illinois. P.-L. Mergier et S. Bourdeix, qui ont décrypté, classé et annoté les textes du critique dramatique, ont consacré douze années de leur temps à établir l'ensemble de la correspondance.

● **DOTE PAR LE POETE ROLAND THEVENIN** de cent bouteilles de saint-romain mon village, le XVe Prix Gustave-Gasser de poésie sera décerné le lundi 13 août, dans le cadre de la *Foire aux vins de table* de Chagny-en-Bourgogne. Les candidatures sont reçues jusqu'au 1er août. (Renseignements auprès de Tristan Maya, 3, boulevard de Québec, 45000 Orléans ; joindre un timbre pour la réponse.)

● **LE GRAND PRIX FRANÇAIS 1979 DES GUIDES TOURISTIQUES** dans la catégorie « exploration » a été décerné à « l'Orénoque aux deux visages », d'Arnaud Chaffanjon, d'après Jean Chaffanjon et Jules Verne, paru aux Editions Scriptoplan-Denys. Pierron.

en poche

Les paradoxes de la communication

A un schizophrène qui se prend pour Dieu, le directeur de l'hôpital psychiatrique remet la clé de l'établissement en lui laissant entendre que, si vraiment il est Dieu, c'est à lui beaucoup plus qu'au médecin que revient la clé. Ce dernier lui confie alors avec la plus vive inquiétude : « *Dites donc, mon vieux, l'un de nous deux doit être cinglé !* »

Cette petite histoire donne le ton de l'ouvrage de P. Watzlawick, J. Helmick-Beavin et Don D. Jackson, trois psychologues travaillant au *Mental Research Institute de Palo-Alto*, en Californie, et fortement imprégnés des théories de Gregory Bateson, auquel leur livre est d'ailleurs dédié.

Selon eux, l'erreur de la psychanalyse a été de négliger l'interdépendance entre l'individu et son milieu, et d'isoler le symptôme sans chercher à comprendre sa fonction dans le système plus vaste qui l'englobe. Aussi ont-ils tenté de fonder une logique de la communication en ayant recours à la cybernétique et aux modèles logiques. Leur méthode : ne pas s'arrêter au « pourquoi » d'une relation, mais étudier « comment » elle fonctionne et quelle est sa finalité.

Particulièrement intéressantes sont les pages où les auteurs passent en revue les modes de communication les plus pathogènes, notamment les situations de double contrainte *double bind*, dans lesquelles le message émis est structuré *de telle manière que : a) il affirme quelque chose ; b) il* affirme quelque chose sur sa propre affirmation ; *c) ces deux* affirmations s'excluent. Par exemple, l'injonction : « *Soyez spontané !* ». La possibilité d'un choix est alors barrée.

Si une communication paradoxale répétée peut induire divers troubles psychiques, ne serait-il pas possible, s'interrogent les auteurs, d'obtenir un effet thérapeutique en utilisant le même type de communication ? D'où l'idée qui consiste à prescrire le symptôme pour sortir le patient de son jeu sans fin.

ROLAND JACCARD.

★ UNE LOGIQUE DE LA COMMUNICATION, de P. Watzlawick, J. Helmick-Beavin et Don D. Jackson. Trad. de l'américain par J. Morche. Coll. « Points ». Ed. du Seuil, 280 pages.

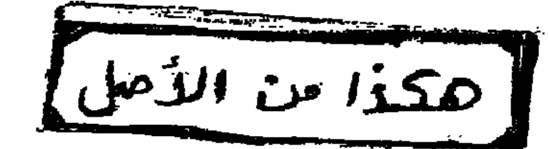
récit

poésie

La sa

Pierre To

Cuis



récit

Crier dans la cacophonie

● *Michel Rachline et ses embrasements.*

IL y a plusieurs livres dans le livre que Michel Rachline consacre à *la Métropole du froid*, le cerveau humain, selon Hippocrate. En particulier de la page 104 à la page 137, sous le titre « La cité des glaces », un pamphlet de bonne venue sur les mœurs, l'état de santé, la situation des arts, des lettres, du cinéma, du théâtre et, bien entendu, de la critique dans la société contemporaine.

Publié à part, il eût animé quelque temps la surface calme de nos eaux dormantes avant de s'enfoncer dans l'oubli, comme ses prédécesseurs.

Michel Rachline est un agité, un homme qui écrit beaucoup. Trop sans doute. Il fait partie de ces convulsionnaires, de ces derviches tourneurs qu'une époque aphasique fait se multiplier dans nos lettres, qui se déchirent, qui alternent l'anathème, le blasphème et le sarcasme, cultivent le sur-moi et le surmultiplié, prédisent les pires catastrophes et annoncent l'Apocalypse et la mort.

Non pas qu'ils ne soient pas sincères ou qu'ils n'aient peut-être raison. Mais ils sont trop nombreux, et on finit par les écouter avec indifférence. Crier dans la cacophonie n'est pas le plus sûr moyen de se faire entendre.

Pourtant, il y a chez Rachline, et en particulier dans ce livre-cri, ce livre-confession, ce livre-profession de foi, de très beaux passages qui témoignent de réelles qualités d'écrivain lyrique, inspiré parfois, tendre et toujours passionné. Je pense en particulier à son évocation de Paris, des matins de Paris, ou à ce très beau chapitre qui clôt le livre « La dame de Chatel ». La souffrance qui inspire ces pages est authentique, comme le sont sans doute les anecdotes qui les parcourent. Le goût du morbide qui mène Rachline et que l'on avait déjà constaté dans sa *Trilogie de la mort, la Viande, le Bonheur nazi, Un grand criminel XYY*, ce goût est trop constant pour ne pas être réel. La mort est évidemment une compagne-ennemie qui a beaucoup frappé autour de lui, et à laquelle il ne cesse de rendre un culte révulsé, convulsé.

Il y a donc, chez Rachline, un sens de la douleur qui est vrai.

Il y a un talent qui est indiscutable.

Il y a un souffle qui paraît inépuisable.

Alors, qu'est-ce qui manque ?

Une certaine discipline, sans doute. Une certaine maîtrise de soi. Une certaine patience à l'égard du livre qui mûrit. Et peut-être aussi une certaine humilité, un peu moins d'embrasement vis-à-vis de ses dons.

Mais je n'écris cela qu'avec humilité moi-même, la critique aux yeux de Michel Rachline ne se nourrissant généralement que *« de pommade, de crème fraîche et de confiture de roses »*.

PAUL MORELLE.

★ LA METROPOLE DU FROID, de Michel Rachline. La Table ronde, 225 pages.

histoire littéraire

Bonaparte, écrivain romantique

EN *février 1791*, un jeune écrivain romantique, lieutenant de surcroît, atteint de mélancolie en allant « rejoindre son régiment », nota ses « impressions de voyage » : *« Après avoir goûté les sensations, l'ivresse de l'amour, on craint l'horrible solitude du cœur, le vide du sentiment. »* Il s'appelait Bonaparte.

Un éditeur de Nantes fait ses débuts en publiant un recueil des œuvres littéraires de Napoléon : *le Souper de Beaucaire* y figure naturellement, mais on y trouve aussi les *Impressions de voyage*, déjà citées, une esquisse romanesque, *Clisson et Eugénie*, un *Dialogue sur l'amour*, le récit *d'Une rencontre au Palais-Royal*, un court essai traitant du *suicide*, et trois nouvelles.

Bonaparte écrivit tous ces textes *durant sa jeunesse*, de 1787 à 1795. Les grandes espérances qu'il mettait alors dans la littérature furent vite découragées. Il serait toutefois abusif d'en conclure que c'est le dépit de *ne pas* connaître immédiatement le succès dans les lettres qui l'a incité à reporter sur les armes et la politique ses ambitions immodérées.

Chateaubriand n'estimait guère les tentatives littéraires de Bonaparte. *« La vue de ces travaux précoces*, disait-il, *me rappelle mes lettres juvéniles. »* Les œuvres rassemblées dans ce volume renferment pourtant des remarques intimes ou des maximes du meilleur ton, le plus impatient et le plus ferme, le plus net et le plus élégant. Une nature contradictoire s'y révèle. On découvre un homme partagé entre ses sentiments et son caractère, sa mélancolie et sa volonté, la rigueur de son jugement et l'intempérance de ses passions.

Les propos désabusés que le futur conquérant fait tenir à l'un de ses personnages, en 1795, donnent matière à la rêverie du lecteur : *« J'ai, à vingt-six ans, épuisé les plaisirs éphémères de la réputation. »* Napoléon fera la même sorte d'aveu, dans une lettre d'Egypte, en 1799 : *« La grandeur m'annule ; le sentiment est desséché ; la gloire est fade ; à vingt-neuf ans, j'ai tout épuisé. »* Cet homme, acharné à poursuivre une gloire meurtrière, en avait décelé très tôt la vanité.

FRANÇOIS BOTT.

★ ŒUVRES LITTÉRAIRES de Napoléon Bonaparte. Edition établie, annotée et présentée par Alain Coelho, 124 pages. Le temps singulier, passage Pommeraye, galerie des statues, Nantes.

poésie

La sagesse de Claude Esteban

● *Un poète austère et essentiel.*

A quarante-deux ans, Claude Esteban réunit en un fort volume, *Terres, travaux du cœur*, les poèmes qu'il a écrits et publiés depuis 1967. Il s'y révèle l'un des esprits rigoureux et responsables de sa génération, dans un lyrisme qui, lapidaire, grave, direct, ne se permet ni méandres ni laisser-aller. Il se définit lui-même comme étant l'auteur de « géorgiques de l'improbable ».

Il faudrait ajouter que, ne se contentant pas du réel et se méfiant des excès du langage éclaté, il nous donne surtout, de façon remarquable, des échantillons de mystère, là où entre les mots rares et les formules courtes se forment et se déforment les frissons. Ceux-ci ont trait à notre nature, au paysage, à nos rapports avec les choses, à la difficile préhension de l'absolu. Tout est concret et rien n'est surpeuplé dans ces pages ; tout y est aussi essentiel, tant Claude Esteban sait nous donner l'impression d'une quête incessante et indispensable.

Nous sommes salubrement secoués dès les premiers poèmes. Claude Esteban écrit : *« J'avais un jardin sans feuillage. / Trop de ciel l'a perdu. »* Nous sommes comme mobilisés, et dans l'attente d'une « illumination » toujours promise, et jamais offerte. Il écrit aussi : *« Je ne sais plus les gestes immobiles / qui rappellent la mer. »* Et plus énigmatiquement, avec la même force austère : *« Les paraboles ont servi / comme une terre, à l'aube, qu'on traverse. »*

Peu à peu, les poèmes se font plus âpres, comme si une grande impatience philosophique remplaçait les raccourcis peuplés de scènes allusives. C'est que Claude Esteban s'achemine vers ce qu'on aimerait appeler une sagesse abstraite, proche des poètes orientaux ou de ces peintres du silence qui saisissent leur vérité dans une courbe, une ligne, une masse maigre : Tal Coat ou René Ubac.

Dans les années 70 apparaît la notion de Dieu. Il ne s'agit pas, dans le cas de Claude Esteban, d'une spiritualité qui ait besoin de la parole largement proférée, ni d'un discours rhétoricien. C'est plutôt à une sorte de non-prière que nous assistons, *« Dieu dévastant les mots / et le silence. »* Nous sommes conquis, sans signes extérieurs de séduction, par tant d'exigence.

Qu'on l'appelle non-vie

puisqu'elle n'est pas la
plénitude écrite sur les pierres

mais cette ardeur
qui bute en nous, forçant
l'issue.

Les autres n'ont pas lieu de
craindre. Qu'ils reposent.

Ici le vide avance,
avec les yeux.

ALAIN BOSQUET.

★ TERRES, TRAVAUX DU CŒUR, de Claude Esteban ; Poésie-Flammarion, 268 pages. L'auteur publie, au même moment, un recueil d'essais sur la poésie : « Un lieu hors de tout lieu (Ed. Galilée, 145 pages).

Pierre Torreilles et le mystère

● *La recherche d'une morale.*

IL y a, dans les nombreux recueils de poèmes de Pierre Torreilles, une lutte entre le sens évident et le sens caché, comme si l'ascèse verbale était affaire, à la fois, de mise en lumière et d'occultation. A la suite de Pierre Reverdy et de René Char, il est de ces poètes qui essaient de maintenir un équilibre fébrile entre la nécessité, au sein de l'écriture, de comprendre et celle de prolonger le mystère des mots. Le clair-obscur se pare alors d'une morale à plusieurs ouvertures ; il est demandé au lecteur de faire une sorte de voyage vers l'illumination, et de rentrer dans les ténèbres de l'interrogation. Cet exercice a ses charmes et sa secrète spiritualité. Le poème — et c'est particulièrement vrai de son dernier livre, *les Dieux rompus* — ne doit laisser personne indemne ; il remue notions et métaphores, comme pour saper un ordre et faire place à un autre ordre, encore à définir.

Moulins foudroyés
L'après-midi descend, d'apparence incertaine ;
chaque pierre affermit ses murs.
Bivouac des vents migrateurs,
les toits ont disparu.
Vers ces moulins énucléés
le chemin ruisselant, lumière déconstruite,
hisse la nuit ; d'une aube se souvient.

Je dis
qu'il est une parole entre les mots
arrachés et laissés aux choses qui s'éloignent.
Je dis que de sa forme émane le divin.

A. B.

★ LES DIEUX ROMPUS, de Pierre Torreilles. Gallimard, 96 pages.

bandes dessinées

L'INSPIRATION POLICIÈRE

LA belle époque du policier aux Etats-Unis, ce sont les années 40. C'est alors que sont réalisés la plupart des grands films noirs et des B.D. d'inspiration similaire, que, petit à petit, l'on finit par traduire.

La meilleure — et de loin — est le *Spirit*, de Will Eisner, que les Humanoïdes ont entrepris de publier sous forme de recueils thématiques. Un nouveau volume, consacré aux *Aventures exotiques*, transporte le Spirit au bout du monde, où il retrouve la même nuit des rues sans issue et le même romantisme de la violence sans espoir. Mais tout le sel de ces histoires est dans l'humour de l'auteur, grand spécialiste du second degré en demi-teinte.

Rip Kirby, d'Alex Raymond, est l'anti-Spirit parfait. L'auteur de *Flash Gordon*, à sa démobilisation en 1946, rompit avec les épopées interplanétaires et coloniales pour se reconvertir dans le policier intimiste. Il joue sur les contrastes de valeur — comme Eisner, comme les films hollywoodiens de la même époque, — mais son dessin, et surtout ses scénarios, restent d'un classicisme éprouvé. Il joue plus sur l'élégance que sur la violence ; il est à Hitchcock et à Preminger ce qu'Eisner est à Lang et à Welles. Un regret : le format de l'album impose tout de même des images un peu réduites.

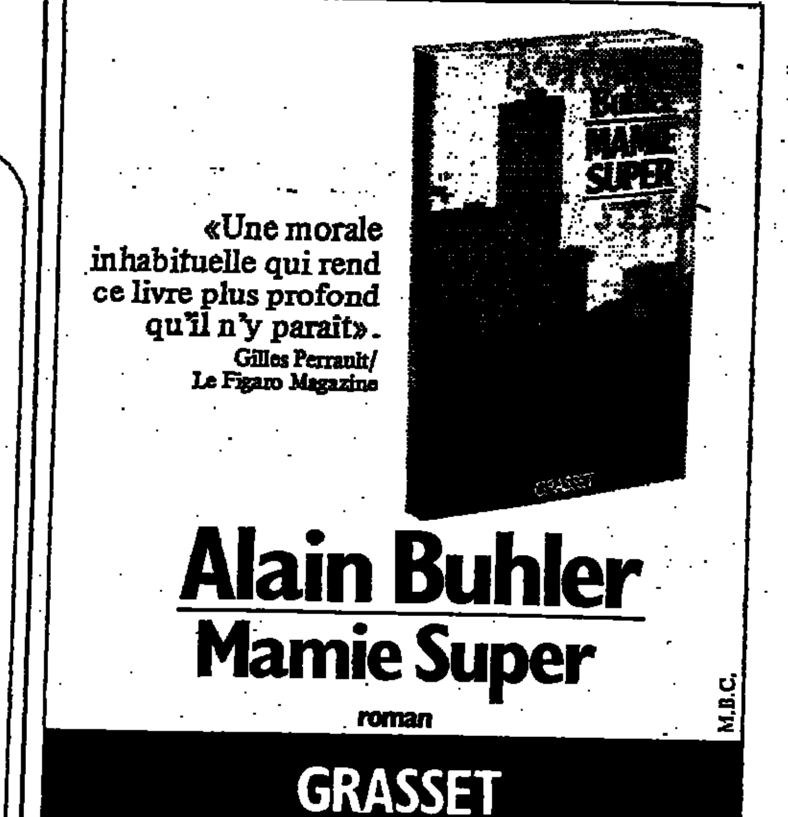
Griffu, de Tardi et Manchette, est peut-être le chant du cygne d'un genre. Le scénario, dû à l'un des meilleurs représentants de la jeune Série noire française, combine efficacement lyrisme et violence. Le dessin, vite fait, mais d'une plume très sûre, évoque ce que pourrait être un Godard de la B.D. La dernière page, dans sa mélancolie noirâtre, est une manière de sommet, digne des plus belles réussites du genre. L'Ange de la Mort est passé par là.

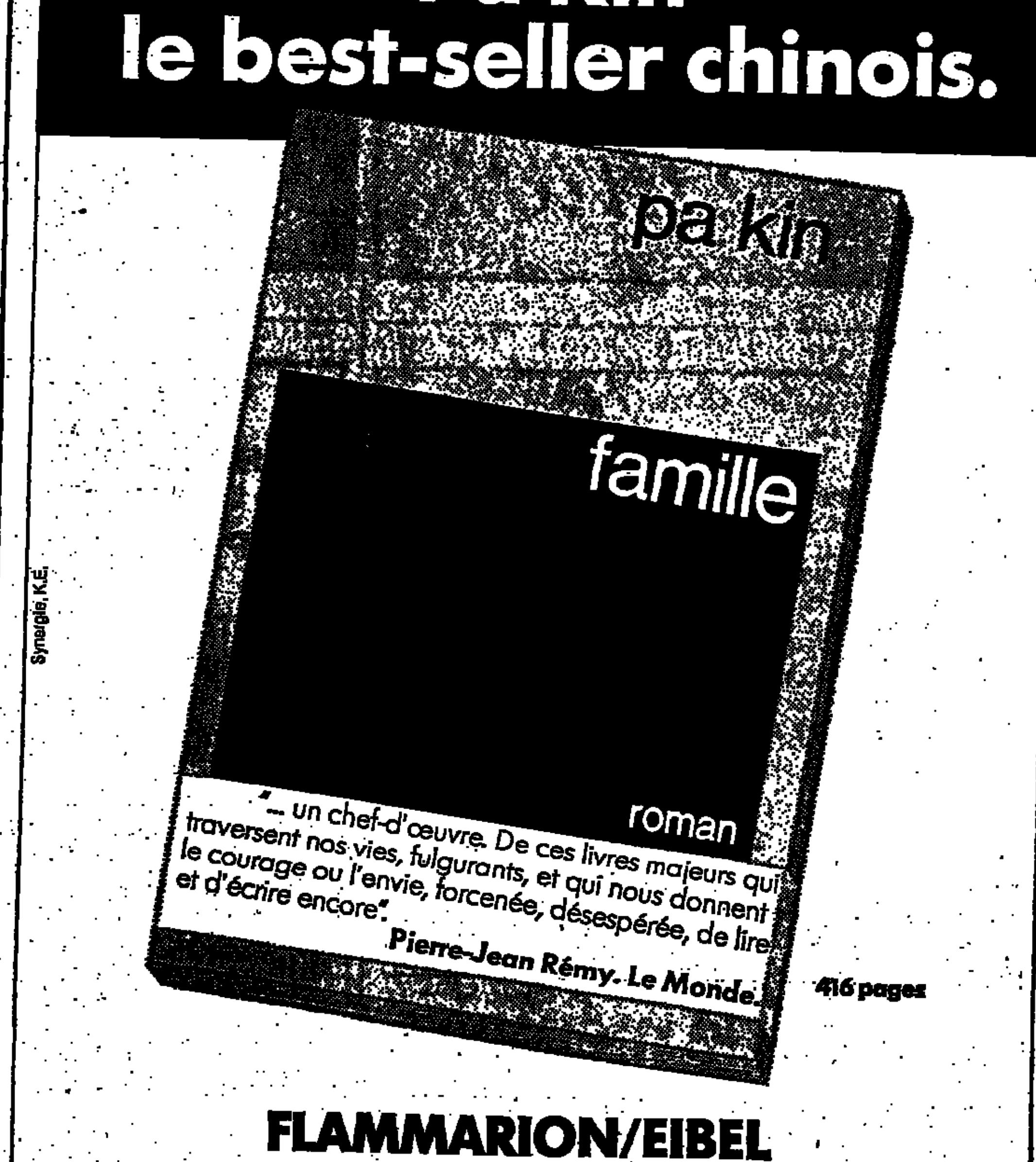
JACQUES GOIMARD.

★ AVENTURES EXOTIQUES, de Will Eisner. Humanoïdes associés, 120 pages.

★ RIP KIRBY, d'Alex Raymond. Jacques Glénat, 46 pages.

★ GRIFFU, de Manchette et Tardi. Ed. du Square, 55 pages.





nouvelles

Quatre visions de nos mésaventures

● ***Gilbert Cesbron, André Stil, Paul Savatier, Frédérik Leboyer.***

« *IL disait qu'un monde sans amour est un vivier sans eau...* » *Un vivier sans eau*, c'est le titre du recueil de nouvelles que publie Gilbert Cesbron chez *Laffont* : histoires de solitudes, de malentendus entre les êtres, de vieilles haines infatigables. On pourrait, en sous-titre, rappeler ici le mot pascalien : misère de l'homme sans Dieu, car chacun des récits de Cesbron illustre l'impossibilité d'une communication authentique dans un univers qui refuse toute transcendance. Cet univers, c'est notre monde moderne, qui donne un avant-goût de ce que peut être l'enfer. Après *Huit Paroles pour l'éternité*, méditation sur les Béatitudes, ce livre montre l'homme sans la grâce, condamné à subir ses passions, et soumis à la « pesanteur ». Un homme virulent habite certaines de ces nouvelles pessimistes, et Cesbron laisse libre cour à sa verve, quand il évoque, par exemple, la guerre et l'occupation qui continuent encore dans une maison de retraite, où deux vieillards, l'un résistant et l'autre collaborateur d'autrefois, s'affrontent toujours dans un combat sans issue. La haine est dérisoire, entre gens qui vont mourir demain. Mais est-ce que nous n'allons pas tous mourir, et peut-être demain ?

Un mauvais rêve

D'un ton tout différent, *Seize Nouvelles*, d'André Stil, paraissent aux éditions Mazarine. L'auteur, qui publie chez Stock un livre d'entretiens : *L'optimisme librement consenti*, a toujours foi dans l'homme, et l'univers qu'il évoque est tendre et chaleureux. Chacun de ses récits nous fait connaître un climat différent; André Stil donne à chaque personnage son langage propre : il excelle dans l'évocation du monologue intérieur, comme dans la première de ses histoires, *la Tarte*, où un écrivain qui ressemble à l'auteur écrit une nouvelle, et la déchire. Peu de péripéties, peu de coups de théâtre, dans ces récits tout de finesse où l'essentiel est une atmosphère, une joie de vivre, dans la simplicité des gestes quotidiens. On retrouve ici certains des thèmes chers à l'auteur : l'amitié virile, la vie ouvrière, le foyer... et la pêche à la ligne.

Dans *la Brème*, un pêcheur est en tête à tête avec un poisson dont les yeux l'intimident : « *On dirait des yeux de petite fille, derrière l'eau comme des yeux de petite fille derrière les larmes.* » D'où vient cette fureur meurtrière qui s'empare du pêcheur ? Pourquoi frappe-t-il et frappe-t-il encore cette figure de poisson qui devient de plus en plus humaine ? Ce n'est qu'un mauvais rêve, bien sûr, mais le narrateur, gêné, a découvert, dans ses propres profondeurs, des forces obscures qu'il ne pourra plus oublier.

Une aventure poétique

Chez Paul Savatier, qui publie un recueil de nouvelles sous le titre de l'une d'elles : *les Jeudis d'Adrienne*, on retrouve, comme chez André Stil, la puissance de la rêverie et de l'imagination. Notre vie intérieure n'est-elle pas nourrie des histoires que nous nous racontons, et qui font pâlir les événements « réels » de notre biographie ?

Paul Savatier, écrivain, comédien, est l'homme de cinéma et de télévision : il a lui même tiré de sa nouvelle, *les Jeudis d'Adrienne*, le scénario d'un film de télévision réalisé par Guy Jorré. On y rencontre une veuve, que son mari ne traitait pas trop bien, et qui va toutes les semaines sur la tombe du cher disparu. Au cimetière, elle rencontre une autre veuve, et toutes deux échangent des souvenirs imaginaires jusqu'au moment où se perd tout à fait la mémoire de ce qui a été vraiment vécu. Ce glissement d'un monde à un autre, cet abandon consenti au rêve qui tue la réalité, c'est ce que Paul Savatier excelle à suggérer, en évoquant la vie étroite de ses personnages, qui sont ici gens modestes, vieilles dames, retraités, solitaires. Chez ces etres d'apparence terne, qui mènent une existence provinciale et paisible, toute une affabulation prolifère, qui les conduit insidieusement à l'extravagance, dans une progression fantastique.

Telle est l'aventure d'*Un promeneur solitaire* : tout commence quand à soixante-cinq ans, M. B... est mis à la retraite. Il vit seul, et tente de s'organiser un emploi du temps. Mais, curieusement, il se sent devenir l'objet de la curiosité générale, — une curiosité hostile, que maints incidents viennent confirmer. Pour échapper à ceux qui l'observent ainsi, M. B... se calfeutre chez lui, volets fermés, évitant même de faire du bruit en marchant. Ses voisins s'inquiètent, le croient malade, et veulent forcer sa porte. Avec horreur, il perçoit les rumeurs de la foule qui se presse devant la grille de son jardinet et reconnait son nom prononcé, lui semble-t-il, par une multitude de voix. M. B... est persque fou de terreur. Dans ce climat qui fait penser à Kafka, il tente une évasion qui le conduira à la fin la plus étrange, dans une aventure poétique dont il ne convient pas de dévoiler le secret. Tout l'art de Paul Savatier est de faire partager au lecteur les transes de son héros, depuis ses premières inquiétudes, qui ne sont encore qu'un malaise vague, jusqu'à la disparition finale, car M. B... parvient à ne laisser aucune trace de lui, nulle part.

Protestation vigoureuse

*Faut-il rattacher à l'art de la nouvelle les textes brefs de Frédérick Leboyer, réunis sous un seul titre, *D'amour ou de raison ?* Poèmes, apologues, courts récits exemplaires, ces fragments de facture inhabituelle sont une protestation vigoureuse contre notre monde bureaucratique, informatique, dont les multiples agressions détruisent la liberté, la fantaisie, l'esprit d'enfance. Moraliste, l'auteur dénonce l'absurdité d'une vie sociale où la personne est oubliée, où les liens profonds de l'homme et du cosmos sont niés. Pour Frédérick Leboyer, qui a publié plusieurs ouvrages *(Pour une naissance sans violence, Shantala : un art traditionnel, le massage des enfants, Cette lumière d'où vient l'enfant)*, tous inspirés par l'amour de l'enfance que notre temps méconnait et brutalise, il convient de réagir contre la mécanisation et la déshumanisation de notre vie de tous les jours.

JOSANE DURANTEAU.

★ **UN VIVIER SANS EAU**, de Gilbert Cesbron ; Laffont, 224 pages.
SEIZE NOUVELLES, d'André Stil; Ed. Mazarine, 210 pages.
LES JEUDIS D'ADRIENNE, de Paul Savatier ; Gallimard, 192 pages.
D'AMOUR ET DE RAISON, de Frédérik Leboyer ; Le Seuil, 128 p.

Les contes amers et moraux de Naïm Kattan

● ***La mémoire du désert.***

NAIM KATTAN est un des plus importants écrivains canadiens d'aujourd'hui. Les deux livres qu'il publie en France, un recueil de douze essais, un autre de douze récits (faut-il y voir seulement une coïncidence ?), expriment la même interrogation : « D'où venons-nous ? », « Où allons-nous ? ». L'impression qui s'en dégage est visuelle. Aérienne, mirage irisé sur le fond ocre du désert d'Arabie, une métropole occidentale se profile avec ses cathédrales modernes en verre et en acier. A leur ombre, un peu à l'écart du grouillement mécanique de l'asphalte, un pèlerin, venu d'un temps immémorial, portant les rouleaux d'écritures sacrées, poursuit inlassablement son chemin vers nulle part.

C'est que Naïm Kattan est né à Bagdad. Il s'est installé à Montréal, après avoir connu le Moyen-Orient, l'Europe et Paris. Il arrive de ces terres arides ou, pour la première fois, l'homme a eu l'intuition fulgurante du Divin aux *confins* incertains d'un espace vide et d'un temps infini ! Nourrie du Coran, de l'Ancien et du Nouveau Testament, la méditation de Kattan reflète la permanence d'une promesse spirituelle.

On trouve dans ces douze essais, mêlés avec intelligence et rigueur, des réflexions sur la diversité et l'unité de la culture arabe, sur l'héritage judaïque, sur la fonction protectrice du ghetto, mais aussi sur les littératures américaines et canadiennes. On y trouve aussi des considérations sur les relations (dangereuses) entre culture et pouvoir, et, subtilement compliquées, entre le créateur et son œuvre.

Suivant un itinéraire qui l'amène des sables bibliques à l'autre rive de l'océan Atlantique, l'auteur affirme surtout sa nostalgie profonde de l'Eternité. Il sait que « *l'attente n'est pas l'exil mais que la fin de l'attente, l'oubli d'une promesse non accomplie, nous plonge en exil* ». Tel est le sens général des essais de Kattan. Comment ne pas penser à Cioran ?

Mais c'est dans les récits qu'il exprime le mieux la solitude et l'exil de ceux qui, parvenus au rivage, mettent fin à l'« attente » et oublient « la promesse ». Ses héros, gracieux et tragiques, évoluent dans les villes tentaculaires, Montréal, Paris ou Berlin. Ils ont derrière eux une expérience, un divorce, un échec. La marque de cette déchirure les rend, à jamais, inaptes à se reprendre. Toute nouvelle tentative de reconstruire sur les cendres d'un passé oublié échoue lamentablement. Ces textes sont de véritables contes amers et moraux. Ils évoquent les récits, les films de Rohmer. Même délicatesse de touche, même bonheur de l'observation, même discrétion, même désenchantement lumineux.

Lumineux, car on y trouve parfois l'éclair d'un espoir. Ainsi dans *l'Attente* une jeune femme égyptienne et juive, exilée à Vancouver, prend brusquement conscience de la nécessité de repartir encore et ailleurs. C'est alors seulement que la cité froide, indifférente sur un rivage perdu de l'océan Pacifique, semble recouvrir, enfin, une réalité définitive « *recelant la fraicheur de la nouveauté et comme un parfum d'éternité* ».

EDGAR REICHMANN.

★ **LA MEMOIRE ET LA PROMESSE**, de Naïm Kattan, essais, Denoël, 170 pages ; **LE RIVAGE**, nouvelle, Gallimard, 184 pages.

écrits intimes

Un enfant de Kafka

LE dégoût est l'élégance d'une suprême inquiétude. L'homme qui se hasarde dans le territoire tracé par la lucidité et le regard nu, est un homme suspendu. Il est voisin du jour qui, ponctuel, ramène la même brisure. Il est derrière le vent qui passe comme une main sur « *les hautes herbes de la mélancolie* ». Cet homme marche vers l'azur, tenant son cadavre par la main, tel Rigaut se promenant sur les boulevards avec son « suicide à la boutonnière ». L'époque est telle qu'il nous faut faire l'apprentissage du dégoût ».

Pierre Drachline, « abonné au désespoir », nous avait déjà dit dans *Autopsie à vif*, combien « *chaque corps est un port d'amertume* ». Aujourd'hui, il précise l'état des choses. C'est d'un corps « *saturé de blessures* » qu'il nous parle, un corps où les plaies ont été creusées par les mots. Derrière les syllabes de ce poète, on entend une voix — grave et humaine — éclater de rire.

Dans le dernier texte, « A propos d'internement volontaire... », cette voix est celle d'un enfant de Kafka qui a entrepris un long voyage au bout de la solitude : Paul Kamenetzky voudrait pouvoir choisir son train — le train de la mort — et « *dérailler sur l'azur* ». Arrivé au bout de son désespoir, il aura non seulement appris le dégoût et délaissé la mélancolie, mais aussi parlé avec quelques amis dans une haute complicité. Ce livre est un hommage au silence, le dernier lyrisme de Pierre Drachline.

La dernière aristocratie est celle des désespérés, mais le désespoir supporte difficilement le pluriel.

TAHAR BEN JELLOUN.

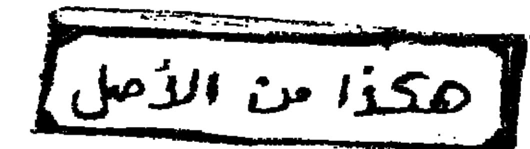
★ **DE L'APPRENTISSAGE DU DEGOUT**, de Pierre Drachline ; Plasma, 58 pages.

EXTRAIT

La psychiatrie commence au regard de l'autre.

Combien serons-nous à prendre le dernier métro de la mélancolie ? Au terminus ,la mer viendra effacer nos rides et le vent nous guidera vers le rire.

Un suicide raté ne se narre pas, ce n'est après tout qu'une insomnie consciente.



histoire

La France traumatisée

● *Une exceptionnelle histoire des années noires 1938-1944.*

AVEC *De Munich à la Libération*, de Jean-Pierre Azéma, l'histoire des années 1938-1944 passe de l'ère des règlements de compte à l'âge positif. Azéma, né en 1937, âgé de trois ans en 1940, n'est pas mémorialiste mais, au sens plein du terme, historien d'une période qu'il n'a pas connue. De ce détachement sort un petit chef-d'œuvre d'objectivité et de sérénité.

Tous les thèmes habituels et controversés sont traités avec élégance et précision, qu'il s'agisse de l'état général de la troisième République à la veille de la guerre (pas si désastreux que ça), du rôle de Daladier (moins dépassé qu'on ne l'a dit), de celui de Reynaud (moins déterminé), des communistes (plus complexe), de l'importance militaire de la Résistance (réelle mais limitée), des rapports Pétain-Laval et de la thèse des deux Vichy (fantasmatique).

Dans le cas de ce livre, l'objectivité n'entraîne aucune insensibilité. Azéma expose parfaitement les variations et les évolutions du moral des Français au cours des années noires. Il fait sentir à quel point la rapidité même de l'événement politique et militaire fut un obstacle aux réactions et aux calculs rationnels, aux prises de conscience également. Le maintien d'une organisation chronologique permet de suivre le passage de la stupeur de 1940 à l'apathie de 1941, enfin à la montée progressive, lente, de l'une des premières guerres de libération nationale de l'histoire de la planète.

Ce morceau d'histoire de France est tout sauf hexagonal. Sa caractéristique principale est même probablement une réelle capacité à s'élever au-dessus des simples points de vue français. Azéma tient compte de l'acquis des recherches américaines et allemandes les plus récentes. Il ne surestime jamais l'importance militaire et politique de la France aux différents stades du conflit. Il souligne en revanche un fait rarement perçu : l'extraordinaire importance économique de l'Hexagone pour la machine de guerre allemande. Car la France fut, après tout, le seul grand pays riche vaincu, occupé, exploité par le régime hitlérien. Elle échappe aux carnages de la polonisation mais finit par fournir, grâce à cette merveilleuse courroie de transmission qu'est le régime de Vichy, 40 % des revenus obtenus par le IIIe Reich dans les territoires envahis.

Ce critère de l'hexagonalité, ou de la non-hexagonalité, permet d'ailleurs à Azéma un traitement particulièrement stimulant de l'opposition de Gaulle-Pétain. Les catégories usuelles de l'analyse politique ou, mieux, de la mythologie politique française — gauche-droite, progressiste-réactionnaire, libéral-autoritaire, — *sont moins opératoires* dans le cas de cet affrontement que le contraste entre la vision résolument planétaire de Charles de Gaulle et la perception parfaitement hexagonale des phénomènes qui est celle de Philippe Pétain.

Derrière les erreurs de calcul et les reniements vichyssois, on sent comme une incapacité proprement intellectuelle à observer le monde dans sa totalité, à évaluer l'importance, au-delà de Berlin, de ces centres de pouvoir que sont Moscou et Washington. Pourtant, ruse de l'histoire, Vichy, incarnation malheureuse du provincialisme français dans le domaine diplomatique, amorce aussi le futur par son appel aux technocrates *et le développement* du dirigisme économique qu'entraîne inévitablement la prolongation de la guerre. Les historiens américains, mieux que les autres, ont perçu cette ambivalence profonde du régime né de la défaite : consciemment rétrograde mais modernisateur malgré lui.

Le livre de Jean-Pierre Azéma est indispensable par lui-même, à l'amateur d'histoire comme au spécialiste (le texte est clair, l'appareil critique bien développé). Mais il est aussi un symptôme de l'évolution actuelle des mentalités. Il indique que la France échappe au traumatisme des années 1940-1944, que la défaite entre enfin dans le passé.

EMMANUEL TODD.

★ **DE MUNICH A LA LIBERATION (1938-1944), de Jean-Pierre Azéma, tome XIV de la « Nouvelle Histoire de la France contemporaine », Le Seuil, 415 pages.**

Les images de Marianne

MAURICE AGULHON, brillant historien du dix-neuvième siècle, vient de produire un livre assez étrange : *Marianne au combat* (1789-1880), premier volet d'un diptyque qui comprendra aussi une *Marianne au pouvoir* (1880 à nos jours), est une introduction à l'étude de la symbolique républicaine.

Par l'analyse des *représentations* en femme de la République, plus exactement de la République-liberté, il amorce une très *nécessaire* réflexion sur les caractères émotifs et irrationnels du phénomène révolutionnaire français au dix-neuvième siècle. *Il décèle des différences* symboliques opposant républicains et royalistes, mais aussi, plus subtilement, républicains *modérés* et républicains démocrates. A l'extrême gauche, on aime le bonnet phrygien et le *sein dévoilé. Au centre gauche,* on découvre la tête et l'on cache le sein.

L'intérêt des débats du dix-neuvième siècle sur la politique monumentale déborde celui de l'histoire de France au sens strict. La statuomanie républicaine, obsession *du grandiose* et du collectif, débouchant sur le pompier, se présente par bien des aspects *comme* une répétition générale de l'expérience réaliste-socialiste soviétique. Elle codifie l'activité artistique au nom d'un projet politique.

Le livre pionnier, absolument neuf sur le plan de l'information, est un peu décevant sur le plan de l'interprétation. Ainsi, la réflexion sur le symbolique semble appeler naturellement quelques concepts et interrogations d'ordre psychanalytique, que refuse explicitement Agulhon. Pourtant, le moins dogmatique des *disciples* de Freud serait sans doute amusé par cette fièvre de représentation de femmes plantureuses, se combinant avec la frénésie d'ériger des colonnes (Vendôme, Bastille), au cours de ce dix-neuvième siècle qui progresse vers le puritanisme et l'oppression des femmes. — E. T.

★ **MARIANNE AU COMBAT, de Maurice Agulhon ; Flammarion, 250 pages.**

Le florilège de la chanson révolutionnaire

DE la Révolution française au Front populaire, on nous propose un florilège des chants qui ont traduit, rythmé, porté les aspirations, les colères, les élans des luttes populaires.

Sylvain Maréchal, Béranger, Jean-Baptiste Clément, l'inoubliable créateur du *Temps des cerises*, Montehus, l'immortel auteur de *la Grève des mères* et d'*On ne devrait pas vieillir quand on est ouvrier* — que Lénine aimait aller entendre au Théâtre de Belleville, — Vaillant-Couturier et Jacques Prévert plus tard, Aragon lui-même et tant d'autres... Tous font revivre l'histoire du vieux Paris ouvrier. Le lecteur découvre *l'Arabe en fuite*, belle chanson anticoloniale écrite durant le soulèvement d'Abd El-Kader, *la Marseillaise des cotillons*, vigoureuse et plaisante chanson féministe de 1848, ou *les Voraces lyonnais* qui appellent « au banquet de l'égalité » et s'adressent aux prêtres en ces termes : « *Fermez votre boutique... donnez, mais ne vendez plus vos credo...* » On savoure l'antimilitarisme rouge vif, profondément plébéien, de *l'Hymne des G.D.V.*, la chanson des soldats du contingent publiée par *l'Humanité* du 22 octobre 1972, avant de goûter les couplets triomphants et bon enfant du Front populaire. C'était le temps où l'on savait tout naturellement marier la poésie, l'amour, le rêve, l'humour et l'appel à la révolution.

Dans ce bel album de Robert Brécy, l'historien incontesté de la chanson sociale, des illustrations bien venues, belles reproductions d'époque, ainsi qu'un commentaire bref, net et précis, éclairent parfaitement le contexte.

P. R.

★ **FLORILEGE DE LA CHANSON REVOLUTIONNAIRE DE 1789 AU FRONT POPULAIRE, par Robert Brécy ; Ed. Hier et Demain, 385 pages avec illustrations.**

religion

Jésus avait-il des frères ou des cousins ?

● *Jean Gilles dément la tradition.*

CE petit livre de cent vingt-cinq pages, austère, mais vivant, parfaitement lisible, rédigé dans une langue simple, accessible à tout lecteur, est le fruit d'une recherche qui a duré plus de douze ans. Son auteur est croyant, d'une foi entière et profonde ; catholique et qui ne prend point place parmi les « contestataires ».

La question posée est celle de ces « frères et sœurs » de Jésus dont les mentions sont nombreuses dans les Evangiles et qu'une tradition soutenue nous donne comme étant, au vrai, ses « cousins » et ses « cousines ». Cette interprétation est-elle sûre et que nous disent, en fait, à ce sujet, les textes ? Nos « canoniques » sont en grec, comme le sont les Actes et les Lettres de Paul. Une lecture attentive des documents dont nous disposons doit donc s'effectuer sur le texte grec lui-même, de préférence à ces traductions — latine *(Vulgate)* puis dans nos langues vernaculaires — où sont multipliés les avatars inévitables dans toute transposition d'un idiome à l'autre, et qui modifient, de façon parfois grave, le sens des mots originels.

Une enquête d'une extrême minutie

On ne dira jamais assez la reconnaissance que nous devons à l'Ecole biblique de Jérusalem, et à ses chercheurs qualifiés, pour l'établissement de nos documents fondamentaux au moyen d'une étude critique des manuscrits, de leurs variantes et des probables interpolations. Jean Gilles s'est donc référé aux conclusions les plus récentes des meilleurs exégètes catholiques, et lui-même sait le grec ancien comme peu de gens aujourd'hui en possèdent le maniement.

L'ouvrage que voici présente les résultats d'une enquête, conduite avec une extrême minutie. Nous ne saurions, dans le bref espace d'un article, suivre pas à pas son cheminement. Bornons-nous à quelques-unes de ses remarques. S'il n'existe pas, en hébreu, de terme propre pour désigner cousins et cousines, en revanche, le terme grec *adelphos* (frère) peut, à l'occasion, comporter un sens plus large et désigner des parents moins proches qu'un frère, né des mêmes parents. Toutefois, si le masculin *adelphos* est susceptible de cette extension, il n'en va de même pour le féminin *adelphè*. En aucun cas *adelphè* ne s'applique à quelqu'un d'autre qu'à une sœur véritable, au sens le plus strict du mot. Et *adelphai* figure expressément dans les Evangiles à propos des « sœurs » de Jésus. Ce n'est pas tout. Le grec dispose d'un terme précis pour dire : cousin. C'est *anepsios*. Ce mot-là n'apparaît nulle part dans nos « canoniques », alors qu'on le trouve chez Paul à propos de « *Marc cousin* (anepsios) *de Barnabé* », dont nul ne conteste qu'il est tout imprégné de culture hellénistique, utilise trois fois, dans un même groupe de versets, le terme *adelphai*.

Difficile de croire que l'auteur (ou les auteurs) qui s'adresse (nt) visiblement à un public de langue grecque, auraient employé ce terme non dans son sens grec, positif et concret, mais dans un sens autre, extensif, étranger, sans avertir en rien auditeurs et lecteurs qu'il s'agit d'autre chose que de frères très réels. Et quand Paul, dans son Epître *aux Galates*, rend compte de sa première visite à Jérusalem et déclare : « *Je n'ai vu d'autre apôtre que Jacques, le frère du Seigneur* », Paul, qui sait user du terme *anepsios*, dit bien, pour Jacques, *adelphos* et non pas *anepsios*.

Enfin, lorsqu'on lit dans Marc et dans Matthieu le célèbre récit où l'on voit présents « *la mère et les frères* » de Jésus, où « *beaucoup de gens* » disent à Jésus : « *Voilà que ta mère et tes frères et tes sœurs sont là dehors qui te cherchent* » et où Jésus répond : « *Qui est ma mère ? Qui sont mes frères ? Quiconque fait la volonté de Dieu, celui-là est mon frère, et ma sœur, et ma mère* », devons-nous vraiment entendre : « *Quiconque fait la volonté de Dieu, celui-là est mon cousin, ma cousine ?* »

Un « faisceau d'indices »

« *Faisceau d'indices* », dit Jean Gilles, et qui concorderait pour une interprétation simple et directe, différente de celle qui nous est obstinément prescrite. Respectueux de la « tradition », Jean Gilles ne donne point pour décisive et impérieuse la conviction personnelle qu'a formée en lui son long travail. Et si l'on parle de tradition, encore faut-il ne pas s'arrêter en route, mais remonter à la tradition première. Or tout semble bien indiquer que pour Paul, en particulier, Jésus avait bien des frères et sœurs par le sang, et que Jacques était bien, à ses yeux, le propre frère, très concret, du Seigneur.

On souhaiterait que l'exégèse catholique — comme elle commence timidement mais heureusement à le faire — cessât une bonne fois de jeter un voile sur les difficultés et les obscurités qui subsistent encore dans nos sources scripturaires. L'œuvre qu'avait inaugurée Richard Simon, ce fidèle entre les fidèles, et à qui Bossuet s'employa à casser les reins, fut laissée à d'autres qui travaillèrent dans un tout autre esprit, allant jusqu'à dénier toute valeur historique à nos documents de base.

Un esprit d'adoration

Péremptoires, souverains, terroristes, ils en imposèrent finalement à un Bultman et à un Barth, qui, laissant tomber les bras, se réfugièrent dans un fidéisme sans support matériel. Et cependant les progrès mêmes de l'exégèse contemporaine permettent, de plus en plus nettement aujourd'hui, de cerner les éléments essentiels de la vie et du message de Jésus. Que Marie ait donné au « *fondateur du christianisme* » des frères et des sœurs authentiques, nulle atteinte n'est portée par là à la filiation divine de Jésus et à l'importance déterminante de son Passage parmi nous.

Puisse l'ouvrage de Jean Gilles être accueilli avec l'intérêt qu'il mérite et dans le même esprit d'adoration qui l'emplit.

HENRI GUILLEMIN.

★ **LES « FRERES » ET « SŒURS » DE JESUS, de Jean Gilles (coll. Questions religieuses), Aubier-Montaigne, 128 pages.**

lettres étrangères

La galaxie Pessoa

● *Un poète hanté par la pulvérisation du « moi ».*

L'AVENTURE poétique de Fernando Pessoa est peut-être la plus surprenante de tous les temps. Et l'on peut assurer que ce que l'on nomme la « modernité » a surgi pour une grande part de cette aventure. En effet, cet homme, hanté par le thème baudelairien de la « pulvérisation du moi », a poussé *jusqu*'au bout cette hantise en créant une galaxie de personnages qu'il a dotés d'une vie autonome, avec des vues et des réactions plus ou moins conflictuelles, ainsi que des styles différents. Ce sont les fameux « hétéronymes ».

Chacun de ces avatars a une fiche d'identité, un état civil, un physique, un habit spécifique, une conception du monde personnelle. Armand Guibert qui, depuis toujours, s'est consacré à Pessoa, en a dénombré jusqu'à quatorze, mais il y en a trois qui sont majeurs, qui occupent une place primordiale dans l'aventure du poète portugais.

C'est peu de dire que Pessoa était Portugais. La langue portugaise fut sa vraie patrie, et cette sorte d'« exilé intérieur » y enferma son génie protéiforme. Etrange paradoxe que nous vivons avec Pessoa : un génie « masqué » par — c'est le moins qu'on puisse dire ! — une vie sans éclat.

Né en 1888 au cœur de Lisbonne d'un père critique musical, mort très tôt, Pessoa quittera Lisbonne en 1896 pour Durban, capitale du Natal, suivant sa mère qui vient d'épouser par procuration le consul du Portugal. A Durban, il apprendra l'anglais avec tant de sérieux que plus tard il pourra s'exprimer avec aisance dans la langue de Shakespeare. En 1905, de retour au Portugal qu'il ne quittera plus jusqu'à sa mort en 1935, il entame une existence instable et apparemment banale. Il sera chargé par plusieurs entreprises de leur correspondance avec l'étranger. Par ailleurs, il traduit de l'anglais des ouvrages d'ésotérisme et de théosophie. C'est un errant, un tourmenté.

Pessoa, poète, se lie avec d'autres, dont l'étrange Mario de sa-Carneiro — « frère » de Vaché et Rigaut, — qui se tirera en 1916, dans un hôtel parisien, *une balle dans la tête*. C'est aussi l'époque de la revue *Orpheu* qui, malgré sa brève existence, marquera profondément l'histoire littéraire.

La naissance des « hétéronymes »

Mais c'est deux ans avant la mort de Sa-Carneiro qu'a eu lieu cette « *première explosion atomique dans un cerveau humain* » qu'évoque Guibert : la naissance des « hétéronymes ». L'événement a été fréquemment rappelé : le 8 mars 1914, debout, devant une commode haute, Pessoa, dans un véritable état d'extase, jette sur le papier une quarantaine de poèmes, sans interruption ni ratures. Un génie vient véritablement de naître. La parole est dorénavant à Alberto Caeiro, Ricardo Reis, Alvaro de Campos, les trois « hétéronymes » majeurs.

Leur maître à tous est Alberto Caeiro, le « gardeur de troupeaux », des troupeaux de pensées lucides et claires. Il est le poète de l'évidence inséparable de l'émerveillement. Amertume résignée et astuce des « faux simples », sourire sans illusion et fraîcheur face au vent, à l'eau vive, sont ses marques particulières.

Si Caeiro est de l'aveu de Pessoa le « paganisme même », Ricardo Reis se rattache, lui, à Anacréon et Horace. Il s'exprime en odes et épigrammes, en inscriptions gnomiques. Le plaisir et la mort sont les thèmes d'élection qu'il célèbre dans une langue archaïsante, quelque peu hautaine et très rigoureuse. Il est l'homme du désabusement proprement ibérique. Il peut murmurer « *todo es nada* ».

« Le lieu et la formule »

Alvaro de Campos, quant à lui, plonge dans ce « *profond aujourd'hui* » qui a aussi hanté Blaise Cendrars. Technicien, il a la religion de la machine. « Futuriste », il est nourri de Whitman et de *Marinetti. Il* a le souffle cosmique dans *l'Ode maritime*. Ayant levé l'ancre, dans le bruit et la fureur, amateur d'opium, fasciné par l'épopée des grandes découvertes, ce Méridional de l'Algarve connaîtra vers la fin de son parcours l'ironie existentielle dont témoigne *Bureau de tabac*, que Guibert considère comme un « *texte en avance de trente ans sur l'époque* ».

Si Pessoa fut bien un « *visage avec masques* », quel était alors le visage ? Celui d'un homme qui passera tout son temps à se poser la question de l'identité. Et c'est en cela que Pessoa a fondé, avec d'autres, la « modernité ». Il incarne la division, la contradiction. Il voyagea de l'anglais au portugais. Sa parole éclatée s'enracine dans la Kabbale, le « sébastianisme », sa véritable foi politique, dans les poètes élisabéthains, dans cette « poésie métaphysique » pour laquelle John Donne porta témoignage. Pessoa s'est proclamé astrologue, herméiste, rose-croix. Il quêta à n'en pas douter « le lieu et la formule », quête rendue de plus en plus fébrile par le tabac, l'alcool, l'âge et l'angoisse redoublée.

Du vivant de Pessoa, un seul recueil fut publié : *Message*. Après sa mort, son étoile se leva grâce aux efforts de ses amis, de ses admirateurs, et, notamment, d'Armand Guibert. Il est émouvant de découvrir que l'anthologie publiée par Alfred Eibel comporte, outre un copieux et passionnant *Dossier Pessoa*, un « dossier Armand Guibert », dans lequel justice est rendue au poète secret de *Microcosmies*, au traducteur fécond, au héraut passionné de Fernando Pessoa.

ANDRÉ LAUDE.

★ VISAGE AVEC MASQUES, de *Fernando Pessoa, traduit et présenté* par Armand Guibert ; Alfred Eibel, éditeur, 228 pages.

La mémoire ferraraise

ÊTRE *écrivain*, c'est d'abord avoir un *monde*. Imaginaire, réel ou les deux. Plus observateur que visionnaire, Bassani a le sien. Et nous le connaissons : c'est celui des Finzi-Contini, cette grande famille juive de Ferrare, qui vit à l'abri des murs de son parc les années de l'immédiat avant-guerre, les années des lois raciales de Mussolini. Hautaine, aristocratique, impénétrable et promise à la mort, la famille Finzi-Contini ne perçoit que très atténué le bruit des bottes fascistes sur le pavé des ducs d'Este.

Il y a chez Bassani, comme chez Proust, deux côtés. Le côté des Finzi-Contini et le côté de chez Bruno Lattès. Là, on trouve de vieux médecins érudits, des bourgeois du ghetto, des petits artisans et des vieilles filles confinées dans la via Mazzini, la rue populeuse qui abrite les trois synagogues ferraraises. On y subit discrètement les tiraillements de la communauté. Tous sont, à un titre ou à plusieurs, des exclus. Les *Histoires de Ferrare* nous le content. L'inoubliable docteur Fadigati, *l'Homme aux lunettes d'or*, mourra de son exil intérieur. Exilé parce que provincial — la cité ducale s'est endormie depuis si longtemps, — parce que juif, parce qu'homosexuel...

Un parfum rétro

Dans une série de petits récits, Bassani apporte un complément à cette saga ferraraise. Un complément émietté. On y retrouve tout cependant. « *D'autres choses concernant Bruno Lattès* » et ses amours de jeune homme sur les plages ravennates. On y retrouve un inimitable parfum « rétro », l'odeur du foin, les bicyclettes des années 30, ainsi que la menace du fascisme montant.

Indispensable à tout « bassanien », ce recueil vaut aussi par ses pages finales. Elles sont un commentaire de l'écrivain sur son travail, sur l'histoire de ses *Histoires*. Une vieille histoire, souvent, que leur gestation, qui remonte à loin, et s'étend sur des années. Bassani dit « je », ôte le masque et met à nu sa mémoire. Cela est inédit.

FRANÇOISE WAGENER.

★ L'ODEUR DU FOIN, de Giorgio Bassani. Traduit de l'italien par Michel Arnaud. Gallimard, « Du monde entier », 154 pages.

Un amour de femmes

● *Une chronique intimiste et sincère.*

ELLE était née à Philadelphie *dans le dernier* quart du dix-neuvième siècle et s'appelait Caroline Newby. Orpheline de père, elle s'ennuyait auprès d'une veuve indifférente à tout ce qui n'était pas son chagrin. Pour échapper à la morosité de son existence, elle avait obtenu d'apprendre le piano auprès d'une vieille femme énigmatique et toujours chapeautée. C'est dans le salon de ce professeur que, un jour de ses dix-sept ans, elle rencontra un autre élève, Robert Maclaren. Il était séduisant, passionné de musique, et Caroline lui *fut* si vivement reconnaissante de l'avoir remarquée qu'elle ne tarda pas à l'épouser.

Cela pourrait être le départ d'un de ces romans sentimentaux qui continuent de faire recette. C'est, en fait, le début d'un dramatique malentendu, et rien n'est moins rose et sucré que le récit de la vie de Caroline Newby tel qu'elle-même l'entreprend à l'âge de quatre-vingt-dix ans.

Malentendu que ce mariage rapide. Il n'y a, à dire vrai, pas d'opposition violente entre les deux époux, simplement deux modes de vie parallèles.

Robert, de plus en plus absorbé par la création musicale, s'isole ; Caroline, qui n'est qu'une musicienne amateur, s'occupe comme elle peut, soucieuse de ne pas troubler le musicien dans l'élaboration de son œuvre. Occasionnellement, l'un et l'autre se rappellent qu'ils sont mariés, mais, dans *leurs rapports conjugaux*, c'est également l'échec, et, finalement, Caroline finit par se résigner à un rôle purement ornemental tout en s'appliquant à l'intendance domestique. Elle ne se révolte pas, elle constate et s'habitue. Tel est le premier acte.

A l'acte suivant, le couple a quitté Boston pour la campagne. *De plus en plus fatigué et malade*, Robert décline rapidement. La trentaine à peine passée, il est déjà un homme usé. Une mystérieuse maladie le ravage tout à la fois physiquement et intellectuellement, et les progrès de sa déchéance sont terribles à voir, à vivre. Caroline fait front et peut *surtout* le faire grâce à la présence d'une infirmière dévouée, solide, chaleureuse, Anna.

Peu à peu, Caroline s'aperçoit non sans trouble qu'Anna est devenue pour elle bien autre chose qu'une aide soignante. Elle va découvrir que ses sentiments sont partagés. A la mort de Robert, Caroline, la veuve d'un illustre musicien, commence à vivre pour la première *fois* de son existence, grâce à Anna, qui lui a d'ailleurs ouvert les yeux sur la *maladie* de son mari : la *syphilis*.

Le dernier acte, et le moment le plus fort de ce roman, nous raconte les heures et les jours dans la tendre, l'ardente complicité de ces deux femmes qui vivent l'une pour l'autre et sans rater un seul accord de leur subtile et émouvante « petite musique de chambre ». La ferme de la tristesse où agonisa Robert est devenue une fondation consacrée à perpétuer le souvenir du musicien et à attirer les jeunes. De multiples activités feront toute une longue saison de bonheur. Aussi, lorsque le malheur frappera Caroline, seule à nouveau, reviendra-t-elle au point de départ : une non-existence bien réglée où le devoir et l'habitude sevent de garde-fous; mais, cette fois, elle aura quelque chose à chérir en secret.

Petite musique de chambre est une chronique intimiste, sincère, attachante. Chronique d'une vie grise sacrifiée à un mâle et superbe égoïsme au sein de laquelle *brille du plus bel éclat* le feu d'une passion réfléchie mais totale, contenue mais chaleureusement constructive. Une histoire de femme comme on n'en écrit peu, ni revendicative ni outrée ou racoleuse, mais simplement vraie.

PIERRE KYRIA.

★ PETITE MUSIQUE DE CHAMBRE, de Doris Grumbach, traduit de l'anglais par Elizabeth Charbonnel. Balland/France Adel, 244 pages.





entretien

Rencontre avec Henry Miller

Pacific-Palisades. — Miller, quatre-vingt-huit ans. En fait, Miller n'a pas d'âge. Comme la vie elle-même, il a un pied dans l'éphémère, un pied dans l'éternité.

Dans le dialogue, Miller se donne tout entier.

Il raconte avec les mains, mime des histoires, pose des questions, rit, s'esclaffe, revient sur un mot, précise une idée, ponctue ses phrases de ses célèbres « humm... », se souvient, parle de l'avenir : pas un signe de fatigue ni de distraction, pas une redite, et pourtant, Miller parle le français qu'il ne pratique plus qu'à de rares occasions; il le parle avec sensualité, et s'il ne trouve plus le mot exact, il le cherche jusqu'à ce qu'il l'ait déniché dans les recoins de sa mémoire encore si pleine de Paris.

Le romancier est là à chaque instant : pour lui, tout devient prétexte à histoires, à dialogues, à métamorphoses ; le souvenir ou l'anecdote se fait réflexion; l'ironie décape, l'humour fait parfois mal, mais toujours cette tendresse pour l'être humain, sans tricherie. Miller dit tout — toute sa vérité, unique dans son contenu mais universelle par une recherche permanente à travers l'infini des êtres.

Sa vie, traversée de toutes les expériences, se fait toutes les vies. Et le monde, sous sa plume, se transforme en navire à la dérive grouillante de tous nos « moi » dans une mer écumante de mystères. — P. V.



★ Dessin de CAGNAT.

Un jeune homme de quatre-vingt-huit ans

« — Je suis la victime d'un mythe, et le succès est pire que l'échec, parfois. Comme je reçois un tas de lettres chaque jour du monde entier, j'ai inventé une carte postale où il est dit : « *Ou je peux vous répondre ou je peux commencer une autre aquarelle, ce qui est fort bon pour mon âme. Si vous ne recevez pas de réponse, vous saurez ce que j'ai choisi.* » Par exemple, les autographes, c'est choquant. Les Allemands, par milliers, m'en demandent. Ils envoient des photos — leurs photos ! — pour que je signe dessus. Moi, je garde les photos et je ne réponds jamais.

» Ma vie est remplie de haut et de bas. J'ai attendu soixante ans avant d'avoir un peu d'argent en poche.

» C'est la guerre qui m'a sauvé chose ironique, n'est-ce pas ? Ce sont les soldats américains qui ont acheté mes livres : c'est horrible à dire, mais sans la guerre on ne me lirait peut-être pas aujourd'hui ! Je serais encore ce mendiant qui traînait à Manhattan, dans sa propre ville, mais qui n'avait pas de succès !

« Nous sommes dans les mains du diable »

— Un écrivain a-t-il encore une influence sur le monde ?

— Un écrivain ne peut rien faire. Personne ne peut rien faire. Nous sommes dans les mains du diable : le dieu a disparu.

— Vous rirez toujours même si le monde éclate...

— Je veux éclater avec lui ! Je crois bien que le monde va éclater un jour, c'est imminent... demain ou le lendemain... ou dans cent ans... c'est la fin. Quand j'avais vingt-cinq ans, j'ai lu O. Spengler, *le Déclin de l'Occident*. Ce livre m'a influencé pour toute ma vie. La civilisation, c'est l'artériosclérose, la mort d'une culture. L'homme a créé sa propre mort, mais au milieu de cette mort on peut être joyeux : c'est mon tempérament ! Curieux, non ?

— Souvent, le nom Miller est associé à sexe, à scandale, aux Tropiques. *A votre avis, cette réputation est-elle fondée ou bien mensongère ?*

— Au départ, le monde a été choqué, car personne n'était accoutumé à lire ça. Mais les gens disaient cela, faisaient cela tout le temps !... C'était de l'hypocrisie. Maintenant, j'ai horreur d'entendre le mot « sexe », surtout, ici, aux U.S.A., où l'on pratique le sexe sans amour. Or les deux sont liés. Les hommes ont peur des femmes. C'est incroyable ! Ce sont des faibles qui se prétendent virils. Et les mères cultivent souvent ce masque de masculinité.

— Dans Insomnia, *vous avez revécu avec une autre femme des situations identiques à celles que vous aviez connues avec June-Mara-Mona, cinquante ans plus tôt : l'attente dans les bars, les mensonges...*

— C'est vrai : j'aime bien les femmes dramatiques, les actrices, les chanteuses, pas les femmes d'intérieur qui font la cuisine ! Souvent je disais à des amis écrivains comme moi : ne vous mariez pas ! Vous êtes marié à votre art, vous ne ferez pas un bon époux.

— Mais vous vous êtes pourtant marié cinq fois !

— Maintenant c'est fini... Chaque fois, je me disais : Henry, en amour, vous passez davantage votre temps avec votre travail qu'avec votre femme. Ce n'est pas juste pour les femmes.

— Anaïs Nin a écrit dans son Journal *que la contradiction était votre arme favorite.*

— Oh oui ! Je suis pleinement une contradiction. Je suis un chaos... un menteur... je suis presque tout sauf un meurtrier... et je pourrais l'être aussi... j'ai encore le temps ! Personne n'est entièrement bon ni entièrement mauvais...

— Dans tous vos romans, vous avez mis vos amis en scène en ne nous cachant rien... Quelles étaient leurs réactions ? Se reconnaissaient-ils ?

— Il y avait certains amis que je n'aimais pas... Fraenkel, par exemple... j'en ai fait les caricatures... et même ceux-là étaient joyeux de se retrouver dans mes livres. « *Merci, merci, c'est merveilleux !* », me disaient-ils. La vanité des hommes...

— Que sont devenus vos amis-personnages ? Perlès ?

— Il vit en Angleterre depuis vingt ans. Il écrit toujours mais n'est jamais publié. Il a écrit un livre sur moi, *Mon ami Henry Miller*, qui est très bon.

— Et June, votre deuxième femme, et l'héroïne des Tropiques, *de* Sexus, Plexus, Nexus...

— Je l'ai revue à New-York, par hasard. C'était triste. Elle était si vieille... toute courbée, ridée... jour et nuit, elle s'asseoit devant la TV, mais un jour, elle était tellement *feed-up* qu'elle a pris le récepteur et l'a jeté par la fenêtre. On l'a mise pour cela dans un asile. Puis on l'a relâchée. Elle vit dans l'Arizona... je n'ai plus de nouvelles...

» Curieusement, elle était fort amoureuse... Après tout ce temps je suis encore le dieu pour elle... avant, elle était ma déesse... A propos d'amour, je n'ai aucune religion, mais la femme la plus grande, c'est Héloïse... vers la fin de sa vie, elle écrit à Abélard : « *Je voudrais aimer mon Dieu comme je vous aime.* »... Et c'était une nonne ! Remarquable, non ? C'est ça l'amour... Le sexe, seul, ce n'est rien, c'est une forme de désespoir...

« La télévision engloutit tout »

— A Pacific Palisades, vous vivez entouré de vos tableaux et de vos aquarelles. Quand vous êtes-vous découvert des talents de peintre ?

— Je ne croyais pas que je pouvais peindre. Mais quand j'ai rencontré de grands peintres, ils m'ont dit, tous : « *Vous êtes un peintre !* »

— Mais je ne sais pas comment faire un dessin.

— Ce n'est rien... continuez ! Et, surtout, ne prenez pas de leçons ! »

» Picasso a dit à Léger ou à Chagall, lors d'une exposition d'œuvres d'enfants : « Ah ! si seulement nous pouvions faire cela aujourd'hui ! » C'est un grand mot. Avec la connaissance, on perd toujours quelque chose. Ce dont nous avons besoin, c'est du courage, de l'âme... et des pieds de nez !

— Comment voyez-vous l'avenir de la littérature ?

— Bientôt, il n'y aura plus de littérature. On n'a plus besoin de livres. La télévision engloutira tout ! Je suis tout à fait pessimiste... *(Miller éclate de rire)*, moi je ne serai plus ici... J'espère que je serai là-bas, où ? Je n'en sais rien...

— Savez-vous que, dans la collection du Livre de Poche, votre livre l'Univers du sexe *est censuré dans la mesure où pas mal de mots sont transformés en points de suspension ?*

— Ah !... vraiment... Mais vous savez qu'on m'a presque mis en prison pour *Sexus* en France. Ce livre choquait les hommes de la loi. On m'a convoqué à la cour de justice : c'était une cour spéciale pour les hommes qui n'étaient pas des criminels mais qui s'étaient rendus coupables de méfaits. Me voilà devant un juge avec mon avocat. « *Vous devez me répondre honnêtement* », répétait le juge. Ça durait déjà depuis une demi-heure et il fallait que j'aille aux toilettes. Je demande à voix basse à mon avocat où elles se trouvent. Il me répond : « *Il n'y a pas de toilettes ici. Faites ça dans votre pantalon.* » Ce que j'ai fait. Et il y avait une toute petite rivière qui coulait jusqu'où se trouvait le juge. Ce n'était pas bon pour ma cause ! Mais le juge ne voulait pas voir cela. « *Attention M. Miller, la dernière question...* » Il avait une mine sombre, très sérieuse. « *Pensez-vous qu'un écrivain a le droit d'écrire tout ce qu'il veut dans un livre ?* » Je connaissais évidemment ma réponse mais je feignis de réfléchir profondément, la tête entre les mains... puis je lève la tête : « *Monsieur le juge, je crois que oui.* » Il y avait un clerc qui applaudissait sous son banc. Puis, le juge descend de son estrade et me donne l'accolade : « *Vous êtes des nôtres, de la famille des Villon, des Rabelais...* »

— Avez-vous la nostalgie de Paris ?

— Oh ! oui, ici je vis dans une morgue, il n'y a pas de vie. C'est beau, propre, trop propre — comme en Allemagne. En été, je nage encore dans la piscine. Mais, à Paris, j'ai beaucoup marché, un vrai ambulant comme Rimbaud.

— Il y a d'autres points communs entre Rimbaud et vous...

— C'est vrai.

— Vous avez toujours été intéressé par l'occulte, la réincarnation, la théosophie..., où en êtes-vous aujourd'hui ?

— Je reste heureusement dans le mystère : je n'ai aucune certitude à ce propos ; tout est mystère, tout, tout, tout ! Il n'y a rien que je puisse vraiment croire ni connaître et je suis content que tout cela soit mystérieux, l'Univers, la création, la question de Dieu, la réincarnation... tout cela est impossible à connaître. Je ne suis pas un agnostique, mais plutôt un ignorant qui s'amuse...

— Mais tout au bout, il y a la mort...

— Mon ami Renoir est mort récemment. Je n'ai pas pleuré, je me suis dit : « Il est peut-être mieux que moi maintenant... là-bas où il est... » Vous savez, c'est ici l'enfer, sur la terre... enfin, c'est mon idée.

— Et si jamais vous deviez vous réincarner...

— Je ne veux plus revenir ! C'est fini ! J'espère que c'est la dernière tournée. Mais je crois que j'ai eu d'autres vies par des intuitions que je ressens et qui ne peuvent pas venir de mon intellect. Il y a des milliers d'années, je crois, que j'étais un Mongol comme Attila, d'un côté, et un juif, de l'autre côté.

— Vous parlez d'intuition... et j'ai le sentiment que vos intuitions ont guidé et votre vie et votre œuvre...

— Oh ! oui... Pour mes rencontres, surtout. Je me disais parfois : « Quelqu'un va venir » ou : « Je vais recevoir une lettre qui contiendra quelques dollars dont j'ai besoin. » Et ça arrivait ! J'ai beaucoup d'intuitions..., et c'est pourquoi je suis fort attiré par les femmes. Je pense qu'elles cultivent ce « cadeau » tandis que les hommes se perdent dans l'abstraction.

» ... Laissez-moi vous dire encore une chose : « J'ai reçu une lettre d'une vieille femme du Midi qui avait lu *Tropique du Cancer* : « *Vous m'avez fait rajeunir.* » A quatre-vingts ans, elle a découvert joie et confiance dans la vie et peut-être l'amour. Peut-être... Ici, en Amérique, un homme commence à se sentir âgé à quarante-cinq ans. Moi, je n'avais pas encore commencé à vivre à quarante-cinq ans. C'est curieux, non ? »

Propos recueillis par
PASCAL VREBOS.







CARNET

Réceptions

— A l'occasion de la visite en France de M. Serge Lapine, président du Comité d'Etat du conseil des ministres de l'U.R.S.S. pour la télévision et la radio, l'ambassadeur de l'U.R.S.S. a donné mercredi un cocktail.

Naissances

— Frédéric et Marianne GROVER, née Prinet, ont la joie d'annoncer la naissance de

Fabrice,

Paris, le 9 juillet 1979,
72, rue de Seine.

Décès

— Neuilly-sur-Seine.

Mme Eric Barde, son épouse,
Le pasteur Louis Levrier et Gisèle,
Mary-Ann Barde,
Le pasteur Robert Amedro et Françoise,
Eric et Martine Gauthier-Amedro,
Christophe, Francis et Alain,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Barde, Walbaum, Seydoux, Krug et alliées,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Eric BARDE,
pasteur,

à l'âge de soixante-dix-neuf ans.
Un culte de louanges et de reconnaissance aura lieu à la chapelle du cimetière protestant de Nîmes, le vendredi 13 juillet, à 16 h. 30.
Ni fleurs ni couronnes.

154, rue Perronet,
92200 Neuilly-sur-Seine.

« Le Fruit de l'Esprit, c'est l'Amour, la Joie, la Paix, la Patience. »
Galates, chapitre V, verset 22.

— Le président, le bureau, les membres et les correspondants de l'Académie de marine ont la tristesse de faire part du décès, survenu à Paris, le 9 juillet 1979, de leur secrétaire général,

Marc BENOIST.

Académie de marine,
3, avenue Octave-Gréard,
75007 Paris.

— Le président et les membres du conseil d'administration de la caisse régionale de Crédit agricole des Pyrénées-Atlantiques,
La direction et le personnel de la caisse régionale de Crédit agricole des Pyrénées-Atlantiques,
ont le regret de faire part du décès de

M. Maurice COSTEDOAT,

ancien directeur
de la caisse régionale
de Crédit agricole
des Pyrénées-Atlantiques.

Les obsèques ont été célébrées le mardi 10 juillet 1979 en l'église Saint-Jacques à Pau.

— M. et Mme Renaud Dolfi,
Mme André Dolfi,
Mme Jean-Claude Dolfi,
M. Albert Gurwicz,
Mme Albert Cocher,
M. et Mme Bertrand Dolfi,
M. Olivier Dolfi,
M. et Mme Bernard Rein et leurs enfants,
M. Etienne Dolfi,
Mlle Martine Dolfi,
M. et Mme Philippe Dolfi et leur fils,
M. Laurent Dolfi,
ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants et sa nièce,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Mme Berthold LÉVI-DOLFI,
née Jeanne Lévy,

survenu à l'âge de quatre-vingt-douze ans, en son domicile de Paris, le 11 juillet 1979.
L'inhumation aura lieu au cimetière israélite de Strasbourg-Cronenbourg, le vendredi 13 juillet 1979, dans l'intimité de la famille.
Ni fleurs ni couronnes.
39, avenue Victor-Hugo, 75116 Paris.
37, avenue d'Iéna, 75116 Paris.
7, rue Gottfried, 67000 Strasbourg.

— Nathalie Mauvais,
Ses camarades du Syndicat français des artistes-interprètes et de l'Union des artistes,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean MAUVAIS,

survenu le 10 juillet 1979.
Selon son désir, son corps a été remis à la science.
Cet avis tient lieu de faire-part.

[Né en 1924, Jean Mauvais a été formé à l'école de Jean Vilar. Il a appartenu à sa première équipe et participé à la naissance du Théâtre de la Commune avec Gabriel Garran. Il a joué également avec Jacques Brel dans « l'Homme de la Manche » et au cinéma dans « les Risques du métier ». A la télévision, il a tourné de nombreuses émissions dans la série « la Caméra explore le temps », dans « Chéri-Bibi », « les Mohicans de Paris ». Pionnier du Théâtre populaire, comédien militant, il était membre du conseil national chargé du « spectacle vivant » au Syndicat français des artistes-interprètes.]

— Paris, Vanves, Saint-Etienne.
M. et Mme Pierre Bernard-Tardy,
M. et Mme Henri Lemaitre-Tardy,
leurs enfants et leur petite-fille,
font part, dans la tristesse et l'espérance, du retour à Dieu de

Mme Claude TARDY,
née Jeanne Chomat,

décédée le 30 juin 1979 à l'âge de quatre-vingt-seize ans.
La cérémonie religieuse et l'inhumation à Saint-Etienne ont eu lieu dans l'intimité familiale.
27, rue Cambacérès,
75008 Paris.
29, boulevard du Lycée,
92170 Vanves.

— Mme Denis Vincens,
M. Jean Vincens, professeur à l'Université des sciences sociales, et Mme,
Mlles Dominique et Catherine Vincens,
Mme René Vincens,
M. Jean Holmière,
M. et Mme Robert Michel,
Les parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès accidentel, le 6 juillet 1979, de

Denis VINCENS,

à l'âge de vingt-trois ans.
La cérémonie religieuse a eu lieu à Toulouse, le 9 juillet, en l'église Sainte-Thérèse.
Cet avis tient lieu de faire-part.
14, rue Sergent-Vigné,
31500 Toulouse.
115-117, rue Bonnat, appt. 309,
31400 Toulouse.

— M. et Mme Jean-Loup WATTEL,
ses parents,
Nicolas et Amélie, ses frère, sœur,
Mme René Toussin, son arrière-grand-mère,
M. et Mme Jean-Paul Wattel,
M. et Mme Jacques Thiriez,
ses grands-parents,
Et toute sa famille,
ont la grande tristesse de faire part du décès accidentel de

Frédéric,

enlevé à leur affection, le dimanche 8 juillet 1979.
La cérémonie religieuse a eu lieu le mercredi 11 courant, à 16 heures, en l'église de Groffliers, suivie de l'inhumation au cimetière de Groffliers.
16, rue Raspail, 92300 Levallois.
48, boulevard de la Liberté,
59000 Lille.
2, avenue Foch,
59370 Marcq-en-Barœul.
76, rue d'Assas, 75006 Paris.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Erratum

— Dans l'avis de décès de
Mme André LE COUTEUX,
paru dans notre numéro daté 11 juillet 1979, il fallait lire :
Mme André LE COUTEUX,
née Suzanne Mouron.

Remerciements

— Me Arezki, le docteur Arezki, née Paulette Fredenucci, leurs enfants et petite-fille,
M. Durand-Gaillard, Mme, née Marguerite Fredenucci, leurs enfants et petits-fils,
Les docteurs Richard et France Fredenucci et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Fredenucci et leurs enfants,
M. et Mme Alphonse Courrège, leurs enfants et petits-enfants,
Mme veuve Costa, née Pauline Fredenucci, ses enfants et petits-enfants,
parents et alliés,
remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil lors du décès de leur mère et parente,

Mme veuve Félix FREDENUCCI,
née Marie Richard,

survenu le 27 juin 1979.

Anniversaires

— Pour le septième anniversaire de la mort du
professeur Marcel DARGENT,
le 13 juillet 1972, une pensée et une prière sont demandées à ceux qui l'ont connu et aimé.

— Le 11 juillet 1973 mourait
Pablo PICASSO
à l'âge de quatre-vingt-douze ans.
Que ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent.
Une tendre pensée est demandée.

— Pour le treizième anniversaire du décès de
Mme Georgette MARC-VINCENT,
une pieuse pensée est demandée à ceux qui restent fidèles à son souvenir.

LÉGION D'HONNEUR

Défense

Sont promus *commandeurs* :

Yves Motais de Narbonne ; Antonin Collet-Billon ; Jean Picard ; Jean Artières ; René Omnès ; René Personnier ; Pierre Delacroix ; Jean Biré ; Philippe Boidot ; Raoul Bredèche ; Maurice Cannet ; Bernard Dautremer ; André Delpech ; Théodore Faliois ; François Gérin-Roze ; Jean Gilard ; Furcy Houdet ; Pierre Laboureix ; Pierre Michel ; François Monicault ; Gilbert Rabot ; Maurice Schmitt ; Amédée Arzel ; Marcel Bessonneau ; Guy Bourges ; Benoît Dekeister ; Jean-Georges Delmas ; Charles Dupouts ; Marcel Eugène ; André Faury ; Jean Gallet ;

Pierre Heux ; Jean Janin ; Jean Kieffer ; Jacques Léost ; Claude Leproust ; Michel Malfait ; Dominique Pietri ; Jacques Pont ; Pierre Prestat ; Bernard Provensal ; Guy Ruols ; Pierre Sanseime ; Félix Thibout ; Jacques Thomas ; Marcel Volpelière ; Marie Chaperon ; Stéphane Despreiz ; Hervé Jacuen ; Pierre Lacoste ; Jean Orosco ; Michel Beau ; Serge Ménès ; Philippe Archambeaud ; Jean Arrouays ; Hervé Bodin de Galembert ; Pierre Flachard ; Jean Grenet ; Jean-Alexis Maffre ; André Chapuis ; André Ortolo ; Bernard Renaudin.

Sont promus *officiers* :

Louis Hardy ; Bruno Petit ; Marc Cauchie ; Yves Caumartin ; Georges Desgranges ; René Lesavre ; Victor Marçais ; Georges Massard ; Jean-Paul Meyer ; Jean Sandeau ; Lucien Toche ; Michel Wiener ; Jean Billard ; Jean Chantelot ; Gaston Depierrois.

MM. Georges Ardin, Raymond Chadeau, Jean-Louis Chaffard-Luçon, André Delannoy, Henri Fourré, Octave Giuganti, Jean Gonin, Maurice Leroux, Claude Marceau, Jean Pépin, René Sirven, Michel Veillon, André Abécassis, Jean Bastien, Jacques Bouriaud, Jean Lestage, Charles Tournier-Lasserve, Louis Barthès, Georges Blaquière, Germain Dupeyron, Jacques Laigret, Jacques Poncelet, Jacques Sellier, Hubert Voisin, Guy Aimadieu, Louis Bensain, Michel Deroussen, Daniel Hausslein, Emile Lacombe, René Piard, André Rendu, Jacques Saunier, Christian Drouard.

MM. Robert Jayat, Julien, Trebel, Jacques Vian, Pierre Antonin, Christian Arbonneau, Marcel Audigier, Jean Barbet, Roger Bargoin, Maurice Baron, Robert Bayle, Yves Belloy de Saint-Liénard, Julien Bened, Joseph Bouffandeau, Maurice Bouveresse, Jean Braconnier, Jean Brun, Georges Burignat, François Cann, Charles Canziani, Arnaud Caumia-Baillenx, Jean Chavoz, Jean Chevallier Jacques Chotard, Jean Choulet, Aristide Cointin, Michel Courtois, Jean Cousin, Claude Daniel, Rémi Delpit, Léon Dentin, Dominique Deschamps, Bruno Deverre, Léo Dominique, Robert Moumayrou, Hervé Doyen, Julien Duroux, Raymond Etienne, Robert Fraisse.

MM. Roger Gardette, Eugène Gillier Jean Girard, Philippe Gorostarzu, Hubert Gouttenoire, Jacques Gréaud, Jérôme Guillaume Louis Humières, Bernard Jacrot, Pierre Jauze, Paul Jeandel, Louis Jouveneille, Roger Lacage, Sauveur La Rosa, René Lassalle, Lucien Le Dénie, Jacques Le Dentu, René Lièvre, Jean Lorblanches, Arnaud Loubens, Jean Mascaro, Fernand Masini, Robert Mathonière, Guy Mazeau, Jean Mercier, Pierre Mercier, Emile Mistral, Marie Mollerat du Jeu, Robert Menguilan, Pierre Monicat, Robert Mougin, Pierre Nanquette, Philippe Patricot.

MM. Jean Pérégo, Jacques Pons, Jean-Marie Prévreau, Michel Pussiau, Alain Raymond, Bernard Rayneau, Gilbert Rémy, Jacques Roux, Jean Roux, René Royer, Bernard Schlagdenhauffen, Claude Skrypezak, Jean Soissong, Daniel Talon, Henri Tassy, Henri Tillier, Guy Tocqueville, Marcel Vaillot, Guy Vezio, Henri Viale, Ghislain Vidal-Castel, Louis Vigier, Gabriel Vilcock, Martial Chevalier, Jean Di Donato, Vincent Fauvell-Champion, Pierre Latanne, Gaston Léonard, Henri Longuechaud, Etienne Marks.

Mme Ariette Arnaud.

MM. Edouard Cordier, Nestor Verbe, André Dructon, Pierre Pascaud, Jean Vilacèque, Johann Abstein, Clément Achard, Robert De Clercq, Bernard Le Pigeon, Christian Pauporté.

Jean Brusson, Roger Sabatier, André Liétard, Michel Jacquier, Henri Bigot, Francis Botreau Roussel Bonneterre, Claude Corbier, Jean Cousquer, Claude Darodes de Tailly, Daniel Debaecker, Claude Droneau, Guy Hamel de Monchenault, Jean Jouslin de Noray, Jean Laforcade Jacques Lavolé, François Leclerc, Jean Matheron, Florent Patas d'Illiers, Roland Figuri, Jean Lanne, Honoré Ramell, Guy Archer, Henri Barcaroli, Antoine de Bernes de Longvilliers, Gérard Bonnevie, Robert Boulssière.

Jacques Bouley, Pierre Buhrel, Hugues Chataing, Claude Chirouze, Gérard Vayet, Gérard Delattre, Erin Dentz, François Dreux, Robert Essioux, Michel Fleurence, Paul Germa, Bertrand Gouyon, Jean Gruel, Gérard Huré, Louis Iribarne, René Keller, Christian Lagraula, Yves Loucle, Jean Marae, Jacques Paillard, Jacques Peyssonnel, Jacques Richard, Bernard Rieu, Claude Simonnet, Daniel Sunder, Jean Simonnet, Daniel Sundler, Jean Vergnaud, Jean Viant, Jean Amice, Jean Bourc.

Sont nommés *chevaliers* :

Christian Prouteau, Jean-Pierre Bondil, Théodore Garzulino, Claude Hello, Joseph Mailloux, Jean-Pierre Rosat, Philippe Tenneson, Claude Capelier, Jean Crosnier, Jackie Ferrandon Michel Herchin, Jean-Paul Konrat, Francis Maurel, Edmond Mencarelli, Henri Michel, Jean-Louis Ohmann, Jacques Plénier, Jacques Pons, Jean Rastoin, Henri Receveur, Jacques Vedel, Jean Bruyère, Jean-Marie Coustié, Léopold Dufosset, Gabriel Hénaff, Jean Manach, Gaston Millian, Claude Sengeissen, Georges Touin, Edouard Amardeil, Robert Auclair, Georges Bernert, Robert Besson, Marc Blanchard, Jean Bonnet, André Bricout, Henri Burger, Georges Bury, Hubert Cassagnou, Gérard Charlot.

MM. Roger Charton, Charles Chevallereau, Pierre Constantin, Pierre Coulhon, William Damade, André Dubuc, Gilbert Gondé, Jacques Hérisson, Marcel Jouan, Rémy Lacotte, Jean Laperrière, Horace Leca, Jean Léger, Jean Le Roux, Jean-Claude Marion, Pierre Mariotte, Pierre Michel, Alain Préa, Claude Rabot, André Rouet, Jean-François Sardet, Bernard Stochmar, Jean Ga..., Alphonse Jaouën, Patrick Sala, Henri Boussard, Louis Combes, Guy André, Guillaume Bernard, Pierre Besse, Jean Bozzi, Etienne Brossard.

MM. André Cazals, Guy Chatot, Jacques Cudennec, Henri Diébell, Jean Franceschi, Jean-Baptiste Garret, Paul Ghipponi, Claude Gobaud, Christian Grison, Francisque Hérady, François Jaubert, Pierre Kervella, Michel Koulmann, Emile Lacroix, François Laflaquière, Philippe Lantrade, Claude Le Vourc'h, Pierre Lozachmeur, Jacques Macarez, André Magadur, Armand Maillard, Jean Morin, Max Nebout, Gabriel Nègre, René Noto, Pierre Peretti, Joseph Pétrucci, Michel Pierson, Jacques Porte, André Renaud, Jean-Claude Richart, Pierre Rieunau, Georges Rollet, Bernard Saint-Antonin, Michel Salaün, Jean Spaletta, Claude Steinberg, Jean Tachon, Maurice Tourrès, Paul Tourtier, Michel Valet, Michel Vincent, Jean Yezou.

MM. Jean Ancelin, Edmond Perroux, Jean Ponzo, Jean-Claude Proust.

M. Robert Lepori.

MM. François Ardhuin, Bernard Cattin, Albert Lambert, Charles Mercier.

MM. Gilbert Bagur, Christian Rochot.

M. René Legay.

MM. Jean Abrate, Marcel Accary, René Adam, Georges Arnoux, Antoine Assonville, Haïm Azria, Claude Badet, François Baldacchino, Henri Barateau, Marc Barrat, Michel Barret, Jacques Barteau, Jean Barthe, Serge Baumard, André Bègue, Guy Benoît, Yves Berger, Christian Bernachot.

MM. Jean Bertin, André Berton, Hervé Besson, Jean-Yves Binet, Guy Bironneau, Gilbert Blanc, René Boisse, Jean-Louis Boitel, Guy Bose, Michel Bosc, Guy Boucaud, Bachir Boukellala, Jean Bourgeois, Michel Bourgogne, Pierre Bregal, Yves Breteau, Gérard Bruns, Raymond Buecher, César Campana, Claude Capdeville, Jean-Paul Caudart, Pierre Champy, Germain Charton, Gaston Chesnais, Jean Chesset, Georges Chican, François Chipot, Jean Claudon, Maurice Clavier, Jean-Claude Cloup, Hubert Cluset, Michel Cocquet, Serge Codet, Pierre Coisnard, Claude Collomb, Alain Consigny, Pierre Corvi, Isidore Crearch, Jacky Cresson, Bruno Crousle.

MM. Serge Dacquet, Claude Damour, Jean Daniel, Gérard David, Gérard Decleux, Marcel Declercq, Henri Dejeager, Jean Delabit, Roger Delacroix, François Delpy-Becquart, Jean Desauge, André Deschamps, Roger Deschamps, Philippe Desrateaux, Bernard Dewintre, Michel Didier, Robert Dillenseger, Albert Dolveck, Michel Druart, Claude Dupin, Marcel Durand, Pierre Durand, Bernard Durst, René Ernould, Jean Even, Marcel Evrard, Joseph Facon, François Favier, François Ferrec, Henri Ferrer, Charles Fétu, Jean-Claude Feval, Pierre Filhol, René Flor, Roland Foucal, Jean-Claude François, Henri Fuchs, Robert Fusenot, Georges Galy, Henri Gélis.

MM. Pierre Geslin, Jean Gibergues, Amédée Giudicelli, Marcel Gioaguen, Michel Godeau, Raymond Gouesclou, Jacques Goumard, Jean Guédon, Jean Guerre, Jean Guillaume, Régis Guilleminot, Mohamed Hamadouine, José Hennebelle, François Henry, André Heurtaut, Constant Hograindleur, Claude Hurault de Gondrecourt de Ligny, Francis Jacquemot, Jean-Jacques Jason, Michel Jaunet, Bernard Jean, Yves Jeangérard, Pierre Jouvenot, René Josso, Gaston Juret, Fred Khadide-Bouchaut, Maurice Kusseling, Alexis La Batie, Yves La Celle de Chateauclos, Michel Lacoste, Pierre Lacrambe, Gérard Lagane, Roger Lagrange, Serge Laidet, Jean Lambert, Guy Lamour, Serge Langles, Michel Laumonnier, Jean-Louis Laurent.

MM. Jean Leclercq, Bernard Ledoux, Gérard Lefebvre, Marcel Lejeune, José Lenepveu, Antoine Leonelli, Bernard Le Ray, Guy Leriche, Jean Le Roy, Jean Léry, Yves Letertre, Louis Le Tourneau, Yves Leuwers, Germain Lherbier, Gérard Liesenfelt, Hugues de Lombard de Montchalin, Antonin Londeix, Edouard Loustalot-Forest, Aimé Malgorn, Maurice Mallet, Jean-Marie Marenge, Bernard Marlin, Louis Masson, Gérard Mathieu, Hubert Mayeur, Albert Menanteau, Pierre Mercier, Guy Messager, Mohammed Mességuem, Pierre Mignot, Daniel Million, Francis Mondoloni, Yves Monnier, Jean Montesson, Lionel Moreau, Abdelkader Mouldaïa, René Nabec, Pierre Nemo.

MM. Yves Néron de Surgy, René Noureux, Guy Ocamica, Bernard Oger, Jean Ollier, Jean Pannetier, Jean Paolo, Lucien Pargue, Henri Paris, Guy Parlange, Maurice Panty, André Peinnequin, Louis Pérolini, Armand Perzo, Daniel Petitot, Jean Pincemin, Daniel Poignand, Jean Poirel, Eugène Postic, Francis Pouchard, André Pressoir, Christian Pujos, Bernard Putigny, Michel Puiz, André Py, Max Rabeyrolles, Jean-Claude Ragot, François Raoux, André Ravinale, Pierre Raymond, Gilbert Richard, Roger Ridard, Jacques Rivière Jean-Claude Rivière, Roger Robert, Bernard Roblin, Jean-Louis Ronzier, Pierre Roy, Maurice Rozier de Linage, Bernard Sainctavit.

MM. Joaquim Salazar, Bernard Selosse, Philippe Senges, Guy Simon, Michel Sinault, Bernard Sirac, Serge Sliwiak, Djillali Smaine, Claude Soutif, Pierre Speyer, Pierre Stehlin, Abdellah Talmat, Jean-Louis Taupin, Pierre Tenkes, Charles Thépaut, Michel Thévenot, Jean Thiéry, Guy Thiry, Gilles Tixier, Raymond Tournier, André Trebout, Jean Turcot, Jean Ulm, Pierre Urvoy, Jean Valentie, Maurice Vanlaer, Daniel Vanypre, Jacques Vaquette, Henri Vigier, Clément Villerabel, Claude Viot, François Vivier, Claude Voulot, Marc Waymel, Albert Wiart, Christian Winstel, Michel Yde, Norbert Yessad, Paul Yrle, Charles Yven.

MM. Raoul Chambouleyron, Bernard Giet, Jean-Louis Girardot, Jean Ruff, Christian Trullemans, Léonide Vignitchouk, Michel Vilaine, André Cagnon, Jacques Le Cuir, Paul Revel, Jean-Maurice de Truchis de Varennes, Paul Croci, Alphonse Thomas, Yves Firmis, André Le Dain, Max Garrido, Raymond Vétu.

Mme Lucienne Béguin.

M. Joseph Agostini, Mme Monique Belair, MM. Alain Breit, Gérard Guénégant, Lucien Jacquot, André Jeay, André Lafond, Robert Mallet, Victor Martel, Isodoro Nizzardi, Joseph Robino, Pierre Schwartz, Pierre Tellier, Gilbert Tello, Jean Troussain, Werner Walter, Jacques Zaborowski, Adda Sarsar, Claude Arata, François Bellée, Jean-Paul Bargot.

MM. Jacques Berthelot, Jean Biéjean, Jean Brandet, Henri Bret, Guy de Buretel de Chassey, Guy de Chaignon, Jean-Pierre Chauvin, Jean-Marie Cousin, Jean-Guy Delbrel, François Deramond, Bertrand Durant de Saint-André, Philippe Fèvre, Pierre Gouillon, Philippe Hémar, Claude Hervy, Guy Labouérie, Marcel Le Cloïé, Marc Merlo, Jean Pierre Montanié, Charles Peyredieu du Charlat, Jacques Pichon, François Quérat.

MM. Jean Raguet, Jean Receveur, Henri Rudelle, Jean-Pierre Sabas, Hubert Sallé, Dominique Sassy, Jean Vidal, Jean Vignon.

MM. Jean Allain, Michel Floch, Jean Le Brozec, Guy Moyon, Hubert Pennacino, Pierre Perrier, Stéphane Prazuck, Jean Séité.

MM. André Basset, Jean Boucher, Daniel Chauveau, Jean Irolà, Roger Kärivel, Mathurin Le Pouligocq, Léon Le Meur, Pierre Le Pivert, Raymond Niclause, Yves Péron, Michel Rouillé, Claude Soudre.

MM. Emmanuel Carli, Jean Joubert, Jean Lazennec, Emmanuel Lourdelet, Jean-Pierre Piat.

MM. René Sabourin, Raymond Riou.

M. René Munch.

M. Jean Joly.

M. Jacques Gaugler.

MM. Marcel Bourgeret, Maurice Legros.

M. Jean Le Roux.

MM. Bernard Bayle, Raymond Berge, Raymond Berlioz, André Boisnaud, Jean-Pierre Boulanger, Christian Cauvin, Eugène Cœuret, Jean-Claude Cotten, Michel Cruau, Claude Dedebant, Jacques, Arthur Deflandre, Gérard Demongodin, Alphonse Denève, Jean-Luc Drouet, Alain Dumas, Jean Dumont, Roger Esparon, Saint-Ange Fabrigoule, Louis Franceschi.

MM. Jean Funele, Paul Grosjean, Henri Hay, Vladimir Hutnyk, Henri Jambon, Yves Lathière, Serge Lammel, Pierre Léger, René Le Masson, Jean Mangin, Gérard Montigny, Mohammed Mosbah, Jean-Claude Mozer, Jean-François Pidancet, Paul Pierini, Marcel Pleuchot, Robert Pignay, Pierre Radisson, Jean-Louis Reix, Jean-Claude Rouberton, Philippe Saint-Loubert-Bié, Pierre Schenk, Renaud de Sèze, Jean-Pierre Stévenin, Georges Taillec, Michel Tardy, Jean-Pierre Tripont, Robert Vigier-Lafosse, Jean-Pierre Villalonga, Pierre Warme.

MM. Joseph Amar, René Auzias, Fernand Blairvacq, Guy Brenot, Jean de Carpentier, Pierre Chainet, Jacques Cordat, Rollon Delaye, Henri Guipouy, Gilbert Helaly, Lucien Joffroy, Henri Larroque, Yvon Lesven, Jean-Pierre Mazzoni, Pierre Michelix.

MM. Xavier Arnoulx de Pirey, Henri Ausset, Guy Boyer, Jean-François Cabon, Michel Camugli, Georges Carnet, Henri Cattoen, François Chesnot, Jacques Dhourdin, Jean Domergue, Jean-François Frat, François Giovanni, Jean Hervé, Jean-Maurice Moreau, André Nardeux, Robert Pastout, Jean Perrin, Louis Pidancier, Alain Robert, Claude Saoli, Alain Simon.

Mmes Renée Antoine, Lucette Charpentier.

MM. Roland Albert, Bernard Le Bricquir, Jacques Devogel, Jean-Louis Baudat, Michel Esnault, Jacques Graffin, Robert Le Dévendec, Joachim Maran.

SCIENCES

LA FIN DE SKYLAB

Pluie d'étoiles dans le Sud australien

Skylab, c'est fini. Le laboratoire spatial américain, que la Nasa avait lancé le 14 mai 1973, n'aura pas accompli sa 34 982e révolution autour de la Terre. Dans la soirée du mercredi 11 juillet, vers 18 h. 30 (heure française), cette énorme masse de près de 80 tonnes, dernier vestige d'un programme de 13 milliards de francs, a disparu dans un gigantesque feu d'artifice dont les habitants du sud-ouest de l'Australie ont été les témoins.

Vers minuit et demi (heure locale), une pluie d'étoiles filantes — une trentaine environ — s'est en effet abattue dans la région de Perth, de Kalgoorlie, d'Esperance et d'Albany, sans dommages, semble-t-il, pour la population. Des débris auraient déjà été découverts. Cela, les experts ne l'avaient pas prévu. Selon la Nasa et le commandement nord-américain de la défense aérienne (NORAD), les plus gros morceaux de Skylab seraient cependant tombés dans l'océan Indien par 42° 87' de latitdue sud et 105° 97' de longitude est.

De notre correspondante

Washington. — Skylab est bien descendu, ou assez bien, malgré la confusion des dernières heures de son existence. En accord avec les prévisions publiées depuis quarante-huit heures par la NASA et le NORAD (North American Air Defense Command), le laboratoire spatial est rentré dans l'atmosphère, mercredi 11 juillet à 18 h 13 (heure de Paris) et ses débris se sont éparpillés dans l'océan Indien. Mais plus près des côtes australiennes qu'il n'était prévu.

Le suspense avait commencé lundi au quartier général de la NASA à Washington, relié directement au *Johnson Space Flight* Center de Houston (Texas). Une salle de presse avait été aménagée où, pendant quarante-huit heures, plusieurs dizaines de journalistes de la presse du monde entier allaient faire le guet dans une atmosphère d'ailleurs plutôt détendue. Pendant une bonne trentaine d'heures, il n'y a eu, en effet, rien d'autre à voir, qu'un faisceau inextricable de câbles de caméras et de machines à écrire qui s'animaient tous à la fois lorsque, deux fois par jour, un responsable de la NASA donnait les dernières informations sur Skylab.

Signe des temps : devant la batterie d'ascenseurs de ce sixième étage de l'immense immeuble, on pouvait lire : « *Economisez l'énergie : vous pouvez monter un étage à pied, en descendre deux.* » Ce vœu pieu est-il respecté ?

Mardi soir, les pronostics donnaient la rentrée de Skylab dans l'atmosphère entre 6 heures du matin et 17 heures (heure locale), mercredi 11 *juillet*, avec un *risque* optimal aux environs de midi. Mais une certaine nervosité commença à se faire jour tandis que les trajectoires tracées par l'engin recoupaient de plus en plus fréquemment le continent nord-américain. Les diverses chaînes de télévision prenaient un malin plaisir à montrer les plus grosses pièces du Skylab — en particulier les six réservoirs à oxygène pesant chacun 2,7 tonnes — qui étaient censées rentrer dans l'atmosphère sans se désintégrer.

L'alerte aux avions de ligne

A 7 heures, mercredi matin, la fourchette de rentrée était affinée entre 8 h. 49 et 13 h. 30 et on apprenait que Houston avait fait exécuter une manœuvre de rotation à Skylab pour prolonger son vol d'une demi-heure. En clair, pour l'empêcher de s'écraser sur la région située entre l'Etat du Maine et Montréal. Les rieurs s'étaient tu.

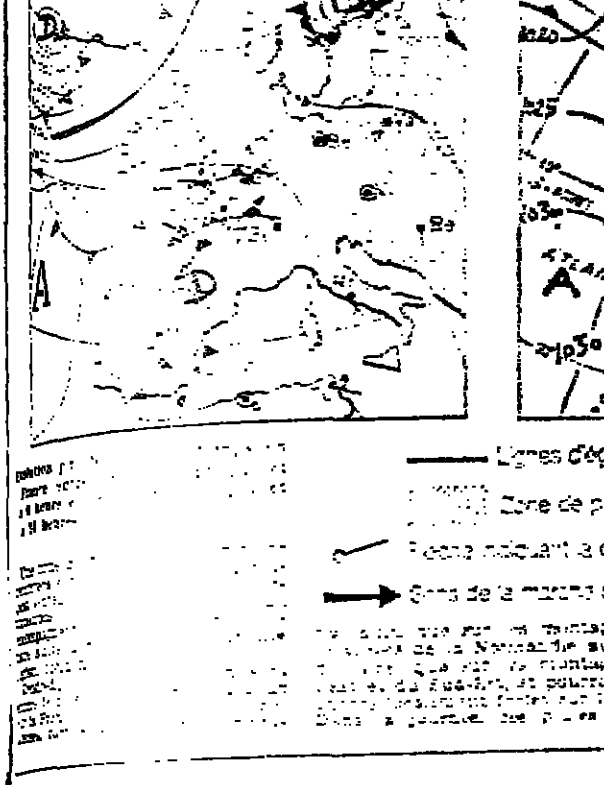
A 8 h. 40, l'heure et le lieu de la chute étaient fixés : dix minutes avant midi, probablement un peu à l'est des côtes américaines, avec de bonnes chances pour que des débris atteignent l'est des Etats-Unis. L'alerte était donnée aux avions de ligne qui devaient survoler entre 11 heures et 13 heures les environs de la frontière canadienne d'est en ouest.

A 10 h. 20, on apprenait que la désintégration aurait lieu sur l'Atlantique sud. Les flashes d'information interrompaient de plus en plus fréquemment les *feuilletons sentimentaux*, qui sont à la télévision américaine du matin ce que les romans-*photos* sont à la presse écrite italienne. La C.B.S. avait mobilisé sa super-vedette, Walter Cronkikte, pour l'événement.

Vers 11 h. 25, on annonçait l'arrivée de Skylab au-dessus de l'Atlantique Sud. A 12 h. 11, la dernière station d'observation de la NASA le repérait au-dessus de l'île de l'Ascension. Tout était consommé, mais on ne savait pas où les morceaux de l'engin étaient tombés. C'est peu après 14 h. 30, que les premiers rapports sont arrivés de la région de Perth, en Australie, où, dans la nuit noire, plusieurs témoins avaient aperçu un étrange feu d'artifice.

Mais, à Washington, les potins politiques ne perdent jamais leurs droits devant l'actualité la plus brûlante. Mercredi matin, le *Washington Post* rapportait cet écho venimeux : un pub du quartier du Capitole, finement baptisé « Aux faucons et aux colombes », a eu *maille* à partir avec la police pour avoir organisé des paris sur la chute de Skylab et a dû restituer 520 dollars à ses clients. Le quotidien faisait remarquer qu'aucune action de ce genre n'avait, à sa connaissance, été entamée contre la revue *Aviation Week* qui, elle aussi, a pris des paris avec un certain nombre de personnalités en vue, dont M. Jody Powell, le porte-parole de la Maison-Blanche.

NICOLE BERNHEIM.



LE DÉFILÉ MILITAIRE DU 14

Les nouveaux matériels dans l'armé

loterie nat

TRANCHE

PROCH

LE LU

LOTO tirage n° 28

1979

هكذا من الأصل

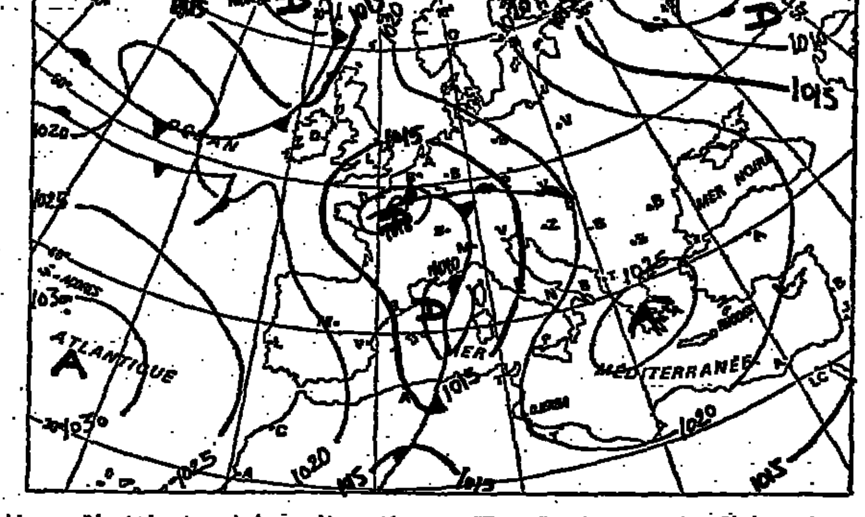
هكذا من الأصل

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 12-7-79 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 13 JUILLET A 6 HEURES (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 12 juillet à 0 heure et le vendredi 13 juillet à 24 heures.

Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm) — Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas — Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 noeuds, 10 noeuds, 50 noeuds — Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Une zone dépressionnaire complexe persistera sur la France en se déplaçant lentement vers l'Est. Les perturbations pluvio-orageuses qui accompagnent cette zone dépressionnaire s'atténueront un peu sur nos régions occidentales.

Vendredi, le temps le matin sera encore le plus souvent très nuageux sur la France, avec des pluies et des averses, parfois accompagnées d'orages, ainsi que sur les montagnes de localisées de la Normandie aux Vosges ainsi que sur les montagnes de l'Est et du Sud-Est, et pourront être encore localement fortes sur le relief. Dans la journée, ces pluies auront tendance à s'atténuer par l'Ouest, et un temps plus variable, comportant quelques éclaircies, pourra s'établir de la Bretagne à l'ouest du Massif Central et au nord du Bassin Aquitain, ainsi que près du golfe du Lion. Les vents seront très irréguliers en force et en direction selon les régions, mais, par moment, ils seront assez forts, surtout sous les orages.

Les températures, après la baisse de jeudi, resteront du même ordre.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 11 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 11 au 12) : Ajaccio, 28 et 19 degrés ; Biarritz, 23 et 15 ; Bordeaux, 30 et 17 ; Brest, 20 et 14 ; Caen, 25 et 14 ; Cherbourg, 20 et 13 ; Clermont-Ferrand, 29 et 14 ; Dijon, 28 et 18 ; Grenoble, 26 et 17 ; Lille, 22 et 12 ; Lyon, 29 et 19 ; Marseille-Marignane, 30 et 22 ; Nancy, 26 et 15 ; Nantes, 28 et 17 ; Nice-Côte d'Azur, 26 et 22 ; Paris-Le Bourget, 25 et 16 ; Pau, 28 et 16 ; Perpignan, 26 et 19 ; Rennes, 28 et 18 ; Strasbourg, 27 et 16 ; Tours, 26 et 17 ; Toulouse, 32 et 18 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Agadir, 30 et 18 degrés ; Alger, Agadir, 30 et 18 degrés ; Alger, 37 et 20, Amsterdam, 21 et 13 ; Athènes, 28 et 21 ; Barcelone, 31 et 21 ; Berlin, 19 et 9 ; Bonn, 23 et 10 ; Brindisi, 26 et 18 ; Bruxelles, 22 et 12 ; Le Caire, 32 et 26 ; Iles Canaries, 26 et 20 ; Casablanca, 23 et 20 ; Copenhague, 20 et 10 ; Djerba, 32 et 24 ; Genève, 25 et 17 ; Istanbul, 25 et 19 ; Jérusalem, 25 et 20 ; Lisbonne, 23 et 15 ; Londres, 21 et 12 ; Madrid, 25 et 16 ; Milan, 27 et 20 ; Moscou, 25 et 15 ; Naples, 29 et 18 ; New-York, 21 et 20 ; Palerme, 27 et 24 ; Palma de Majorque, 36 et 23 ; Rome, 30 et 20 ; Rhodes, 26 et 21 ; Stockholm, 17 et 12 ; Tirana, 29 et 15 ; Tunis, 35 et 26 ; Valence, 32 et 23 ; Zagreb, 24 et 13.

LE DÉFILÉ MILITAIRE DU 14 JUILLET A PARIS

De nouveaux matériels dans l'armée de terre et l'aviation

Plusieurs nouveautés — tant pour les unités que pour les matériels — marqueront le traditionnel défilé militaire du 14 juillet, à Paris, qui aura lieu, à partir de 9 h. 30 et jusqu'à 10 h. 42, sous la présidence de M. Valéry Giscard d'Estaing, de la République à la Bastille.

Ce n'est pas la première fois que le chef de l'Etat change le parcours de ce défilé, longtemps réservé aux Champs-Elysées. Déjà, en 1974, pour le premier défilé de son septennat, le président de la République avait demandé qu'il ait lieu de la Bastille à la République. En 1975, son choix s'était porté sur le cours de Vincennes et, en 1977, le défilé avait eu lieu devant l'Ecole militaire.

Pour la deuxième fois aussi, le chef de l'Etat a demandé, comme en 1974, que soit réduite la participation de l'aviation et des blindés pour consommer moins de carburant à cette occasion (*le Monde* du 2 juin et du 7 juillet). Le défilé aérien, notamment, sera amputé, par rapport aux premiers plans, de 40 % du nombre de ses avions.

Durant le défilé des aéronefs, les Parisiens pourront voir, cependant, pour la première fois, l'avion Alpha-Jet de l'armée de l'air ainsi que l'avion Super-Etendard et l'hélicoptère Lynx de l'aéronautique navale.

Produit en coopération franco-ouest-allemande, l'Alpha-Jet est un biréacteur biplace pour l'entraînement au combat et la spécialisation des élèves pilotes de l'armée de l'air. Il peut néanmoins être armé d'un canon de 30 millimètres et emporter jusqu'à 2 tonnes de bombes accrochées sous ses ailes. L'Alpha-Jet est entré en service, en mai dernier, à l'école de Tours et il prendra progressivement la relève des anciens avions d'entraînement Mystère-IV et T-33.

L'aéronavale française présente aussi, pour la première fois, son nouvel avion d'assaut Super-Etendard qui est entré en service en 1978 sur les porte-avions. Par rapport à l'Etendard-IV qu'il remplace, le Super-Etendard dispose d'une aérodynamique améliorée, d'un réacteur dont la poussée a été accrue et d'un système de navigation et d'attaque informatisé avec un nouveau radar. Enfin, l'aéronautique navale présente l'hélicoptère Lynx de conception franco-britannique destiné à équiper les frégates et les corvettes de lutte anti-sous-marine.

Dans le défilé des troupes motorisées, on relève trois nouveaux matériels : le canon de 155 à grande cadence de tir, le canon antiaérien de 20 millimètres et le fardier Lohr de la division parachutiste.

En expérimentation tactique au 40[e] régiment d'artillerie de Suippes (Marne), le canon de 155 millimètres à grande cadence de tir doit progressivement équiper, à partir de la fin de 1981, les unités de la 1[re] armée à raison de quatre batteries de six pièces chacune par régiment d'artillerie. Armé par quatre hommes et d'un poids de 43 tonnes, ce canon peut tirer six coups, en quarante-cinq secondes, à une portée maximale de 23 kilomètres.

Le canon antiaérien de 20 millimètres, de son côté, est produit par la manufacture d'armes de Tulle. A la cadence de sept cent cinquante coups à la minute, ce bitube doit servir à la protection des bases stratégiques de l'armée de l'air, comme celles de Mont-de-Marsan, de Luxeuil et de Cambrai où il est déjà en service.

Présenté par un détachement de la 11[e] division parachutiste, le fardier Lohr est un véhicule de servitude des troupes aéroportées qui emprunte beaucoup aux organes de la Mehari Citroën. Parachutable et de conception rustique, ce véhicule peut se déplacer en terrain difficile et remorquer un mortier de 120 millimètres.

En plus des détachements des écoles militaires, le défilé des troupes à pied mobilisera, de son côté, huit mille hommes. Les Parisiens pourront voir des unités de la Légion étrangère ou des troupes de marine qui ont participé à des opérations extérieures, au Tchad et au Liban. L'outre-mer sera représenté par un détachement des troupes stationnées aux Antilles et en Guyane où elles construisent, notamment, au titre du service militaire adapté, des routes et réalisent des travaux agricoles d'intérêt collectif.

Enfin, le défilé de 1979 sera l'occasion, au sein des formations de l'armée de terre, de présenter trois des régiments d'infanterie qui participèrent au défilé de la Victoire à Paris le 14 juillet 1919, et le 1[er] régiment d'infanterie de Sarrebourg, qui est le plus ancien de France, directement issu des « bandes de Picardie » formées il y a cinq cents ans par Louis XI pour garder la frontière du nord. Ces unités traditionnelles évolueront aux côtés de détachements de la préparation militaire de Paris et de trois régiments de réserve : le 24[e] régiment d'infanterie de Paris, le 5[e] régiment d'infanterie de marine du Val-d'Oise et le 8[e] régiment de chasseurs de Laon.

loterie nationale — Liste officielle DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DE JUILLET DES SIGNES DU ZODIAQUE — TIRAGE DU 11 JUILLET 1979

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	SIGNES DU ZODIAQUE	SOMMES A PAYER F.
1	521	tous signes	300
	961	tous signes	300
	0 961	balance	10 000
		autres signes	1 000
	5 091	lion	10 000
		autres signes	1 000
	03 531	vierge	100 000
		autres signes	10 000
	34 091	cancer	100 000
		autres signes	10 000
2	2	tous signes	70
	0 082	balance	7 070
		autres signes	770
	3 342	verseau	10 070
		autres signes	1 070
	03 732	bélier	100 070
		autres signes	10 070
3	6 133	poissons	7 000
		autres signes	700
	9 193	sagittaire	7 000
		autres signes	700
	9 453	vierge	7 000
		autres signes	700
4	94	tous signes	150
	574	tous signes	300
	09 314	scorpion	100 000
		autres signes	10 000
	29 904	sagittaire	3 000 000
		autres signes	100 000
5	895	tous signes	300
	1 255	capricorne	7 000
		autres signes	700
	7 315	verseau	7 000
		autres signes	700
	0 065	sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
	6 385	bélier	10 000
		autres signes	1 000
	18 915	gémeaux	100 000
		autres signes	10 000
	33 835	sagittaire	100 000
		autres signes	10 000

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	SIGNES DU ZODIAQUE	SOMMES A PAYER F.F.
6	56	tous signes	150
	286	tous signes	300
	3 056	gémeaux	7 150
		autres signes	250
	6 356	capricorne	10 150
		autres signes	1 150
	8 596	cancer	10 000
		autres signes	1 000
	08 706	lion	100 000
		autres signes	10 000
	17 236	balance	100 000
		autres signes	10 000
7	027	tous signes	300
	5 067	scorpion	7 000
		autres signes	700
	14 207	verseau	100 000
		autres signes	10 000
8	3 798	cancer	7 000
		autres signes	700
	1 298	vierge	10 000
		autres signes	1 000
	6 838	poissons	10 000
		autres signes	1 000
9	79	tous signes	150
	8 649	taureau	7 000
		autres signes	700
	6 879	taureau	10 150
		autres signes	1 150
	9 479	scorpion	10 150
		autres signes	1 150
	08 549	taureau	100 000
		autres signes	10 000
	18 079	capricorne	100 150
		autres signes	10 150
0	0	tous signes	70
	90	tous signes	220
	2 220	bélier	7 070
		autres signes	770
	9 470	lion	7 070
		autres signes	770
	8 480	gémeaux	10 070
		autres signes	1 070
	02 010	poissons	100 070
		autres signes	10 070

PROCHAIN TIRAGE : TRANCHE DU VENDREDI 13

LE LUNDI 16 JUILLET 1979 à MALAKOFF (Hauts-de-Seine)

LOTO — tirage n° 28 — 15 28 33 41 44 45 — numéro complémentaire 34

PROCHAIN TIRAGE LE 18 JUILLET 1979 — VALIDATION JUSQU'AU 17 JUILLET APRES-MIDI

1979 — N° 32

Un coin pour jouer

Problème n° 2

Sautez les barrières

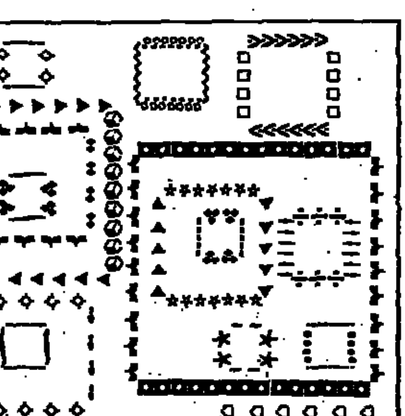
LA liberté de parcourir la campagne n'est plus ce qu'elle était. Les amateurs de promenades et randonnées à travers champs voient chaque année leur horizon coupé de nouvelles clôtures, plus farouches que les précédentes. Le parcours que l'on trouvera ci-dessous évoque cette situation : il vous propose de jouer avec les clôtures de ses carrés.

La règle est simple : allez du coin nord-ouest au coin sud-est, en sautant de carré en carré. Sautez toujours d'un carré à un autre carré reproduisant exactement deux de ses côté. Exemple :

Mais attention : les carrés successifs sont parfois très éloignés l'un de l'autre et, comme dans les labyrinthes traditionnels, des boucles et des culs-de-sac risquent de vous égarer.

(SOLUTION DANS LE PROCHAIN NUMERO.)

PIERRE BERLOQUIN.



MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 434

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II			■			■			
III									
IV						■			
V		■						■	
VI									■
VII					■				
VIII					■				■
IX			■	■					
X							■		
XI							■		

HORIZONTALEMENT

I. Quand il est grand, on peut plonger. — II. Suffixe diminutif ; A remplacé un autre nom ; Sont faciles à traverser. — III. Peuvent être assimilés à des croquis sur le vif. — IV. Fit un grand trou ; Ne se dégonfla pas. — V. Nom qu'on peut donner à tout ce qui est rapporté. — VI. Utilisés par ceux qui voulaient mettre de l'eau dans leur vin. — VII. Certaine était qualifiée de virile ; Moment où l'on peut avoir besoin d'un vase. — VIII. Bien roulées ; Pouvait être une occasion de sortie. — IX. Pas fauché (épelé) ; Moitié de siège. — X. Avoir une attitude qui conduit à montrer un peu les dents ; Pas annoncé. — XI. Qui ne laisse donc rien passer ; Préposition.

VERTICALEMENT

1. Nom qu'on peut donner à ceux qui sont toujours en train de baver. — 2. A de solides mâchoires ; Circule au Pakistan. — 3. Travail de chevaux ; Un peu ronde (épelé). — 4. Nom de famille pour des demoiselles ; Est souvent sur la planche. — 5. Peut faire l'objet d'un contrat ; Fournit de la paille. — 6. Le chemin habituel. — 7. Ont l'habitude des discussions. — 8. Qui n'ont donc pas circulé ; Somme de peu d'importance. — 9. Quelque chose à transformer ; D'un auxiliaire.

Solution du problème n° 2 433

Horizontalement

I. Pérignon ; affamé. — II. Obéron ; Outils. — III. Tour de Nesle ; Ste. — IV. Ernée ; Autarcie. — V. Agis ; Modestes. — VI. Un ; Obus ; Entas. — VII. Eclat ; Lat ; Tari. — VIII. Culinaire ; Née. — IX. Dé ; Tan ; Plot ; Cor. — X. Ecrin ; Pieu ; Ceps. — XI. NL ; Océans ; Cr. — 12. Tanne ; Is ; Charge. — XIII. Eté ; Cl ; Gainier. — XIV. Espièglerie. — XV. Elite ; Ennemis.

Verticalement

1. Poteau ; Edentées. — 2. Eborgne ; Eclats. — 3. Réuni ; CC ; Nèpe. — 4. Irrésolution ; Il. — 5. Gode ; Balance ; El. — 6. NNE ; Mutin ; C.G.T. — 7. Naos ; Paille. — 8. Nœud ; Lapins. — 9. Ustensiles ; Gré. — 10. Atlas ; Trou ; Caïn. — 11. Fierté ; et ; Chien — 12. Fl ; Cent ; Cran. — 13. Assistance ; Riom. — 14. Te ; Aréopage ; 15. Eve ; Osiers ; Eres.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 12 juillet 1979 :

DES LOIS

● portant approbation du rapport sur les principales options du VIII[e] Plan ;

● relative à la motivation des actes administratifs et à l'amélioration des relations entre l'administration et le public.

UN DECRET

● complétant le code du travail (deuxième partie : décrets en Conseil d'Etat) en ce qui concerne la procédure d'autorisation des heures supplémentaires.

UNE LISTE

● d'admissibilité aux écoles du service de santé des armées en 1979.

Visites, conférences

VENDREDI 13 JUILLET

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 14 h. 45, 42, avenue des Gobelins, M. Meyniel : « La manufacture des Gobelins, de Beauvais, de la Savonnerie » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., fontaine Saint-Michel, M. Garnier-Ahlberg : « Le quartier Saint-André-des-Arts » (Caisse nationale des monuments historiques).

21 h. 30, métro Saint-Paul, Caisse des monuments historiques : « Le Marais illuminé ».

14 h. 30, 5, rue de l'Indépendance-Américaine, Office du tourisme : « Le ministère des affaires étrangères de Louis XV : La bibliothèque municipale ».

15 h. 15, 5, rue de Navarre, Mme Barbier : « Des arènes de Lutèce à la rue Mouffetard ».

15 h., métro Mabillon, Connaissance d'ici et d'ailleurs : « Curiosités du passé à Saint-Germain-des-Prés ».

15 h., métro Saint-Paul, M. Guasco : « La prise de la Bastille ».

18 h., métro Saint-Paul, M. Guasco : « Le Marais mystérieux ».

21 h., métro Saint-Paul, M. Guasco : « Les Templiers au Marais » ;

15 h., 2, rue de Sévigné, M. Tournier : « Jardins et hôtels du Marais ».

Le Monde

culture

Festivals

L'âme préservée de la musique ancienne

(Suite de la première page.)

Les programmes, réduits sur une durée de six jours (1), restent aussi denses et originaux, les interprètes d'une qualité aussi exceptionnelle et le public est là : dépourvu de snobisme, il est accouru dès l'ouverture pour entendre l'Ensemble vocal de Nantes dirigé par Paul Colleaux qui chantait « Judith » et « le Jugement dernier », de Marc-Antoine Charpentier. Et toute la journée de dimanche, il s'est promené dans le parc du château de La Roche-Courbon où jouaient et chantaient le Trio de Serpents de Londres, Pro Cantione Antiqua, la Grande Ecurie et la Chambre du Roy, etc.

Le soir, devant plus de deux mille personnes massées sur les pelouses, devant le miroir d'eau et l'admirable paysage des bois, l'Ensemble d'ondes Martenot de Françoise Deslogères faisait revivre une partition du jeune Messiaen « la Fête des belles eaux », écrite pour l'exposition de 1937, à laquelle, selon son programme d'origine, un grandiose feu d'artifice donnait un contrepoint de fusées et de fontaines lumineuses réfléchies par le lac.

Parmi les découvertes qu'on peut faire à Saintes, je noterai celle d'un jeune claveciniste, Yannick Le Gaillard, qui joue, dans les fraîches écuries où des bottes de foin décorent les rateliers, des pages de Duphly et de Forqueray. Sur un clavecin allemand moderne d'une riche sonorité, il peint à ravir les portraits des dames d'autrefois, aux lignes très pures, papillotantes d'agréments, avec un sens de ce langage, un frémissement expressif et un rubato très captivants.

Il nous révèle surtout l'art étonnant de Jacques Duphly, aussi subtil que Couperin, aussi primesautier que Haydn ou Scarlatti, qui invente pour chaque portrait des idées, des formes et des développements imprévus, tantôt ironiques et pittoresques, tantôt profonds et grandioses, telle « la Pothouin », qui a droit à une chacone somptueuse, traversée de cadences et de récitatifs, ou cette « Médée » cahotante, dramatique et torturée, d'un relief étonnant. Les pages analogues d'Antoine Forqueray, fort bien écrites, mais selon des recettes assurées, *font ressortir tout ce qu'il y a d'invention et d'imagination* chez Duphly.

La présence de tant d'interprètes différents permet de mieux apprécier les richesses cachées de cette musique, jusqu'alors si parcimonieusement représentée dans les concerts ; car on a une idée beaucoup trop générale et uniforme du clavecin et de son répertoire. Passant des écuries à la salle Saintonge, on change d'univers avec un clavecin français, copie d'un instrument du dix-septième siècle, plus léger et confidentiel, et un jeune claveciniste américain, Arthur Haas (fixé à Angoulême) au jeu plus scintillant et nerveux, qui donne souvent un relief particulier aux agréments, comme pour insuffler à la ligne musicale un élan et un tressaillement toujours nouveaux.

Les terribles mystères

Les œuvres aussi sont différentes ; une génération ou un siècle séparent leurs auteurs de Duphly et de Forqueray : d'abord d'Anglebert et ses belles transcriptions des opéras de Lully, mais surtout des pièces pour luth du Vieux Gaultier, profondes et harmonieuses, où l'esprit semble toujours penser et creuser la musique en train de se faire. Puis une des rares femmes compositeurs de l'époque, Elisabeth Jacquet de la Guerre, avec ces danses sagement écrites, mais vives, pimpantes, d'une spontanéité charmante sans rien de guindé. Et pour finir ce « Tombeau du Vieux Gaultier » de Louis Couperin, pavane d'un accent admirable, un art d'une hauteur qui s'égale aux grandes pages lyriques de Monteverdi ou de Mozart. Un jour viendra où tout mélomane connaîtra et différenciera ces pages comme celles de Mozart, de Chopin et de Brahms.

Le soir, l'abbaye aux Dames est consacrée aux grandes œuvres orchestrales et vocales ; on y entendra ces jours-ci la Chapelle royale de Philippe Herreweghe et l'Ensemble Hesperion XX de Jordi Savall. *Mais on a retrouvé d'abord des habitués de Saintes, la Grande Ecurie et la Chambre du Roy, dirigée par Jean-Claude Malgoire, qui ont célébré Charpentier, Campra, Rameau et Delalande, avec une incursion en Angleterre pour une « Verse Anthem » de Purcell, d'une plénitude merveilleuse qui a déchaîné un tel enthousiasme qu'il fallut la* reprendre intégralement.

Le « De Profundis » de Delalande, un des premiers motets classiques ressuscités, reste une superbe cérémonie funèbre, musique consolatrice pour accompagner et adoucir les peines des survivants, et leur donner enfin l'espoir avec ce « Et lux perpetua » qui jaillit en imitations rapides et joyeuses comme l'aube de la résurrection. Aujourd'hui pourtant cet art paraît un peu trop décoratif à côté de l'expressionnisme pathétique de Marc-Antoine Charpentier dont les voix semblent percer les terribles mystères, ce Charpentier dont on a entendu à Saintes le « Magnificat » à huit voix où, sur une basse obstinée, rigoureuse, se déploient en volutes des lignes vocales merveilleuses, de plus en plus exaltées jusqu'à l'ouragan de gloire du final.

Excellentes exécutions (avec la participation de Pro Cantione Antiqua et de l'Ensemble vocal du CIRMAR, dirigé par Jean-Yves Gaudin), sous la houlette vigoureuse et passionnée de Jean-Claude Malgoire, qui, cependant, pratique un style baroque un peu stéréotypé, avec ces retards glissés sur les temps forts et ces « sforzando-morendo » perpétuels, admissibles dans les lamentations d'un « De Profundis », mais un peu lassants à la longue dans les danses paisibles et joyeuses du « Tancrède » de Campra ou du « Dardanus » de Rameau.

L'Europe des Plantagenêt

Dernière image de ces festival jeune et fécond en découvertes, autant et plus aujourd'hui qu'un festival de musique contemporaine : dans le sous-sol de Saint-Eutrope, deux siècles de musique au temps où l'Europe était dominée par les Angevins, les Plantagenêt, Richard Cœur-de-Lion et Jean-sans-terre. On se sent enfoui au cœur de l'histoire la plus reculée dans cette crypte romane éclatante de blancheur, reposant sur de formidables piliers agglomérés par huit, avec de rudes chapiteaux aux fleurs schématisées d'où s'élancent ces voûtes aux courbes parfaites.

Des voix, puis quatre jeunes gens vêtus de noir, semblent sortir des piliers pour réincarner ces musiques vieilles de huit siècles, chants de troubadours, motets primitifs, plaintes funèbres, moralités acerbes, peintures macabres de la Passion du Crist, à moins que ce ne soit un chant d'amour très simple, retrouvé au dos d'une bulle papale, ou bien un cantique flagorneur à la gloire d'un certain William Longchamp...

Les voix poussées, gutturales comme celles des chantres, retrouvent la saveur et la souplesse de ces proses étranges en latin, en occitan ou en vieil anglais, qu'accompagnent une vielle à archet, un petit luth (proche du rebec) ou une petite harpe. Quelle diversité dans ces musiques proches du grégorien, *de la polyphonie primitive*, très souvent du chant oriental tel qu'on l'entend aujourd'hui en Syrie ou en Iran, avec cette liberté quasi improvisée, ces agréments, ces vocalises étincelantes ! On reste fasciné par ces pages toutes « neuves », recréées par des jeunes gens aux attitudes et aux inflexions si naturelles, avec cette étrange damoiselle aux yeux de braise, le front barré par la concentration du chant, un visage à la Virginia Woolf qui enfin s'illumine sous les acclamations.

Retenez le nom de cet ensemble de jeunes Anglais qui se prennent modestement encore pour des étudiants : *l'Ensemble Sequentia.*

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Mais le festival se poursuivra comme toujours par huit concerts d'« animation musicale des sites » à travers tout le département, du 15 au 24 juillet.

Variétés

LE BILAN DE LA SACEM

Inquiétude pour la musique française

La SACEM se porte bien. Cela se voit à l'œil nu aux bureaux spacieux, aux grandes baies vitrées donnant sur la Seine, aux moquettes, aux matériaux, jusqu'aux boutons des ascenseurs : luxe, calme... La SACEM se porte bien, mais la musique ?

En présentant, au cours d'une conférence de presse, le mardi 10 juillet, le bilan de la gestion 1978 de la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique, « *société mystérieuse, souvent qualifiée d'abusive, de riche SACEM* », M. Jean-Loup Tournier, directeur général, a déclaré en effet que, si les résultats enregistrés en 1978 étaient satisfaisants (« *d'autant plus satisfaisants qu'ils s'inscrivent dans une conjoncture nationale plutôt maussade* »), il fallait cependant signaler un certain nombre de dangers qui menacent, selon lui, « *la situation actuelle et à venir du marché de la diffusion musicale* ».

Le bilan. Des chiffres d'abord. Deux nouveaux auteurs, auteurs-compositeurs, etc., se sont inscrits en 1978 à la SACEM (un chiffre « *énorme* », a fait remarquer M. Jean-Loup Tournier, qui porte à 43 000 le nombre des sociétaires). Soixante-cinq mille nouvelles œuvres, dont 43 000 chansons, ont été déposées la même année (une production elle aussi « *considérable* », qui amène la société à gérer aujourd'hui 4 500 000 titres). Le chiffre d'affaires de la SACEM, qui est de 820 millions de francs (dont 145 millions proviennent de l'étranger), est en augmentation aussi (16 % de plus qu'en 1977). Ces sommes, qui proviennent — selon un système assez complexe — d'un pourcentage perçu sur toute œuvre diffusée soit publiquement (spectacle, bal, discothèque, cinéma, radio, télévision), soit par le biais des reproductions sonores et audiovisuelles (par la vente des disques et des cassettes), sont redistribuées — selon un autre système aussi complexe et parfois contesté — entre tous les ayants droit inscrits à la SACEM : 18 000 seulement cette année (1).

En dehors de ces chiffres, pour la plupart avantageux, M. Jean-Loup Tournier a lancé plusieurs cris d'alarme, en particulier *sur la nécessité, selon lui,* de protéger la musique vivante (en stagnation) des « *débordements des musiques enregistrées* » (c'est ainsi que la SACEM a conclu des accords préférentiels avec quatre chambres syndicales de discothèques, en acceptant de baisser le taux de ses perceptions si celles-ci accueillent des musiciens, en soutenant un certain nombre de manifestations comme le Festival de La Rochelle par exemple), et sur la question de la défense de la musique française (« *une question à mettre à l'ordre du jour* »). M. Jean-Loup Tournier s'est inquiété de la « *très forte progression en France de la diffusion de la musique étrangère, pour l'essentiel anglo-saxonne, que compense à peine le rayonnement du répertoire français hors de nos frontières* » (déficit particulièrement sensible par rapport à la Grande-Bretagne et aux Etats-Unis).

Parmi les autres sujets de préoccupation, M. Jean-Loup Tournier a évoqué le problème du droit d'auteur « *qui n'est plus adapté à un usage qui devient de plus en plus privé* » (pour ce qui est du droit d'auteur en matière de satellites, la SACEM a engagé avec la radio-télévision et les producteurs de films des discussions en vue de réglementer les tarifs de la transmission par câble) et celui de la fragilité du disque (« *depuis quelques mois, on constate un net tassement des ventes de disques et de cassettes* ») dû, selon lui, à un taux de T.V.A. « *exorbitant* », à l'extension de l'usage privé du magnétophone, sans parler de la piraterie : vingt-cinq millions de cassettes vierges sont vendues chaque année, qui permettent d'enregistrer 85 % d'œuvres protégées : la SACEM entend, entre autres choses, demander une redevance modeste sur la vente des cassettes vierges. Enfin, la SACEM envisage un certain nombre d'actions pour aider les musiques « *marginalisées par les grands médias* » (elle a pris position pour des radios locales et régionales), pour encourager la création, l'enseignement et la diffusion de la musique d'aujourd'hui (bourse, collection de disques, etc.).

C. H.

(1) 12 500 personnes ont reçu en 1978 moins de 3 000 F ; 3 800 entre 3 000 F et 36 000 F ; 450 entre 36 000 F et 60 000 ; 300 entre 60 000 F et *100 000 F ; 800 plus de 100 000 F* (dont une soixantaine plus de 500 000 F et quelques-uns plus de 1 million).

Petites nouvelles

■ Guy Bedos présentera le spectacle qu'il a donné à Bobino, sous un chapiteau de mille places, installé devant le Palais des expositions à Nice du 20 au 29 juillet, puis à Saint-Rémy-de-Provence sous le chapiteau du cirque Bonjour, les 6, 7, 8 août.

■ Les sixièmes rencontres cinématographiques de la Sainte-Baume, qui auront lieu du 14 au 25 août, seront, cette année, consacrées au cinéaste Ingmar Bergman. Renseignements : (42) 04-50-19.

■ Le III[e] Festival de la chanson francophone et de la chanson régionale se tient à Saint-Jean-de-Maurienne en Savoie. Durant quatre jours, des activités et des groupes venus de nombreux pays et de toutes les régions françaises proposent des récitals, des animations de rues, des expositions et des fêtes populaires.

■ Le chanteur de blues, Luther Allison, donne un concert le jeudi 12 juillet, à 20 heures, au Palace (8, rue du Faubourg-Montmartre, à Paris).

Ventes

SAISON DE PRESTIGE A PARIS ET A LONDRES

Une lutte inégale

La saison de prestige du mois de juin se résume en quelques ventes perdues dans une masse de médiocrités : en fait de meubles, la vente Wildenstein rend exigeant, et Paris n'avait rien de comparable à proposer, même si l'écart des prix entre *Monaco* et le palais d'Orsay ne se traduit pas toujours par un écart réel de qualité : telle commode Régence en placage d'amarante, vendue 650 000 F chez Ader Picard Tajan le 13 juin, valait bien certains meubles adjugés plus de 900 000 F au bord de la Méditerranée... Pour les objets d'art, à un niveau plus modeste, les commissaires-priseurs ont réussi coup sur coup deux ventes de faïences et de porcelaines ; le 13 juin, l'étude Couturier Nicolay adjugeait 280 000 F un aigle en porcelaine blanche de Kaendler (55 cm) : c'est évidemment moins que les 105 000 livres payées pour le grand perroquet blanc de la vente von Hirsch, mais tout de même très honorable pour un type de porcelaine rarement vendu à Paris. Le 14 juin, des faïences bleu persan se sont bien vendues chez Ader Picard Tajan, les enchères montant jusqu'à 36 000 F pour un cache-pot décoré de fleurs et d'oiseaux.

L'art primitif semble devenir la spécialité de Christie et de l'étude Loudmer et Poulain, bien qu'il y ait eu l'année dernière de brillantes exceptions : la vente Trampitsch, chez Ader Picard Tajan, l'exceptionnelle vente Ortiz chez Sotheby, faubourg Saint-Honoré. La saison a bien commencé, le 13 juin, avec l'adjudication à 290 000 F d'un fétiche à clous bakongo et un nouveau regord de 230 000 F pour une figure bakota. Ces prix élevés prouvent que la clientèle internationale vient à Paris pour les pièces vedettes de l'art primitif, facilement identifiables, même par les néophytes, un peu perdus dans ce domaine encore difficile. Un masque dan, toujours garni de sa coiffure en fibres végétales, a atteint 45 000 F chez Loudmer, tandis qu'un autre masque, similaire mais en moins bon état, a fait 4 000 livres, le 19 juin, chez Christie : deux objets et deux prix parfaitement comparables.

Londres garde l'avantage de pouvoir présenter un nombre plus important de pièces de première qualité et d'obtenir de meilleurs prix pour les objets d'intérêt principalement ethnologique. Sans doute la figure du lac Sentani est-elle restée invendue chez Christie, alors que son pendant parisien avait atteint 780 000 F chez Loudmer en décembre 1977. Mais la maison britannique a pu adjuger 65 000 livres une figure jokwe, qu'un dessin moins puissant, des mains moins habilement sculptées et quelques manques séparaient des 220 000 livres obtenues l'an dernier par un autre chef-d'œuvre de cette tribu d'Angola.

Christie a achevé en beauté la vente des collections Hooper avec des objets d'art polynésien et mélanésien. La dispersion de cet ensemble célèbre, répartie sur quatre ventes, aura rapporté un total de 1 824 000 livres ! La vedette a été une grande tête d'idole de Rarotonga, dont le prix de 110 000 livres confirme l'intérêt pour l'art des îles de l'archipel de Cook : deux sculptures plus petites de même origine — des poignées d'éventail — ont été adjugées 35 000 livres pièce. Ces succès font oublier l'échec relatif d'une grande statue de la même île restée invendue à 200 000 livres lors de la vente Ortiz de l'an passé.

L'art de l'*île de Paques* obtient des prix variables selon l'ancienneté des objets : les 65 000 livres payées chez Christie pour une très rare figure féminine sont à comparer aux 50 000 livres d'une figure masculine de la vente Ortiz. En revanche, deux statuettes un peu moins anciennes — une figure double homme-femme et une figure masculine — ont été vendues *9 000* et 12 000 livres, prix tout de même supérieur aux 6 500 livres données pour un objet assez voisin de la collection Ortiz. Quand au pectoral des îles Fidji, où le dessin abstrait et mat de l'ivoire de baleine ordonne le miroitement de la nacre, il est très bien payé à 28 000 livres : un autre pectoral, de qualité bien inférieure il est vrai, avait obtenu 65 000 F chez Loudmer, en décembre 1978. Comparativement, le masque de deuil du détroit de Torres, rare objet en écaille de tortue, n'est pas adjugé un prix excessif à 40 000 livres.

Records

La peinture ne permet pas les mêmes comparaisons entre Paris et Londres. Pour la peinture ancienne, rien ne peut être opposé à la vente de Christie le 29 juin. La galerie hollandaise Kramer a payé le prix record de 510 000 livres pour une grande *marine (85,5 × 113,5)* de Van de Cappelle, toute baignée de la lumière dorée d'un calme plat. Le mauvais état du *Martyre de saint Jean* explique sans doute le prix relativement modéré (80 000 livres) de ce rare panneau (25 × 35) de Giovanni di Paolo. D'autres tableaux ont été victimes des hésitations des collectionneurs méfiants. *Un accrochage au Grand* Palais et la conviction de M. Thuillier ne semblent pas avoir convaincu les acheteurs éventuels de l'attribution aux frères Le Nain d'une *Nativité* appartenant à la Fondation Farkas de New-York. A moins que, comme pour une madone de Fra Bartolommeo, elle aussi invendue, ce ne soit le sujet qui décourage des acheteurs plus soucieux des qualités décoratives d'un tableau que de sa valeur picturale. Le record tout à fait absurde de 400 000 livres obtenu par un paysage (25,3 × 36,8) animé de nombreuses figures de Jean Brueghel l'Ancien le donnerait à penser !

Ce tableau était la seule peinture ancienne de la collection Mettler, principalement composée de peintures modernes et vendue par Christie le 3 juillet. Dans ce secteur du marché où les peintres français ont une si grande place et où les catalogues, à travers le pedigree de chaque œuvre, racontent la triste histoire de l'hémorragie de l'art français, Paris a tenté une sorte de résistance : le 26 juin, chez Ader Picard Tajan, des nymphes de Monet (102 × 200), ont obtenu 2 530 000 F, montant record bien excessif pour un exercice qui ne mérite pas le prix d'un tableau achevé.

En revanche, un Picasso de 1911, *Verre et Pipe* (35 × 24), a été peut-être sous-payé à 640 000 F, le 22 juin, chez M[e] Ferri. L'intelligence de Sotheby et de Christie est d'avoir su combiner, entre le 2 et le 4 juillet, quatre grandes ventes londoniennes consacrées à l'art moderne, dont deux ventes de tout premier plan : la vente Mettler (Christie) et la vente de la collection Paul Rosenberg (Sothebv). Une telle concentration a mobilisé la clientèle mondiale et fait monter les prix des œuvres les plus rares. Que *le Jeune Marin*, de Matisse (100 × 78), tableau ayant appartenu à la collection de Stein, obtienne chez Christie 730 000 livres d'un Américain et établisse ainsi le record de prix de l'art du XX[e] siècle n'est finalement pas surprenant pour une toile de 1906 que tous les musées du monde voudraient accrocher à leurs cimaises. Le même phénomène de raréfaction de l'offre explique les 610 000 livres payées chez Sotheby par un Français anonyme pour *le Pêcheur à la ligne*, de Renoir, vendu 180 francs à Drouot en 1875.

De même ne voit-on presque plus jamais passer en vente un ensemble de Picasso des années 30, d'une qualité équivalente à ceux de la collection Rosenberg. Que quatre toiles dépassent les 100 000 livres ; que la *Bouteille de vin* (98 × 131), de 1925, atteigne 460 000 livres ; qu'un rarissime pastel de 1921 (66 × 50) monte jusqu'à 280 000 livres, tous ces prix étonnent mais s'expliquent. Comme les 142 000 livres du célèbre Léger de 1921, *la Tasse de thé* (91 × 67), même si le succès — né de l'entêtement des deux enchérisseurs — reste toujours hasardeux : à la vente Mettler, des héritiers trop gourmands n'arrivent pas à vendre *l'Allée des Alyscamps*, de Van Gogh, et obtiennent un prix record pour Toulouse-Lautrec, dont *la Grande Loge* (55 × 47) atteint 370 000 livres.

Mais que signifient tous ces prix ? Rien sans doute, sinon *que le pétrole* augmente et que les amateurs — ou les spéculateurs — ont plus confiance dans la pérennité de taches de couleur habilement distribuées sur une toile que dans celles du papier monnaie. Peut-on leur en vouloir ?

JEAN-MARIE GUILHAUME.

Rock

« SUICIDE » AUX BAINS-DOUCHES

Un synthétiseur, une voix, tel est *Suicide*, un duo né à New-York, né des traumatismes et des souillures de la cité, de ses excès, qui agissent comme une arme ultime et mortelle sur l'être humain. *Suicide* vit dans le noir, et c'est ce noir qu'il exprime. *Suicide* rêve le cauchemar ininterrompu, sans *espoir, sans issu. La musique est irritante*, porteuse de douleurs incurables tant elles semblent être le fruit de l'avance du temps. Une dérision qui ne prête même plus à rire. *Suicide* ne rit pas. *Suicide* n'annonce rien, ne prêche pas, ne dénonce pas, mais se contente de montrer, de traduire l'absurde du néant, la force de l'*incommunicabilité et de l'absence.*

A l'intérieur même du groupe, les rapports sont inexistants, le contact ne se fait pas. La voix est sans passion, le chanteur ne s'implique pas, ne suit pas l'évolution du synthétiseur, se contente de créer un climat d'angoisse similaire. Ils sont deux et ne se trouvent pas, ne cherchent pas à se *trouver. Aujourd'hui, dans la cité*, on se côtoie en s'ignorant, et *Suicide* pousse le jeu à fond.

Les compositions commencent sans début et se terminent sans fin, comme si le temps les jouait indéfiniment, comme si l'on en happait un fragment au passage. Juste une dernière tranche de vie avant le grand départ. « *Le jour où le taux de suicides aura diminué de moitié à New-York, nous changerons de nom et de musique* », a dit le chanteur, l'année passée. Le groupe s'appelle toujours *Suicide*, et l'on a pourtant du mal à croire que son univers existe réellement.

ALAIN WAIS.

(★) Les Bains-Douches, les 12 et 13 juillet à 22 h., le 14 à 1 h. du matin.

Musique

A LA SUITE DU RAPPORT DE LA COUR DES COMPTES

Une mise au point des syndicats C.G.T. à propos de l'Opéra de Paris

Les délégués de la Fédération nationale des Syndicats de l'audiovisuel *et de l'action culturelle* (C.G.T.) et les représentants syndicaux C.G.T. *toutes catégories* du personnel de l'Opéra de Paris ont dénoncé au cours d'une conférence de presse, le mercredi 11 juillet, « *l'interprétation tendancieuse et malveillante* » à laquelle se seraient livrés certains organes de presse, à la suite de la publication du récent rapport de la Cour des comptes sur l'Opéra de Paris (*le Monde* du 29 juillet).

Ils estiment notamment qu'il est faux d'affirmer que chaque spectateur de l'Opéra coûte 360 F au contribuable ; ce chiffre, selon eux, ne tient pas compte du fait que la plupart des spectacles lyriques font l'objet de retransmissions télévisées, ce qui ramène à 15 F le « coût » par tête. Cette argumentation aurait été donnée par M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication lui-même.

Les syndicats s'interrogent également sur l'opportunité de la publication de ce rapport, en juillet 1979 « *alors que sur le plan financier un encadrement très strict n'autorise depuis 1977 aucune extension qui ne puisse être contrôlée* ». Les conclusions de l'« *analyse sans précautions* » de la Cour des comptes pourraient « *détruire une image de marque difficilement acquise* », ajoutent les représentants de la C.G.T. Ils précisent que la comparaison entre la situation financière en 1969, année de réorganisation et de fermeture partielle, et celle de 1978 est « *illogique* » et remarquent que, « *depuis 1977, le budget de l'Opéra n'a progressé que dans les limites de l'inflation* » (il était de 141 millions de francs en 1977, de 152 millions en 1978 et de 168 millions en 1979).

Abordant la question des heures supplémentaires, les syndicats font remarquer que le personnel de l'Opéra a refusé après 1970 et pendant six ans de faire des heures supplémentaires, et surtout des heures de nuit, et que c'est le premier ministre de l'époque, M. Jacques Chirac, qui les leur a imposées par un « *diktat* ».

LA REPRÉSENTATION DE « NABUCCO » PERTURBÉE

La quatrième représentation de *Nabucco*, à l'Opéra de Paris, le mercredi soir 11 juillet, a été perturbée à diverses reprises. En effet, le spectacle a commencé avec un retard de quinze minutes, le chanteur Carlo Cossuta, souffrant, ayant été remplacé au *dernier moment* par Ian Buzea. Puis Grace Mehzia Bumbry, dans le rôle d'Abigaïlle, a accumulé les « couacs ». Les défaillances vocales étaient telles que la salle entière s'est mise à huer et à siffler. A l'entrée suivante, la cantatrice n'est pas revenue : baisser de rideau. On annonce que la chanteuse est souffrante. Le spectacle est interrompu durant vingt minutes, au bout desquelles Grace Bumbry réapparaît et termine la représentation.

théâtres

Les chansonniers

Jazz, pop, rock, folk

La danse

Festival du Marais

Festival du Front de…

cinémas



V.O. : ÉLYSÉES LINCOLN
V.F. : SAINT-…

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

...PARIS ET A LONDRES

... inégale

...U RAPPORT DE L'...

au point des syndicats

...ropos de l'Opéra de Paris

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (266-50-22), 19 h. 30 : les Noces de Figaro.
Comédie - Française (196-10-20), 20 h. 30 : Ruy Blas.

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : la Voix humaine.
Artistic - Athévains (700-19-15), 20 h. 30 : Jacques Thibault.
Bouffes du Nord (239-34-50), 21 h. : la Coupe et les lèvres.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre du Soleil (374-24-08), 20 h. : Méphisto.
Comédie des Champs-Elysées (359-37-03), 20 h. 30 : le Tour du monde en quatre-vingts jours.
Ecole de l'acteur Florent, 18 h. 45 : Fin de jour ; 20 h. 30 : Palabres ; 22 h. : Pollufission 2000.
Galerie de Nesles (325-59-50), 21 h. : la Belle et la Bête 79.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino (322-28-92), 21 h. : l'Epouse prudente.
Lucernaire (544-57-34), I, 18 h. 30 : Une heure avec Baudelaire ; 20 h. 30 : Supplément au voyage de Cook ; 22 h. 15 : Journal fou d'une infirmière. — II, 18 h. 30 : Une heure avec R. M. Rilke ; 20 h. 30 : Un cœur simple ; 22 h. 15 : Paris à mes oreilles, mes pieds sont en vacances.
Oblique (355-02-94), 20 h. 45 : la Passion de Jeanne d'Arc selon G. de Rais.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 45 : Je veux voir Mioussov.
Porte - Saint - Martin (607-37-53), 20 h. 30 : les Deux Orphelines.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : les Belges.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : Arlequin superstar.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Est-ce que tu m'aimes ?
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : la Cage aux folles.

Les concerts

Eglise des Billettes, 21 h. : P. Bride, E. Pitti (Franck, Fauré, Debussy).
Ranelagh, 20 h. 30 : Musique traditionnelle chinoise.
Centre culturel suédois, 20 h. 30 : H. Agederian (Bach, Liszt).
Sainte - Chapelle, 21 h. : Ensemble d'archets français, soliste M. Vanad (Rameau, Gluck, Vivaldi...).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
• LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES •
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés).

Jeudi 12 juillet

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : les Europophages.

Jazz, pop', rock, folk

Orsay (548-38-53), 20 h. 30 : Quilapayun.
Petit Orsay, 21 h. 30 : Ronny Couteure.
Bains-Douches (887-34-40) : Suicide.
Campagne Première (322-75-93), 21 h. : Clark Terry Big Bad Band.
Palace (246-10-87), 20 h. : Luther Allison.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. 30 : J.-P. Sasson Quintet.
La Pinte (326-26-15), 22 h. : Trio A. Levy.
Riverhop (325-93-71), 22 h. 30 : P. Catherine Trio.
Le Pianobar (331-60-66), 20 h. : R. Urtreger.

La danse

Palais de Glace (359-46-72), 21 h. 30 : Compagnie de danse populaire française.

Festival du Marais

(887-74-31)

Hôtel d'Aumont, 21 h. 30 : Micromégas.
Marché Sainte-Catherine, 19 h. 30 : les Maringouins.
Hôtel de Beauvais, 20 h. 30 : Ariette Mirapeau, Yvonne Schmitt, piano mécanique ; 22 h. : C'est pour ce soir.
Essaïon, 20 h. 30 : la Fille de Rappaccini
Eglise Saint-Merri, 21 h. : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France (Bizet, Offenbach, Franck).

Festival du Front de Seine

(578-83-88)

Esplanade du centre Beaugrenelle, 21 h. 30 : Indépen-Danse ; l'Ile des Esclaves.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

Chaillot (704-24-24)

16 h., la Vengeance de l'aigle noir, de R. Freda ; 18 h., Double suicide, de M. Shinoda ; 20 h., Tu ne tueras point, de C. Autant-Lara ; 22 h., le Diable, probablement, de R. Bresson.

Beaubourg (704-24-24)

15 h., Hommage à Marcel Carné : les Tricheurs ; Le cinéma français 1957/1962 : Naissance de la nouvelle vague ; 17 h., les Mistons, de F. Truffaut ; Histoire d'eau, de F. Truffaut et J.-L. Godard ; Tous les garçons s'appellent Patrick, de J.-L. Godard ; Du côté de la Côte, d'A. Varda ; Charlotte et son steak, d'E. Rohmer ; 19 h., la Boulangère de Monceau, d'E. Rohmer ; la Carrière de Suzanne, d'E. Rohmer ; 21 h., With Babies and Banners, de L. Gray.

Les exclusivités

AMERICAN COLLEGE (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
AMOUR DE PERDITION (Port. v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33).
A NOUS DEUX (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-72-42) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
AU BOUT DU BOUT DU BANC (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23)
LES BELLES MANIERES (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE CANDIDAT COCO LA FLEUR (Ant.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
CAUSE TOUJOURS, TU M'INTERESSES (Fr.) : Ternes, 17e (380-10-41).
CIAO LES MECS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Colisée, 8e (359-29-46).
LA COLLINE A DES YEUX (A., v.f.) (**) : Maxeville, 9e (770-72-86).
COLLECTIONS PRIVEES (Fr.-Jap.) (*) : Panthéon, 5e (033-15-04) ; U.G.C Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
CORPS A CŒUR (Fr.) (*) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE COUP DE SIROCCO (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70).
LES DEMOISELLES DE WILKO (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.F. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA DROLESSE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; St-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Elysée-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11)
L'ECHIQUIER DE LA PASSION (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86)
ET LA TENDRESSE ?... BORDEL ! (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Styx, 5e (633-08-40) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Calypso, 17e (754-10-68) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
FELICITE (Fr.) (*) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
FEMME ENTRE CHIEN ET LOUP (Belg., v. flam.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47)
FLIC OU VOYOU (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Calypso, 17e (754-10-68).
GAMIN (Col., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
CES GARÇONS QUI VENAIENT DU BRESIL (A., v.o.) (**) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
GOLDORAK (Jap., v.f.) : Madeleine, 8e (073-56-03), h. sp.
HAIR (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36) ; Quartier-Latin, 5e (326-34-65) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67). V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
HAMBURGER FILM SANDWICH (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23). V. f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
HISTOIRES ABOMINABLES (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
L'INCROYABLE HULK (A., v.o.) : Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29). V.F. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
INTERIEURS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47)
LINA BRAAKE FAIT SAUTER LA BANQUE (All., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
MELODY IN LOVE (A., v.f.) (**) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Lord-Byron, 8e (225-04-22) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
MEURTRE PAR DECRET (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28).
LES MOISSONS DU CIEL (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64).
MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23)
MON NOM EST BULLDOZER (It., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
MORT SUR LE NIL (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
NEW-YORK SALSA CITY (A., v.o.) : Eldorado, 10e (208-18-76).
No 1 OF THE SECRET SERVICE (A., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
NORMA RAE (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M. St-Jacques, 14e (589-68-42) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
NOW VOYAGER (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
PERSONNALITE REDUITE DE TOUTES PARTS (All., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.
PHANTASM (A., v.o.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
PLUS FORT QUE LA TEMPETE (Pol., v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37)
PROVA D'ORCHESTRA (It., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Mayfair, 16e (525-27-06) jusqu'au 14 inclus.
QUINTET (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
REBECCA (A., v.o.) : Madeleine, 8e (073-56-03)
ROBERTE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99)
SERIE NOIRE (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
LES SŒURS BRONTE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
TENDREMENT VACHE (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Mistral, 14e (539-52-43).
TOTO, MISERE ET NOBLESSE (It., v.o.) : Madeleine, 8e (073-56-03) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
TOUCHE PAS A MES TENNIS (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
3e GENERATION (All., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
UTOPIA (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
VIVRE EN TOKYOCHROME (Jap., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32)
ZOO ZERO (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Palais des arts, 3e (272-62-98).

Les grandes reprises

ANDREI ROUBLEV (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22) ; Olympic, 14e (542-67-42).
ANNIE HALL (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
AROUND THE STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
ATTENTION, ON VA S'FACHER (A., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76).
BAMBI (A., vf.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
BLUE COLLAR (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
BILITIS (Fr.) (**) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND (It., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98).
BULLITT (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
LE CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
DAMIEN (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LE DECAMERON (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
LA DENTELLIERE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LE DESERT DES TARTARES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
DRIVER (A., v.f.) : Cin'Ac, 2e (742-72-19).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
FIDELIO (Fr.) : Vendôme, 2e (742-97-52).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
FRANÇAIS, SI VOUS SAVIEZ (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
GATSBY LE MAGNIFIQUE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
LE GRAND MEAULNES (Fr.) : Denfert, 14e (033-00-11).
LA GRANDE BOUFFE (Fr.) (**) : Paramount - Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LES GRANDES VACANCES (Fr.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
LES HEROINES DU MAL (Fr.) (**) : J.-Renoir, 9e (874-40-75).
LES HOMMES PREFERENT LES BLONDES (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LA HONTE DE LA JUNGLE (Fr.-Bel.) (*) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenue - Montparnasse, 15e (544-25-02).
IL ETAIT UNE FOIS LA REVOLUTION (It.-All., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic - Convention, 15e (828-20-64).
LE LAUREAT (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

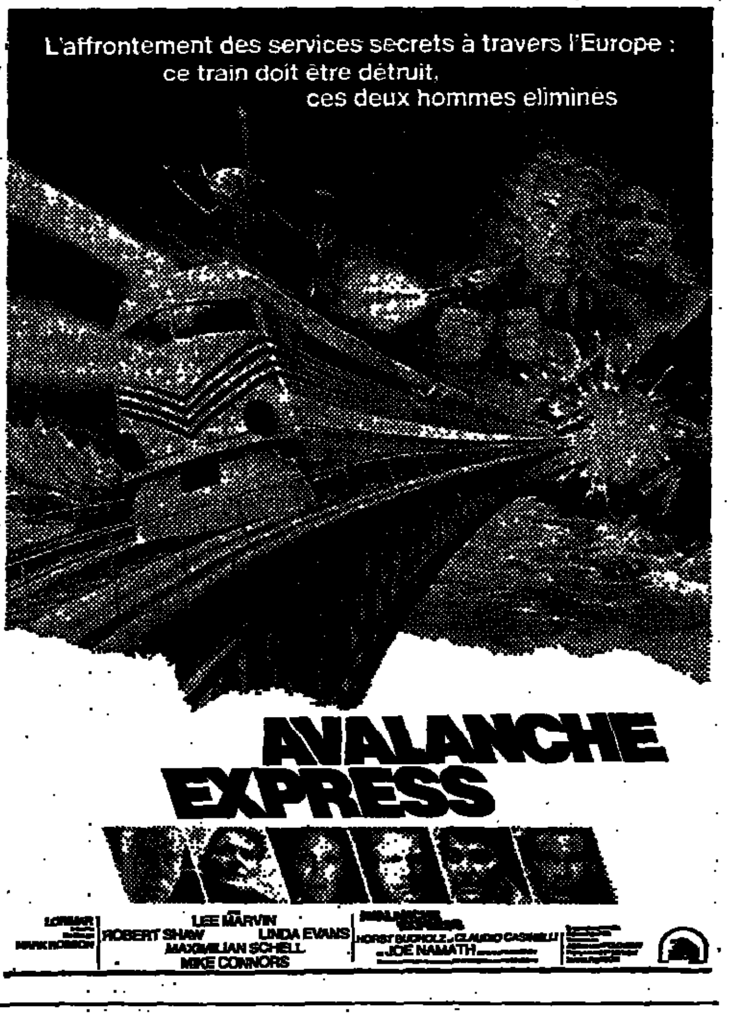
Les films nouveaux

CEDDO, film sénégalais de Sembène Ousmane ; v.o. : Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).
MEURTRES SOUS CONTROLE, film américain de Larry Cohen (*) ; v.o. : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
GRAFFITI PARTY, film américain de John Milius ; v.o. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; George-V, 8e (225-41-46) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy - Pathé, 18e (522-37-41).
THE KIDS ARE ALRIGHT, film américain de Jeff Stein ; v.o. : Paramount-City, 8e (225-45-76) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount - Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount - Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
CITE EN FEU, film américain de Alvin Rakoff (*) ; v.o. : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
AVALANCHE EXPRESS, film américain de Mark Robson ; v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75).
EXHIBITION 79, film français de Jean-François Davy (**). Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LA NUIT DES PETRIFIES, film franco-belge de J. Brismee (*). Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Moulin - Rouge, 18e (606-34-25).
MOURIR DE PLAISIR, film italien de Jo D'Amato (**) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount - Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount - Galaxie, 13e (580-18-03) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25).

LA MAISON DU DR EDWARDS (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40). Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). — V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43). Nations, 12e (343-04-67), Parnassien, 14e (329-83-11).
MONTY PYTHON (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
NED KELLY (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
OPERATION DRAGON (Chin., v.f.) : Hollywood - Boulevard, 9e (770-10-41). Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
PARFUM DE FEMME (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40). Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29), Parnassien, 14e (329-83-11). — V. f. : Impérial, 2e (742-72-52), Athéna, 12e (343-07-48), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).









SPECTACLES

LE PARRAIN (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Wepler, 18e (387-50-70).
PERFORMANCE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78), Daumesnil, 12e (343-52-97).
PLAYTIME (Fr.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) (70 millimètres), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62), Passy, 16e (288-62-34).
POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS (It., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
LES PROFESSIONNELS (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Français, 9e (770-33-88), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74), Wepler, 18e (387-50-70).
QUATRE BASSETS POUR UN DANOIS (A., v.o./v.f.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), La Royale, 8e (265-82-66), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Victor-Hugo, 16e (727-49-75) jusqu'au 13, Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
SEX'O CLOCK U.S.A. (A., v.o.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45). — U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Murat, 16e (651-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33).
THEOREME (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LE TROISIEME HOMME (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LES TRENTE-NEUF MARCHES (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
UN JOUR AUX COURSES (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Action La Fayette, 9e (878-80-50).
UN ETE 42 (A., v.o.) : Studio Saint-Dominique, 7e (705-04-55) Sf. mar.
VACANCES ROMAINES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Balzac, 8e (561-10-60), Caméo, 9e (246-66-44), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Magic-Convention, 15e (828-20-64), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59).

Les festivals

MARX BROTHERS (v.o.), Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Chercheurs d'or.
OZU (v.o.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), jours pairs : Voyage à Tokyo
QUINZE CHEFS-D'ŒUVRE DU JEUNE CINEMA ALLEMAND (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : Travaux occasionnels d'une esclave, les Conscrits.
esclave.
HOMMAGE A J. WAYNE (v.o.), Studio 28, 18e (606-36-07) : Hatari.
SERIE NOIRE (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) : les Passagers de la nuit.
HOMMAGE A N. RAY (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42) : les Amants de la nuit ; la Maison dans l'ombre.
LES DERNIERS SUCCES AMERICAINS (v.o.), Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : Girl Friends.
LES TRESORS DU CINEMA SOVIETIQUE (v.o.), Marais, 4e (278-47-86) : le Poème de la mer.
BERGMAN-BUNUEL (v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42) : Sourires d'une nuit d'été ; la Vie criminelle d'Archibal de la Cruz.
CHATELET-VICTORIA (v.o.), 1er (508-94-14) I ; 14 h. : Tant qu'il y aura des hommes ; 16 h. 15 : le Dernier tango à Paris ; 18 h. 20 : J'ai même rencontré des tziganes heureux ; 20 h. 05 (+ sam. 0 h. 30) : Orange mécanique. — II ; 14 h. 30 : la Chevauchée fantastique ; 16 h. : Portrait d'une enfant déchue ; 18 h. 10 : Psychose ; 20 h. 15 : Easy Rider ; 22 h. 20 : Pierrot le Fou ; ven., sam., 0 h. 20 : l'Œuf du serpent.
DAUMESNIL, (v.o. en alternance), 12e (343-52-97) : Sweet Movie ; Performance ; The Last Waltz ; Au-delà du bien et du mal ; Myrrha Breckinridge.
MIZOGUCHI (v.o.), 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : les Amants crucifiés.
FILM ALLEMAND (v.o.), 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) : Au fil du temps.
H. BOGART (v.o.), Action Christine, 6e (325-85-78) : Une femme dangereuse.
COMEDIES MUSICALES U.S.A. (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : Chantons sous la pluie.
FILM BRETON, Palais des Arts, 3e (272-62-98) : Quatre journées d'un partisan.
COMEDIE U.S.A. (v.o.), Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : One, two, three ; 15 h. : Banana Split ; 17 h. : Show-Boat ; 19 h. : Words ands Music ; 21 h. : Ball Game ; 22 h. 30 : Dancing Lady.
CHEFS-D'ŒUVRE ET NANARS DU CINEMA FRANÇAIS, Action République, 11e (805-51-33) : Rigolboche.
HOMMAGE A ALBERT LAMORISSE, Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04), en alternance : Crin blanc, le Ballon rouge.
HOMMAGE A LAUREL ET HARDY (v.o.), Noctambules, 5e (033-42-34) : les Conscrits.
JOHN HUSTON (v.o.), New-Yorker, 9e (770-63-40) : Promenade avec l'amour et la mort.
JAMES BOND (v.o.), Maillot-Palace, 17e (574-10-40) : L'espion qui m'aimait.

Les séances spéciales

LES AMANTS DE LA NUIT (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
ARAN (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 13 h.
BROTHER CARL (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
LE CYCLE (Ir., v.o.) : l'Epée de bois, 5e (337-57-47), 12 h.
DEHORS DEDANS (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30 (sf D.).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.,
HALLUCINATIONS (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99), 18 h. 45.
HAROLD ET MAUDE (A.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
IF (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
INDIA SONG (Fr.) : le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 20 (sf D.).
LOVE (A., v.o.) :: Tourelles, 20e (636-51-98), mar., 21 h.
LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
MACBETH (Ang., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), sr., 21 h h.
LA MAISON DANS L'OMBRE (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
MESSIDOR (Suis.), L'Epée de bois, 5e (337-57-47), 12 h.
LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 30.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
ROCKY HORROR PICTURE SHOW (Ang., v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), V., S., 24 h.
TAXI DRIVER (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) 18 h. (sf S., D.).
UN BOURGEOIS TOUT PETIT (It., v.o.) : Tourelles, 20e (636-51-98), sam., 17 h.
WEEK-END (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.

ABONNEMENTS DE VACANCES

Des dispositions ont été prises pour que nos lecteurs en villégiature en France ou à l'étranger puissent trouver leur journal chez les dépositaires.

Mais, pour permettre à ceux d'entre eux, trop éloignés d'une agglomération, d'être assurés de lire le Monde, nous acceptons des abonnements de vacances d'une durée minimum de deux semaines, aux conditions suivantes :

FRANCE :	
Quinze jours	31 F
Trois semaines	40 F
Un mois	49 F
Un mois et demi	69 F
Deux mois	89 F
Deux mois et demi	108 F
Trois mois	128 F
ETRANGER (voie normale) :	
Quinze jours	46 F
Trois semaines	63 F
Un mois	83 F
Un mois et demi	119 F
Deux mois	155 F
Deux mois et demi	192 F
Trois mois	228 F
EUROPE (avion) :	
Quinze jours	57 F
Trois semaines	78 F
Un mois	103 F
Un mois et demi	150 F
Deux mois	197 F
Deux mois et demi	243 F
Trois mois	298 F

Dans ces tarifs sont compris les frais fixes d'installation d'un abonnement, le montant des numéros demandés et l'affranchissement. Pour faciliter l'inscription des abonnements, nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous les transmettre accompagnés du règlement correspondant une semaine au moins avant leur départ, en rédigeant les nom et adresse en lettres majuscules.

RADIO-TÉLÉVISION

M. DE CHAMBURE CHEF DE PROGRAMME A FRANCE-MUSIQUE

M. Alain de Chambure vient d'être nommé chef du programme à France-Musique. Il prendra ses fonctions le 15 août.

Né en 1933, M. Alain de Chambure a fait des études d'ingénieur avant de travailler au club d'essai de la R.T.F. où il était technicien opérateur. Il a ensuite participé à la création du service de la recherche avec Pierre Schaeffer. Il fut parmi les premiers à étudier les applications de l'informatique en musique. Conseiller technique du directeur de l'O.R.T.F. entre 1968 et 1970, puis responsable des services de télévision chez Gaumont, il s'occupait depuis 1976 du développement du petit écran en Arabie Saoudite.

● *Gault et Millau*, les chroniqueurs gastronomiques, reprennent leur émission « Livre d'or, livre noir de vacances », sur Europe 1 chaque samedi de 9 heures à 11 heures. Au cours de ce « tableau d'honneur » des cuisines et des possibilités touristiques, ils inviteront les auditeurs à exprimer en direct leurs satisfactions ou leurs doléances.

● *La station FR 3 Martinique* de Fort-de-France a été occupée jeudi soir 5 juillet par tenant au « comité Philippe Chloé », du nom d'un jeune Martiniquais incarcéré en avril dernier à la maison d'arrêt de Fort-de-France après avoir été accusé d'avoir participé à « *une action concertée menée à force ouverte et en groupe contre les personnes et les biens* », et découvert pendu dans sa cellule le 17 juin. Les émissions de radio et de télévision ont été interrompues pendant près de deux heures.

CORRESPONDANCE

M. Giscard d'Estaing à « Apostrophes » UNE LETTRE DE M. BERNARD PIVOT

M. Bernard Pivot nous adresse la lettre suivante :

J'ai lu dans *le Monde* du 10 juillet une lettre d'un de vos lecteurs affirmant que, pour avoir demandé au président de la République de parler de Maupassant à « Apostrophes », j'en avais été réduit à des « *complaisances de courtisan* » et que, en acceptant mon invitation, M. Giscard d'Estaing se conduisait comme l'empereur Néron (dont le désir de paraître à la télévision est bien connu).

D'abord la vérité. Début 1974, je proposai à M. Giscard d'Estaing, ministre des finances, de venir parler de Maupassant dans mon émission de télévision, alors « Ouvrez les guillemets », sur la première chaîne. Il accepta. Mort du président Pompidou. Elections présidentielles. Entre les deux tours de scrutin, je suis invité par R.T.L. avec d'autres journalistes à poser des questions aux deux candidats restant en présence : MM. Mitterrand et Giscard d'Estaing. A celui-ci, je rappelle son acceptation de mon invitation, la lui renouvelle et lui demande si, élu président de la République, il l'honorera. Des centaines de milliers d'auditeurs ont entendu sa réponse affirmative.

Durant cinq ans, et notamment lors de la parution dans la Pléiade du premier volume des *Contes et nouvelles* de Maupassant, je me suis rappelé au bon souvenir de l'Elysée. Au cours d'entretiens, Jacques Chancel (sur Antenne 2) et Jean Diwo (dans *Télé-7 jours*) ont demandé au président s'il comptait toujours tenir sa promesse. Il n'a jamais répondu négativement. Enfin, avec la publication du deuxième volume des *Contes et nouvelles*, profitant de ce que Maupassant était une nouvelle fois dans l'actualité, je me suis de nouveau manifesté. Par l'intermédiaire de M. Pierre Hunt, porte-parole de l'Elysée, M. Valéry Giscard d'Estaing m'a, cette fois, donné son accord pour le 27 juillet prochain.

Ensuite, quelques remarques :

1) Il est manifeste que ce n'est pas le président de la République qui a insisté pour passer à « Apostrophes » ;

2) En invitant le ministre des finances, puis le président de la République, à venir parler à la télévision de l'un de ses écrivains favoris, je crois avoir tout bêtement fait mon métier de journaliste ;

3) Si un journaliste du *Monde* obtenait une interview du président de la République sur ses lectures, ce serait considéré comme une exclusivité, un scoop, un joli coup. A la télévision, c'est de la complaisance ;

4) C'est une tradition à Apostrophes » d'inviter des hommes politiques à parler de littérature. François Mitterrand : Buzzati, Saint-John Perse, Jules Renard ; Robert Fabre : La Fontaine, etc. ;

5) Laisser entendre que les élections présidentielles de 1981 sont d'ores et déjà truquées parce que le président de la République sera passé à « Apostrophes » le 27 juillet 1979, c'est finalement rendre un sacré hommage à la littérature. Mais d'aucuns relèveront le vilain rôle joué par Maupassant dans cette affaire.

ENTENDU

SI L'OCCUPATION M'ÉTAIT CONTÉE

Je me rappelle avoir scandalisé la Sorbonne, il y a quelque trente ans, en disant que pour être un bon romancier ou un bon historien il fallait avoir l'étoffe d'un excellent journaliste.

Ce n'est pas Henri Amouroux qui me fera changer d'idée. J'aime mieux son journalisme que sa littérature, mais j'aime encore mieux sa façon de raconter l'histoire.

Et quelle histoire ! Celle qui n'est pas encore de l'histoire parce qu'il y a encore des vivants qui, au mieux, tentent de l'oublier, au pire, l'embellissent, celle qu'au fil des générations on censure, gomme ou efface, comme on le fit pour la Commune ou la sanglante conquête des peuples de France par le pouvoir parisien.

Henri Amouroux raconte — ce n'est pas de la fresque à la Decaux ou de la vignette à la Castelot. Ce n'est pas non plus de l'histoire structurale engoncée d'idéologies. C'est du journalisme historique comme en pratiquait déjà il y a dix-neuf siècles notre illustre confrère Suétone. Une flèche rapide d'évocations, un portrait, une explication : tout cela s'articule comme une mise en pages bien faite.

C'est une étrange impression pour celui qui lit avec ses oreilles le reportage de son passé et le compare avec l'infidèle témoin de sa mémoire. Tout est bien là, les détails sont exacts, parfois à la minute près, les personnages sont vrais, mais il y a une énorme différence : cela a sinon un sens, du moins une sorte de logique absurde qu'on ne percevait pas sur le moment. Le quotidien est mort à jamais avec ses odeurs, ses couleurs, ses folies et ses vides. Henri Amouroux sauve tout ce qui peut être sauvé en disant tout ce qui n'est pas indicible.

Un seul reproche : les ponctuations musicales sont mal choisies parce que peu représentatives et surtout trop longues.

ROBERT ESCARPIT.

(*) Henri Amouroux, France-Inter, 18 h., tous les jours.

D'une chaîne à l'autre

● *Antenne 2* arrive en tête pour les émissions consacrées à la dépense des consommateurs. Selon un sondage publié par la Fédération nationale des consommateurs, le magazine « C'est la vie » diffusé par cette chaîne ne cesse de gagner en audience.

● *Un stage « vidéo et création »* animé par Alain Knapp et Jean Collet aura lieu à Chambéry (Savoie), jusqu'au 27 juillet (Rens. : 434-61-54).

● *FR 3 et Radio-Languedoc-Roussillon* diffusent depuis le début de l'été et jusqu'au 15 septembre un programme régional destiné à la fois aux habitants de la région et aux touristes en vacances. A cette occasion, les deux chaînes ont installé des équipes d'animation à Argelès-sur-Mer, à La Grande-Motte et à Carcassonne (de 7 h. 15 à 8 h. et de 9 h. à 12 h. 30).

JEUDI 12 JUILLET

CHAINE I : TF 1

18 h., Les piliers de la sagesse : la Turquie, pourquoi ? : 19 h., Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 15, Jeune pratique : 19 h. 45, Les partis politiques : Le P.R. et le C.D.S. : 20 h., Journal.

20 h. 35, Série : L'étrange M. Duvallier (V. — Flic-Flash), d'après C. Klotz, réal. V. Vicas : 21 h. 30, Reportage : Fez, une porte de l'islam.

Une visite non touristique guidée par la caméra attentive de Dominique Reznikoff.

22 h. 30, Tour de France.

22 h. 40, Caméra Je : « Les Indiens sont encore loin », film de P. Moraz. Avec Ch. Pascal, I. Huppert.

Premier volet de la série « Caméra Je ». La cinéaste suisse Patricia Moraz conte les huit derniers jours d'une adolescente morte à cause de l'indifférence générale.

0 h. 15, Journal.

CHAINE II : A 2

18 h., Récré A 2 ; 18 h. 30, Détours de France : Morzine ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Opéra-comique : le Marchand de Venise, d'après la comédie de Shakespeare. Adapt. M. Zamacoïs. Dir. musicale M. Rosenthal. Mise en scène M. Cheifetz. Avec M. Command (Portia), A. Dutertre (Nerissa), E. Lublin (Jessica), Ch. Poulizac (Skhylock), A. Arapian (Bassanio). Diffusion simultanée en stéréophonie sur France-Musique.

L'opéra de Reynaldo Hahn, créé en 1935, au palais Garnier, a été repris, en avril 1979, salle Favart et, cette fois-ci encore, ne s'est pas vraiment imposé.

22 h. 35, La grande parade du jazz.

Woodrow Charles Herman (en direct de Nice).

23 h. 10, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h. 55, Tribune libre : Assistance aux animaux ; 19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Feuilleton : Les chevaliers du ciel (Les aventures de Michel Tanguy).

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : ALFREDO, ALFREDO, de P. Germi (1972), avec D. Hoffman, S. Sandrelli, C. Gravina, D. del Prete, S. Urzi, D. La Loggia. (Rediffusion.)

Une comédie italienne caustique qui s'en prend au mariage et plaide pour l'union libre. L'humour de Germi reste très proche de la vie quotidienne.

22 h. 15, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « le Double Crime du Valpinson », d'après E. Gaboriau ; 19 h. 30, *Les progrès de la biologie et de la médecine* : l'automatisme au laboratoire ;

20 h., « Popol Vuh », de M. Padilla, avec D. Emilfork, J. Leuvrais, J.-P. Claife, réal. J.-P. Colas ;

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h., Informations festivals ; 20 h. 30, « le Marchand de Venise » (en liaison avec A 2), opéra d'après la comédie de Shakespeare, par les Chœurs et Orchestre de l'Opéra de Paris, dir. M. Rosenthal.

23 h., Ouvert la nuit : Voyage musical de Stendhal ; 1 h., Douces musiques.

VENDREDI 13 JUILLET

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Le francophonissime ; 13 h., Journal ; 13 h. 30, Série américaine : La grande vallée ; 14 h. 25, Tennis : Coupe Davis (France-Tchécoslovaquie) ; 14 h. 55, Acilion et sa bande.

18 h., Les piliers de la sagesse : Naples, pourquoi ? ; 19 h., Feuilleton : Anne jour après jour ; 19 h. 45, Sport : Tour de France cycliste ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Téléfilm : Les jeunes filles (Deuxième époque), réal. B. Iglesis.

Suite et fin de l'amer amour que suscite l'écrivain Costals, un personnage de Montherlant.

22 h. 5, Magazine : Expressions.

Au sommaire : Si la photo n'existait pas ; Sentir la culture ; Des femmes entreprenantes ; De Delphes à Beaubourg, même carrefour ; Où sont les sables d'antan.

23 h. 10, Ciné-première.
23 h. 40, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h., Sport : Spécial Tour de France cycliste ; 12 h. 30, Quoi de neuf ? ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 25, Dessin animé ; 13 h. 30, Feuilleton : Les aventures de Tom Sawyer ; 14 h., Aujourd'hui, madame (Les premières chances) ; 15 h., Série : Kung Fu ; 15 h. 40, Sport : Tour de France cycliste (Morzine - Les Ménuires) : Athlétisme (Finlande-France) : 18 h., Récré A 2 ; 18 h. 30, Détours de France ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les trois caméras ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Feuilleton : Le jeune homme vert.

21 h. 35, Magazine littéraire : Apostrophes (Des hommes et des femmes du peuple).

Avec M. L. Nucera (Avenue des Diables-Bleus), *Mme H. Gregoire* (Poignée de terre), *MM. J. Joubert* (les Sabots rouges), *L. Calaferte* (Campagnes), *J. Vautrin* (Bloody Mary).

22 h. 50, Journal.

22 h. 55, Ciné-club, FILM : COMME SUR DES ROULETTES, de N. Companeez (1976), avec E. Buyle, M. Souverbie, F. Huster, M. Chickly, A. Batisse, A. Alane.

Une jeune fermière de la Creuse, qui fait du patin à roulettes et veut devenir vedette de télévision, vient à Paris avec sa mère. Toutes deux entrent aux studios des Buttes-Chaumont comme femmes de ménage.

Une comédie gentille, amusante et quelque peu musicale sur le thème de l'arrivisme. A voir pour se distraire, mais ce n'est vraiment pas un film de ciné-club !

CHAINE III : FR 3

18 h. 55, Tribune libre : Alliage recours ; 19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 40, Pour les jeunes ; 20 h., Feuilleton : Les chevaliers du ciel (Les aventures de Michel Tanguy).

20 h. 30, V 3 — Le nouveau Vendredi : les derniers bergers.

Un reportage de la chaîne américaine P.B.S. : dans les Cévennes, en Crète, en Ecosse, les gestes séculaires d'un métier en train de disparaître.

21 h. 30, Feuilleton : Jack. D'après le roman d'A. Daudet. Adapt. H. Jelinek. Real. S. Hanin. Avec E. Selena, Cl. Titre, S. di Napoli. (Redif.)

Comment une femme légère laisse son fils — illégitime — gâcher sa vie. Le roman de Daudet, sentimental et psychologique, était aussi la satire d'une certaine société.

Diffusé en 1975, ce feuilleton de treize épisodes de cinquante-deux minutes a été regroupé en huit épisodes d'une heure quinze.

22 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Les mauvais coucheurs ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Leibniz ou la somptueuse harmonie ; à 8 h. 32, Les Orients de l'Afrique - Violences tectoniques entre l'Afar et l'Arabie ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Janacek... un cri de vérité ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, A. Morice (pianiste) ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Ces traces que rien n'efface », de J.L. Cotte ; 14 h. 45, Un homme, des villes : H. Heine à Dusseldorf et à Paris ; 15 h. 50, Bureau de contact ; 16 h., Pouvoirs de la musique : Concert de l'ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris ;

18 h. 30, Feuilleton : « Le Double Crime de Valpinson », d'après E. Gaboriau ; 19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : Agriculture et météorologie ;

20 h., Médicale : la stérilité féminine ; 21 h. 30, Black and blue : Ellington au Cotton-Club (jazz) ; 22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; 12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : en direct de Nice ; 13 h., Les anniversaires du jour : Schoenberg ;

14 h., Musique en plume : Loewe, Youmans, Gershwin ; 14 h. 20, Concerto (Prokofiev, Ravel) ; 15 h., Musique France plus : Mendelssohn, Debussy, Severac, Capdevielle, Poulenc, Ravel ; 17 h., Musica hungarica ;

18 h. 2, Kiosque ; 19 h. 5, Jazz ;

20 h., Des notes sur la guitare : Dowland, de Visee, Sor, Asencio ; 20 h. 30, Les chants de la terre ; 21 h. 20, Cycle d'échanges franco-allemands : « le Bourgeois Gentilhomme » (Strauss) ; « Concerto pour piano, dit du Couronnement » (Mozart) ; « Mort et transfiguration » (Strauss), par l'orchestre de Sarrebruck, direction K. Tennstadt. Avec B. Gelber, piano ; 23 h. 15, Ouvert la nuit : Voyage musical de Stendhal ; 1 h. 15, Douces musiques.

هكذا من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	51,00	59,98
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,11
IMMOBILIER	35,00	41,16
AUTOMOBILES	35,00	41,16
AGENDA	35,00	41,16
PROF. COMM. CAPITAUX	95,00	111,72

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,28
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,23
IMMOBILIER	23,00	27,05
AUTOMOBILES	23,00	27,05
AGENDA	23,00	27,05

offres d'emploi

STATISTICIEN (NE) ET ECONOMISTE

● C'est l'opportunité que vous offre une GRANDE BANQUE FRANÇAISE à vocation internationale, désirant donner à son Département d'Etudes Economiques et Développement une envergure supplémentaire.

● Vous avez une solide formation « Statistiques » « Ingénieur » I.S.U.P., D.E.A., E.N.S.E.A. et économique D.E.S., L.S.E... + une première expérience de 4/5 ans au sein d'une équipe d'études économiques ou marketing, travaillant pour des entreprises. L'Informatique vous est familière, et vous êtes au fait des méthodes récentes d'analyses des données. Vous connaissez l'anglais, d'autres langues pourquoi pas.

● Vous aurez d'abord à mettre en route l'informatisation (autonome) des données traitées par le Département, puis à faire évoluer ce système vers des traitements plus élaborés en liaison étroite tant avec le Département qu'avec les utilisateurs extérieurs.

● Vos qualités personnelles (Facilités de contacts et de dialogue, ouverture d'esprit, dynamisme, imagination...) sont pour nous aussi importantes que votre culture générale. Elles vous permettront de vous intégrer au sein d'une équipe jeune et vous ouvriront des perspectives attrayantes par une mission passionnante et promise à un grand développement.

La rémunération sera fonction de l'expérience.

ECRIRE sous la référence M/RB à FAS, 111 avenue Victor-Hugo, 75116 PARIS. Notre Conseil R. BATIFOULIER vous garantit une totale discrétion et une réponse rapide.

Société AUXITROL
recherche pour son département nucléaire

UN INGÉNIEUR ÉLECTROMÉCANICIEN

pour prendre en charge les études, la qualification et le suivi de la qualité de matériel électrique. Expérience minimum 5 ans dans l'industrie électrique. Pratique de l'anglais indispensable.
Adresser CV manuscrit à AUXITROL
189, bd Saint-Denis 92403 COURBEVOIE

Nous recherchons un

DIRECTEUR-RÉDACTEUR EN CHEF

créatif, expérimenté, polyvalent pour prendre totalement en charge la revue d'une interprofession au cœur des questions de la famille et de l'enfance.

Ecrire avec C.V. manuscrit et photo récente à A. DULISCOUET-CIT, 3, rue de l'Arrivée, 75749 Paris cedex 15.

SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE

proche banlieue Paris-Ouest
recherche

JEUNES INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

pour laboratoire d'études
Adresser C.V. détaillé à : O.G.P., sous le n° 743, 25, rue Cavendish, 75019 PARIS, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ MÉTALLURGIQUE

filiale d'un des tout premiers groupes industriels français
recherche

UN CADRE COMPTABLE
de très haut niveau
pour lui confier les fonctions de

CHARGÉ DE MISSIONS COMPTABLES

de formation supérieure complétée par une dizaine d'années d'expérience professionnelle couvrant l'ensemble des problèmes comptables dans des contextes industriels à structures complexes.

Il sera directement rattaché au Directeur financier et, après 1 à 2 années de missions diverses (organisation comptable, liaisons avec l'informatique...) dans les différents établissements de la société, il pourra se voir confier les fonctions de

CHEF des SERVICES COMPTABLES de la SOCIÉTÉ

Résidence à Paris avec de nombreux déplacements en province.

Adresser C.V., photo et prétentions sous n° 19.167 CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

ORGANISME PROFESSIONNEL DE FORMATION PERMANENTE
recherche

DIRECTEUR ADMINISTRATIF

Qualités souhaitées :
— Gestion administrative.
— Contacts humains.

Adr. C.V., prétent. n° T 14.363 M REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Bureau d'étude/Aménagement lieux de travail, design industriel et graphique cherche pour équipe pluridisciplinaire

CHARGÉ (E) D'ÉTUDES QUALITATIVES PSYCHOSOCIOLOGUE

- pratique de la conception et réalisation d'études ;
- expérience technique psycho-sociologiques ;
- parfaite expression orale et écrite.

ENFI

Contacter Claire THIERRY - Groupe ENFI
34, avenue Kléber, 75116 PARIS - Tél. : 500-80-32.

UN GROUPE DE SOCIETES DE CAUTION MUTUELLES, PARIS (16e)
recherche
UN CADRE EXPÉRIMENTÉ
FORMATION JURIDIQUE ET BANCAIRE
(E.S.S.E.C. - E.S.C.P., etc.)

ADJOINT AU DIRECTEUR

Connaissances approfondies :
— Techniques de crédit à moyen et long terme
— Analyses de bilans, diagnostics, montage de financement.
— EXCELLENT REDACTEUR.

Adresser C.V. et prétentions à : PUBLI INTER, 75, rue Voltaire, 92300 LEVALLOIS sous référence 25.974, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE PRODUITS CHIMIQUES RECHERCHE POUR SIEGE SOCIAL PARIS

CADRE SERVICE PERSONNEL

35 ans environ

Diplômé d'études supérieures et ayant déjà une bonne expérience de la fonction.

Il devra avoir de bonnes connaissances en droit du travail et connaître la paye dont il supervisera le service en cours d'informatisation.

Il prendra en charge les services généraux du siège et de divers établissements rattachés.

Selon ses aptitudes, il pourra évoluer vers des responsabilités plus étendues.

Envoyer C.V. détaillé avec photo et prétentions à n° 30.445 P.A. SVP, 37, r. Général-Foy, 75008 PARIS.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE SERVICES recherche pour son SIÈGE SOCIAL proche BANLIEUE OUEST

LE RESPONSABLE de son département CRÉDIT CONTENTIEUX

Le candidat retenu sera parfaitement bilingue anglais et possédera une première expérience dans un domaine similaire ou compagnie bancaire.

Ce jeune cadre, outre son dynamisme, aura des aptitudes certaines pour l'encadrement.

Adr. C.V., photo et prétentions sous n° 5.434 à P.M.P., 69, rue de Provence, 75009 Paris, qui tr.

Ville d'Ozoir-la-Ferrière (77330) recr. pour les services techniq. :
- 1 rédact. ay. conn. du serv., sténo-dactylographe souh.
- 1 peintre.
- 1 menuisier.

Env. candidature et curr. vitae à M. le Maire d'OZOIR-LA-FERRIERE (77).

L'Etat offre des emplois stables bien rémunérés à toutes et tous avec ou sans diplômes.
Demandez une document. grat. sur la rev. « France-Carrières » (D 18) B.P. 402.09 PARIS.

Assoc. de Prévent. « Demain » recherche Responsable expérim. (Educateur de rue) en vue de la formation d'une équipe.
S'adresser : Mme L. GOYER, Mairie de ROSNY-SOUS-BOIS (93110), 20, rue Rochebrune. Tél. 528-90-15.
Votre facture sera à adresser à l'Ass. « DEMAIN », Hôtel de ville de Rosny-sous-Bois (93110).

Clinique psycho-pédagogique, Paris-13e - Convention 1951 recherche pour remplacement août et septembre, à défaut septembre, Assistante Sociale, 30 h. heb., expér. psychiatrique souhaitée. Tél. : 585-25-17.

Ecole au centre de Paris

PROFESSEURS DE FRANCAIS LANGUE ÉTRANGÈRE

de nat. et lang. matern. franç. Licence ou équival. en sciences humaines ou sociales. Dipl. et expér. en franç. langue étrang. (audio-visuel, etc.) à 13 niveaux, pr adultes. Au cour. rech. méthodologiq. Adr. C.V. et photo ss le n° T 14546 M Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Centre René Huguenin
5, rue Gaston-Latouche,
92-Saint-Cloud, recherche

INFIRMIÈRE DE JOUR

TEMPORAIRE
Salaire 4.460 F
pour 40 h. semaine.
Pour R.-V. 602-70-50, p. 315.

Centre Hospitalier de Courbevoie (92401)
30, rue Kilford,
recrute d'URGENCE

UNE INFIRMIÈRE

de salle d'opération.
Tél. 788-82-55.

IMPORTANTE SOCIETE PARIS NORD, recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

ou formation équivalente.
Quelques années d'expérience ou débutant pour labo-électronique (étude et réalisation de prototypes, conception et fournitures de centrales solaires photovoltaïques).

Adr. C.V., photo, prétentions à N° 19.364, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er.

MAISON DE COUTURE
cherche

MANNEQUIN BLONDE

Taille 1,70 m à 1,73 m.
Hanche 92 - Poitrine 92.
Sachant parler allemand.

Tél. PRINCE CARMINO
260-39-16.

---

emplois régionaux

MATAL S.A. recherche
recherche

INGÉNIEUR IFFI

— Expérience ordinateur appréciée pour programmation calculs techniques et standardisation méthodes et tarifs.
— Contacts permanents avec réalisations.
— Possibilité évolution importante pour candidat ouvert et dynamique.

MATAL S.A., 5, rue Buffon, 44000 NANTES.

ATTACHÉ (ÉE) DE PRESSE

Collectivité locale importante, REG. RHONE-ALPES, rech. attaché(e) de presse chargé(e) des relations extérieures. Exp. souh. en matière d'information et de relat. publ.. Pratique de la rédaction. Env. C.V., photo, sal. et prétent. à n° 814.075 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Reaumur, 75002 PARIS, qui tr.

Société de Services 100 pers.

COTE NORMANDE

recherche
personnel dynamique, expérim. H. ou F., connaiss. informatiq..

CHEF COMPTABLE

DECS ou niveau équivalent. - Comptabilité informatique traitée par Sté extérieure fiscalité, tableaux de bord.

ASSISTANT SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Connaiss. juridiq., comptables, expérience législation sociale et gestion de personnel. Convent. collectives branches différentes. La connaissance de l'hôtellerie serait un atout. Adresser C.V., photo, prét. à 8.207 le Monde P. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

capitaux ou proposit. com.

Urgt. Ch. investisseurs ou Capitaux pr aménagement Touristique à la Martinique. 026-33-39.

propositions diverses

CHAUFFEURS EXPERIMENT. pour particulier, effectuent toutes distances - T. : 502-18-00

emplois internationaux

ECCO T T

DIVISION INTERNATIONALE
recherche
pour déplacement longue durée

AU MEXIQUE

2 CHEFS D'ÉQUIPE
POSEURS DE VOIES
connaissant aiguillage et appareils de voies.

Téléphoner ou se présenter, 80, bd Sébastopol, Paris (3e).
TEL : 272-38-28

SOCIETE FRANÇAISE
recrute
POUR FILIALE

COTE-D'IVOIRE

UN ANIMATEUR EXPERIM. de formation aux techniques bancaires, CONTRAT 1 AN. Tél. : 261-84-54 pour R.-V. à FRANÇOIS MAIREL.

IMPORTANT COLLEGE PRIVE grande ville Afrique occidentale recherche

DIRECTEUR DES ÉTUDES

av. expér. et diplômes CAPES. Envoyer C.V. sous le n° 1.188, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris, qui transm.

Je cherche
JEUNE CUISINIER
ambitieux - Bon salaire -
Je cherche SERVEUSE. Pour de plus amples renseignements, tél 021/56-70-54 (Suisse).

SOCIETE COMMERCIALE
Côte-d'Ivoire cherche :

CHEF COMPTABLE

études supérieures ou ancien B. P., 5 ans expérience 150.000 F + contrat expatrié, congés 2 mois l'an, logement.
Adresser C.V. à :
HAVAS - MARSEILLE,
sous le n° 93.637.

secrétaires

Sté rech. pr 1er-9 Secrétaire Sténo-Dactylo pour travail varié de secrétariat dans domaine technique construction métallurgie, soudage, contrôles non destructifs. Capable taper anglais et si possible allemand.
Ecrire OGEP,
209, rue de l'Université
75007 Paris, Mme Friquet, q. tr.

formation profession.

LES CARRIÈRES EN INFORMATIQUE

ORIENTATION
avec ou sans BAC
FORMATION
CERIAC Association,
66, rue Amelot, Paris (11e).
TÉL. : 355-95-96.

automobiles automobiles

Garabédian-Boursault
Porte de Saint-Cloud
La nouvelle JAGUAR
4,2 L série 3 est arrivée
Essai immédiat
72, Av. Pierre Grenier 92100 BOULOGNE 609-15 32

ROVER

8 à 11 C.V.

A vendre Peugeot 504 L Diesel, année 76, valeur argus 18.000 F. Vendue 14.000 F. - Téléphonez pour rendez-vous (16-4) 440-36-64.

Part. vd Alfa Romeo, Alfetta 1600, 1977, lecteur cartouches, amortiss. nfs, 22.500 F. 962-13-89.

12 à 16 C.V.

A vendre très belle
MERCEDES 280 SL 1968
beige, intérieur cuir noir, hard-top, peinture neuve (fact.).
Téléphone : 899-18-55.

BMW 525 1974 1re main
EXCELL. ETAT - T. 506-77-83.

A vendre Peugeot 604 SL 60.000 km., année 1977, options : vitres teintées, couleur métallisée grenat, pneus neufs, jantes Delta, 32.000 F. Tél. : 770-39-95

Particulier vend Simca 1301 S, break, modèle 73, rouille métallisé, bon état général, 4.000 F. Téléphone : 264-27-35.

+ de 16 C.V.

JAGUAR SERIE 2
neuves, disponibles. Prix exceptionnels. Téléphone : 609-15-32.

locat.-autos

LOCATION AU MOIS
POUR JUILLET ET AOUT
SANS CHAUFFEUR

ROLLS ROYCE
SILVER SHADOWS 2
MERCEDES 450 SEL
MERCEDES 280 SL
RANGE ROVER
PORSCHE
FERRARI BOXER

FINE INTERNATIONAL

66, rue La Boétie,
75008 PARIS.

Téléphone : 563-74-81

divers

Ets NEUBAUER

concessionnaires Peugeot
vend véhicules collaborateurs
petit kilométrage :

604 TI 79,
604 Turbo Diesel automatique 79,
604 SL grand confort 79,
504 GLD 79,
104 ZS grand confort 79,
104 S 79 avec jantes,
104 SL et GLS 79,
possibilité crédit et leasing,
MM. Saubade ou Rolland.
Téléphone : 766-02-44.

Le Monde

équipement

A PROPOS DE...

LE RAPPORT MAYOUX ET LA DÉCENTRALISATION FINANCIÈRE

Une « City » à Rouen ?

Le conseil des ministres a adopté, le 11 juillet, une série de mesures pour favoriser la décentralisation financière et bancaire. Ces mesures découlent des propositions contenues dans le rapport Mayoux, dont plusieurs ont un intérêt concret pour la politique d'aménagement du territoire (« le Monde » du 27 juin). En Haute-Normandie, à Rouen, les responsables financiers ont déjà pris des initiatives dans ce sens.

C'est à l'unanimité que les conseillers régionaux de Haute-Normandie se sont prononcés, au début du mois de juillet, pour le renforcement du pouvoir de décision bancaire des responsables de leur région. Depuis plusieurs années, il est vrai, et sans attendre les conclusions du rapport Mayoux, les présidents des assemblées avaient attiré l'attention du gouvernement sur la nécessité de prendre des mesures visant à l'installation sur place de partenaires financiers capables de prendre des décisions rapidement. Les mesures de déconcentration financière adoptées par le gouvernement viennent donc appuyer les efforts des responsables régionaux pour faire du complexe urbain le plus important du Bassin parisien (après Paris) une région bancaire de plein exercice. Trois domaines d'action ont été définis, afin que soit favorisée, par la présence locale de « décideurs », la naissance de nouvelles entreprises, petites ou moyennes, et que soit aussi encouragée leur croissance.

Concernant le « crédit à court terme », les conseillers régionaux ont souhaité, en particulier, que les banques créent à Rouen des directions « normandes » ou de « vraies » délégations régionales. Actuellement, la B.N.P., comme la Société générale, considèrent encore Rouen comme partie intégrante de la région parisienne, alors que les cinq départements normands, de la Basse et de la Haute-Normandie, estiment les conseillers, devraient pouvoir constituer une entité particulière.

A propos du crédit à moyen et long terme, aux délégations régionales du Crédit hôtelier et du Crédit national déjà en place, devraient venir s'ajouter celles de la Caisse des marchés de l'Etat, même si cela ne paraît guère prévu en l'état actuel des choses.

Enfin, le crédit à l'exportation revêt un caractère essentiel compte tenu de la situation géographique et des atouts économiques de la région. De plus, dans la ligne du renforcement des fonds propres des entreprises, second thème du rapport Mayoux, a été décidée la mise à l'étude, sous la responsabilité du trésorier-payeur général, d'un Institut de participation comparable à ceux mis en place à Lyon (SIPAREX) et à Lille (PARTIPEX).

C'est avec prudence cependant qu'a été abordé ce dernier point, l'opportunité d'une telle création devant être étudiée par un groupe de travail qui rendra ses conclusions dans les prochains mois. Reste que, malgré les efforts des chambres de commerce régionales de Normandie à qui l'on doit la toute récente création d'une « société de caution mutuelle régionale », on voit mal comment on pourrait éviter de reparler de ce dossier financier à l'occasion des prochains débats sur la réunification de la Normandie. La venue prochaine à Rouen de la Banque d'Indochine et de Suez ne peut faire oublier le problème du choix d'une capitale régionale pour laquelle les avis restent très partagés.

MARC LECARPENTIER.

● *Le Boeing 747 après le DC-10 ?* — Un défaut dans le système de fixation des réacteurs aux ailes, identique à celui du DC-10, a été découvert, le mercredi 11 juillet, sur un Boeing 747 de la compagnie Pan Am, qui a aussitôt immobilisé l'appareil à l'aéroport Kennedy de New-York. Mais l'administration fédérale de l'aviation (F.A.A.), alertée par la compagnie, n'avait pas encore fait connaître sa position le 12 juillet.

Pour sa part, le Japon a décidé de lever l'interdiction de vol qui frappait les neuf DC-10 de Japan Airlines. *(A.F.P.)*

CIRCULATION

Le gouvernement prend une série de mesures pour améliorer la sécurité routière

- *Ceinture de sécurité obligatoire en ville*
- *Port du casque généralisé pour les cyclomotoristes*
- *Amendes plus lourdes et contrôles plus sévères*

M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, a précisé, mercredi 11 juillet, les mesures qui avaient été arrêtées le matin par le conseil des ministres dans le but de renforcer la sécurité routière. En effet, un certain relâchement du comportement des automobilistes, au cours des derniers mois, a fait remonter la courbe des victimes sur les routes (trois cents morts de plus au premier semestre de cette année par rapport à la même période de l'année précédente).

La plupart des mesures décidées par le gouvernement seront mises en œuvre d'ici au 1er janvier prochain : elles n'ont pas été faciles à mettre au point à cause des divergences entre ceux qui souhaitent un renforcement de la réglementation et des limitations de vitesse et ceux qui craignent pour l'avenir de l'industrie automobile.

Selon M. Bonnet, les accidents de la route constituent « *un véritable fléau qui a coûté à la collectivité nationale 40 milliards de francs en 1978* ». Le régime actuel des sanctions est peu efficace. « *Ainsi*, selon le ministre de l'intérieur, *sur 4 500 000 procès-verbaux donnant lieu à amendes, 1 500 000 seulement ont, en 1978, été suivis d'effet et sur 1 600 000 procès-verbaux donnant lieu à retrait du permis 360 000 seulement ont été suivis d'effet.* »

Le gouvernement *estime* que la sécurité routière dépend en premier lieu d'une amélioration du réseau ; c'est pourquoi, en 1980, le budget affecté à la sécurité des routes sera de 205 millions de francs au lieu de 80 millions de francs en 1979 ; 8 000 kilomètres de voies nationales ont déjà été aménagés pour faire disparaître les « points noirs » (carrefours dangereux, absence de glissières de sécurité). Il reste encore 20 000 kilomètres à équiper.

Une série de mesures pratiques a, d'autres part, été arrêtée par le gouvernement :

— L'utilisation des feux de croisement sera obligatoire la nuit en ville ; c'est-à-dire que l'automobiliste devra allumer ses *codes et ne pas circuler* avec ses seules lanternes ;

— Le port du casque sera obligatoire pour les conducteurs de cyclomoteurs en ville, et non plus uniquement en rase campagne ;

— Les automobilistes devront boucler leur ceinture de sécurité en ville ;

— Les contrôles relatifs à la vitesse, l'alcoolémie, le port de la ceinture seront plus fréquents et plus sévères ;

— Les constructeurs d'automobiles seront invités à installer sur les véhicules des dispositifs tels que des voyants lumineux indiquant si la ceinture est attachée ou non. Ils seront incités à équiper *les moteurs d'appareils* régulateurs de vitesse dans le but de respecter les limitations et d'économiser l'énergie.

Un permis de conduire à points

— Le garde des sceaux va préparer un texte de loi réformant le régime des amendes qui simplifiera les procédures de recouvrement de celles-ci. Les amendes, dont les taux seront augmentés, seront payables immédiatement par l'automobiliste fautif à l'agent verbalisateur ;

— Enfin, des mesures seront prises pour l'établissement d'un permis de conduire à points. Il s'agira d'un document en forme de carnet à souches. Pour chaque infraction constatée au code de la route (excès de vitesse ou dépassement dangereux), les autorités de police détacheront du carnet du conducteur un feuillet. Quand tout le carnet sera effeuillé, le conducteur ne sera plus en possession d'un titre valable et devra donc repasser un nouveau permis de conduire.

[Obliger les cyclomotoristes à porter le casque en toutes circonstances, comme les vélomotoristes et les motocyclistes, est une sage mesure qu'on ne saurait en aucun cas considérer comme une « brimade ». Regrettons toutefois que les textes qui seront soumis au Parlement n'aient pas prévu, d'autre part, l'obligation pour les cyclomotoristes — et du même coup pour les vélomotoristes, qui en sont dispensés — de rouler en permanence avec leur phare allumé : la preuve a été faite que les automobilistes, comme les piétons, « repèrent » beaucoup plus sûrement les deux-roues, quelles qu'en soient la taille et la puissance, lorsqu'ils circulent avec leurs feux allumés.]

ENVIRONNEMENT

A Nice, dans la baie des Anges

DEUX CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉNONCENT LA POLLUTION DES EAUX DE BAIGNADE

De notre correspondant régional

Nice. — Dans une lettre ouverte qu'ils viennent d'adresser à M. Jacques Médecin, maire de Nice et député (P.R.) des Alpes-Maritimes, deux conseillers municipaux, le Dr Henri Roubault et M. Max Cavaglione, animateurs du *mouvement* Nice-Ecologie, s'inquiètent de la pollution de l'eau de mer dans la baie des Anges. « *Les médecins de Nice constatent ces jours-ci*, écrivent-ils, *une recrudescence d'intoxications et de maladies infectieuses, surtout virales. Cette pathologie est en rapport évident avec la fréquentation des plages et des piscines municipales.* »

Les deux conseillers municipaux protestent d'autre part contre le refus de communiquer aux élus, membres de la commission municipale d'hygiène, les résultats des dernières analyses bactériologiques et chimiques de l'eau de mer, effectuées sur les plages de Nice. « *Ce n'est pas en cachant les résultats des analyses à la population niçoise*, reprochent-ils à M. Médecin, *que vous supprimerez la pollution de la mer dans la baie des Anges !* »

Les deux élus estiment que le seul moyen de préserver la santé des baigneurs est de construire rapidement une *station d'épuration* car tous les jours 130 000 mètres cubes de déchets et d'eaux usées sont rejetés sans aucun traitement directement dans la mer. « *Or*, ajoutent-ils, *la construction de cette station d'épuration est de plus en plus hypothétique, son financement étant compromis par les dépenses inconsidérées entraînées par l'édification d'un Palais des congrès aussi gigantesque que disgracieux, place Masséna.* »

GUY PORTE.

● *La vallée du Rieumajou classée site pittoresque.* — Par un décret du 4 juillet 1979 (*Journal officiel* du 11 juillet), la vallée du Rieumajou (Hautes-Pyrénées) est classée parmi les sites pittoresques. Ce classement va rendre plus difficile la construction projetée par la commune de Saint-Lary d'une auberge de quarante-trois lits dans ce site (*le Monde* du 10 décembre 1977). L'autre propriétaire de la vallée, la commune de Sailhan, et l'association Saint-Lary demain *s'opposent à ce projet qui préluderait* à une urbanisation progressive de la montagne.

INTERDICTION DES NAVIRES-USINES SOVIÉTIQUES ET JAPONAIS POUR LA CHASSE AUX BALEINES

Londres *(A.F.P., A.P.)*. — Par dix-huit voix contre deux, la commission baleinière internationale, réunie à Londres pour sa *session annuelle a décidé d'interdire* l'utilisation de bateaux-usine pour la chasse à la baleine. Cette décision qui a été accueillie avec satisfaction par les mouvements écologistes affecte surtout le Japon et l'Union soviétique qui disposent de grands navires-usines, accompagnés de flottilles de vedettes rapides équipées de harpons explosifs.

En revanche, une proposition du *Panama tendant à interdire* la chasse à la baleine en relation avec des usines situées à terre n'a pas recueilli la majorité des trois quarts requise. Elle aurait entraîné pratiquement l'interruption totale de la chasse comme le proposaient les Etats-Unis. La commission a toutefois décidé de faire procéder à une enquête sur les effets d'un moratoire général de cette chasse, réclamé non seulement par tous les écologistes mais par de nombreuses délégations.

En tout état de cause le représentant des Etats-Unis a l'intention de demander une érduction *de 35 à 50 % des quotas qui* avaient été fixés pour la campagne 1979 à vingt mille prises.



هكذا من الأصل

améliorer la sécurité routi[ère]

en ville

les cyclomotoristes

les plus sévères

Le Monde

économie

LES DIFFICULTÉS DE L'ÉCONOMIE DE LA FRANCE

AU CONSEIL DES MINISTRES

M. Giscard d'Estaing définit ce que doit être la conduite de la France et du gouvernement pour les deux ans à venir

Au terme du conseil des ministres, qui s'est réuni le 11 juillet au palais de l'Elysée, M. Giscard d'Estaing a déclaré :

« Les élections cantonales et les élections à l'Assemblée européenne sont passées. La composition du gouvernement en tire les conséquences immédiates. Désormais, pendant deux ans, et en dehors de toute échéance électorale, la France doit consacrer ses forces à s'adapter au nouvel état du monde.

» Le gouvernement doit définir clairement et dans un langage simple cette politique du « faire face ». Elle doit éviter deux écueils : l'illusion qui dispense de l'effort et le pessimisme qui décourage d'entreprendre.

» La France aborde cette période avec certains atouts : la mise en route décidée à temps du plus important programme électronucléaire du monde, qui lui économisera 43 millions de tonnes de pétrole en 1985 ; la réorganisation en cours de ses entreprises ; l'orientation de son industrie vers les secteurs définis ; l'excellente qualité de sa main-d'œuvre ; la variété de son agriculture.

» Mais il ne faut pas ignorer nos faiblesses. Nous continuerons à dépendre largement de l'extérieur pour nos approvisionnements pétroliers. Des efforts sont nécessaires pour accroître encore notre productivité, pour pénétrer plus largement sur les marchés étrangers, pour assurer l'équilibre de nos grandes institutions financières et sociales, pour valoriser nos productions agricoles et pour redresser la démographie. Le gouvernement délibérera sur tous ces problèmes. Il fera connaître successivement les conséquences qu'il en tire sur la politique économique et l'impulsion qu'il entend donner aux activités d'avenir.

» Les circonstances invitent les Français à resserrer leur solidarité. C'est pourquoi le gouvernement évitera d'ouvrir toute polémique inutile. Dans la mise en œuvre des politiques nécessaires il assurera une juste répartition de l'effort en préservant les ressources et les chances de progrès des catégories les moins favorisées. »

Le président de la République a ajouté : *« Le conseil des ministres ne doit pas être le lieu d'arbitrages et de conflits des hautes administrations, mais la réunion qui donne son impulsion à la politique de la France et qui en surveille l'exécution. Les travaux et l'ordre du jour du conseil des ministres seront aménagés pour souligner ce caractère. »*

[M. Pierre Hunt, porte-parole de la présidence de la République, a expliqué que ce dernier paragraphe ne faisait pas, à proprement parler, partie de la déclaration politique qui précède. Il s'agissait, pour le président de la République, de rappeler aux ministres leur rôle politique, au sens plein du terme, et la nécessité pour eux d'intégrer à leurs préoccupations sectorielles les préoccupations relevant de la collectivité nationale.

Les méthodes de travail du gouvernement pourraient être modifiées de telle manière que les arbitrages soient plus fréquemment rendus avant la réunion du conseil, qui pourrait alors se consacrer plus entièrement à la définition des objectifs généraux.]

Des sacrifices doivent être consentis par les titulaires des rémunérations les plus fortes

déclare M. Barre

Dans une interview accordée à notre confrère *Rhône - Alpes*, publiée le 12 juillet, M. Raymond Barre évoque les conséquences sur l'économie française de la récente hausse des prix du pétrole, et les mesures que le gouvernement pourrait être amené à prendre pour faire face à la situation.

Après avoir indiqué que les *« hausses successives de prix du pétrole depuis 1978 aboutissent à une augmentation de 58 % du coût de nos approvisionnements »* et que *« le prélèvement sur notre revenu national s'élève à près de 30 milliards de francs »*, le premier ministre rappelle la politique du gouvernement, *« qui vise quatre objectifs »* :

1) Défendre le front extérieur

« Il nous faut résorber le déficit commercial grâce à une vigoureuse politique d'économie d'énergie et à une stimulation des exportations. Il nous faut assurer la stabilité du franc au sein du système monétaire européen et maintenir la solidité de notre monnaie.

2) Eviter tout dérapage inflationniste

» La hausse des prix sera, en 1979, plus forte que prévu, car nous devons répercuter sur les prix intérieurs l'augmentation du prix du pétrole. Nous devons empêcher cependant le déclenchement de comportements et d'anticipations inflationnistes chez les agents économiques.

» Cela signifie que le gouvernement contiendra, selon les normes fixées, la progression de la masse monétaire, qu'il limitera le déficit budgétaire à un montant qui permette son financement par l'épargne et qu'il n'admettra aucune limitation à la concurrence intérieure et internationale.

» Cela signifie aussi et surtout que l'effort de modération dans le domaine des rémunérations devra être poursuivi et intensifié. Là est la clé de notre capacité à surmonter nos nouvelles difficultés.

» Depuis 1976, on observe que l'augmentation du pouvoir d'achat a été ramenée de 4,7 % en 1975 et 1976 à 2,6 % en 1978. Il faut, dans la situation difficile où nous nous trouvons, aller plus loin et s'en tenir au strict principe du maintien du pouvoir d'achat. Celui-ci doit déterminer le plafond et non le plancher des rémunérations.

» A compter de maintenant, et jusqu'au rétablissement de notre équilibre extérieur, il est indispensable que la hausse des rémunérations n'excède pas la hausse des prix. Si un effort spécial est fait en faveur des rémunérations les moins élevées, des sacrifices doivent être consentis par les titulaires des rémunérations les plus fortes.

» Plus précisément, la masse salariale dans l'entreprise ne doit pas croître plus vite que les prix.

3) Epargner à la France une récession

» Dès avril dernier, des mesures ont été prises en faveur de l'investissement des entreprises privées. Au début de septembre, des actions seront mises en œuvre dans le secteur du bâtiment et des travaux publics. Les investissements des grandes entreprises publiques seront stimulés. Le budget de 1980 soutiendra l'activité économique par l'acceptation d'un déficit budgétaire significatif.

» Mais cette politique de soutien de l'activité économique par le budget n'est évidemment pas possible si le déficit voulu des finances publiques s'accompagne d'un déficit subi des finances sociales de la nation. C'est dans cette perspective globale qu'il faut inscrire l'action de redressement de la Sécurité sociale qui sera mise en œuvre par le gouvernement. »

4) Assurer le succès du pacte national pour l'emploi des jeunes

Evoquant ensuite le problème de l'emploi — *« Il est possible qu'en 1980 le nombre de demandeurs d'emploi continue de s'accroître »* — M. Barre aborde à ce propos la question de l'immigration pour affirmer :

« La France s'est honorée en ne rejetant pas brutalement hors de ses frontières les travailleurs étrangers qui ont contribué à la croissance de notre économie. Beaucoup d'entre eux sont maintenant intégrés à la vie nationale. Tous sont traités et seront traités de manière digne. Mais aucun esprit de bonne foi ne pourrait dénier au gouvernement le droit de lutter contre l'immigration clandestine, ni celui de réserver en priorité aux Français les emplois qui peuvent être offerts par nos entreprises. »

Le premier ministre annonce ensuite que *« le budget de 1980 sera un bon budget pour l'industrie du bâtiment.*

Il aborde enfin le problème de la Sécurité sociale, par le biais des charges sociales qui pèsent sur les entreprises.

« Je n'ai pas l'intention d'accroître ces charges », affirme M. Barre, qui estime qu'à l'avenir *« ce sont ceux qui bénéficient de la protection sociale qui devront en assurer le financement supplémentaire requis. »*

En ce qui concerne la Sécurité sociale proprement dite, M. Barre affirme que, afin d'éviter que *« les bases mêmes de la protection sociale »* soient compromises, *« le gouvernement prendra avant la fin de juillet des mesures destinées à infléchir nettement le rythme de croissance des dépenses de santé. Ces mesures porteront sur les différentes catégories de soins, qui sont affectés par une progression excessive du volume de la consommation.*

M. PINAY ADMIRE LES EFFORTS DE M. BARRE

M. Antoine Pinay, ancien président du conseil, qui a été reçu le mercredi après-midi 11 juillet par le premier ministre, auquel il avait demandé audience en sa qualité de président de la Compagnie française pour la diffusion des techniques, s'est déclaré, à sa sortie de l'hôtel Matignon, *« admiratif »* à l'égard des *« efforts »* de M. Raymond Barre dans le domaine économique. Il a ajouté que, s'il était aujourd'hui à la place de celui-ci, il ferait *« tout ce qu'il fait »*.

Commentant cet éloge, *la Lettre de la Nation*, organe du R.P.R., indique, jeudi 22 juillet : *« C'est très gentil, à cette nuance près que personne ne sait ce qu'a fait Raymond Barre, si ce n'est d'expliquer pourquoi il ne pouvait rien faire. »*

La nécessité de ne plus attendre

(Suite de la première page.)

« Faire face » n'est certainement pas un impératif d'une actualité récente. Il y a des années que la crise assaille le pays et que le pouvoir lui-même parle des efforts et des sacrifices nécessaires. Serrer les rangs, innover, produire, procréer : ce sont là des *nécessités* dictées de longue date *aux* Français non seulement par les *événements* mais par le gouvernement et le chef de l'Etat, du moins en paroles.

Sauf à vouloir discerner dans les propos tenus mercredi par M. Giscard d'Estaing l'annonce d'un improbable *changement de politique*, l'essentiel du message n'est pas dans son contenu pratique mais bien dans la perspective *politique* choisie.

Deux *ans*, c'est une durée et c'est surtout un terme. C'est ce qu'il reste de temps au pouvoir en place pour *parvenir* à se *succéder* à lui-même à l'échéance de 1981. Et dans cette optique-là, deux ans, c'est très court.

Vite et maintenant

Le calendrier électoral le veut ainsi. La situation économique et la régulière *aggravation* de la *crise* appellent sans aucun doute depuis de longs mois déjà des actions douloureuses. *Seulement*, avant, il y avait les élections : municipales (1977), législatives (1978), cantonales (1979), européennes (1979), des élections perdues, *ou sauvées de justesse*, par la majorité. Des élections dans lesquelles cette majorité ne pouvait guère défendre un programme plus draconien sans effaroucher son électorat et sans indisposer le patronat, bref, sans mettre en danger son assise sociale. Aujourd'hui, la nouveauté est peut-être dans le fait que l'ampleur des sacrifices à obtenir atteint un seuil : celui au-delà duquel, justement, de larges parts de l'électorat giscardien risquent d'être touchées, du côté des cadres et des bénéficiaires de salaires élevés, par exemple (puisque ce n'est pas au secteur productif — et donc aux patrons — que l'on va demander de supporter une part supplémentaire de l'effort).

En d'autres termes, il est indispensable de renforcer les contraintes parce qu'on a dû attendre et l'impopularité en sera *plus* forte, plus dangereuse surtout. M. Giscard d'Estaing *doit parvenir*, en 1981, avec une situation économique aussi peu malsaine que possible et avec des atouts électoraux préservés. Rude affaire si la sauvegarde de l'économie implique le mécontentement des électeurs !

Il faut donc faire vite et maintenant. Vite, parce que, dans cette perspective-là, ce ne sont pas deux années qui restent à courir, mais à peine plus d'une. Il faudra bien, en effet, trouver le temps, un peu avant l'élection, de relâcher la pression, d'ouvrir quelques vannes pour redonner un cœur giscardien à quelques catégories sociales déçues d'avoir souffert comme les autres. Cela pourrait être la *tâche du* successeur de M. Raymond Barre, qui exprime sa *« fatigue »* et sa *« déception »* devant le *« harcèlement »* de ses détracteurs ; mais pour l'instant l'hôte de Matignon confirme par son attitude la *nécessité* de l'urgence : moins de vingt-quatre heures après la déclaration du président de la République, il présente, dans l'interview que publie, jeudi 12 juillet, le journal *Rhône-Alpes*, la manière dont il entend faire entrer dans les faits cette *politique* du *« faire face »*.

Il faut agir maintenant parce que, politiquement, *la conjoncture* est loin d'être défavorable. Une expression est en vogue en *ce* moment, selon laquelle les élections européennes ont *« remis les compteurs à zéro »*. Elle illustre, en *effet*, la situation née du scrutin du 10 juin, en particulier dans la majorité.

Chacun a fait ses comptes — ils n'étaient pas compliqués, — et l'on s'est gardé, de part et d'autre, d'en tirer des conséquences spectaculaires. Du côté du pouvoir : ni manifestation excessive de satisfaction, ni traduction du rééquilibrage de la majorité dans la composition du gouvernement ; ni *« polémique stérile »*. Du côté du R.P.R. : ni reniement de ce qu'on était auparavant ni provocation. Simplement, chacun des deux camps sait qu'il a marqué, ou perdu, un point et cela change tout. On a engagé une autre partie. De plus, ce ne sont pas les gaullistes qui devraient trouver à redire à des proclamations de fermeté et à des appels à l'effort.

Vis-à-vis de l'opposition aussi, MM. Giscard d'Estaing et Barre disposent de quelques avantages. C'est peu de dire que le parti socialiste est divisé et que le spectacle qu'il donne déçoit certains de ses sympathisants. A cela s'ajoute que, avec le score réalisé le 10 juin, il a perdu cette image brillante de parti conquérant qui n'en finissait pas de progresser dans l'opinion. Lui aussi attend. Il semble même en être réduit à jouer la diversion quand il se lance dans des entreprises aussi scabreuses que des émissions de radio-pirate... Il est vrai que, en la circonstance, les risques qu'il prend avec sa propre cohérence n'ont d'égal que la bêtise et la maladresse de ceux qui font défoncer sa porte et lui rendent ainsi le profit de l'opération.

Quant au P.C., il a délibérément choisi la voie d'un demi-isolement et d'un repli sur soi qui ôte encore un peu de crédibilité à l'opposition tout entière. En laissant entendre mercredi que le bruit fait autour de la « nouvelle droite » n'était qu'une *« manipulation »* visant peut-être à favoriser un « consensus » entre la droite giscardienne et le parti socialiste, M. Pierre Juquin ne faisait que reprendre l'argument maintenant classique de la trahison possible du P.S. Mais il ajoutait aussi, à sa manière, au discrédit de la gauche.

Une majorité calmée, une opposition ébranlée : M. Valéry Giscard d'Estaing dispose d'un court répit dont il a choisi d'user. On a presque oublié que le 8 juillet 1977 il déclarait à Carpentras : *« Avant la fin de cette année, la France sortira à la fois de la crise et de l'inflation. »* Les élections législatives étaient alors en ligne d'horizon et il s'agissait avant tout de rassurer. Aujourd'hui, les services que lui rendent ses adversaires ne sont pas négligeables et sa faculté de donner à penser que sa réélection en 1981 le laisse indifférent n'est pas l'un de ses moindres atouts.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

Le « vrai » plan Barre

(Suite de la première page.)

L'enveloppe pétrolière étant connue, les modèles ont tourné sur ordinateur ces deux dernières semaines pour tenter de déterminer les effets de ces hausses sur les grands équilibres : inflation, croissance, chômage, commerce extérieur. Mais, tant à Matignon qu'à la direction de la prévision, le mutisme est total sur les résultats obtenus. L'incertitude des réactions des différents partenaires de la France, l'inconnue que représente la capacité d'absorption de cette manne supplémentaire par les pays producteurs poussent à la prudence. D'autant que les modèles sont moins fiables face à une hausse *« anormale »*.

On en est donc réduit à des estimations grossières. Pour 1979 — année au cours de laquelle la facture énergétique sera moitié moindre qu'en 1980 — la source supplémentaire d'inflation serait *« de 1,5 % à 2 % en tenant compte des coûts induits »*, a affirmé récemment M. Ceyrac. Mais cela semble excessif. L'extrapolation des chiffres avancés par M. Giscard d'Estaing lors de l'entretien télévisé du 19 juin amène à une augmentation du rythme de l'inflation de l'ordre de 0,5 % à 0,8 %, compte tenu des nouvelles hausses des produits pétroliers et des tarifs d'électricité, qui vont intervenir au début du mois d'août. Pas de quoi, donc, justifier une hausse annuelle du coût de la vie à deux chiffres quand les objectifs gouvernementaux étaient de 8,5 %.

Quant à l'effet sur la croissance, *« il sera insensible cette année »*, M. Barre l'a répété récemment. Ce n'est qu'en 1980 que les hausses énergétiques se répercuteront pleinement sur l'économie française, aggravant l'indice du coût de la vie de l'ordre de 2 % et ralentissant la croissance d'un même pourcentage, des estimations jugées *« raisonnables »* aujourd'hui.

Dans ces conditions, le gouvernement avait plusieurs attitudes possibles. Comme en 1974, il pouvait laisser se développer un important déficit commercial. Cela, le premier ministre l'exclut, car, dit-il, *« il nous faut assurer la stabilité du franc au sein du système monétaire européen et maintenir la solidité de notre monnaie »*.

Dès lors, la facture pétrolière pouvait être payée par les ménages, les entreprises, voire par les deux. Mais là encore, M. Barre, qui a vu les dirigeants du C.N.P.F. le 29 juin, a tranché : comme le patronat, il estime visiblement que *« priorité doit être donnée à la compétitivité des entreprises pour relever le défi pétrolier »*.

Comme le préconisait récemment l'O.C.D.E., ce sont donc les revenus des ménages qui seront touchés, tant les rémunérations directes que les revenus de transfert. *« Depuis 1976*, dit le premier ministre à *Rhône - Alpes, on observe que l'augmentation du pouvoir d'achat a été ramenée de 4,7 % en 1975 et 1976, à 2,6 % en 1978. Il faut dans la situation difficile où nous nous trouvons, aller plus loin et s'en tenir au* strict *principe du maintien du pouvoir d'achat. Celui-ci doit déterminer le plafond et non le plancher des rémunérations. »*

Comme *« la masse salariale dans l'entreprise ne doit pas croître plus vite que les prix »* et comme *« un effort spécial sera fait en faveur des rémunérations les moins élevées »*, il est certain que les salariés à revenus élevés — la clientèle traditionnelle du giscardisme — verront leur pouvoir d'achat décliner au cours des mois qui viennent. Déjà le premier plan Barre avait limité l'évolution des salaires supérieurs à 18 000 F par mois. Il est vraisemblable que le nombre de salariés touchés sera plus vaste et l'application de la mesure plus rigoureuse.

Les salariés ne seront d'ailleurs pas les seuls touchés : la politique d'économies d'énergie — et de vérité des prix de l'énergie — les mesures en préparation pour résorber le déficit de la sécurité sociale vont dans le même sens d'une amputation du revenu des ménages, ce que M. Krasucki, secrétaire confédéral de la C.G.T. appelle déjà *« le hold up social du siècle »*.

Autre gage donné au patronat : *« Le budget de 1980 soutiendra l'activité économique par l'acceptation d'un déficit budgétaire significatif »* (on a déjà parlé de 40 milliards de francs pour 1979). C'est, estime-t-on à Matignon comme au C.N.P.F., le seul moyen d'éviter que le chômage n'atteigne des proportions insupportables. Mais ce déficit budgétaire sera limité *« à un montant qui permette son financement par l'épargne »*.

Pour le reste, c'est-à-dire le contrôle de la masse monétaire, la stimulation des exportations, le développement de la concurrence intérieure et internationale, M. Barre est fidèle à lui-même et à ses premiers plans. A la vérité, on peut se demander si le premier ministre ne trouve pas dans le rebondissement de la crise le moyen de mettre en œuvre la politique plus *« dure »* qu'il aurait aimé mener dès 1976.

« La solidarité nationale » nécessaire en temps de crise aurait sans doute justifié que l'effort soit mieux réparti. Mais dans une convergence de vues qui a rarement été aussi nette, le C.N.P.F., comme Matignon, affirment qu'il n'y a pas d'autre politique possible. Et pour que *« la pilule »* soit moins amère pour ceux qui vont être les principales victimes des difficultés énergétiques, c'est-à-dire les cadres, il est précisé que leur effort des années précédentes n'a pas été vain : *« Notre politique affronte cette nouvelle épreuve dans une situation plus forte que par le passé grâce à la politique de redressement menée depuis trois ans. »* Cela suffira-t-il à freiner les pressions qui vont se faire jour au mois de septembre de la part de consommateurs déjà fortement touchés par les hausses importantes des prix des carburants et du fuel domestique, des tarifs publics, par le contingentement des produits de chauffages et autres désagréments désormais quotidiens ?

BRUNO DETHOMAS.

CONJONCTURE

Après les déclarations du président de la République et du premier ministre

DANS LA PRESSE FRANÇAISE

L'heure de l'austérité

« *L'heure de l'austérité* », c'est le titre de *L'AURORE* qui, sous la signature de Jean Miot, écrit notamment : « *Il faudra nous estimer heureux si notre pouvoir d'achat est maintenu en 1980. 2,6 % de progression en 1978, c'est encore trop ; l'objectif, c'est la croissance zéro ! Le pouvoir d'achat doit déterminer, non plus le plancher, mais le plafond des salaires. C'est à cette seule condition que nous pourrons payer la note énergétique. Est-ce bien clair ?* »

« *Le temps de l'austérité* », titre aussi *LE FIGARO* où Xavier Marchetti traduit ainsi l'intervention du chef de l'Etat :

« *Ne rêvons pas, ne pleurnichons pas ; ne nous chamaillons pas. Les temps sont durs mais nous avons nos chances, et mieux à faire que de nous disputer.*

» *Injonction a été faite au gouvernement, par le chef de l'Etat, de nous convaincre de tout cela ; en bloc et au plus vite.* »

LES ECHOS soulignent le parti que le président de la République peut tirer de ces deux ans à venir sans élection, en concluant : « *Deux ans et des atouts donc. Mais il faudra faire vite. Et néanmoins prudemment.* »

« *Haro sur les salaires* », annonce *L'HUMANITE* pour qui « *le gouvernement continue à faire campagne pour obtenir des Français qu'ils acceptent, outre le chômage, une diminution du pouvoir d'achat* ». « *Serrez les coudes, serrez les dents et surtout serrez bien la ceinture : voilà en peu de mots résumée la consigne aux travailleurs par le président de la République* », déclare en outre Michel Naudy.

Dans *LA LETTRE DE LA NATION*, après avoir consacré la presque totalité de son éditorial au Parlement européen, Pierre Charpy ajoute ce post-scriptum : « *N'ayant pas très bien compris le sens de la « déclaration de politique générale faite par le président de la République à l'issue du conseil des ministres d'hier, je vous demande vingt-quatre heures de réflexion pour en traiter.* »

La C.G.T. accuse le gouvernement de vouloir préparer un « hold-up social »

« *Barre et Ceyrac annoncent que ce que nous avons vu n'est rien à côté de ce qui va suivre* », a déclaré M. Henri Krasucki, secrétaire de la C.G.T., le 11 juillet, au cours d'un petit déjeuner de presse. Entouré de la quasi-totalité des membres du bureau confédéral, il a qualifié les mesures économiques et sociales en préparation comme « *le hold-up social de l'après-guerre. Jusqu'à présent,* a-t-il dit, *on avait dit que le pouvoir d'achat était maintenu. Si on annonce une baisse, qu'est-ce que ça va être ? Rien n'est épargné, impôts, sécurité sociale, attaques systématiques contre les statuts des personnels, prévision de statuts pour les « nouveaux salariés », démantèlement des structures industrielles, attaques contre les liberté syndicales et autres, aggravation des conditions de travail, diversions et divisions en tous genres, y compris les immigrés. Et, par là-dessus, toute la campagne contre la prétendue pénurie d'énergie, prétexte à l'austérité, alors qu'on constate les profits records des sociétés capitalistes et l'accroissement des inégalités* ». M. Krasucki a aussi accusé M. Chotard de mensonge lors de ses déclarations relatives à la politique salairiale, qui, selon le dirigeant du C.N.P.F., « *n'a pas connu de pause en 1979* », une centaine d'accords « *garantissant une progression du pouvoir d'achat de 2 à 3 % pour les basses catégories* ». Les cégétistes déclarent que cette interprétation est pour le moins fantaisiste, étant donné que ces garanties de progression du pouvoir d'achat sont loin d'être acquises dans tous les accords et que de plus elles sont établies par référence à l'indice de l'INSEE, « *qui minore l'évolution du coût de la vie de 2 à 3 % par an* ».

De plus, assure M. Krasucki, le C.N.P.F. entretient délibérément une confusion entre le nombre de travailleurs compris dans le champ d'application des accords et le nombre de ceux qui sont réellement touchés par leur application. Ainsi, dans la métallurgie, vingt-six accords seulement ont été conclus depuis le début de l'année, dont aucun n'a été signé par la C.G.T., et ils ne couvrent guère que cinquante mille salariés sur un effectif de deux millions cinq cent mille. Dans les travaux publics, il ne s'agit que de la moitié des salariés et, dans l'industrie du bois et du bâtiment, de cinquante mille travailleurs au mieux sur trois cent mille.

Traitant de la facture pétrolière, M. Louis Moynot, secrétaire confédéral, dénonce la campagne qui tend à attribuer aux produits pétroliers toute la responsabilité de la crise : « *Nous souhaitons que soit mesuré avec précision l'impact de l'augmentation du pétrole.* » Selon la C.G.T., il est d'environ 1,5 %. La centrale se prononce pour une diversification des sources d'énergie. « *Il est urgent,* a dit M. Moynot, *de réaliser en France le programme comportant le développement des centrales hydrauliques et thermiques avec les équipements que cela implique.* » Il a critiqué la politique américaine qui s'oriente vers un rapport de forces, ce qui semble être aussi la direction prise par la France, qui abandonne la pratique des contrats à long terme. La C.G.T. prépare des propositions concrètes sur les économies possibles d'énergie. — J. R.

LES MENACES DE RÉCESSION EN OCCIDENT

SELON LE BIPE

L'économie française peut se rétablir mais le chômage continuerait à croître

L'économie française dispose d'un « *potentiel de redressement certain à moyen terme* ». Tel est le diagnostic porté par le BIPE (Bureau d'informations et de prévisions économiques) pour les cinq prochaines années. Se servant pour la première fois en France des modèles de projection à moyen terme D.M.S., mis au point par l'I.N.S.E.E., le BIPE, organisme privé de recherche, a fondé son analyse sur certaines hypothèses d'environnement international, notamment sur une évolution du prix du pétrole parallèle à celle de l'inflation mondiale, et de politique économique (gestion assez stricte des finances publiques, maîtrise des transferts sociaux).

Pour le BIPE, « *le redressement ne se traduit pas par une croissance nettement plus rapide — le taux moyen de croissance au cours des cinq prochaines années s'établirait à environ 3,5 %. — mais par une amélioration des conditions de la croissance :*

● *Poursuite de gains de productivité élevés favorisant une reprise progressive, mais durable, de l'investissement grâce à un partage de la valeur ajoutée plus favorable aux entreprises ;*

● *Réduction progressive des tensions inflationnistes ;*

● *Assouplissement de la contrainte extérieure grâce à une spécialisation industrielle de la France bien orientée vers les segments de la demande mondiale les plus dynamiques : les biens d'équipement des entreprises et des ménages (y compris automobile). L'excédent commercial de la France sur ce type de biens en 1984 (environ 150 milliards de francs) permettrait de compenser et au-delà la facture énergétique* ».

Toutefois, souligne le Bureau de prévisions « *de telles perspectives ne laissent guère espérer une amélioration sur le front du chômage; celui-ci continuerait même à s'accroître tout au long de la période, compte tenu d'un essor exceptionnel, au cours des cinq prochaines années, des disponibilités nationales en main-d'œuvre.*

» *Par ailleurs (...) le poids des transferts sociaux s'accroît considérablement dans la formation du revenu des ménages... Enfin, la stagnation voire la réduction au cours des années récentes des investissements productifs privés dans les industries de biens intermédiaires est porteuse de risques de tension sur l'offre au début des années 1980* ».

En conclusion, le BIPE souligne les tendances qui, en tout état de cause, lui paraissent « *fondamentales* », « *l'inévitable diversification qui attend les branches industrielles ; la lenteur des effets de l'adaptation en cours de l'économie française. Par exemple, le programme nucléaire engagé au début des années 70 n'allégera significativement la facture pétrolière que dans les dernières années de la période 1979-1984. De même les engagements de stabilisation monétaire ne contribueraient que lentement, et sous réserve d'une réelle concertation en matière de politiques économiques, à l'affermissement de la croissance dans la zone européenne* ».

LES EFFETS DE LA CRISE PÉTROLIÈRE SELON L'O.C.D.E.

ALLEMAGNE FÉDÉRALE : risque d'essoufflement

Les experts sont perplexes. L'étude sur l'Allemagne fédérale que vient de publier l'O.C.D.E. (Organisation de coopération et de développement économiques) constitue une preuve supplémentaire de leurs incertitudes. « *Certains signes laissent à penser,* écrivent-ils, *que l'expansion actuelle pourra acquérir l'élan nécessaire pour se poursuivre de façon autonome. Il est aussi à craindre que la reprise prometteuse en cours ne s'essouffle.* ».

Pour tenir compte de la hausse des prix du pétrole décidée fin juin par l'OPEP, cette étude contient aussi une note qui en apprécie de façon sommaire les conséquences pour l'économie ouest-allemande. Il en résulterait pour la période allant de juillet 1979 à juillet 1980 une réduction de 0,5 % du taux de croissance, et une élévation de 0,5 % du niveau des prix. Ainsi, le produit national brut augmenterait de 2,75 % (en taux annuel) au cours du premier semestre 1980, au lieu des 3,25 % prévus avant Genève. De leur côté, les prix à la consommation s'accroîtraient de 4 %, et non de 3,5 %. Enfin, l'excédent de la balance des paiements courants diminuerait d'environ 1,75 milliard de dollars.

Pour les experts du château de la Muette, en tout état de cause, la « *vive accélération de l'inflation* », observée depuis le début de 1979, « *ne laisse pas d'être préoccupante* ». Elle est certes due à la hausse des prix à l'importation, les pressions salariales s'étant atténuées. Toutefois, il convient d'éviter des « *retombées dangereuses* » en menant une politique monétaire « *appropriée* » et en maintenant la compétitivité élevée des produits ouest-allemands. Pour les experts de l'O.C.D.E., « *un durcissement de la politique monétaire* » serait « injustifié » et regrettable à cause des répercussions négatives qu'il aurait sur la demande, réels et la demande. Ils semblent donc inviter la Bundesbank à ne pas poursuivre sa politique d'élévation du loyer de l'argent.

Lors des prochaines négociations collectives qui commenceront à l'automne, des « pressions » pourraient s'exercer afin de rétablir une progression plus rapide des revenus réels ». Les spécialistes considéraient en conclusion que leurs prévisions — qu'ils jugeaient eux-mêmes « *peut-être un peu trop optimistes* » — supposaient que « *la confiance ne serait pas sérieusement entamée* » par la nouvelle situation pétrolière.

ESPAGNE : remise en cause du redressement

L'économie espagnole subira, elle aussi, les effets de la crise pétrolière. L'étude, que viennent lui consacrer les experts de l'O.C.D.E., a dû être révisée dans sa partie prévisionnelle et cela d'autant plus que des éléments intérieurs conduisaient en tout état de cause à un ajustement.

Ainsi, en 1979, la croissance sera « *sensiblement plus faible* » que le taux de 4 % initialement prévu. La hausse des prix à la consommation pourrait, quant à elle, être, « *nettement plus forte* » que 14 %. En mai, elle était déjà de 15,8 % calculée sur douze mois et de 16,9 % sur six mois.

La balance des paiements courants devrait être « *défavorablement affectée* » non seulement par la hausse des prix du pétrole, mais aussi par une augmentation des exportations moins forte qu'envisagé. En tout état de cause, la marge de compétitivité, liée à la dévaluation de juillet 1977, semble avoir été réduite dans une large mesure, au début de 1979, par la rapidité de l'inflation et par l'appréciation de la peseta.

Aux termes des estimations initiales des experts, le déficit commercial aurait, en 1979, atteint environ 5 milliards de dollars. Compte tenu notamment d'une progression modérée des recettes touristiques — en 1978 l'Espagne avait compté quarante millions de visiteurs étrangers, soit 17 % de plus que l'année précédente et enregistré 5 milliards de dollars de recettes, en progression de 40 % — et des envois de fonds des travailleurs immigrés, la balance courante aurait connu un excédent de 1,5 milliard de dollars, du même ordre qu'en 1978.

Cependant, le rétablissement de l'équilibre extérieur et la réduction du taux de l'inflation, qualifiés de remarquables par l'Organisation du château de la Muette, seront remis en cause par la nouvelle hausse des prix du pétrole.

En tout état de cause, l'accélération de la hausse des prix risque d'entraîner un accroissement de la pression des coûts et la mise en place d'une politique restrictive se traduisant par une baisse des investissements (en recul depuis quatre ans) et une augmentation du nombre des sans-emploi. Devant faire face à ces difficultés conjoncturelles, l'Espagne doit aussi, selon l'O.C.D.E., améliorer l'ensemble du dispositif de programmation, d'exécution et de contrôle des dépenses publiques et mettre en œuvre une restructuration industrielle, dans le sens d'une plus grande spécialisation.

La caisse d'équipement des P.M.E. groupera les aides de l'État aux entreprises

M. Monory, ministre de l'économie, a confirmé, le mercredi 11 juillet, au cours d'une conférence de presse, la création prochaine d'une caisse d'équipement des petites et moyennes entreprises, qui rassemblera les diverses facilités financières à moyen et à long terme, bénéficiant d'une aide directe ou indirecte de l'Etat, ou faisant l'objet de procédures spéciales

(« le Monde » du 2 juin 1979).

Dans un souci de « *simplification* » et pour réduire le nombre des interlocuteurs financiers des P.M.E., cette caisse groupera vraisemblablement tout ou partie des activités de la Caisse nationale des marchés de l'Etat (C.N.M.E.), du Crédit hôtelier et, éventuellement, du Crédit coopératif. M. Monory a précisé qu'« *il n'était pas question de faire un ghetto* », et que le nouvel instrument sera privilégié mais non exclusif, l'égalité de concurrence dans le domaine du crédit à court terme devant, notamment, être respecté. De plus, les professions concernées seront largement représentées dans les organes délibérants de la caisse, dont les décisions devront être largement décentralisées. Les pouvoirs publics, pour qui le développement des P.M.E. et des P.M.I. est « *capital* », sont décidés à « *aller aussi loin que possible* », a ajouté M. Monory, une étude sur le sujet ayant été confiée à M. Delacour, président de la Société générale alsacienne de banque (Sogenal), filiale de la Société générale, qui remettra ses conclusions le 15 septembre prochain.

Le ministre de l'économie a aussi rendu publiques deux mesures visant à renforcer les fonds propres des entreprises (*le Monde* du 12 juillet) : la première vise les sociétés de développement régional (S.D.R.), qui vont bénéficier d'une reconduction de la prime de 25 % (50 % en cas de création) accordée par le décret du 20 mai 1976 pour leurs prises de participation dans les P.M.E. de moins de 100 millions de chiffre d'affaires.

En contrepartie de cette reconduction, qui s'étendra jusqu'à la fin de 1981, les S.D.R. devront à nouveau doubler leur capital, le portant, globalement, de 400 millions de francs à 800 millions de francs.

La deuxième mesure, qui s'inscrit dans le même contexte régional, est l'octroi de la transparence fiscale aux instituts et sociétés de participation récemment créés, c'est-à-dire que les revenus tirés de leur participation ne supporteraient pas l'impôt sur les sociétés et ne seraient taxés qu'au titre des revenus des actionnaires de ces instituts et sociétés, comme dans le cas des sociétés immobilières d'investissement et des Sicomi. A cette occasion, une aide de démarrage serait accordée par l'Etat à l'Institut de participation de l'Ouest.

Le rapport Mayoux

Le ministre de l'économie s'est étendu, enfin, sur le rapport Mayoux consacré à la décentralisation bancaire, qu'il a qualifiée de « *riche* », et dont les conclusions rejoignent les siennes propres dans quatre directions : la décentralisation, le rétablissement de la concurrence, la simplification et la clarification, le renforcement des fonds propres des entreprises.

Pour ce qui concerne le premier point, il a été demandé aux grandes banques nationales de prendre des décisions d'« *envergure* » pour décentraliser leurs activités, sans toutefois aller jusqu'à la « *filialisation* » préconisée par le rapport Mayoux. Une étude *ad hoc* doit être réalisée pour la fin de l'année. Pour la concurrence, le coût du crédit bancaire devra être « *transparent* », comme celui du crédit à la consommation, dont les taux ont baissé jusqu'à 4 % après la réforme d'avril 1979, dans l'électroménager notamment. Comme le demande le rapport Mayoux, une enquête nationale sur les coûts va être réalisée. Enfin, des groupes de travail « *réduits* » (quatre ou cinq personnes) vont se pencher sur la simplification des circuits du crédit à moyen terme mobilisables, sur celle du court tèmes de collecte de l'épargne, et sur la réforme éventuelle des systèmes de collecte de l'épargne), problème qui n'a encore été l'objet d'aucune décision en raison de ses incidences financières et politiques.

LES ENTRETIENS DE CAMP DAVID

Le président Carter promet de convoquer une conférence des dirigeants des principales entreprises

Washington (*A.F.P.-U.P.I.*). — La retraite du président Carter à Camp David pour chercher des solutions à la crise économique et énergétique des Etats-Unis, se prolongera au moins jusqu'à vendredi, a indiqué mercredi 11 juillet le porte-parole du président, M. Powell. Cependant, a-t-il précisé, « *le président va prendre davantage de temps pour examiner les diverses propositions que lui présentent ses conseillers* ». M. Carter a reçu à Camp David plus de cent personnes appartenant au gouvernement et au secteur privé.

Les entretiens de mercredi, auxquels ont participé de nombreux responsables syndicaux, ont porté plus particulièrement sur le problème de l'emploi. De source gouvernementale, on estime en effet que l'un des effets de la récession rendue probable par la hausse des prix du pétrole décidée par l'OPEP sera d'accroître le chômage aux Etats-Unis.

Selon M. Powell, le président souhaite une plus grande collaboration entre le gouvernement et l'industrie privée pour trouver des solutions au problème de l'emploi. Il a promis de convoquer une conférence des dirigeants des principales entreprises américaines « *pour les encourager à embaucher un plus grand nombre de jeunes* ».

D'autre part, M. Powell a qualifié de « *spéculations mal informées* » les informations selon lesquelles le secrétaire à l'énergie, M. Schlesinger, s'apprêterait à donner sa démission. M. Schlesinger est très critiqué par une partie de l'opinion, qui lui reproche d'être en partie responsable de la pénurie de carburant. Le secrétaire à l'énergie « *a déjà proposé deux fois de donner sa démission par le passé et y a renoncé à la demande du président* », a déclaré M. Powell.

Dans l'entourage de M. Carter, on laissait entendre mercredi que le président pourrait prononcer le dimanche 15 juillet au soir un discours télévisé dans lequel il indiquerait les mesures qu'il a décidées pour lutter contre la crise de l'énergie. D'autre part, M. Hamilton Jordan, conseiller du président pour les questions de politique intérieure, pourrait recevoir le titre de secrétaire général de la Maison Blanche.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *Le groupe chimique suisse Hoffmann-Laroche* a engagé des négociations avec la compagnie française (Philips (groupe Philips) en vue de lui racheter sa participation majoritaire dans la société La Quinoleïne, important fabricant français de produits phytosanitaires (agrochimiques) implanté à Rouen. Un accord serait sur le point d'être conclu sur le prix de cession. L'opération devra être soumise à l'approbation des autorités françaises. Cette prise de contrôle permettrait en effet à Hoffmann-Laroche de prendre pied sur le marché français des produits phytosanitaires dominé par Ciba-Geigy (Suisse), Bayer (R.F.A.) et Rhône-Poulenc. De l'avis des deux parties, elle donnerait à La Quinoleïne une bonne opportunité de se développer tant à l'échelon national qu'international.

● *Thomson-C.S.F. vient de racheter la société américaine Burtek*, spécialisée dans le matériel d'entraînement pour la navigation aérienne. Cette opération doit permettre a la division « simulateurs de vol » de la société Le Matériel téléphonique, filiale de Thomson-C.S.F., de compléter son catalogue et de renforcer son implantation aux Etats-Unis.

● *Publicis-Conseil*, première agence de publicité française par le chiffre d'affaires (537 millions de francs hors taxes en 1978), vient de prendre une participation majoritaire (51 %) dans le capital d'une agence parisienne, de Bonneval Orlandini (25 millions de francs de chiffre d'affaires), qui aura ainsi accès à un réseau international et bénéficiera des services centraux de Publicis. Cette prise de contrôle d'une jeune agence « créative » marque chez Publicis une nouvelle étape de développement, les sept dernières années ayant été marquées par l'extension et la consolidation des activités internationales du groupe.

Etranger

RFA

● *L'excédent de la balance commerciale ouest-allemande* a reculé en mai pour s'établir à 2 milliards de deutschemarks contre 3,3 milliards en avril (3 milliards en mai 1978). Les importations ont atteint 24,99 milliards de deutschemarks en mai (contre 22,62 milliards en avril et 19,44 milliards en mai 1978) et les exportations 26,99 milliards (contre 25,95 et 22,48 milliards). Pour les cinq premiers mois de 1979, l'excédent commercial s'est établi à 13,2 milliards de deutschemarks contre 15,5 milliards de janvier à mai 1978. La balance des paiements courants a juste été équilibrée ; elle avait enregistré un surplus de 1,3 milliard de deutschemarks en avril et de 0,5 milliard en mai 1978.

● *Le déficit du secteur public ouest - allemand* s'est inscrit en 1978 à 40,5 milliards de deutschemarks, en hausse de 7,5 milliards par rapport à 1977. Les dépenses effectuées par l'Etat, les Laender et les municipalités ont atteint 415,9 milliards, en augmentation de 7,7 % par rapport à 1977, tandis que les recettes se sont inscrites à 375,4 milliards, en hausse de 6,3 %. Ce déficit a été couvert par des emprunts, à hauteur de 39,7 milliards de deutschemarks. — (*Agefi.*)

هكذا من الأصل

EN OCCIDENT

LA CRISE PÉTROLIÈRE SELON L'OC...

FÉDÉRALE : risque d'essoufflement

remise en cause du redressement

ENTRETIENS DE CAMP DAVID

président Carter promet ... une conférence des dirig... principales entreprises

AGRICULTURE

RENDU PUBLIC A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le rapport de la Cour des comptes sur l'indemnisation des calamités agricoles met en évidence de nombreux abus

Le rapport d'information sur le fonctionnement du Fonds national de garantie contre les calamités agricoles a été rendu public mercredi 11 juillet à l'Assemblée nationale. Effectué par la Cour des comptes à la demande de M. Vivien, président de la commission des finances, et sur proposition de M. Icart, rapporteur général de cette commission, ce document met en lumière les nombreux abus intervenus dans la répartition des aides versées par l'Etat aux agriculteurs victimes de sinistres d'origine climatique, notamment au cours de l'année 1977. La publication des travaux de cette haute juridiction, qui a été décidée par un vote unanime de la commission des finances le 27 juin dernier, est en soi un événement puisque c'est la première fois qu'un rapport issu d'une enquête de la Cour des comptes est largement diffusé. Selon M. Icart, ce type d'enquête ne revêt pas un « caractère secret », mais sa non-publication relevait « d'une habitude et d'une pratique ».

Il est vrai qu'il y a en la matière un vide juridique, puisque, en ce qui concerne la saisine de la Cour par le législatif, la loi (1) se contente d'une phrase laconique : « La Cour procède aux enquêtes qui lui sont demandées par les commissions des finances du Parlement sur la gestion de services ou d'organismes qu'elle contrôle. » La publication de ce document satisfait M. Icart, qui voit là une évolution heureuse des comportements respectifs de la commission des finances de l'Assemblée, de la Cour des comptes et... des services du premier ministre. « A partir du moment où ces rapports font apparaître des pratiques abusives, des erreurs dans certaines gestions, j'ai pensé, explique-t-il, que nous devions aller vers un système de vérité. Il faut que le Parlement et l'opinion publique soient informés. Peu importe les conséquences que cela peut avoir. »

Conscient qu'un tel précédent n'a pu se créer que grâce au « silence des textes », le rapporteur général reste cependant sceptique quant à la nécessité de rendre obligatoire par voie législative, une telle diffusion : « Je n'en vois pas l'intérêt ; à partir du moment où nous avons publié un rapport, il paraît difficile que les suivants (d'une même importance) ne le soient pas à l'avenir. » De même est-il hostile à la publication systématique des travaux effectués par les magistrats de la Cour, en raison de leur « intérêt inégal », de leur « coût », et du « volume de leur impression ». Réclamant la levée du secret qui règne également sur le montant des aides publiques octroyées aux enrteprises, M. Icart conteste le principe des aides ou indemnités justifiées à une époque déterminée, mais qui sont « pérennisées » sans que le Parlement puisse juger d'une telle opportunité, et cela en raison du manque d'informations dans lequel le cantonnent les pouvoirs publics.

Convaincu que la divulgation du rapport sur le Fonds national de garantie contre les calamités agricoles devrait faire « jurisprudence », le député U.D.F. des Alpes-Maritimes ne cache pas qu'il y a un risque : celui de voir les magistrats de la Cour s'auto-censurer en prévision de la large publicité qui sera donnée à leurs recherches ; risque équilibré par la satisfaction d'assister enfin à la diffusion publique de celles-ci.

LAURENT ZECCHINI.

La confiance ne paie pas

La confiance ne paie pas, ou plutôt paie trop bien. Le rapport que la Cour des comptes consacre au fonctionnement du Fonds national de garantie contre les calamités agricoles montre que la procédure d'autocontrôle, la volonté de décentraliser les décisions et d'accélérer les versements ont abouti à des abus manifestes dont les paysans sont en premier responsables, mais aussi les préfets qui les ont couverts. Ni les uns ni les autres n'ont, semble-t-il, été sanctionnés. L'attention du Parlement avait été appelée sur cette affaire par l'accroissement considérable des indemnités versées par le Fonds au titre des calamités de 1977. Depuis sa création, en 1964, le Fonds aura dépensé 2,3 milliards, dont 1,4 milliard pour la seule année 1977 (les dommages causés par la sécheresse de 1976 ont fait l'objet d'une procédure spéciale dont le coût n'est pas compris dans ce total). Les prêts bonifiés à bas taux d'intérêts, de 4 à 6 %, réalisés par le Crédit agricole et qui sont le deuxième type d'aides auxquelles les agriculteurs sinistrés ont droit sont passés d'une moyenne de 440 millions de 1971 à 1974, à 2 milliards en 1975 et 1976, puis 8 milliards en 1977. Pour l'Etat, le coût de la bonification d'intérêts a été multiplié par huit en cinq ans, passant de 86 millions en 1973 à 680 millions en 1978.

Pour la Cour des comptes, la réforme de procédure, entrée en vigueur depuis le 19 mars 1976, qui attribuait en pratique aux préfets et à des commissions communales, composées en majorité d'agriculteurs, le droit de décider et de la validité du sinistre et du montant des indemnités, n'est pas seule en cause. D'une part, les taux d'indemnisation ont été relevés ; d'autre part, un certain laxisme a conduit à rechercher *a posteriori* une explication météorologique à une baisse de rendement et à considérer comme calamité les aléas climatiques normaux auxquels sont soumis les activités agricoles. L'indemnité et le prêt spécial sont devenus des droits ordinaires auxquels les agriculteurs, mieux informés que par le passé, on recourru en plus grand nombre. La réforme de 1976 n'a fait qu'aggraver ce processus, ce d'autant, fait encore observer le rapport, que les moyens de contrôle des surfaces et des pertes réelles sont inexistants.

« Dans la conjoncture particulière de l'automne 1977, on a choisi de faire passer l'impératif de satisfaire rapidement la profession agricole qui se prévalait de graves dommages subis, avant le souci de rigueur dans l'application des textes et dans l'emploi des fonds publics », écrit la Cour des comptes qui a comparé le montant de l'aide publique aux agriculteurs sinistrés au résultat brut de l'agriculture et aux bases sur lesquelles les exploitants sont imposés. Il apparaît ainsi que, de 1974 à 1977, sans tenir compte des mesures propres à la sécheresse de 1976, ces ordres pour cause de calamités ont représenté pour la France entière 7,8 % du revenu brut des exploitations et 46,5 % des revenus agricoles imposés. Par département, la palme revient au Gers qui a touché, au titre des calamités en 1977, 31 % de plus que son revenu brut agricole calculé en année normale, et près de quinze fois la valeur du revenu imposable. Notons encore, pour ne pas épingler ce seul département, que, d'après l'enquête effectuée par la Cour dans le Lot-et-Garonne, les dommages réels pour le blé et le maïs ont été majorés respectivement de 60 % et 80 %.

Un remodelage en cours

Le remodelage du système d'indemnisation est en cours. Deux nouveaux décrets sont actuellement à l'étude au Conseil d'Etat et devraient être signés en septembre. Le déclenchement de la procédure d'indemnisation sera, comme avant 1976, distincte et postérieure à l'arrêté préfectoral déterminant les zones sinistrées. Pour éviter les pressions locales, celui-ci sera pris au niveau régional. Les agriculteurs auront accès à des prêts à taux non bonifiés, la bonification d'intérêt ne survenant qu'après la récolte et l'estimation exacte des pertes. L'indemnisation sera calculée non plus par type de culture, mais par rapport au résultat d'ensemble de l'exploitation. Enfin, l'échelon central déterminera le montant des enveloppes et les crédits seront répartis par les commissions communales qui demeurent en place. Mais il est probable que, à long terme, certaines productions comme les fourrages ou le maïs-ensilage ne seront plus indemnisables, et que les assureurs seront invités à étendre le champ des risques à couvrir en agriculture. Une expérience de déclaration préalable d'assolements, sur une méthode permettant de connaître avec rigueur la réalité des pertes, est en cours dans quelques départements. Pour M. Méhaignerie, qui commentait cette affaire du Fonds de garantie, rien de véritablement sûr ne pourra être fait tant que le système de l'imposition sur les bénéfices réels ne sera pas généralisé en agriculture. Une commission travaille sur ce thème. Ses conclusions devraient être déposées d'ici dix-huit mois.

JACQUES GRALL.

(1) Loi du 22 juin 1967 relative à la Cour des comptes (article 10).

En U.R.S.S.

La récolte céréalière serait en baisse de 20 %

La récolte soviétique de céréales serait très nettement inférieure en 1979 à ce qu'elle avait été en 1978. Selon le département américain de l'agriculture elle n'atteindrait que 185 millions de tonnes, contre 237,2 millions, soit une baisse de plus de 20 % : la récolte de blé représenterait 90 millions de tonnes, celle de céréales fourragères 85 millions et les céréales diverses 10 millions de tonnes. Cette baisse est la conséquence directe des conditions climatiques défavorables qui ont régné depuis le début de l'année, notamment de la sécheresse de ces dernières semaines.

Dans son rapport, le département américain de l'agriculture estime que si les perspectives des récoltes soviétiques venaient encore à se détériorer, l'U.R.S.S. serait, sans doute, obligée de réduire sa consommation, ses capacités d'importation étant limitées à 30 millions de tonnes, compte tenu de ses installations de manutention.

D'ores et déjà, l'U.R.S.S. a acheté 10 millions de tonnes de blé et de maïs aux Etats-Unis. On estime que ses achats atteindront 15 millions, voire 20 millions de tonnes. Une dizaine de millions de tonnes seraient fournies par d'autres producteurs.

La récolte mondiale de céréales en 1979 devrait, selon le département américain de l'agriculture, atteindre 1,58 milliard de tonnes, soit 5 % de moins que la « *production record* » de 1978. Quant à la récolte de blé, elle s'élèverait, toujours selon les estimations américaines, à 406 millions de tonnes, soit un recul de 7 % par rapport à 1977-1978. Une augmentation de 17 % de la production aux Etats-Unis et une récolte record en Inde seront loin de compenser la baisse attendue en U.R.S.S., mais aussi au Canada, en Europe occidentale et orientale et en Australie. — *(A.F.P.-U.P.)*

AFFAIRES

APRÈS LE REJET PAR LE PARLEMENT D'UN PROJET DE LOI

Le gouvernement institue par décret une société de gestion des parts de l'État chez Dassault-Breguet et à la SNIAS

Le ministre de la défense, M. Yvon Bourges, a commenté, mercredi 11 juillet, en conseil des ministres, la création de la Société de gestion de participations aéronautiques (SOGEPA), dont l'Etat détiendra l'essentiel du capital et qui aura pour rôle, sans intervention directe dans la gestion des entreprises concernées, d'administrer les participations de l'Etat dans la société privée Dassault-Breguet et dans la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS). Selon M. Bourges, la création de la SOGEPA *« s'inscrit dans le cadre de la politique gouvernementale de rationalisation de l'industrie aéronautique »*.

Cette société de gestion sera constituée par apport d'une partie du capital de la SNIAS et des actions que l'Etat détient dans le groupe privé Dassault-Breguet. Le statut de la SOGEPA, a *encore indiqué* le ministre, sera précisé par décret.

Ainsi, donc, ce que le gouvernement n'a pu obtenir par la voie législative, après le rejet de son projet de loi par les commissions de la défense et des finances de l'Assemblée nationale, il tente de le réaliser par la voie réglementaire : un simple décret qui reprend les grandes *lignes du texte d'application* conçu en complément du projet de loi abandonné depuis.

C'est au début de juin 1977 que le premier ministre avait annoncé l'intention du gouvernement *de réunir*, en une seule société financière, les actions de l'Etat chez Dassault-Breguet et à la SNIAS pour, avait-il alors expliqué, mieux coordonner les activités aéronautiques de ces deux entreprises tout en préservant leur autonomie de responsabilités.

L'Etat possédait à l'époque, et possède toujours, 99,5 % du capital de la SNIAS, tandis que M. Marcel Dassault et son fils, M. Serge Dassault, ont détenu jusqu'à 97,73 % du *groupe privé par l'intermédiaire* de la Société centrale d'études Marcel Dassault (S.C.E.M.D.). Cette dernière société a pris, entre-temps, la relève de la *Générale Immobilière* Marcel Dassault (G.I.M.D.) après *ce qu'il* est convenu d'appeler *« l'affaire de Vathaire »*, qui a valu à la société privée *notification*, par l'administration des contributions indirectes, d'un redressement fiscal portant sur les exercices *financiers* 1974 et 1975.

En vertu de l'article 16 de la loi du 29 décembre 1978, l'Etat a été autorisé à acquérir 20,001 % du capital de Dassault-Breguet. Cette participation de l'Etat, soit 548 millions de *francs*, a été *entérinée par* une convention conclue entre l'Etat et la société privée le 9 janvier dernier. Pour acquérir sa part sans débours de fonds, l'Etat a consenti à effacer les dettes et le *remboursement* des avances ou redevances que le groupe aéronautique privé lui devait depuis plusieurs années.

Un droit de blocage théorique

Dans le même temps, l'Etat a introduit quatre de ses représentants (MM. Jean Blancard, Jean-Etienne Sriber, André Valls et le général Claude Grigaut) au sein du conseil d'administration de Dassault-Breguet. Dérogeant au droit commun en matière d'égalité des actionnaires, l'assemblée générale extraordinaire de la société *privée* décidait, le 14 juin 1978, de supprimer le vote double attaché aux actions nominatives détenues depuis plus de deux ans, sauf pour ce *qui* est des actions de l'Etat. Ainsi, avec des actionnaires bénéficiant du vote double dans deux ans, l'Etat *détiendra* un tiers du capital de Dassault-Breguet dans les assemblées générales extraordinaires.

Ces opérations une fois réalisées, les parts de l'Etat dans la SNIAS et chez Dassault-Breguet devaient être regroupées au sein d'un établissement public de gestion (EGEPA). La création de cet établissement était précisément l'objet du projet de loi écarté par les deux commissions de l'Assemblée.

La plupart des députés ont, en règle générale, estimé que, la prise de participation de l'Etat chez Dassault-Breguet étant acquise, la formule proposée d'un établissement *public de gestion* n'améliorait pas la cohérence de la politique aéronautique de l'Etat, tant dans sa conception que dans son exécution. D'autant que cet établissement public, *dont les pouvoirs apparaissent* limités, n'est même pas en mesure de coordonner les multiples tutelles administratives qui s'exercent sur la construction aéronautique, en France, depuis le ministère de la défense jusqu'au ministère des transports en passant par ceux du *budget*, de l'économie ou de l'industrie.

De surcroît, le droit de blocage de l'Etat chez Dassault se révèle très théorique. Les décisions à la majorité dite qualifiée, en assemblée extraordinaire, portent sur la modification des statuts ou sur les augmentations de capital. Pour le reste, soit l'essentiel, les décisions sont prises par le conseil d'administration, à la majorité des membres. L'influence de l'Etat ne dépendra que du nombre de ses représentants, c'est-à-dire quatre actionnaires sur douze, les huit autres étant des amis ou des collaborateurs personnels de M. Dassault.

Après son échec au Parlement, le gouvernement a donc remis en chantier son projet de holding. Il se *satisfait*, aujourd'hui, de la rédaction — pour instituer la SOGEPA — d'un simple projet de décret, dont le texte final devra être publié au *Journal officiel* après l'avis du Conseil d'Etat.

Lors de l'examen des premiers textes, le Conseil d'Etat avait émis des réserves en raison, précisément, de l'absence de coordination entre les différentes tutelles liée à la modestie des pouvoirs attribués à l'EGEPA et, maintenant, à son successeur, la SOGEPA. Au demeurant, on peut se demander si la voie réglementaire qui vient d'être retenue par le gouvernement n'enfreint pas la Constitution, dont l'article 34 implique que la décision de créer des établissements publics relève de la loi.

JACQUES ISNARD.

STATISTIQUES DE 1978	DASSAULT-BREGUET (*)	SNIAS (*)
Chiffre d'affaires	6 321	9 519
Exportations	4 795	4 294
Résultats	+ 245,3	— 86,5
Effectifs	15 183	37 304

(*) En millions de francs.

LA CROISSANCE DES INDUSTRIES ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES SE RALENTIT

La croissance, en volume, des industries électriques, électroniques et de l'informatique, a connu un nouveau ralentissement en 1978 avec un taux de 2,5 % contre 4,7 % en 1977 et 8,8 % en 1976. En valeur, la progression du chiffre d'affaires, entre 1977 et 1978 ressort à 8,8 % : 94,1 milliards de francs contre 86,5 milliards. Pour 1979, les industriels du secteur ne sont guère plus optimistes. Ils estiment que la croissance sera voisine de celle enregistrée en 1978.

Ce sont, en 1978, les exportations qui, avec 32,9 milliards de francs, ont permis de compenser partiellement la faiblesse de la demande intérieure, les ventes à l'étranger progressant de plus de 12 % en francs courants alors que les ventes sur le marché intérieur n'ont augmenté que de 6 %. La balance commerciale a enregistré un solde positif de 4,8 milliards de francs contre 4,2 milliards en 1977. Largement excédentaire pour les biens d'équipement, elle est proche de l'équilibre pour les biens intermédiaires mais nettement déficitaire pour les biens de consommation.

Les effectifs totaux permanents (non compris le personnel employé sous contrat à durée indéterminée) ont diminué de 1,2 %. Le personnel ouvrier a été réduit de 3,3 %, mais une croissance de 1,5 % a été enregistrée dans les autres catégories, notamment les ingénieurs et les techniciens.

Les investissements en équipements productifs n'ont que faiblement progressé en 1978 (+ 2 %) : ils ne représentent que 4,6 % du chiffre d'affaires contre 5,7 % en 1973.

M. ANATOLE TEMKINE A ÉTÉ NOMMÉ PRÉSIDENT DE L'INSTITUT DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL (IDI)

M. Anatole Temkine, coprésident-directeur général d'Essilor, a été nommé le jeudi 12 juillet président de l'Institut de développement industriel (IDI), en remplacement de M. Georges Chavanes, président de Leroy-Somer, qui occupait ce poste depuis juillet 1977, et ne souhaitait pas que son mandat soit renouvelé.

[*Né à Paris en 1921, diplômé de l'Ecole supérieure de commerce de Paris, M. Anatole Temkine est entré en 1942 à la Société des Lunetiers* (Essel), coopérative ouvrière de production dont il devint gérant unique en 1967 jusqu'à sa fusion en 1971 avec la société Silor (Lissac) pour former Essilor International, leader français de l'optique et l'une des cinq premières entreprises mondiales de la profession.

M. Temkine est coprésident de cette société, en alternance avec M. Grandperret, président de la Chambre syndicale des fabricants de montures de lunettes de la région parisienne et vice-président du Syndicat général de l'optique et des instruments de précision. De haute stature, énergique, il a réussi, avec M. Grandperret, à doubler en quatre ans le chiffre d'affaires d'Essilor, qui frôle actuellement le milliard de francs, dont près de la moitié à l'exportation, notamment en Allemagne fédérale, au Japon et aux Etats-Unis. M. Temkine, en outre, est président et animateur de la nouvelle Association pour l'actionnariat de responsabilité des salariés (APARS), qui tend à développer les diverses formes d'ouverture du capital aux salariés.]

SOCIAL

UN DOSSIER DE L'INSEE SUR LE CHOMAGE

Les industries ne sont plus, globalement créatrices d'emplois

« Cinq années se sont écoulées depuis que la production connaît un rythme de croissance ralentie. Comment la population active s'est-elle adaptée à ce nouveau contexte, alors que les ressources en main-d'œuvre se trouvent amplifiées par l'arrivée des jeunes ? »

A cette question, la revue mensuelle de l'INSEE *Economie et Statistique* répond au travers d'un important dossier dans son numéro de juin (1). En cinq ans, de 1974 à 1978, la situation du marché du travail s'est largement détériorée : « *Durant les cinq années précédant la crise, de 1969 à 1973, l'économie française avait assuré une croissance nette de 1 835 000 emplois salariés (+ 2,3 % l'an) ; sur les cinq années suivantes, elle en a procuré environ cinq fois moins, soit 340 000 (+ 0,4 % l'an).* » Encore faut-il tenir compte du pacte national pour l'emploi des jeunes qui met « hors statistiques » 140 000 stagiaires inscrits en juillet 1977.

Les *industries ne sont plus* créatrices d'emploi, tant s'en faut, à part l'automobile et quelques secteurs qui ont embauché en 1978 : les industries agricoles et alimentaires (+ 5 000), l'énergie sauf le charbon (+ 4 000) et des activités traditionnellement créatrices d'emplois telles que la construction électrique et électronique *(+ 1 500). Inversement*, au cours de la même année, les secteurs industriels en régression accusent globalement une diminution d'environ 100 000 emplois salariés : textile-habillement (— 20 000), cuir-chaussures (— 4 000), charbon (— 5 000), transformation de l'acier (— 16 000), fonderie et travail des métaux (— 9 000), construction mécanique (— 11 000), matériaux de construction (— 5 000), papier-carton (— 4 000), bâtiment-génie civil (— 40 000).

Les effets sont d'autant plus ressentis que ces diminutions ont souvent touché des régions où l'activité économique se trouvait concentrée, comme l'Ile-de-France, le Nord, la Lorraine, le Midi-Pyrénées et la région Rhône-Alpes. Le tertiaire, où les effectifs ne croissent plus que de 2,1 % l'an entre 1974 et 1978 (contre 3,2 % entre 1969 et 1973), ne rééquilibre que partiellement la situation. Cela résulte notamment du tassement de l'embauche dans les services publics non marchands, les postes et télécommunications et la santé continuant de recruter : respectivement de l'ordre de treize mille et quarante *mille personnes* par an.

Se prémunir par l'intérim

Parallèlement, on note une généralisation du travail temporaire (l'intérim) à tous les secteurs, les employeurs ayant tendance à se prémunir contre les embauches définitives. Le nombre de contrats passés par les établissements de travail temporaire qui était de 1 004 800 en 1975, est estimé à 1 700 000 pour 1978. Quant aux licenciements économiques, ils atteignent un niveau supérieur de 12,1 % en 1978 par rapport à 1977 et de 25,3 % par rapport à 1975.

Enfin, chacun sait que les ressources en main-d'œuvre se sont accrues de façon collélative du fait d'une situation démographique particulière. « *Il semblerait que ces traits de l'évolution de l'emploi ne soient pas près de disparaître et caractérisent la situation à court et à moyen terme* », note *Economie et Statistique.* D'autant que les mesures destinées à modérer cette évolution s'apparentent plus à une médication douce qu'à des remèdes drastiques : « *Les pouvoirs publics favorisent les départs en inactivité, aménagent la transition entre formation et entrée en vie active et contrôlent l'immigration* ».

On étudiera donc avec intérêt le profil que trace la revue de l'INSEE des 1 366 000 chômeurs recensés en France en 1978. S'y confirme « *le rôle des emplois précaires ou de courte durée dans les circonstances d'entrée en chômage, comme la situation particulièrement difficile des jeunes et des plus de cinquante ans* ». On le savait, mais il est bon qu'une enquête le confirme : le phénomène atteint désormais le « noyau dur » de la population active, les délais d'attente s'allongent, et c'est finalement l'image d'un « perdant », surtout pour les plus âgés, que donnent le plus souvent les travailleurs privés d'emploi.

(1) *Economie et Statistique*, les collections de l'INSEE, bulletin mensuel, n° 112, juin 1979.

● *Revendications C.G.T. chez Renault.* — « *Tout le monde a été servi, sauf les travailleurs* », a déclaré à la presse M. Alain Stern, responsable C. G. T. des usines Renault, mercredi 11 juillet. Constatant ainsi le bilan social communiqué par la régie Renault pour 1978, M. Stern déplore la « *baisse du pouvoir d'achat qui touche la grande majorité des travailleurs* » et ce malgré un bénéfice net de 158,8 millions de francs annoncé par la Régie.

La C.G.T. demande un relèvement immédiat des salaires de 3 % et une prime de 500 F, justifiée, selon la centrale, « *par l'excellence des résultats* ». Pour appuyer ces revendications, plusieurs débrayages ont eu lieu, notamment à l'île Seguin.

CONCERTATION ENGAGÉE SUR LA SÉCURITÉ SOCIALE

M. Jacques Barrot reçoit les syndicats médicaux

La concertation va s'engager, a déclaré, mercredi 11 juillet, le nouveau ministre de la santé et de la Sécurité sociale, M. Jacques Barrot, qui a ajouté : « *Nous sommes des hommes de dialogue, il est sûr que les Français doivent faire chacun un effort. Ce ne sera pas la réforme d'un tel ou d'un tel. C'est un problème de toute la société et la réforme sera celle que tous les Français feront pour sauver la Sécurité sociale.* »

Cette concertation a, en fait, commencé dès jeudi 12 juillet. Le ministre et son secrétaire d'Etat à la Sécurité sociale, M. Jean Farge, devait recevoir jeudi la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F) et, vendredi, la Fédération des médecins de France (F.M.F.). La semaine prochaine, à partir de mardi 17 juillet, ce sera le tour des syndicats de salariés.

Des actions C.G.T. C.F.D.T., FEN

De leur côté, les représentants de la C.G.T., de la C.F.D.T. et de la *FEN, réunis* le 11 juillet, ont décidé d'organiser du 17 au 20 juillet une période d'« *intense sensibilisation et d'action* » dans les entreprises et les administrations pour la défense de la Sécurité sociale. La dernière journée sera marquée, en liaison avec les organisations de la « *plate-forme santé, Sécurité sociale* » (organisation syndicale, politique, mutualiste, *familiale* et d'usagers), par des manifestations et pétitions signifiant au pouvoir et au patronat « *leur opposition résolue à toute atteinte aux droits sociaux des travailleurs ainsi qu'à toute tentative de démantèlement du système de Sécurité sociale* ». Dans le communiqué commun aux trois organisations, la C.G.T. et la C.F.D.T. rappellent qu'elles ont déjà demandé aux pouvoirs publics « *que soit attribuée au compte de la solidarité nationale une dotation budgétaire palliant les conséquences du chômage et la révision de l'aide financière accordée par le régime général de Sécurité sociale aux autres régimes* ».

Près de Lille

DES OUVRIERS REPRENNENT L'EXPLOITATION DE LEUR ENTREPRISE

En accord avec la direction, les ouvriers de l'usine Sander, à Haubourdin, dans la banlieue lilloise, ont décidé de reprendre l'exploitation de cette unité de production. Celle-ci, spécialisée dans la blanchisserie et la teinture du lin, *devait fermer* ses portes, la Société de teinture et impression du Nord (TIN), qui exploitait cette usine, ayant décidé de consacrer ses efforts à son établissement principal de Don (Nord).

L'ensemble des quatre-vingts ouvriers ont décidé de racheter l'usine d'Haubourdin en engageant dans l'opération leurs *indemnités* de licenciement. L'accord s'est fait sur la base d'un versement mensuel de 20 000 F pendant sept ans. L'entreprise, qui couvre 42 000 mètres carrés, a un chiffre d'affaires de 12 millions de francs par an. Travaillant à façon, elle n'a pas de stock à financer.

Un groupe de travail comprenant des ouvriers, des agents de maîtrise, des représentants des deux syndicats, F.O. et C.G.T., a été constitué pour étudier la forme juridique que prendra la nouvelle société à partir du 1er janvier 1980. Le principal objectif du personnel est tout d'abord de conserver les débouchés : vingt-cinq clients importants. Une équipe est actuellement en formation pour prendre la relève des cadres qui ont été retirés par la société TIN. Depuis six mois, en effet, l'usine fonctionne sans directeur et, depuis un trimestre, sans chef de fabrication.

● *Prud'hommes : recours du C.N.P.F. au Conseil d'Etat.* — Le C.N.P.F. annonce qu'il vient de déposer un recours au Conseil d'Etat contre le décret du 17 mai 1979, qui concerne l'établissement des listes électorales prud'hommales en vue du scrutin du 12 décembre prochain.

contient en effet un certain nombre de dispositions contraires à la loi du 18 janvier 1979 portant réforme des conseils de prud'hommes, notamment en ce qui concerne la section de l'encadrement, l'indication des domiciles et la classification de certaines professions.

ÉNERGIE

Selon la commission PEON

LE KILOWATT-HEURE NUCLÉAIRE SERA EN 1985 DEUX FOIS MOINS CHER QUE LE KILOWATT-HEURE AU FUEL

Les centrales nucléaires fourniront en 1985 une électricité moitié moins chère que les centrales au fuel, vient de réaffirmer la commission pour la production d'électricité d'origine nucléaire (PEON). Pour la commission, le kWh coûtera alors (en francs constants de 1979), 11,81 centimes pour le nucléaire (6,05 centimes d'investissement, 1,99 d'exploitation et 3,77 de combustible), 17,94 centimes pour le charbon et 20,44 centimes pour le fuel.

Depuis les estimations de 1978, la dérive des coûts a été de 15,67 % pour le nucléaire, de 24,66 % pour le charbon et de 26,24 % pour le fuel. Mais les travaux de la commission ont été réalisés avant le renchérissement du pétrole de ces deux derniers mois. C'est dire que la compétitivité du nucléaire — sur le plan économique — va s'en trouver accrue.

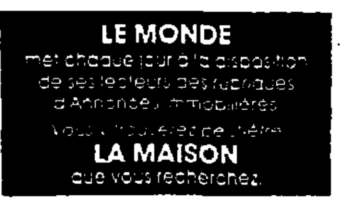
Rappelons que la commission PEON, qui a été créée en 1955 pour donner son avis sur l'étude, la réalisation et l'exploitation du nucléaire, est composée de représentants du C.E.A., d'E.D.F., du ministère de l'industrie et de patrons industriels du nucléaire — tous partie prenante au programme français, — aux côtés de hauts fonctionnaires du ministère des finances.

● *Légère détente sur le marché libre de Rotterdam.* Les prix pétroliers sur le marché libre de Rotterdam sont légèrement en baisse ces derniers jours. Le naphte cotait le 11 juillet 350 dollars la tonne et le gazole 360 dollars, soit environ 5 dollars de moins que la semaine dernière.

Selon les milieux pétroliers, cette baisse est principalement due aux grands arrivages de pétrole ces derniers temps, tandis que la demande est restreinte. Ils soulignent que la plupart des réservoirs dans le port de Rotterdam sont pleins et qu'il est difficile de stocker le pétrole qui arrive.

Néanmoins les milieux pétroliers du grand port néerlandais, comme le ministère néerlandais des affaires économiques, estiment que l'évolution des prix sur le marché libre de Rotterdam n'influencera pas le prix de l'essence à la pompe : l'essence sur le marché libre coûte près de 400 dollars la tonne contre 250 dollars la tonne sur le marché intérieur néerlandais. — *(A.F.P.)*

● *Proposition mexicaine pour résoudre la crise pétrolière.* — Le président mexicain, M. José Lopez Portillo, proposera, le 27 septembre, devant l'Assemblée générale des Nations unies une rencontre entre pays producteurs et consommateurs de pétrole et compagnies pétrolières, sous l'égide de l'organisation internationale. *On ne peut* laisser le pétrole être l'objet du laisser-faire, dit-on à Mexico, où l'on craint que les pays industriels, une fois démunis de ces ressources essentielles, utilisent tous les moyens à leur disposition pour se les procurer. — *(A.F.P.)*



LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou Dép. —		DEUX MOIS Rep. + ou Dép. —		SIX MOIS Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	4,2530	4,2550	— 50	— 30	— 80	— 55	— 30	— 30
$ can. ...	3,6255	3,6285	— 75	— 55	— 110	— 80	— 80	— 20
Yen (100).	1,9555	1,9585	+ 60	+ 85	+ 125	+ 150	+ 410	+ 455
DM	2,3285	2,3315	+ 60	+ 75	+ 130	+ 150	+ 395	+ 440
Florin ...	2,1110	2,1140	0	+ 10	+ 5	+ 20	+ 35	+ 70
F.B. (100) .	14,5210	14,5400	— 405	— 290	— 660	— 500	— 875	— 505
F.S. (100) .	2,5720	2,5755	+ 175	+ 190	+ 365	+ 390	+1065	+1125
L. (1 000) .	5,1635	5,1770	— 315	— 260	— 575	— 490	—1230	—1045
£	9,4930	9,5035	— 415	— 360	— 765	— 670	—1225	—1070

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	5 3/8	5 3/4	5 7/8	6 1/4	6 3/16	6 1/2	7 1/16	7 1/4
$ E.-U. ..	3 11/16	4 1/16	10 7/16	10 13/16	10 5/8	10 7/8	10 3/8	10 7/8
Florin ...	8 1/4	9	8 7/8	9 3/8	9 1/4	9 11/16	10	10 3/8
F.B. (100) .	11 3/4	12 3/4	11 3/8	11 7/8	11 1/4	12	11 1/8	11 5/8
F.S.	1	1 3/8	1 1/16	1 1/4	1 1/8	1 1/2	2 1/8	2 1/2
L. (1 000) .	11	13	14	16	14	16	13	15
£	13 7/8	14 1/8	14 1/4	14 3/4	14 1/8	14 5/8	13 1/8	13 5/8
Fr. franç..	9 1/8	9 7/8	10 13/16	11 5/16	11 1/4	11 3/4	11 5/8	12 1/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
11 JUILLET

Marché plus sélectif

La fièvre de hausse, qui s'était emparée de la Bourse lors de la précédente séance, est un peu retombée mercredi, et, malgré la persistance de courants d'achats encore assez étoffés, le mouvement de hausse s'est fortement ralenti, l'indicateur instantané n'enregistrant en clôture qu'un modeste gain de 0,5 % environ.

Au total, une trentaine de valeurs ont monté de 2 % et plus, avec Poliet (+ 6,8 %) en vedette, et un nombre à peu près égal de 1 % à 2 %. Comme la veille, les baisses ont été à peu près inexistantes, une dizaine seulement, égales ou supérieures à 1 %, ayant été relevées.

Bref, le marché est apparu beaucoup plus sélectif, mais surtout très résistant. Après la flambée de la veille, ce bon comportement a un peu rassuré les professionnels et les habitués de la corbeille, qui appréhendaient un net retournement de tendance, avec la nouvelle tension observée sur les taux d'intérêt à court terme et le renchérissement des matières premières achetées par la France en juin.

Les « gendarmes » (Caisse de dépôts et autres), il est vrai, étaient là pour veiller au grain. Et même si leur intervention a été discrète, elle s'est révélée efficace. Dans les travées, l'avoir fiscal à 100 % préconisé par l'Association française des banques faisait l'objet de toutes les conversations. Mais personne ne croyait vraiment à son application.

Les cours de l'or ont peu varié, le lingot perdant 50 F à 42 000 F, cependant que le napoléon revenait de 370 F à 369,50 F, puis à 368,60 F. Cependant, avec la hausse du dollar, le prix du métal jaune exprimé en cette monnaie est monté, passant de 305,70 dollars à 307 dollars l'once.

Le volume des transactions a diminué : 13,17 millions de francs contre 15,11 millions de francs.

LONDRES

Le calme règne sur le marché, mais la tendance est plutôt soutenue. L'indice des industrielles progresse de 0,9 point à 469,5. Stabilité des Fonds d'État. Baisse des pétroles. Irrégularité des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 298 75 contre 298 30

VALEURS	CLOTURE 11/7	COURS 12/7
Beecham	525	528
British Petroleum (1)	12 80	12 25/64
Courtaulds	95	98
De Beers	352	357
Imperial Chemical	324	326
Rio Tinto Zinc. Corp.	271	271
Shell	372	368
Vickers	184	184
War Loan 3 1/2 %	34 1/4	34 1/4
*West Driefontein	46 3/8	46 5/8
*Western Holdings	34 1/8	34 1/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.

(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

RHONE-POULENC. — Selon M. Jean Gandois, P.-D.G. du groupe, les résultats consolidés pour le premier semestre seraient en progression sensible. Rappelons qu'au 30 juin 1978 le bénéfice net consolidé de Rhône-Poulenc avait atteint 150 millions de francs (contre 84) et le chiffre d'affaires 13,16 milliards (+ 6,2 %).

GENERALE OCCIDENTALE. — Résultats consolidés pour l'exercice clos le 31 mars 1979 d'une durée exceptionnelle de neuf mois : chiffre d'affaires : 14,07 milliards de francs ; part du groupe dans le bénéfice net : 80,34 millions de francs. Pour l'exercice 1977-1978 d'une durée de douze mois, le groupe avait réalisé un chiffre d'affaires consolidé de 14,08 milliards de francs et 102,43 millions de bénéfice net. Dividende global de 18 F contre 15,75 F.

W. R. GRACE and Co. — Dividende trimestriel de 0,5125 cents contre 0,475 cents. Le dividende annuel passe ainsi de 1,90 à 2,05 dollars par action.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	11/7	12/7
1 dollar (en yens)	218 10	217 15

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 9 3/8 %

NEW-YORK

La baisse s'accélère

Le mouvement de baisse, amorcé vingt-quatre heures plus tôt, s'est sensiblement accéléré mercredi, après une reprise initiale, et, en clôture, l'indice des industrielles s'inscrivait à 843,66, soit à 6,48 points en-dessous de son niveau précédent. L'activité s'est cependant encore un peu ralenti, et 36,73 millions de titres ont changé de mains, contre 39,85 millions.

Les valeurs pétrolières ont donné le signal de la retraite, leur repli étant imputable, à la fois au refus du président Carter de libérer le prix de l'essence, mais, surtout, à la publication des résultats de l'enquête menée par la SEC sur les opérations effectuées par les initiés sur lesdites valeurs. La multiplication des prévisions officielles de récession ont ajouté, de leur côté, à la lourdeur de l'atmosphère ambiante.

Sur 1 876 valeurs traitées, 887 ont baissé, 565 ont monté et 424 n'ont pas varié.

VALEURS	COURS 10 7	COURS 11 7
Alcoa	52 1/8	51 5/8
A.T.T.	57 5/8	57 1/2
Boeing	42 ...	42 1/4
Chase Manhattan Bank	39	38 3/4
Du Pont de Nemours	41 5/8	41 .
Eastman Kodak	56 3 4	56 3/8
Exxon	55 3/4	54 .
Ford	41 7/8	41 7/8
General Electric	50 7/8	50 3/8
General Foods	31 1/2	31 3 8
General Motors	57 3/4	57 5/8
Goodyear	15 1/4	15 1 4
I.B.M.	72 3/8	71 3/4
I.T.T.	30 1/4	29 3/4
Kennecott	23 1/4	24 1 4
Mobil Oil	41 5/8	40 1/2
Pfizer	30 1/2	30 1 4
Schlumberger	76 3 4	77 1/4
Texaco	28 3/8	28 3/4
U.A.L. Inc.	25	25 1/8
Union Carbide	38 7/8	38 5/8
U.S. Steel	22 1/8	22 .
Westinghouse	20 5/8	20 3/8
Xerox	61 7/8	62 1/8

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 29 déc. 1978)

	10 juill.	11 juill.
Valeurs françaises	106,7	107,5
Valeurs étrangères	126,6	125,6

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	95	95,8

BOURSE DE PARIS - 11 JUILLET - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	37 80	2 224
5 %	53 50	2 285
5 % 1920-1960	151 ...	2 265
3 % amort. 45-54	71	2 836
4 1/4 % 1963	97 60	3 636
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
EAR (Sté) Centr.	683	678
S.P.E.G.	195 50	196
U.A.P.	553 ...	552
Alsacien. Banque	327	328
Locabail	218 ..	218
Locabail Immob.	328 ..	332
Loca-Expansion	148 .	140 ..
Locafinancière	204	204
(Ly) Lyon. Dép. Cr.	122 50	122
...	158 ..	151 ..
Cie Lyon. Imm.	.. ..	150 80
OFIMEG	137	137
U.R.I.M.O.	187	190 80
Union Habit.	... ..	285
[illegible]	[illegible]	[illegible]

MARCHÉ A TERME

[illegible]

COTE DES CHANGES

[illegible]

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

[illegible]

SICAV

[illegible]

HORS COTE

[illegible]

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 12 juillet 1979 a été tiré à 546 952 exemplaires.

A B C D E F G

Le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés aide 195 000 Vietnamiens installés dans les pays de premier accueil

De notre correspondante

Genève. — La phase préparatoire de la conférence sur les réfugiés d'Indochine convoquée par le secrétaire général de l'ONU pour les 20 et 21 juillet à Genève, laisse apparaître certaines difficultés politiques. C'est ainsi que l'attitude des autorités soviétiques qui n'ont pas accepté de participer à la réunion et semblent ignorer le principe même de l'assistance aux personnes en danger, paraît inadmissible aux Etats disposés à accomplir ce qu'ils estiment être des sacrifices réels.

Bien que l'objet de la réunion soit la recherche d'une solution pur tous les réfugiés fuyant la péninsule, l'accent sera principalement mis sur le Vietnam. Tous les efforts sont cependant déployés afin que d'une part Hanoï ne soit pas mis systématiquement en accusation — comme certains gouvernements le souhaiteraient — et que, d'autre part, les départs massifs de réfugiés vietnamiens puissent se faire de manière organisée et humaine et qu'il soit notamment tenu compte du regroupement des familles. Le projet de créer des camps de transit provisoires à l'intérieur même du pays demeure très délicat.

On ne peut aussi que regretter que des organismes non gouvernementaux tels que le Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.) et le Comité intergouvernemental pour les migrations européennes (CIME), dont l'activité en faveur des réfugiés asiatiques est considérable, ou des responsables d'initiatives privées comme celle du Comité « Un bateau pour le Vietnam » ne puissent participer de plein droit à une conférence où seuls les représentants des Etats auront voix au chapitre.

Dans un rapport rendu public à Genève ce jeudi 12 juillet, le H.C.R. tente de faire le point de la situation. Il rappelle notamment que la Thaïlande a renvoyé au Cambodge quelque quarante mille réfugiés khmèrs et que des milliers d'autres risquent d'être encore refoulés. Cent cinquante mille réfugiés du Cambodge, qui avaient pour leur part été accueillis par Hanoï, sont retournés de leur plein gré dans leur pays à la suite des récents événements, mais une trentaine de milliers demeurés au Vietnam ont besoin d'une aide, en vue de leur intégration sur place.

Les deux cent trente-cinq mille Vietnamiens réfugiés en Chine ont, eux aussi, besoin de l'assistance du H.C.R., comme l'a fait savoir Pékin. Quant au sort des « boat-people », il demeure tragique. Le rapport rappelle — sans les nommer — que les « pays intéressés », non seulement refusent l'autorisation de débarquer, mais ont expulsé en haute mer des milliers de femmes, en dépit des fonds accordés par le H.C.R. pour qu'il leur soit porté assistance.

Au 30 juin, les 195 000 réfugiés qui ont eu la chance de ne pas périr en mer se répartissaient de la façon suivante : 59 000 à Hongkong ; 43 000 en Indonésie ; 550 au Japon ; 2 800 à Macao ; 75 000 en Malaisie ; 5 000 aux Philippines ; 450 à Singapour ; 9 400 en Thaïlande. A cette date, l'aide du H.C.R. s'élevait à un total de 43 millions de dollars ainsi répartis : 10,5 millions pour Hongkong ; 3,1 millions pour l'Indonésie ; 1,1 million pour Macao ; 20,2 millions pour la Malaisie ; 2 millions pour les Philippines ; 1 million pour Singapour ; 1,5 million pour la Thaïlande.

On ne saurait en revanche préciser combien de milliers de réfugiés sont morts noyés faute d'avoir rencontré des navires ou parce que les équipages de ceux qu'ils croisaient ne tenaient pas compte de leurs signaux de détresse.

La conférence étudiera encore le problème des centres de triage des îles de Galang (Indonésie) et de Tara (Philippines). Elle se penchera aussi sur l'aide à apporter à certains pays d'accueil permanent, car les possibilités de rapatriement volontaire des réfugiés — sauf pour les Cambodgiens se trouvant au Vietnam — sont faibles.

ISABELLE VICHNIAC.

APRÈS LA SIGNATURE DE SALT 2

MOSCOU S'OPPOSERAIT AU CONTROLE DEPUIS L'ESPACE AÉRIEN TURC

Washington (A.F.P.). — L'Union soviétique a refusé la proposition américaine de faire survoler la Turquie par des avions U 2 pour vérifier l'application par l'U.R.S.S. des accords SALT-2, écrit jeudi 12 juillet le *Washington Post*.

Le quotidien, qui cite de hauts fonctionnaires américains, rappelle que la Turquie avait refusé de donner son accord à la proposition des Etats-Unis, attendant la réponse soviétique. Il ajoute que le refus soviétique a été récemment transmis à l'administration américaine par la voie diplomatique. Le département d'Etat s'est refusé à tout commentaire.

[La Norvège, seule autre puissance de l'OTAN frontalière de l'U.R.S.S., ferait, elle aussi, dépendre d'un hypothétique acquiescement soviétique l'installation, chez elle, de stations d'écoute américaines pour le contrôle du traité SALT-2 (« le Monde » du 8 et 9 juillet).]

LES CHEFS MILITAIRES AMÉRICAINS JUGENT « ACCEPTABLES » LES « RISQUES » QUE COMPORTE L'ACCORD

Washington (A.F.P.). — Le comité des chefs d'état-major 11 juillet, qu'il estime que le traité SALT 2 comporte des trai té SALT 2 comporte des risques acceptables et qu'il est dans l'intérêt national de le ratifier. La position du comité a été exposée par le général Jones devant la commission sénatoriale des affaires étrangères.

« *Aucun d'entre nous n'est totalement à l'aise à l'égard des dispositions du traité,* a déclaré le général Jones. *Nous croyons toutefois que les risques sont acceptables à condition que nous puissions vigoureusement contrecarrer les méthodes soviétiques, améliorer les capacités de nos méthodes de détection et moderniser nos forces stratégiques. Dans ce contexte le comité des chefs d'état-major croit que l'accord est vérifiable de façon adéquate (...) et, malgré quelques nuances d'inquiétude sur certains aspects spécifiques de SALT 2, chacun d'entre nous estime que l'accord que le président a signé à Vienne est dans l'intérêt national des Etats et mérite votre soutien.* »

Selon le texte préparé à l'avance de sa déclaration devant la commission, le général Jones a ajouté : « *Nous croyons qu'il est essentiel que le pays et ses dirigeants considèrent SALT 2 comme une étape modeste mais utile dans le processus à long terme qui doit comprendre la détermination de fournir des capacités adéquates pour maintenir l'équilibre stratégique en même temps que des efforts pour parvenir à des réductions plus substantielles* » des armements. SALT 2 ne doit pas devenir pour le peuple américain un « *tranquillisant* », a ajouté le général.

● *Deux alpinistes*, MM. Régis Deplanck, vingt-cinq ans, et Georges Dispa, vingt et un ans, sont morts, mercredi 11 juillet au matin, aux aiguilles Rouges dans le massif du Mont-Blanc. Un autre alpiniste, dont l'identité n'a pas encore été indiquée, a trouvé la mort à l'aiguille Verte.

INCENDIE DU PRINCIPAL HOTEL DE SARAGOSSE

Quarante morts plus de cent blessés

Saragosse (A.F.P.). — Quarante morts et plus de cent blessés, tel était le bilan encore provisoire le jeudi 12 juillet en fin de matinée d'un incendie qui a complètement détruit le plus grand hôtel de Saragosse, le Corona de Aragon. La veuve de Franco, Mme Carmen de Polo, la duchesse de Cadix, petite-fille du caudillo et son mari, Alphonse de Bourbon, cousin du roi Juan Carlos, se trouvaient parmi les clients de l'hôtel. Ils ont été évacués à temps et sont saufs.

Le gouverneur de Saragosse a écarté l'hypothèse d'un incendie criminel. Le feu aurait éclaté à 7 heures du matin au premier étage et se serait très rapidement *propagé*.

Dans la Seine-et-Marne

FUSILLADE ENTRE LES POLICIERS ET LES RAVISSEURS DE M. HENRI LELIÈVRE

Une fusillade a opposé, ce jeudi matin 12 juillet, près de Dammartin-en-Goële (Seine-et-Marne), des policiers et les ravisseurs de M. Henri Lelièvre, homme d'affaires de la Sarthe, qui avait été enlevé, le 21 juin, par deux inconnus, à son domicile de Mareschè.

La fusillade a eu lieu au moment de la remise de la rançon (six millions de francs). Cette rançon aurait été récupérée, mais, à midi, on ignorait encore le sort de M. Lelièvre. Quant à ses ravisseurs, ils étaient recherchés par les enquêteurs de l'Office central de répression du banditisme, dans le nord de la Seine-et-Marne.

LES BANQUES SERONT OUVERTES DANS LA MATINÉE DU 13 JUILLET

Contrairement à ce que nous avons écrit dans nos éditions datées du 12 juillet, les banques, habituellement fermées le samedi, seront fermées du vendredi 13 à partir de 11 h. 45 ou 12 heures (selon les établissements) jusqu'au lundi 16 au matin. Celles qui sont habituellement ouvertes le samedi seront fermées à partir du vendredi 13 (11 h. 45 ou 12 heures) jusqu'au mardi 17 au matin.

L'audience et la diffusion des quotidiens nationaux

Le Centre d'études des supports de publicité (C.E.S.P.) vient, au cours d'une conférence de presse présidée par M. Daniel Adam, de rendre publics les résultats de la traditionnelle enquête par sondage sur la lecture des journaux.

En novembre 1978, puis en mars et mai 1979, quatre mille questionnaires ont été remplis auprès de douze mille Français choisis parmi les 38 370 000 personnes âgées de quinze ans et plus.

Les mouvements entre 1978 et 1979 ont été de faible amplitude. Le ruban bleu de la presse française est toujours détenu par *Télé-7 jours*, qui cette année dépasse les dix millions de lecteurs (10 045 000).

La presse quotidienne est, comme on va le voir, en assez bonne position ; 59,2 % des Français lisent au moins un quotidien chaque jour.

Les chiffres de l'enquête 1979 sont, comparés à ceux de 1978, les suivants pour les journaux nationaux d'information générale.

	1979	1978
Le Monde	1 513 000	1 434 000
France-Soir	1 112 000	1 257 000
Le Parisien libéré	1 070 000	938 000
Le Figaro	862 000	863 000
L'Humanité	608 000	593 000
Le Matin de Paris	521 000	—
L'Aurore	493 000	438 000
La Croix	243 000	298 000

La presse dispose d'un autre instrument de mesure, grâce au contrôle de la vente par l'Office de justification de la diffusion (O.J.D.).

Voici, pour les titres, les comparaisons entre 1978 et 1977.

	DIFFUSION MOYENNE QUOTIDIENNE		
	O.J.D. 1978	O.J.D. 1977	Variation
France-Soir	504 442	510 437	— 5 995
Le Monde	437 815	428 857	+ 8 953
Le Parisien libéré	353 689	360 213	— 6 524
Le Figaro	324 195	327 158	— 2 963
L'Aurore	217 520	268 854	— 51 334
L'Humanité	149 901	153 097	— 3 196
Le Matin de Paris	120 881	104 743 (1)	+ 16 138
La Croix	118 103	120 256	— 2 153

(1) De mars 1977 à février 1978.

Le rapprochement des deux tableaux est instructif. On y voit que les exemplaires diffusés sont lus par un plus ou moins grand nombre de lecteurs selon les titres. Le taux varie de 2,2 pour *France-soir* à 4 ou plus pour *le Matin* ou *l'Humanité*. Pour *le Monde*, compte tenu de la lecture hors des frontières qui n'est pas analysée par le C.E.S.P., le « taux de circulation » dépasse aussi 4. Il faut cependant tenir compte des différences de structures entre les deux décomptes. La diffusion moyenne est calculée sur l'année entière, prenant en compte les bons et les mauvais jours (lundi de Pâques ou de Pentecôte, Noël, etc.), alors que la lecture n'est étudiée que pendant trois périodes de forte vente.

Les résultats enregistrés par les hebdomadaires et les mensuels font apparaître un « taux de circulation » apparent très supérieur à celui des quotidiens. Par exemple, pour une vente O.J.D. de 293 003 exemplaires par semaine, *le Point* se voit crédité par le C.E.S.P. de 2 033 000 lecteurs. Il est difficile, en effet, de mettre sur le même plan les réponses à deux questions qui ne sont qu'apparemment semblables : « avez-vous lu, feuilleté, etc. *le Monde* hier ? » et « avez-vous lu, feuilleté, etc. *le Point* dans les sept derniers jours ? » Les écarts s'accentuent encore lorsqu'on étudie les publications mensuelles.

M. Daniel Mugnier, directeur du C.E.S.P., a annoncé au terme de la conférence de presse que cet organisme projetait une étude plus « qualitative » de la lecture des journaux, étude qui promet d'être d'un grand intérêt.

Démission de M. Lyman Hamilton président-directeur général d'I.T.T.

M. Lyman Hamilton, président-directeur général du groupe International Telephone and Telegraph (I.T.T.), vient de démissionner de ses fonctions qu'il assumait depuis le 1er janvier 1978. Il est remplacé par M. Rand Araskog, âgé de quarante-sept ans, qui avait rang, depuis un an, de premier vice-président d'I.T.T. et de directeur général des opérations.

Des divergences de vues sont, selon un bref communiqué publié le 12 juillet, au terme du conseil d'administration d'I.T.T., à l'origine de la démission de M. Hamilton.

La « *démission* » de M. Hamilton, dix-huit mois seulement après son arrivée à la tête du groupe I.T.T., en remplacement de M. Harold Geneen, est un de ces épisodes spectaculaires des guerres de succession qui agitent périodiquement les grandes entreprises.

M. Hamilton, contrairement à ce qu'on avait voulu faire croire à l'époque, tant à l'intérieur du groupe qu'à l'extérieur, n'était pas le « *dauphin préféré* » de M. Geneen. Celui qui présidait sans partage, depuis 1960, aux destinées du groupe I.T.T., ne souhaitait, en fait, prendre sa retraite qu'en mai 1980, à l'âge de soixante-dix ans. Le temps de former et de mettre en selle un successeur. Officiellement, il n'avait pas fait connaître son choix, et dans un plan présenté au conseil d'I.T.T. en février 1977, il proposait de mettre en place, en dessous de lui, un tandem pour trois ans où M. Hamilton et M. Araskog étaient placés sur un pied d'égalité. Toutefois les initiés, et le conseil, savaient qu'il penchait plutôt pour M. Araskog.

Or, à ce conseil de février 1977, M. Geneen fut battu, nombre de cadres supérieurs du groupe, et notamment les directeurs des activités d'I.T.T., hors des Etats-Unis, ayant opté pour la formule de la succession immédiate en choisissant M. Hamilton, alors âgé de cinquante ans.

Au fil des mois, l'opposition contre M. Hamilton a grandi. Sans doute, M. Geneen, qui restait président du conseil d'administration, et ses partisans ne sont-ils pas pour rien dans les critiques qui se sont fait jour. C'est que M. Hamilton a peut-être voulu aller trop vite. Déjà, son style était aux antipodes de celui de M. Geneen. En outre, il mettait en place une nouvelle politique visant à recentrer le groupe I.T.T. sur cinq secteurs d'activité fortement intégrés : télécommunications, produits industriels, produits de consommation, assurances, ressources naturelles. Une stratégie, qu'on le veuille ou non, à l'inverse de celle qu'avait poursuivie M. Geneen dans les années 60.

Depuis deux ans, I.T.T. a donc désinvesti dans certains secteurs, comme l'industrie alimentaire, et réinvesti dans des activités notamment celle liées à la télématique (composants électroniques, télécommunications, informatique).

Bref, le changement était complet. Mais, dans le même temps, une impression de flottement se dégageait à l'intérieur du groupe. Habitués à la poigne de fer de M. Geneen, les filiales et autres divisions ont eu du mal à s'habituer au style « *décontracté* » de M. Hamilton. Du coup, les féodalités (les « *barons* ») ont repris le dessus, et il n'en fallait pas plus pour que le conseil d'administration s'émeuve.

Reste à savoir si cette révolution de palais restera limitée à une querelle de personnes, à des divergences sur des méthodes de direction, ou si le nouveau président-directeur général entend remettre en cause la stratégie industrielle que M. Hamilton avait commencé à mettre en œuvre.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

LE FEU CONTINUE DE RAVAGER LES BOUCHES-DU-RHONE

L'incendie qui ravage, depuis mardi 10 juillet, pinèdes et garrigues dans le triangle Peynier-Belcodène-La Bouilladisse (Bouches-du-Rhône) continuait, ce *jeudi 12 juillet, le vent fort* et tourbillonnant rendant la tâche des sauveteurs très difficile.

La superficie sinistrée dépasserait 6 000 hectares. Trois cent soixante-dix-huit sapeurs-pompiers et cent quatre-vingt-dix militaires s'efforcent d'enrayer l'avance des flammes. Des renforts venus de Lyon, de la Drôme et de l'Isère devaient relever les pompiers engagés depuis le début de l'incendie. Une compagnie du 45e R.A. d'Hyères, une autre du 19e R.A. de Draguignan, le 7e génie d'Avignon, ainsi qu'un détachement de la marine de Toulon, sont aussi venus combattre l'incendie.



